



RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES

LV, 3, 2014



LES ANGLOPHONES AU QUÉBEC sous la direction de Michael Smith

Sentiment d'appartenance chez les jeunes anglophones
La quête de reconnaissance professionnelle d'immigrants
Disparités d'accès aux soins de santé
La fiction anglo-qubécoise en traduction française
La scène musicale anglo-qubécoise

Note critique

La géographie des religions

COMPTES RENDUS

RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES

Revue fondée en 1960 par

FERNAND DUMONT (1927-1997)

JEAN-CHARLES FALARDEAU (1914-1989)

YVES MARTIN

publiée par

LE DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

Faculté des sciences sociales, Université Laval, Québec, Canada

RÉDACTION/DIRECTION

Sylvie Lacombe, Université Laval

Gérard Duhaime, Université Laval

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Julie Richard

COMITÉ DE RÉDACTION

Sébastien Arcand, HEC Montréal

Jacques Beauchemin, UQAM

Micheline Cambron, Université de Montréal

Anne Caumartin, Collège militaire royal de Saint-Jean

Andrée Fortin, Université Laval

Marcel Fournier, Université de Montréal

Laurie Guimond, UQAM

Pierre Hamel, Université de Montréal

Bruno Jean, UQAR

Simon Langlois, Université Laval

Richard Marcoux, Université Laval

Daniel Mercure, Université Laval

É.-Martin Meunier, Université d'Ottawa

Dominique Morin, Université Laval

Claire Poitras, INRS Urbanisation, culture et société

Amélie Quesnel-Vallée, Université McGill

Michael R. Smith, Université McGill

Jean-Philippe Warren, Université Concordia

COMITÉ SCIENTIFIQUE

INTERNATIONAL

Leslie Choquette, Assumption College

Luca Codignola, Università di Genova, Italie

Gérard Fabre, EHESS/CNRS

Maria-Teresa Gutierrez, Université

Nationale Autonome, Mexique

Hans-Jürgen Lüsebrink, Université de Sarrebrück

Carmen Mata Barreiro, Universidad

Autónoma de Madrid, Espagne

Florian Michel, Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Leigh Oakes, Queen Mary

University of London

Jacques Palard, Université de Bordeaux

Geneviève Zubrzycki, Université du Michigan

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

Recherches sociographiques

Département de sociologie

1030, av. des Sciences-Humaines

Bureau 3465

Faculté des sciences sociales

Université Laval

Québec, Canada G1V 0A6

Téléphone : (418) 656-3544

rechsoc@soc.ulaval.ca

www.soc.ulaval/recherchessociographiques/

Dépôt légal (Québec 3^e trimestre 2014)

ISSN 0034-1282

**RECHERCHES
SOCIOGRAPHIQUES**

L'objet de *Recherches sociographiques*

Recherches sociographiques est une revue pluridisciplinaire consacrée à l'étude de la société québécoise et du Canada français; elle publie des travaux originaux, des notes critiques et des comptes rendus. Saisir le Québec et le Canada français dans leurs composantes spatiales, historiques, politiques, économiques, sociales et culturelles, voilà son objet propre. *Recherches sociographiques* se veut donc un carrefour, une sorte de place publique où on analyse, compare, interprète, à la lumière de diverses traditions scientifiques.

Cette revue est publiée grâce aux subventions
du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et
du Fonds de recherche du Québec - Société et culture. Elle est
membre de la SODEP.



Photo de fond sur la couverture : Ferme à New Richmond en 1910

Recherches sociographiques, revue pluridisciplinaire d'études québécoises, est publiée en collaboration avec l'Association internationale des études québécoises.

Recherches sociographiques est indexée dans plusieurs **répertoires bibliographiques** (Bulletin signalétique 521. Sociologie, Point de repère, Historical Abstracts, Language and Language Behavior Abstracts, Public Affairs Information Service, RADAR, Sociological Abstracts, America : History and Life, International Bibliography of Periodical Literature, International Bibliography of the Social Science, Linguistic and Language Behavior Abstracts, INIST, Google scholar, Google), dans plusieurs **banques de données bibliographiques** (America : History and Life, Historical Abstracts, International Bibliography of Periodical Literature, International Bibliography of the Social Sciences, Linguistic and Language Behavior Abstracts, Sociological Abstracts, INIST) et à l'Institut de l'informatique scientifique et technique

RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES

septembre – décembre 2014

Volume LV, numéro 3

Les anglophones au Québec sous la direction de Michael Smith

Notices biographiques	453
-----------------------------	-----

Michael R. SMITH	Présentation. Les anglophones au Québec.....	455
------------------	--	-----

RECHERCHE

Diane GÉRIN-LAJOIE	Identité et sentiment d'appartenance chez les jeunes anglophones de Montréal.....	467
--------------------	---	-----

Sébastien ARCAND et Maher NAJARI	La quête de reconnaissance professionnelle d'immigrants favorisant l'usage de l'anglais dans la région de Montréal : entre dissonances et ressemblances	485
-------------------------------------	---	-----

James FALCONER et Amélie QUESNEL-VALLÉE	Les disparités d'accès aux soins de santé parmi la minorité de langue officielle au Québec	511
--	--	-----

Gillian LANE-MERCIER	La fiction anglo-québécoise en traduction française depuis 1990 : agents, agences et textes	531
----------------------	---	-----

Anne ROBINEAU	La scène musicale anglo-québécoise : institutionnalisation, mutations et représentations	559
---------------	--	-----

NOTE CRITIQUE

Éric DESAUTELS	La géographie des religions : quel apport à la compréhension de l'évolution du catholicisme québécois au 20 ^e siècle? (Fabien Venon, <i>Géographie et religion en France et au Québec; Les paroisses de Montréal en crise. La fin d'un bastion catholique?; Les paroisses au défi de la modernité. L'archidiocèse de Montréal</i>).....	583
----------------	---	-----

COMPTES RENDUS

Normand BAILLARGEON, <i>Turbulences. Essais de philosophie de l'éducation</i> (Nancy Bouchard).....	591
---	-----

Hans-Jürgen LÜSEBRINK, « <i>Le livre aimé du peuple</i> ». <i>Les almanachs québécois de 1777 à nos jours</i> (Carmen MATA BARREIRO)	592
--	-----

Jean-François SIMARD et Maxime ALLARD, <i>La révolution coopérative. Un jalon d'histoire de la pensée sociale au Québec</i> (Sylvie LACOMBE)	593
--	-----

Maria DE KONINCK, <i>Sœur Simone Voisine</i> (Jacques PALARD)	595
Alain BEAULIEU, Stephan GERVAIS et Martin PAPILLON (dir.), <i>Les Autochtones et le Québec. Des premiers contacts au Plan Nord</i> (Leila INKSETTER)	597
Jean-Pierre DESLAURIERS, <i>Les groupes communautaires : vers un changement de paradigme?</i> (Pierre HAMEL).....	598
Benoît LÉVESQUE, Jean-Marc FONTAN et Juan-Luis KLEIN (dir.), <i>L'innovation sociale. Les marches d'une construction théorique et pratique</i> (Jacques PALARD)	599
Scott MCKAY, <i>Pour un Québec vert et bleu: le virage vert, l'économie et la gouvernance</i> (Elisabeth ABERGEL)	601
Micheline LABELLE, Rachad ANTONIUS et Pierre TOUSSAINT (dir.), <i>Les nationalismes québécois face à la diversité ethnoculturelle</i> (Sarah PRÖWROCK).....	602
Danic PARENTEAU, <i>Précis républicain à l'usage des Québécois</i> (Yvan LAMONDE)	603
Dominique GARAND, Laurence DAIGNEAULT DESROSIERS et Philippe ARCHAMBAULT, <i>Un Québec polémique. Éthique de la discussion dans les débats publics</i> (Andrée FORTIN) ..	604
Ivan CAREL, Robert COMEAU et Jean-Philippe WARREN (dir.), <i>Violences politiques. Europe et Amériques, 1960-1979</i> (Jean LAMARRE).....	606
Gilles MCMILLAN, <i>La contamination des mots</i> (Colette BOUCHER).....	607
Pierre FALARDEAU, <i>Résistance : Chroniques 2008-2009</i> (André C. DRAINVILLE)	608
Jacques GODBOUT, <i>Le tour du jardin. Entretiens avec Mathieu Bock-Côté sur les livres, la politique, la culture, la religion, le Québec et la saisine</i> (Colette BOUCHER).....	610
Gilles JANSON, assisté de Paul Foisy, Serge Gaudreau et collaborateurs, <i>Dictionnaire des grands oubliés du sport au Québec, 1850-1950</i> (Suzanne LABERGE).....	611
Commentaire de Nicole GAGNON, <i>L'Affaire Charbonneau, sur le compte rendu paru dans Recherches sociographiques</i> , LV, 1, 2014, p. 145 (Denise Robillard, Monseigneur Joseph Charbonneau. Bouc émissaire d'une lutte de pouvoir, Les Presses de l'Université Laval, 2013).....	613

IN MEMORIAM

Simon LANGLOIS, avec le concours de Nicole GAGNON, Alexandra ARELLANO et Jean GOULD In memoriam. Henrique Urbano (1938-2014).	617
--	-----

ABSTRACTS	619
-----------------	-----

INDEX	625
-------------	-----

ERRATA

Plusieurs erreurs se sont glissées dans le vol. LV, 2. À la page 181, le 4^e auteur est Mounir Aguir. Dans le compte-rendu de l'ouvrage de G. Laperrière : à la p. 415, il faut lire « Faut-il souligner, ..., que Mgr Ignace Bourget eut beaucoup de concurrence en France, ces communautés françaises pour la plupart nées du renouveau catholique du début du XIX^e siècle se consacrant pour plusieurs aux missions étrangères? » et à la p. 417, « Le pas est grand entre la Nouvelle-France – colonie de la monarchie absolue française avec son Église gallicane et ses communautés religieuses, qui l'étaient moins, tournées vers les missions ... », et plus loin, « Les communautés religieuses venues de France, ... et prenait comme figure de référence le pape, plutôt que le ministre des Cultes. »

NOTICES BIOGRAPHIQUES

Sébastien Arcand est professeur agrégé au département de management de HEC Montréal. Il s'intéresse notamment à la gestion de la diversité ethnoculturelle dans les organisations ainsi qu'à l'entrepreneuriat ethnique et au rôle des institutions d'éducation dans l'insertion professionnelle des personnes immigrantes. Parmi ses publications récentes, on notera S. Arcand *et al.*, 2012. « Language Skills and Efficient Knowledge Transfer: Evaluating possibilities from the case of young managers », *International Journal of Knowledge, Culture and Change Management*, Volume 11, Issue 4, 297-315 et S. Arcand, *Politique de gestion de la diversité culturelle dans les organisations québécoises : de l'approche stratégiques au déploiement*, Montréal, Éditions Nouvelles, 2013, 115 p.

James Falconer est candidat au doctorat au département de sociologie de l'Université McGill, et récipiendaire d'une bourse d'études supérieures du Canada Vanier. Ses activités de recherche portent sur la sociologie de la santé, l'épidémiologie sociale, les méthodes quantitatives et qualitatives, le capital social, la criminologie, la déviance et le contrôle social. Ses travaux de recherche doctorale porteront sur l'impact des trajectoires socio-économiques sur la santé.

Diane Gérin-Lajoie est sociologue critique de l'éducation et professeure titulaire au département de *Curriculum, Teaching and Learning* et membre du Centre de recherches en éducation franco-ontarienne (CREFO) à l'*Ontario Institute for Studies in Education* (OISE), de l'Université de Toronto. Elle est aussi membre de l'Observatoire Jeunes et sociétés. Ses recherches portent sur les minorités linguistiques dans les domaines particuliers du rapport à l'identité chez les jeunes des écoles de la minorité, ainsi que sur le travail des enseignants et des enseignantes dans ces écoles.

Gillian Lane-Mercier est professeure agrégée au département de langue et littérature françaises de l'Université McGill. Ses champs de recherche couvrent la socio-sémiotique, les théories de l'énonciation et de la réception, la traductologie, la sociologie de la traduction, la traduction littéraire au Québec et au Canada depuis les années 1960 et la littérature anglo-québécoise contemporaine. Auteure de *La parole romanesque* (Paris, Klincksieck, 1990) et co-auteure de *Faulkner. Une expérience de retraduction* (Montréal, PUM, 2001), elle a publié de nombreux articles portant sur la théorie du roman, la traductologie, l'histoire de la traduction littéraire au Canada et les romanciers-traducteurs anglophones du Québec.

Maher Najari, est détenteur d'une Maîtrise en Gestion des ressources humaines de HEC Montréal. Il s'intéresse aux problématiques liées à l'insertion professionnelle des personnes immigrantes et a travaillé comme analyste à Citoyenneté et Immigration Canada ainsi que pour une firme mondiale de conseil en gestion des ressources humaines se spécialisant en gestion des talents, rémunération globale et équité salariale.

Amélie Quesnel-Vallée est professeure agrégée, poste conjoint au Département de sociologie, et d'épidémiologie, de biostatistique et de santé au travail, à l'Université McGill depuis 2005. Directrice de l'Infrastructure de recherche internationale sur les inégalités sociales de santé (IRIS), elle est sociologue de la santé et démographe sociale. Ses recherches portent

sur la contribution des politiques sociales au développement des inégalités sociales de santé dans les parcours de vie. Elle étudie actuellement l'impact de la couverture d'assurance publique et de la régulation d'assurance de maladie privée sur la santé générale et mentale dans certains pays de l'OCDE.

Anne Robineau est directrice adjointe de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML). Elle détient une maîtrise (M.sc) et un doctorat (Ph.D) en sociologie de l'Université de Montréal. Auteure de plusieurs articles sur les publics des arts et de la culture, les professions artistiques et la création musicale au Québec et au Canada, elle se spécialise aussi dans l'étude des politiques publiques relatives aux langues officielles. Elle est représentante de l'ICRML à la Commission sectorielle Culture, communication et information de la Commission canadienne pour l'UNESCO.

Michael R. Smith est professeur de sociologie (Chaire James-McGill) à l'Université McGill. Ses recherches portent principalement sur les institutions économiques, notamment les marchés de l'emploi. Il a récemment publié « Working in a regulated occupation in Canada: An immigrant native-born comparison » dans *Journal of International Migration and Integration*, 2013 (avec Magali Girard); « The effect of a training levy on training outcomes: The case of Quebec » dans *Relations industrielles/Industrial Relations*, 2013 (avec Marie-Ève Gagnon); et « Globalization and workplace performance in Canada: Cross-sectional and dynamic analyses of productivity and wage outcomes » dans *Research in Social Stratification and Mobility*, 2012 (avec Heather Zhang). Ses recherches actuelles analysent le passage difficile de l'école au marché du travail et ses conséquences.



PRÉSENTATION

LES ANGLOPHONES AU QUÉBEC

Michael R. SMITH

Réfléchir à la situation des anglophones au Québec conduit souvent à l'une des trois caractérisations suivantes : ils ont été des oppresseurs en occupant les positions dominantes dans l'économie de la province; ils ont été et restent (métaphoriquement parlant) une cinquième colonne augmentant la force d'attraction de l'anglais, auprès des immigrants; ou encore, ils sont devenus des victimes par les politiques gouvernementales (qui limitent leur accès) aux institutions anglophones et par leur absence marquée parmi les employés de la fonction publique. Quels que soient les éléments qui alimentent ces caractérisations, chacune comporte un risque de caricature. Aussi, plutôt que de se concentrer sur des enjeux de type général, comme le sont ces caractérisations les articles de ce numéro offrent une analyse de la manière dont les anglophones vivent au quotidien avec leur lot de réussites et d'échecs. Ils pourront ainsi servir de contrepoids à la tendance à généraliser qu'on trouve dans les écrits sur cette population.

Mots-clés : immigrants, intégration professionnelle, usages linguistiques, reconnaissance des acquis et compétences, Québec, institutions anglophones

Déterminer combien d'anglophones vivent au Québec n'est pas une tâche aisée. Une étude soigneuse de la question publiée en 2006 utilise le recensement pour estimer ce nombre entre 607 000 et 1 275 000 individus (CORBEIL, CHAVEZ et PEREIRA, 2010)¹. L'effectif le plus faible inclut seulement les individus dont l'anglais est la langue maternelle et le plus élevé inclut ceux qui parlent anglais le plus souvent ou qui le font régulièrement. Les auteurs choisissent d'utiliser deux mesures : celle,

1. Ce document constitue la source des données démographiques sur les anglophones du Québec pour cette section, jusqu'aux données sur les intentions des anglophones de migrer hors du Québec.

plus restrictive, de la langue maternelle, pour laquelle des données sont disponibles à partir de 1951, et une mesure plus large, celle de la première langue officielle parlée. Cette dernière regroupe les immigrants allophones ayant adopté l'anglais plutôt que le français. Les deux séries temporelles révèlent des tendances similaires. Le nombre d'anglophones a atteint un sommet en 1971, pour ensuite décliner. Cependant, ces deux séries semblent refléter des changements de magnitude substantiellement différente. Le déclin de la série enregistrant la langue maternelle est particulièrement frappant – une chute de près de 200 000 individus avant d'en arriver aux 607 000 individus mentionné précédemment. La population dont la première langue officielle parlée est l'anglais a, quant à elle, diminué de 70 000 individus seulement, passant de 958 250 à 885 445. Les deux séries révèlent non seulement une diminution du nombre absolu d'anglophones, mais aussi une diminution du poids démographique des anglophones par rapport à la population totale du Québec. Les individus dont la langue maternelle est l'anglais représentaient près de 14 % de la population du Québec en 1951. En 2006, ce nombre avait chuté à environ 8 %. La proportion d'individus dont la première langue officielle parlée est l'anglais est quant à elle passée de 16 % en 1971 (première année pour laquelle des données sont disponibles) à 12 % en 2006. Il est clair que les anglophones du Québec forment un groupe au poids démographique en déclin. Toutefois, comptant jusqu'à un million d'individus, le poids de ce groupe reste important².

Les anglophones sont répartis dans toute la province, mais la plupart se retrouvent dans des municipalités où habitent d'autres anglophones : plus de 70 % d'entre eux habitent des municipalités où résident au moins 30 % d'anglophones. Plusieurs de celles-ci se situent dans la région de Montréal, où environ 80 % des Québécois anglophones résident. Il s'agit d'un fait important, puisque dans plusieurs de leurs lieux de résidence, les anglophones forment des communautés qui représentent des clientèles assez importantes pour soutenir des institutions qui leur sont destinées, exclusivement ou partiellement (écoles, établissements de santé, etc.). Cependant, 9 % des anglophones vivent dans des collectivités où les anglophones représentent moins de 10 % de la population, alors que pour un autre 19 % d'entre eux, cette part se situe entre 10 % et 29 %. Les anglophones de ces collectivités n'ont souvent pas accès à des institutions de langue anglaise.

La population dont la langue maternelle est l'anglais a vieilli, mais pas de manière nettement différente de la population dont la langue maternelle est le

2. Il est à noter que la proportion d'individus dont la langue maternelle est le français a aussi chuté légèrement. Ils étaient plus de 82 % en 1981 et ce nombre est descendu à moins de 80 % en 2006. Ceci est causé par la proportion croissante d'immigrants dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais. La proportion de francophones dont le français est la première langue officielle parlée ne présente pas de déclin : depuis 1981, ce nombre a fluctué entre 84 % et 85 %. Quant à ceux qui nomment à la fois le français et l'anglais comme première langue officielle parlée, ils se répartissent de manière égale entre anglophones et francophones dans une des séries de CORBEIL, CHAVEZ et PEREIRA (2010, tableau 2.2.1, p. 14). Cela produit une faible augmentation de ce que ces auteurs nomment la population minoritaire anglaise de 1971 à 2006. Cette division entre groupes de manière égale et arbitraire rend toutefois mal à l'aise l'auteur de cette présentation, c'est pourquoi la discussion présentée ici se limite à analyser les deux catégories les plus clairement estimées.

français. La distribution par âge est le reflet d'un taux de fertilité plutôt bas dans les deux groupes (1,44 enfant par 1 000 femmes parmi les anglophones et 1,48 parmi les francophones). La distribution par âge des anglophones prend une forme plus spécifique lorsque le critère de la première langue officielle parlée est utilisé plutôt que celui de la langue maternelle. La pyramide d'âge en 2006 révèle alors un écart numérique très élevé pour la catégorie des anglophones de 25 à 49 ans entre le groupe, plus important, d'individus dont l'anglais est la première langue officielle parlée et ceux, moins nombreux, dont l'anglais est la langue maternelle. Cet écart est le produit de ce qui doit être considéré comme un événement marquant de l'histoire récente du Québec anglophone : la migration hors du Québec des anglophones entre 1976 et 1981. Durant cette période, plus de 151 000 sont partis s'établir dans d'autres provinces³ (voir aussi LOCHER, 1988). Depuis la fin des années 1970, l'émigration a chuté de manière générale (elle a néanmoins augmenté légèrement entre 1991-1996 et 1996-2001). Au cours de la période de cinq ans la plus récente, le solde migratoire interprovincial des anglophones était légèrement négatif pour le Québec, d'environ 16 000 individus. Il y a toutefois certaines raisons de croire que l'émigration reste un problème pour cette population. Près d'un quart des anglophones de 18 à 24 ans prévoient quitter la province, ce qui est aussi le cas pour environ 10 % de ceux de 25 à 44 ans (CORBEIL, CHAVEZ et PEREIRA, 2010).

Les discussions sur les anglophones du Québec sont fréquemment associées à des caractérisations générales de cette population. Leur arrivée après la conquête militaire de la Nouvelle-France et, subséquemment, leur présence disproportionnée en tant que cadres de grandes entreprises jusque dans les années 1970 ont prêté une certaine vraisemblance à l'étiquette d'« oppresseur ». Pierre VALLIÈRES (1968) présente une version particulièrement puissante de cette interprétation, et JOHNSON (1991) en fournit plusieurs illustrations supplémentaires. Constatant l'arrivée de francophones à des postes de cadres supérieurs dans les années 1960 et 1970, Falardeau affirmera que « cette prise en main des leviers des affaires et de l'industrie assume le caractère d'une revanche contre les Canadiens anglophones, les Américains ou les multinationales étrangères qui avaient été jusqu'alors les seuls détenteurs du pouvoir économique 'colonisateur' et dominateur » (FALARDEAU, 1979, p. 56). La « prise en main des leviers des affaires et de l'industrie » suggère que, même vers la fin des années 1970, il existait des limites à la caractérisation des anglophones en tant qu'opresseurs. Néanmoins, cet historique de dominance va continuer à fournir une certaine substance aux écrivains et aux lecteurs bien au-delà des années 1970 (voir par exemple LESTER, 2001)⁴.

Des informations plus précises sur la position économique relative des anglophones et des francophones sont disponibles dans un rapport récent de l'Institut

-
3. Il est intéressant de noter que plus de 51 000 francophones ont également migré vers une autre province au cours de la même période. Ce nombre est clairement inférieur au nombre d'anglophones ayant migré, mais il est tout de même appréciable. La migration hors Québec des francophones reste relativement élevée, son creux le plus profond se situant à 34 000, entre 2001 et 2006.
 4. Lester rapporte un éventail assez large de comportements néfastes dus aux Canadiens anglais en général. Pour lui, les Anglo-Québécois sont clairement une source de domination et d'oppression.

national de santé publique du Québec (LUSSIER, 2012). Par rapport aux francophones, les anglophones étaient (1) mieux éduqués en 1991 et en 2006, (2) avaient un revenu moyen plus élevé pour ces deux années – ceci est aussi vrai pour les hommes et les femmes séparément –, (3) avaient environ le même revenu médian en 1991, mais celui-ci était plus faible en 2006, alors que les femmes avaient un revenu médian plus élevé en 1991, mais similaire en 2006, (4) avaient un taux de chômage définitivement plus élevé et un taux d'emploi légèrement moins élevé pour les deux années, (5) avaient un niveau d'inégalité (mesuré par le coefficient de Gini) plus élevé au sein de leur groupe linguistique pour les deux années et chez les deux sexes. Les analyses présentées dans ce rapport utilisent peu de variables de contrôle, mais de manière générale les résultats offrent une interprétation raisonnablement plausible de la situation actuelle des anglophones. Certains anglophones ont des emplois bien rémunérés, principalement dans la région de Montréal, où nous avons vu que ce groupe est concentré (LUSSIER, 2012, p. 13-14). Cependant, d'autres sont dans une situation beaucoup moins avantageuse, ce qui explique l'écart plus large entre le revenu moyen et médian des anglophones que celui des francophones en 2006 (LUSSIER, 2012, p. 10) et le coefficient de Gini plus élevé chez les anglophones (LUSSIER, 2012, p. 21). Ce qui va dans le même sens, le taux de pauvreté (mesuré par le seuil de faible revenu de Statistique Canada) était à peu près égal à Montréal en 1991 pour chaque groupe linguistique, mais plus élevé chez les anglophones en 2006. Cette pauvreté touche particulièrement les enfants et leurs parents. Le taux de pauvreté plus faible chez les anglophones de 65 ans ou plus par rapport aux francophones (pour le Québec en entier) reflète probablement la position davantage privilégiée du premier groupe dans le passé. Nous pouvons raisonnablement conclure que la situation économique globale des anglophones a décliné de manière relative, mais qu'un bon nombre s'en tire très bien.

Les anglophones du Québec font aussi l'objet d'une deuxième caractérisation, selon laquelle ils constituent une sorte de cinquième colonne tendant à affaiblir le statut de la langue française au Québec. Il est commun de faire remarquer qu'au-dessus du Rio Grande, l'Amérique du Nord est un océan de locuteurs anglophones au sein duquel le Québec (et dans une moindre mesure, certaines parties du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario) constitue un îlot de langue française. Ce phénomène confère à la langue anglaise une force d'attraction considérable. Le nombre important de locuteurs anglais au Québec, surtout concentrés dans la région métropolitaine de Montréal, constitue la source locale de cette force d'attraction. Cette caractérisation a été et reste le fondement des politiques gouvernementales. Commentant la législation linguistique du Québec, Rocher écrit : « La cause première qui déclencha le mouvement en faveur d'une législation destinée à protéger la langue française fut la prise de conscience, au tout début des années 1960, du fait que les familles immigrantes inscrivaient très majoritairement leurs enfants à l'école anglaise » (ROCHER, 2007, p. 217-218). Sur son site web, le Secrétariat à la politique linguistique écrit « Que les millions d'immigrants venus par vagues successives s'établir en Amérique du Nord aux 19^e et 20^e siècles aient massivement opté pour l'anglais ne doit pas étonner puisque c'est la langue la plus répandue aux États-Unis et au Canada. Même au Québec, l'anglais a été la langue d'adoption de la plupart des immigrants et de leurs descendants jusqu'à ce que l'État intervienne en faveur du français » (Secrétariat à la politique linguistique, 2014). En fait, deux

mécanismes principaux susceptibles de pousser les francophones vers l'usage de la langue anglaise ont été identifiés.

Certaines personnes épousent ou deviennent conjoints de fait de personnes d'un autre groupe linguistique – anglophones, francophones ou allophones. Cette exogamie linguistique soulève la question de la langue parlée par les enfants de ces couples. Bouchard-Coulombe utilise le Recensement de 2006 pour montrer que bien que « les familles linguistiquement exogames du Québec transmettent davantage le français que l'anglais à titre de langue maternelle à leurs enfants [...], la force d'attraction exercée par l'anglais est supérieure à la part de la population du Québec que représentent les anglophones » (BOUCHARD-COULOMBE, 2011, p. 101). Corbeil, Chavez et Pereira montrent que cette attraction a diminué avec le temps : « 34 % des enfants de couples français-anglais leur ont transmis l'anglais comme langue maternelle au moment du Recensement de 2006, alors que cette proportion était de 51 % en 1971 » (CORBEIL, CHAVEZ et PEREIRA, 2010, p. 23). Cependant, cette tendance est contrebalancée par l'importance croissante de la formation de couples au sein desquels l'un des partenaires ne compte ni l'anglais ni le français comme langue maternelle, et 82 % d'entre eux ont adopté l'anglais.

Des transferts linguistiques ont aussi lieu chez les adultes. Ceux-ci peuvent survenir entre les deux langues officielles du Canada ou depuis une autre langue. Castonguay conclut son examen de cette question de la manière suivante : « malgré la vitalité nouvelle que manifeste le français au Québec, il y a eu plus – beaucoup plus, même – de nouvelles substitutions réalisées sur le territoire québécois en faveur de l'anglais qu'en faveur du français entre 1971 et 2001 » (CASTONGUAY, 2005, p. 34). Le résultat de l'exogamie et des transferts linguistiques chez les adultes tend clairement à favoriser l'augmentation de la proportion d'anglophones au Québec.

Une troisième caractérisation – largement, mais pas exclusivement préconisée et partagée par les anglophones – fait d'eux des victimes. La liste des doléances inclut un accès limité au système scolaire anglophone, une absence marquée parmi les employés de la fonction publique (CORBEIL, CHAVEZ et PEREIRA, 2010, p. 81), une perte substantielle de l'autonomie des hôpitaux initialement fondés pour la population de langue anglaise et des limites légales à l'affichage en anglais. De plus, il est parfois affirmé que les décisions d'embauche dans le secteur privé (et public) font marque de discrimination envers les anglophones (SCOWEN, 2007, p. 35-48)⁵. Même si Legault, entre autres, attaque ce type d'argument avec une certaine vigueur, nombreux sont ceux au sein de la population anglophone du Québec qui partagent cette vision des choses (LEGAULT, 1992).

Les éléments alimentant la caractérisation des anglophones comme oppresseurs, comme cinquième colonne ou comme victimes peuvent tous prêter à caricature. Ainsi, même si certains anglophones dominaient clairement l'économie québécoise au début et au milieu du 20^e siècle, ce n'était pas le cas pour la plupart d'entre eux, qui occupaient des emplois fournissant un faible revenu. Par exemple,

5. Mordecai Richler est l'auteur célèbre – dans le sens positif ou négatif du terme – de cette caractérisation. Son *Oh Canada! Oh Québec!* est une version très connue de la caractérisation des anglophones comme victimes (RICHLER, 1992).

les immigrants irlandais établis dans le quartier de Griffintown à Montréal n'étaient pas le moins du monde privilégiés (DRIEDGER, 2010). De même, plusieurs familles de fermiers anglophones des Cantons-de-l'Est ne semblent pas avoir eu de revenus nettement différents de leurs voisins francophones (LITTLE, 1991). Enfin, comme nous l'avons vu, il y a actuellement un nombre significatif d'anglophones possédant un faible revenu au Québec, ce qui tire le revenu médian en deçà de celui des francophones, alors qu'une minorité d'anglophones possède des revenus assez élevés pour hisser la moyenne de ce groupe au-dessus de celle des francophones. Reconnaître qu'il y a toujours eu des anglophones à faible revenu ne contredit pas le fait qu'une minorité d'entre eux dominait l'économie québécoise.

Même si le nombre de transferts vers l'anglais par les allophones et le nombre de couples exogames choisissant l'anglais sont plus élevés que la proportion de ces groupes au sein de la population, ces effectifs ne sont pas imposants. Par exemple, après avoir ajusté de manière significative les données du recensement⁶, Castonguay rapporte que le solde net des transferts vers l'anglais (la somme des transferts vers l'anglais moins la somme des transferts vers le français) a été d'environ 13 000 au cours des 30 ans s'étendant de 1971 à 2001 (CASTONGUAY, 2005, p. 34), nombre qui paraît insignifiant comparé au solde migratoire négatif des anglophones du Québec au profit du reste du Canada au cours de la même période.

Enfin, la vision de l'anglophone comme victime s'accorde particulièrement mal avec le fait qu'un nombre important d'anglophones sont bien payés, à Montréal principalement, et que leurs revenus supérieurs à la moyenne hissent le coefficient de Gini des anglophones au-dessus de celui des francophones. Par ailleurs, bien qu'un grand nombre d'anglophones aient quitté la province, entre 600 000 et un million – selon la définition utilisée – restent, nous l'avons vu, au Québec, vraisemblablement parce que leur vie et les possibilités qui s'offrent à eux y demeurent meilleures qu'ailleurs. À l'instar de l'existence d'un niveau élevé de revenus des anglophones à Montréal, la décision fréquente des membres de ce groupe de rester au Québec correspond mal à la vision de ceux-ci comme victimes⁷.

6. Une partie importante du travail de Castonguay tente de régler les difficultés posées par le changement dans la formulation des questions au travers différentes vagues du Recensement, qui rendent problématiques les comparaisons dans le temps. Cependant, les indicateurs spécifiques qu'il utilise nécessitent que les répondants soient assignés à l'un ou l'autre des groupes linguistiques. Quant à l'importance des transferts linguistiques des allophones vers l'anglais ou le français, Marcoux remarque que « ces chiffres nous semblent toutefois bien faibles quand on sait que près d'un million de Québécois déclarent utiliser, principalement ou le plus souvent, plus d'une langue à la maison » (MARCOUX, 2006, p. 395-396). Nous comprenons que cela signifie que l'allocation d'allophones à l'un des deux groupes linguistiques peut parfois induire en erreur lorsqu'il est question de l'usage relatif des deux langues. En se basant sur l'illustration de Castonguay et de sa méthode (CASTONGUAY, 2005, p. 39), il est possible de conclure que ceux qui déclarent à la fois l'arabe et l'anglais comme langue d'usage se reconnaissent probablement moins dans la catégorie d'anglophone que ceux qui résident dans l'Ouest de l'île de Montréal.
7. PETTINICCHIO (2012) insiste sur le rôle du rendement économique relatif de la migration en tant que déterminant des décisions des anglophones et des francophones à cet effet.

Tout cela ne signifie pas qu'aucune de ces caractérisations n'a de valeur. Celles-ci mettent en lumière les relations entre les deux groupes linguistiques de manière plus ou moins pertinente selon l'époque. Un élément demeure toutefois problématique : ces caractérisations tendent à détourner l'attention du fait qu'il est probable que peu d'anglophones passent une bonne partie de leur temps à goûter ce statut de victime, et encore moins à s'en plaindre. La plupart s'occupe plutôt de vivre sa vie au quotidien. C'est ce que décrit Radice dans son ethnographie de Montréal-Ouest : tout comme les francophones et les immigrants (allophones ou parlant l'une des langues officielles), les anglophones composent avec leurs problèmes et tirent le maximum de leurs opportunités (RADICE, 2000). Ce qui nous amène aux articles de ce numéro de *Recherches sociographiques*. Plutôt que de se concentrer sur des enjeux de type général, dont les trois caractérisations présentées plus haut constituent des exemples, ces articles offrent une analyse de la manière dont les anglophones vivent au quotidien, avec leur lot de réussites et d'échecs. Étant donné la taille relative des populations, il n'est pas surprenant qu'améliorer leurs relations avec les francophones représente une facette importante de leur vie.

Magnan et Lamarre ont déjà montré qu'il est erroné de concevoir l'identité anglophone comme monolithique (MAGNAN et LAMARRE, 2013). L'enquête de terrain de Gérin-Lajoie auprès d'anglophones de deux écoles secondaires le confirme largement. L'une des écoles est fréquentée surtout par des étudiants d'origine italienne, bilingues (et parfois trilingues) à l'oral. Ils parlent souvent français lors d'activités de loisir organisées, mais préfèrent l'anglais et conservent une identité profondément italienne. De manière amusante, une enseignante de langue anglaise refuse d'être considérée comme anglophone puisqu'elle ne vit pas dans l'Ouest-de-l'Île à Montréal! Bien qu'ils reconnaissent l'importance du français au Québec, les étudiants se sentent quelque peu séparés des francophones et s'identifient à la langue anglaise. Le poids relatif de l'aspect international de l'anglais – la majorité de la culture qu'ils consomment provient des États-Unis – joue un rôle majeur dans cette identification.

L'article d'Arcand et Janari traite d'une autre route vers le marché du travail que l'éducation : l'immigration. Leur échantillon est composé d'immigrants dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, dans le but d'aborder un problème commun chez les immigrants : assurer la reconnaissance des qualifications professionnelles qu'ils ont acquises dans leur pays d'origine. Évidemment, le déficit ou l'absence de connaissance du français complique considérablement ce processus. Emploi-Québec leur fournit des conseillers les assistant dans le processus d'intégration au Québec, ce qui est censé inclure une reconnaissance de leurs qualifications. De manière globale, les immigrants étudiés par Arcand et Janari ne sont pas enthousiasmés par leur expérience avec l'agence : les échanges ont souvent été très tendus, parmi les pires que ces immigrants aient eus avec des francophones, et certains d'entre eux ont finalement choisi de ne pas recourir aux services d'Emploi Québec. Il est clair que, pour les individus étudiés par Arcand et Janari, apprendre le français est nécessaire pour vivre au Québec. En parallèle, tout comme les élèves du secondaire étudiés par Gérin-Lajoie et pour des raisons similaires, ils valorisent beaucoup la maîtrise de la langue anglaise : « Le fait de maîtriser davantage l'anglais que le français est toutefois perçu par les participants comme un atout au niveau d'une intégration plus globale à l'ensemble canadien et nord-américain ». Cela

soulève la possibilité que leur préférence pour l'anglais puisse être un obstacle au succès de leur intégration au Québec, et puisse donc conduire à une migration hors Québec. Cette probabilité pourrait augmenter du fait que ces immigrants semblent faiblement intégrés au sein des réseaux sociaux francophones et anglophones.

Évidemment, il est coûteux de ne pas apprendre le français. Falconer et Quesnel-Vallée étudient l'un de ces coûts : les difficultés rencontrées dans l'usage du système de santé. Les anglophones tendent, nous l'avons vu, à se retrouver dans des municipalités où résident d'autres anglophones. Ces collectivités soutiennent des institutions qui fournissent des services en anglais. Toutefois, certains anglophones vivent dans des secteurs où ils forment une minorité réduite. Là où c'est le cas, les services en anglais, en particulier ceux liés aux soins de santé, risquent d'être inexistantes. De plus, les anglophones unilingues sont en moyenne plus vieux, plus pauvres et moins éduqués. Or, en incluant des variables de contrôle correspondant à ces facteurs, nous apprenons que les chances que ce groupe utilise le système de santé sont plus faibles que pour les anglophones déclarant des compétences linguistiques en français. Alors qu'une santé moins bonne est toujours associée au vieillissement, à un faible revenu et un niveau d'éducation moins élevé, la santé des individus possédant ces caractéristiques et parlant un peu ou pas du tout français est donc sans doute encore moins bonne. Les résultats de Falconer et Quesnel-Vallée clarifient la raison pour laquelle la répartition géographique des anglophones et leur niveau de compétence en français sont importants.

Les articles présentés jusqu'à présent s'intéressent à la vie quotidienne des anglophones. Les deux derniers s'intéressent plutôt au travail dans l'industrie de la culture et, par conséquent, à une composante particulière de la population anglophone.

Lane-Mercier examine la production et la traduction de livres écrits par des auteurs anglo-québécois. Il est aussi difficile de définir le terme « auteur anglo-québécois » que celui d'« anglophone » : doivent-ils par exemple réellement résider au Québec, ou est-il suffisant d'avoir passé une partie de sa vie dans la province et de situer ses romans au Québec? En utilisant un critère de classification basé sur l'auto-identification (« est écrivain anglo-québécois celui qui se proclame comme tel »), Lane-Mercier montre que ceux-ci produisent un grand nombre de livres et que, depuis 2000-2004, le nombre de ces livres tend à augmenter : plus de 150 livres ont ainsi été publiés par des Anglo-Québécois entre 2010 et 2014. Montréal a remplacé Toronto comme lieu de publication le plus important entre 2005 et 2009, et le nombre de livres traduits en français chaque année a fluctué entre 2 et 11. Cela signifie au passage que la proportion de livres traduits a chuté, puisque le nombre total de livres publiés en anglais a augmenté. Néanmoins, la traduction du travail d'Anglo-Québécois tend à être bien subventionnée.

Le terme « communauté de langue anglaise » est parfois utilisé pour décrire la population anglophone. Ce terme est souvent peu pertinent car, dispersée dans la plupart des régions du Québec, avec un niveau d'éducation inégal et occupant un nombre important de professions, la population anglophone est substantiellement diverse et différenciée. Il demeure que les auteurs anglo-québécois sont relativement nombreux et partagent assez de caractéristiques pour pouvoir être considérés comme une communauté partageant des normes et échangeant. Même en prenant

cela en considération, il n'est pas facile de déterminer dans quelle mesure ce groupe constitue véritablement une communauté. Par exemple, la *Quebec Writers Federation* a pour objectif de fournir une structure de base à cette communauté mais, même au sein de cette population relativement petite et élitiste, l'établissement d'une communauté n'a pas été un exercice aisé. Ainsi, Lane-Mercier fournit des exemples d'auteurs résidant au Québec et ayant décliné l'offre d'adhésion à la fédération en invoquant divers principes. Elle décrit, au fond, un groupe d'anglophones qui semble bien soutenu (subventions à la traduction) et florissant (si l'on se fie à la croissance du nombre de livres publiés par des Anglo-Québécois).

Robineau, quant à elle, décrit ce qui peut raisonnablement être considéré comme un autre succès : l'établissement à Montréal de musiciens « *indie pop* » s'exprimant en anglais, et dont certains ont connu un succès commercial. Un des arguments les plus intéressants de l'auteur est que, bien qu'il y ait des emprunts mutuels entre groupes linguistiques, ce phénomène a ses limites. En particulier, le marché de la musique anglophone est substantiellement distinct de celui de la musique francophone (« les publics anglophones et francophones se mélangent peu »). Cela implique l'existence d'une population anglophone suffisamment nombreuse – au moins à Montréal – et possédant suffisamment de ressources pour soutenir un mouvement culturel important, et dont la qualité est parfois assez élevée pour répondre aux normes établies par les marchés internationaux. Cela semble assez encourageant.

Pour conclure, disons que la population anglophone a pour elle du bon et du mauvais. Montréal accueille un éventail assez large de communautés, dont les membres ont accès à des services dans leur langue la plupart du temps. Un grand nombre de ces individus sont aisés. Des concentrations d'anglophones importantes se retrouvent dans des municipalités à l'extérieur de Montréal – dans certaines parties de l'Estrie, de l'Outaouais et de la rive nord de la vallée du Saint-Laurent, par exemple. Cependant, il n'y a pas de minorité anglophone de taille importante dans ces agglomérations et, en fonction de leur niveau de maîtrise du français, ces anglophones peuvent trouver leur vie plus ou moins compliquée. Il est difficile de douter du fait que les anglophones reconnaissent l'importance de la maîtrise du français : 95 % des Anglo-Québécois qui ont au moins un enfant dans leur ménage déclarent qu'il est « très important » ou « important » que leurs enfants parlent français (CORBEIL, CHAVEZ et PEREIRA, 2010, p. 95). Dans la mesure où leurs enfants développent ces compétences, il est probable que la proportion de jeunes anglophones prévoyant quitter le Québec chutera – la performance économique du Québec relativement à d'autres régions du Canada demeurant un facteur probablement au moins aussi important. Il existe en fait un mécanisme ayant le potentiel d'augmenter le niveau de maîtrise de la langue française chez la population anglophone du Québec... La fréquentation des écoles dont la langue d'enseignement est l'anglais a ainsi chuté de manière abrupte, de 248 000 élèves en 1971 à 108 000 en 2006. La qualification de ce phénomène comme un problème ou non est précisément le type de question qui fait l'objet de débats.

Michael R. SMITH

Département de sociologie,
Université McGill.
michael.smith@mcgill.ca

BIBLIOGRAPHIE

BOUCHARD-COULOMBE, Camille

- 2011 « La transmission de la langue maternelle aux enfants : le cas des couples linguistiquement exogames au Québec », *Cahiers québécois de démographie*, 40, 1 : 87-111.

CASTONGUAY, Charles

- 2005 « Les indicateurs généraux de vitalité des langues au Québec : comparabilité et tendances 1971-2001 », *Suivi de la situation linguistique*, Étude 1, Québec, Office de la langue française.

CORBEIL, Jean-Pierre, Brigitte CHAVEZ et Daniel PEREIRA

- 2010 *Portrait des minorités de langue officielle au Canada – les anglophones du Québec*, Ottawa, Statistique Canada (n°89-642-X au catalogue).

DRIEDGER, Sharon Doyle

- 2010 *An Irish Heart: How a Small Immigrant Community Shaped Canada*, Toronto, Harper Collins Canada.

FALARDEAU, Jean-Charles

- 1979 « Comment peut-on être québécois », dans : Jean SARRAZIN (dir.), *Dossier Québec*, Paris, Stock. Réimprimé dans Simon LANGLOIS et Robert LEROUX, *Sociologie du Québec en mutation: Aux origines de la Révolution tranquille*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 45-57.

JOHNSON, William

- 1991 *Anglophobie: Made in Québec*, Québec, Stanké.

LEGAULT, Josée

- 1992 *L'invention d'une minorité : les Anglo-Québécois*, Québec, Boréal.

LESTER, Normand

- 2001 *Le Livre noir du Canada anglais*, tome 1, Québec, Éditions les intouchables.

LITTLE, Jack I.

- 1991 *Crofters and Habitants: Settler Society, Economy, and Culture in a Quebec Township, 1848-1981*, Montréal, McGill-Queen's University Press.

LOCHER, Uli

- 1988 « Les anglophones de Montréal : émigration et évolution des attitudes, 1978-1983 », *Dossiers du Conseil de la langue française*, n° 29, Québec, Conseil de la langue française.

LUSSIER, Marie-Hélène

- 2012 *The Socioeconomic Status of Anglophones in Québec*, Québec, Institut national de santé publique du Québec.

MAGNAN, Marie-Odile et Patricia LAMARRE

- 2013 « Être jeune et anglophone dans un Québec pluraliste », *Vivre ensemble*, automne 2013 : 1-5.

MARCOUX, Richard

- 2006 « Compte rendu de l'OQLF (2005) et de Castonguay (2005) », *Recherches sociographiques*, 47, 2 : 394-397.

PETTINICCHIO, David

- 2012 « Migration and Ethnic Nationalism: Anglophone Exit and the Decolonization of Quebec », *Nations and Nationalism*, 18 : 719-743.

RADICE, Martha

- 2000 *Feeling comfortable? Les Anglo-Montréalais et leur ville*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

RICHLER, Mordecai

- 1992 *Oh Canada! Oh Quebec! Requiem for a Divided Country*, Toronto, Penguin.

ROCHER, Guy

- 2007 « Les origines et les raisons de la Charte de la langue française », dans : Michel VENNE (dir.), *L'annuaire du Québec 2007: Le Québec en panne ou en marche?* Montréal, Éditions Fides, p. 217-227.

SCOWEN, Reed

- 2007 *Time to Say Goodbye: Building a Better Canada without Quebec*, Toronto, McClelland and Stewart.

Secrétariat à la politique linguistique

- 2014 [<http://www.spl.gouv.qc.ca/documentation/rapportssondagesstatistiques/lesdefisdela langue/une-attraction-du-francais-renforcee-mais-toujours-insuffisante/>]

VALLIÈRES, Pierre

- 1968 *Nègres blancs d'Amérique, autobiographie d'un 'terroriste' québécois*, Paris, Maspéro.



IDENTITÉ ET SENTIMENT D'APPARTENANCE CHEZ LES JEUNES ANGLOPHONES DE MONTRÉAL

Diane GÉRIN-LAJOIE

Résultat d'une construction sociale, l'identité ne peut être considérée comme linéaire et figée. Elle représente plutôt un phénomène fluide, fortement influencé par des pratiques sociales imbriquées dans des rapports de pouvoir précis. Ce phénomène est d'autant plus vrai dans le cas des minorités linguistiques que celles-ci sont amenées à vivre à la frontière de deux langues et de deux cultures – et parfois même de trois dans le cas de minorités ethniques. Les résultats de notre analyse sont tirés d'une étude ethnographique effectuée en milieu scolaire anglophone dans la région de Montréal. Au terme de trois années de terrain, nous avons fait trois constatations : qu'une identité bilingue ou trilingue était présente chez ces jeunes, que diverses représentations de la communauté anglophone et de l'appartenance de groupe coexistaient, et enfin que les jeunes participants ont dit ne pas se sentir intégrés à la majorité francophone de la province, même si leur discours ne démontre aucunement qu'ils éprouvent un sentiment de minorisation dans leurs rapports avec le groupe majoritaire.

Mots-clés : identité, langue, sentiment d'appartenance, minorité linguistique, jeunes anglophones, ethnographie

Cet article examine le rapport à l'identité¹ et le sentiment d'appartenance de groupe chez des membres des minorités de langue officielle au Canada. Il y est principalement question de la minorité anglophone du Québec, et plus particulièrement de jeunes anglophones qui vivent dans la région de Montréal.

-
1. Il est important de reconnaître la multiplicité des identités. Plusieurs marqueurs tels que l'ethnie, la race, la culture, la langue, l'orientation sexuelle, etc., viennent influencer la façon dont les individus se positionnent en ce qui a trait à qui ils sont. Cependant, l'attention est portée ici principalement sur l'identité linguistique des jeunes à l'étude, tout en reconnaissant l'influence de la culture et de l'ethnie.

À la suite de travaux sur les jeunes francophones de l'Ontario², membres de l'autre minorité de langue officielle au Canada, j'en suis venue en effet à m'interroger sur la façon dont les jeunes anglophones du Québec conçoivent leur rapport à l'identité et leur sentiment d'appartenance. Comme ce fut le cas dans mes travaux antérieurs, l'analyse proposée ici prend comme point de départ que le rapport à l'identité et l'appartenance de groupe sont des phénomènes sociaux complexes. Plusieurs facteurs viennent en effet influencer la façon dont les individus développent leur rapport à l'identité et leur sentiment d'appartenance. L'identité n'est ni linéaire, ni figée, elle se révèle plutôt être le résultat d'une construction sociale (ALLAHAR, 2006; HALL, 2006; WOODWARD, 2002). Elle représente ainsi un phénomène en mouvance, fortement influencé par les pratiques sociales des individus, pratiques elles-mêmes imbriquées dans des rapports de pouvoir précis (GÉRIN-LAJOIE, 2003 et 2011).

Cette façon de concevoir l'identité est utile lorsqu'on tente de comprendre la façon dont les individus établissent leur rapport à l'identité dans le cas des minorités linguistiques, puisque celles-ci sont immanquablement amenées à vivre à la frontière de deux langues et de deux cultures, et parfois davantage dans le cas de minorités ethniques. Dans ce contexte, le rapport à l'identité et l'appartenance de groupe peuvent, eux aussi, prendre diverses formes. Précisons d'abord le rôle essentiel de la langue dans la façon de concevoir son rapport à l'identité. La langue représente bien davantage qu'un simple outil de communication. C'est en effet à travers la langue que les individus négocient leur identité et leur sens d'appartenance de groupe. Breton, qui a longuement réfléchi sur la question des minorités, parle de l'existence d'un ordre symbolique dans la société qui repose sur trois composantes : l'identité, la langue et la « façon de vivre » (*way of life* dans le texte original anglais) (BRETON, 1984). Dans cet ordre symbolique, la langue joue un rôle central dans la façon dont l'identité et le sens d'appartenance de groupe se développent chez les individus. Dans un écrit ultérieur, Breton ajoute d'ailleurs qu'il existe de multiples formes d'appartenance pour les membres des minorités (BRETON, 1994). Il ne s'agit donc pas de concevoir ces éléments (la langue, l'identité et le sentiment d'appartenance) comme indépendants les uns des autres ou comme figés dans le temps et l'espace. On va d'ailleurs pouvoir constater dans ce texte que le discours des jeunes anglophones de Montréal renvoie à une réalité sociale, linguistique et culturelle dynamique et variée et que la façon dont ces jeunes conçoivent leur rapport à l'identité et à la langue dans le contexte québécois est complexe. Il faut donc s'éloigner d'une perspective essentialiste dans l'examen des pratiques sociales de ces jeunes. Comme l'ont mentionné Magnan et Lamarre, « c'est avec une approche considérant la multiplicité des identités et des pratiques linguistiques que doit être appréhendée [...] la jeunesse de langue anglaise du Québec actuel » (MAGNAN et LAMARRE (2013, p. 1). Cette remarque rejoint d'ailleurs en grande partie les conclusions tirées de l'étude menée auprès de jeunes francophones en Ontario (GÉRIN-LAJOIE, 2003).

2. Pour une discussion portant sur le rapport à l'identité des jeunes francophones en Ontario et leur appartenance de groupe, voir entre autres Gérin-Lajoie (2003).

Dans l'analyse présentée ici, je cherche à répondre à trois questions principales sur la situation de jeunes anglophones de la région de Montréal : en tant que membres d'une minorité de langue officielle au Canada, quel rapport à l'identité ces jeunes développent-ils? Comment se perçoivent-ils sur le plan identitaire? À quel(s) groupe(s) s'identifient-ils en dernière instance? Les résultats qui alimentent ma réflexion sont tirés d'une étude ethnographique en milieu scolaire anglophone dans la région de Montréal complétée en 2009. Cette étude de trois ans a porté sur le rapport à l'identité de jeunes fréquentant l'école secondaire³.

LA NOTION DE MINORITÉ

Dans le discours officiel de l'État, la définition du concept de minorité se fonde, de façon générale, principalement sur le nombre. C'est en effet la valeur numérique qui détermine si un groupe est minoritaire ou non. C'est la façon choisie par le gouvernement fédéral pour définir les minorités de langue officielle au Canada, à savoir les francophones vivant hors Québec, où ils ne constituent qu'un faible pourcentage de la population, et les anglophones au Québec, qui se trouvent dans la même situation. Mais, comme le remarque VANDYCKE (1994, p. 91), commentant le discours officiel, « [...] il semble [...] approprié de soutenir que l'insistance sur le nombre est insuffisante et qu'elle peut semer beaucoup de confusion ». En effet, avec cette façon réductrice de concevoir la notion de minorité, on ne tient pas compte des rapports de force au sein desquels évoluent les membres de ces groupes par rapport à la majorité, mais aussi par rapport aux autres minorités en présence (CASTLES et DAVIDSON, 2000).

En ce qui concerne la situation des anglophones au Québec, même si la minorité anglophone est officiellement reconnue comme l'une des deux minorités linguistiques au Canada, il est important d'aller au-delà du nombre pour comprendre sa dynamique avec la majorité francophone dans la province. Quand on examine le contexte historique, on note la présence de fortes tensions entre les deux groupes. En effet, même si les anglophones forment une minorité numérique au Québec, leur influence dans les milieux économiques et politiques, comme dans l'établissement des pratiques linguistiques en milieu de travail et dans la sphère publique en général, leur a longtemps conféré un pouvoir important lors de la prise de décisions concernant les affaires de l'État. Même si ce pouvoir était surtout concentré aux mains de quelques familles anglophones de la région de Montréal, leur influence n'en demeurerait pas moins considérable (RUDIN, 1986). C'est au moment de la Révolution tranquille, dans les années 1960 – on se souviendra du slogan « maîtres chez nous », – que les francophones du Québec se sont pris en main et ont tenté de miser sur le développement d'une identité québécoise forte par la mise en place de diverses politiques linguistiques, dont le but était de faire du français la langue publique (DE LA SABLONNIÈRE et TAYLOR, 2006).

3. Cette recherche, intitulée *Le rapport à l'identité chez les jeunes dans les écoles anglophones du Québec*, a été subventionnée par le Conseil de recherche en sciences sociales et humaines du Canada. Je tiens à remercier les assistantes et assistants qui ont contribué à la bonne marche du projet, Steven Hales, Christine Lenouvel et Kirk Perris.

Même si ces efforts ont porté leurs fruits, ils n'ont pas changé complètement les rapports de pouvoir entre francophones et anglophones au Québec, où les groupes en présence se trouvent dans une situation particulière. Non seulement les francophones, majoritaires au Québec, ne le sont pas dans le reste du Canada, mais les anglophones, minoritaires au Québec, font partie de la majorité sur la scène canadienne. De plus, l'anglais est la langue privilégiée en contexte de mondialisation, ce qui lui confère un pouvoir accru. La situation linguistique du Québec est donc complexe, et ce, depuis longtemps, ce qui a amené Vandycke à définir les anglophones du Québec comme un groupe représentant une « collectivité à vocation dominante, laquelle bénéficie d'une certaine concentration dans un des États fédérés, au sein duquel elle est néanmoins inférieure en nombre, alors que, envisagée sur le plan plus global du territoire de l'État multinational, elle appartient à la majorité numérique, autant qu'économique, sociale et politique » (VANDYCKE, 1994, p. 93). Plus récemment, Mc Andrew a parlé des francophones au Québec comme d'une majorité « fragile », qui serait toujours en processus de majorisation, alors que du côté des Anglo-Québécois, le processus de minorisation ne serait pas encore achevé (Mc ANDREW, 2010, p. 14). On constate donc que ces points de vue sont bien loin d'une définition numérique de la notion de minorité, et ils vont se révéler fort utiles pour notre analyse.

Précisons que 1 058 250 anglophones vivent au Québec d'après le Recensement canadien de 2011 (Statistique Canada, 2011)⁴. Ils représentent environ 13,5 % de la population totale de la province. D'après les deux derniers recensements canadiens, environ 80 % des anglophones du Québec résident dans la région de Montréal (CORBEIL, CHAVEZ et PEREIRA, 2010; GÉRIN-LAJOIE, 2011; LAMARRE, 2007; Statistique Canada, 2011). La situation dans les autres régions de la province se révèle très différente, car les anglophones ne représentent qu'un faible pourcentage de la population. Les services et les ressources en anglais s'y font rares. Les mariages entre francophones et anglophones sont fréquents, de même que le taux de transfert de l'anglais vers le français : Corbeil, Chavez et Pereira expliquent ainsi que le taux de transmission de l'anglais aux enfants est passé de 51 % en 1971 à 34 % en 2006 (CORBEIL, CHAVEZ et PEREIRA, 2010). Par ailleurs, l'instruction dans la langue de la minorité officielle, soit l'anglais, est au Québec un droit d'après la Charte de la langue française, et on y compte neuf commissions scolaires anglophones. Ajoutons que les élèves de ces écoles représentent souvent un groupe hétérogène sur le plan linguistique et culturel.

IDENTITÉ ET RAPPORT À L'IDENTITÉ

Nous avons vu que l'identité est un construit social et qu'elle se présente comme une notion complexe, en constante évolution : c'est un phénomène en mouvance qui se voit grandement influencé par les rapports de force qui se trouvent

4. Ce nombre a été calculé selon le critère de la première langue officielle parlée (PLOP); dans le cas où l'on parle l'anglais et le français, on tient compte ensuite de la langue maternelle et de la langue la plus souvent parlée à la maison.

au cœur même des pratiques sociales des individus (BARTH, 1969; BHABHA, 1996; HALL, 2006; JUTEAU, 1999). De façon générale, le rapport à l'identité fait très peu partie des préoccupations immédiates des individus qui appartiennent à la majorité, puisque cette majorité n'a pas à se remettre en question étant donné que c'est elle qui, en dernière instance, décide de la nature des pratiques sociales dominantes. Mercer explique que ce sont dans les moments de crise et d'incertitude que les individus vont se remettre en question sur le plan de leurs identités (MERCER, 1990). Hall parle du sujet postmoderne comme d'un individu qui n'a pas une identité permanente acquise à la naissance et définie à partir de caractéristiques immuables et, selon lui, l'identité du sujet postmoderne est susceptible de changer (HALL, 2006). L'identité serait fluide et s'inscrirait dans l'histoire même des pratiques sociales des individus (JUTEAU, 1999; YON, 2000). De son côté, Cardinal arrive en quelque sorte à la même conclusion lorsqu'elle précise que les identités linguistiques sont de plus en plus « fragmentées » et que, par conséquent, les individus seraient en mesure de posséder des identités multiples (CARDINAL, 1994). En ce qui concerne le sentiment d'appartenance des minorités, Breton parle en termes de « formes d'appartenance », qui changent selon les circonstances dans lesquelles évoluent les individus (BRETON, 1994). Cette façon de concevoir l'appartenance est plutôt dynamique et s'éloigne de la notion figée qu'on retrouve souvent dans le discours officiel, où l'on tient pour acquis qu'un individu appartient automatiquement à un groupe particulier. Par exemple, on s'attend à ce que les minorités linguistiques manifestent leur appartenance au groupe sans tenir compte du contexte social dans lequel elles évoluent et des divers facteurs qui viennent influencer les rapports sociaux.

Le rapport à l'identité et l'appartenance de groupe d'un individu se développent ainsi à partir des rapports sociaux que ce dernier entretient avec les autres, et c'est en grande partie par le biais de la communication que ces rapports s'établissent. La langue joue donc un rôle essentiel dans la construction des identités. Or, pour les jeunes dont il est ici question, les rapports sociaux qu'ils entretiennent prennent place dans des milieux souvent hétérogènes sur le plan linguistique, que ce soit dans la famille, à l'école ou avec le groupe d'amis, trois contextes de vie importants pour eux. Le caractère de moins en moins homogène sur le plan linguistique et culturel de ces milieux semble favoriser la présence d'identités et d'appartenances multiples chez les jeunes, dont celle d'une identité bilingue. Le rapport à l'identité a donc été étudié dans ces trois sphères, qui représentent de puissants foyers de reproduction de la langue et de la culture minoritaires.

L'objectif premier de l'étude à Montréal était d'analyser la notion d'identité, poursuivant ainsi la réflexion entamée lors de l'étude sur les francophones en Ontario. Le deuxième objectif était d'arriver à comprendre le discours des jeunes sur la question identitaire, comme dans la première étude. Le troisième objectif consistait à poursuivre la réflexion également sur la question de savoir si les diverses formes identitaires (que l'on fasse référence à l'identité bilingue, trilingue ou multilingue) existaient en tant que phénomènes stables, ou s'il agissait d'un phénomène transitoire conduisant à l'assimilation à la majorité québécoise. Enfin, il s'agissait de tenter de voir si ces jeunes étaient susceptibles de développer un sentiment d'appartenance à la minorité anglophone du Québec, même dans les cas où ils montraient un rapport à l'identité que je qualifierais de non linéaire, c'est-à-dire

pouvant prendre diverses formes selon les circonstances. Un quatrième et dernier objectif consistait à entamer une analyse comparative des résultats des deux études sur les jeunes des minorités de langue officielle, en Ontario et au Québec⁵. Je parlerai donc principalement ici de la situation des jeunes anglophones de la région de Montréal, tout en faisant référence, à l'occasion, aux résultats de l'Ontario pour illustrer mes propos.

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Deux écoles secondaires de langue anglaise de la région de Montréal ont été sélectionnées pour cette étude. L'école A se trouve sur la Rive Sud de Montréal et comptait, lors de la première année du projet de recherche, 545 élèves et 30 enseignants à temps plein. De nombreux élèves venaient de familles exogames, en l'occurrence de familles où l'un des parents était anglophone et l'autre francophone. L'école B, pour sa part, se situe sur l'île de Montréal et on y retrouvait au début de l'étude 713 élèves, dont la majorité d'origine italienne, et 38 enseignants. Trouver une seconde école a été difficile, et c'est après avoir essuyé plusieurs refus que l'on a pu intégrer l'école B à l'étude. La présence d'une population scolaire d'origine italienne n'a donc pas constitué un critère de sélection au départ. Cependant, cette réalité a apporté une dimension supplémentaire à l'examen du rapport à l'identité et du sentiment d'appartenance. Tous les élèves de secondaire 3 des deux écoles ont été invités à participer à l'étude. Le choix s'est arrêté sur ce niveau afin de pouvoir suivre ces élèves pendant trois ans, soit jusqu'à la fin de leurs études secondaires⁶.

Sur le plan méthodologique, l'étude a comporté deux volets : un premier consistant en un court sondage sur les habitudes linguistiques des jeunes de secondaire 3 des deux écoles, et un second consistant à mener une étude ethnographique auprès de 10 jeunes ayant répondu à ce sondage. C'est le volet ethnographique qui a été le plus important, puisqu'il s'est déroulé sur trois ans et qu'il a permis de mieux comprendre les expériences de vie des jeunes au quotidien. C'est d'ailleurs pour cette raison que cette étude peut être considérée comme qualitative plutôt qu'à méthodes mixtes (*mixed methods* en anglais). Le court questionnaire de sondage sur les habitudes linguistiques des jeunes a été administré au début de l'étude. Il comprenait 35 questions fermées et 106 élèves y ont répondu, ce qui a permis de recueillir des caractéristiques individuelles et linguistiques importantes, et a également permis de sélectionner 10 élèves, soit 5 par école, pour le volet ethnographique. Les critères de sélection pour ce second volet ont été qu'un des deux parents soit de langue maternelle anglaise, que les élèves ne soient pas enfants uniques et enfin qu'un nombre égal de garçons et de filles participent à l'étude ethnographique. Le sondage a ainsi servi d'outil d'exploration, le but n'étant pas d'en utiliser les résultats quantitatifs. L'ethnographie, approche qualitative qui examine

5. Une troisième étude de trois ans est en cours avec des jeunes fréquentant des écoles de langue anglaise situées à l'extérieur de Montréal.

6. Au Québec, le niveau secondaire se termine avec le Secondaire V, soit l'équivalent de la 11^e année dans les écoles secondaires de l'Ontario.

de près les expériences de vie des individus par le biais de l'observation et d'entretiens, s'est révélée idéale pour analyser les rapports sociaux des jeunes à l'école de langue anglaise. L'étude empirique a consisté à effectuer des observations en salle de classe (105 jours au total), à mener des entretiens individuels semi-structurés avec les 10 élèves sélectionnés (et ce, à 5 reprises pendant la durée de l'étude), des entretiens individuels avec leurs enseignants et des entretiens de groupe avec les membres de leur famille et avec leur groupe d'amis (113 entretiens au total). Une analyse des documents officiels pertinents de ces deux écoles a aussi été effectuée (feuillettes d'informations sur les écoles, structure des commissions scolaires, etc.). Parmi les 10 jeunes sélectionnés, 8 ont participé à l'étude jusqu'au bout, et ce sont les données les concernant qui sont utilisées ici.

La répartition des jeunes a été la suivante : à l'école A, on retrouve Angela⁷, dont les deux parents sont anglophones, et Meara et Julie, dont un des parents est francophone et l'autre anglophone. À l'école B, nous avons travaillé avec Fang, dont un des parents est italien et l'autre espagnol, Mary et Taylor, dont les deux parents sont italiens, Gordon, dont un parent est francophone et l'autre anglophone, et enfin Vince, dont les parents ont des origines respectivement anglophone et francophone et ont grandi tous les deux dans des familles exogames.

Dans les pages qui suivent, trois thèmes sont examinés : le rapport des jeunes à l'identité, la représentation que les jeunes se font de leur communauté et de leur sentiment d'appartenance, et enfin le sentiment d'exclusion ressenti par certains de ces jeunes face à la majorité francophone environnante.

RAPPORT DES JEUNES À L'IDENTITÉ

En ce qui concerne le rapport à l'identité, la grande majorité des élèves qui ont répondu au sondage ont indiqué posséder une identité bilingue (dans une proportion de 80 % à l'école A), voire même trilingue (68,4 % à l'école B). Dans le cas de l'école A, ces résultats peuvent s'expliquer par la présence d'un grand nombre d'élèves provenant de familles exogames. Pour ce qui est de l'école B, c'est la présence d'élèves d'origine italienne qui pourrait expliquer les résultats. Pas un élève de l'école A ne s'est réclamé d'une identité purement anglophone, et seulement 0,9 % des élèves ont fait ce choix à l'école B. Les résultats du volet ethnographique de l'étude sont similaires à ceux du sondage, mais en révèlent la complexité. Une identité bilingue ou trilingue ne semble pas synonyme d'assimilation éventuelle au groupe majoritaire, comme certaines études quantitatives conduites avec les francophones hors Québec ont tenté de le démontrer par le passé (BERNARD, 1988; CASTONGUAY, 1999). Au contraire, on a pu constater un grand usage de la langue et de la culture d'expression anglaise chez les jeunes, que l'on peut expliquer par la grande force d'attraction de cette langue dans les contextes national, international et mondial.

7. Les noms ont été changés afin d'assurer l'anonymat des participants.

Les résultats quantitatifs de l'étude menée avec les jeunes en Ontario avaient permis d'aboutir aux mêmes conclusions, c'est-à-dire qu'une majorité d'élèves ayant répondu au questionnaire avaient indiqué une identité bilingue ou trilingue. Dans le cas de l'identité trilingue, la proportion d'élèves était cependant moins élevée que dans les résultats obtenus au Québec. Cependant, nos observations et nos discussions avec ces jeunes ont permis de montrer que l'usage et la force d'attraction du français n'occupaient pas toujours une place centrale dans leur vie, même si la langue minoritaire était importante pour eux (GÉRIN-LAJOIE, 2003). En ce qui concerne les identités multiples, d'autres études portant sur les francophones hors Québec (DALLAIRE, 2003; HELLER, 1999; PILOTE, 2006) et sur les anglophones au Québec (LAMARRE, 2007; PILOTE, MAGNAN et GROFF, 2011; VIEUX-FORT et PILOTE, 2013) ont fait état de résultats similaires : une identité unique serait de moins en moins répandue chez les membres des minorités de langue officielle au Canada. Faisant référence aux pratiques langagières et culturelles menées simultanément en français et en anglais par des jeunes qui vivent à Montréal, Lamarre conclut que [traduction] « ce type d'interactions révèle la difficulté grandissante de définir l'identité à partir de qualificatifs traditionnellement utilisés tels qu'anglophone, francophone ou allophone » (LAMARRE, 2007, p. 110). Le nombre croissant d'unions exogames entre anglophones et francophones vient ajouter à la complexité de la situation. Selon Corbeil, Chavez et Pereira, le pourcentage de couples exogames anglophone-francophone au Québec est en effet passé de 28 % à 45 % entre 1971 et 2006 (CORBEIL, CHAVEZ et PEREIRA, 2010). Dans ces familles, on fait parfois usage des deux langues, même s'il n'est pas rare de constater que la langue majoritaire est souvent celle qui est privilégiée, surtout dans les milieux où la langue minoritaire est peu présente dans la sphère publique, comme c'est le cas à l'extérieur de Montréal par exemple.

Parmi les 8 jeunes qui ont complété le volet ethnographique de l'étude, seulement 2, soit Angela et Gordon, ont dit posséder une identité anglophone, alors que Meara, Julie, Vince et Taylor ont parlé d'une identité bilingue et que, dans le cas de Mary et de Fang, c'est d'une identité trilingue dont il a été question. Dans leur discours, les jeunes ont associé la notion d'identité surtout à la langue, mais ils ont fait tout de même référence à la notion de culture. Les observations dans les deux écoles ont aussi été révélatrices des pratiques langagières, qui différaient d'ailleurs. En effet, à l'école A, plusieurs élèves utilisaient autant le français que l'anglais dans leurs échanges, surtout à l'extérieur de la salle de classe – ce qui était le cas de deux de nos trois participantes, Julie et Meara. Le contexte de vie de ces élèves se prêtait à ce type de pratiques langagières puisque plusieurs d'entre eux, comme Julie et Meara, utilisent les deux langues à la maison. On ne peut pas non plus ignorer le fait que le milieu social où se situe l'école soit davantage francophone qu'anglophone, même si cette localité a été considérée historiquement comme bilingue étant donné sa population. En ce qui concerne l'école B, nous n'avons jamais entendu les élèves parler français dans les corridors ou en salle de classe (à l'exception du cours de français), pas plus que l'italien d'ailleurs. Les échanges se faisaient de façon naturelle en anglais, la langue d'instruction de l'école. Dans les cours de français avancé, on pouvait même déceler un accent anglais assez prononcé chez les élèves. À l'école B, tout observateur aurait pu conclure que cette école se trouvait dans un milieu social anglophone dominant, et non dans un secteur francophone de l'est de Montréal, comme c'était pourtant le cas.

Le rapport à l'identité décrit par les jeunes est complexe et révèle que la plupart d'entre eux refusent de se définir uniquement comme anglophone, francophone ou italien. Une telle constatation ne les empêche tout de même pas de faire preuve d'un réel sentiment d'appartenance à la minorité anglophone. En effet, se réclamer d'une identité bilingue ou trilingue ne signifie aucunement que les jeunes rejettent le groupe minoritaire auquel ils sont associés (GÉRIN-LAJOIE, 2003 et 2011). Ces résultats coïncident avec ceux d'autres études sur le même sujet. Comme le rapportent Magnan et Lamarre dans leur recension des écrits sur les jeunes anglophones du Québec :

Les dernières études compréhensives ne révèlent pas que les jeunes qui se définissent bilingues cessent d'avoir un sentiment d'appartenance au groupe anglophone du Québec. Les jeunes développent à la fois une appartenance au groupe anglophone et au groupe francophone [...] ils ont [...] à cœur le développement et le maintien des communautés d'expression anglaise (MAGNAN et LAMARRE, 2013, p. 4) .

Peut-on alors parler en termes de « brouillage » des frontières et des marqueurs identitaires (LAMARRE, 2007)? L'usage de cette notion me semble ici approprié et rejoint l'idée que l'identité n'est pas « figée » et que la façon dont les jeunes se représentent leur rapport à l'identité indique qu'ils considèrent vivre dans plus d'un monde à la fois (GÉRIN-LAJOIE, 2011). Par exemple, dans le cas des jeunes d'origine italienne, le rapport à l'identité est fortement influencé par les valeurs italiennes transmises par la famille, même si on ne vit pas « en italien », même si on privilégie l'usage de l'anglais et même si on baigne dans la culture américaine. Comme tout membre d'une minorité linguistique traverse constamment les frontières linguistiques et culturelles, que ce soit par choix ou par nécessité, il ne peut faire autrement que d'être influencé par la majorité. D'après les propos tenus par la majorité des jeunes de l'étude, se réclamer d'une identité bilingue ou trilingue, c'est reconnaître qu'on vit dans un milieu où les identités linguistiques et culturelles s'entrecroisent, mais où, néanmoins, l'anglais domine et joue un rôle important. Comme le mentionne Mary :

[traduction] Bien, il [l'anglais] a beaucoup d'importance pour moi, même si j'ai d'abord appris l'italien, la langue dans laquelle je suis le plus à l'aise c'est l'anglais... C'est la façon dont je communique réellement.

De plus, les jeunes ne semblaient pas se préoccuper de leur condition de membre d'une minorité linguistique au Québec, pas plus que d'une éventuelle disparition de l'anglais, même s'ils vivent dans une province où le français est la langue officielle, puisque l'anglais représente la langue du pouvoir partout dans le monde. Lors d'un entretien, Fang précise son point de vue sur cette langue dite « minoritaire » au Québec :

[traduction] L'anglais est pratiquement universel, c'est reconnu dans le monde entier. Tout touriste qui parle anglais sait que c'est la langue qui ouvre toutes les portes. Alors si en Ontario, certains parlent français, ça peut leur être utile si ils viennent au Québec... Mais si vous voulez aller aux États-Unis, le français ne sera pas utile... c'est préférable de parler l'anglais.

Ce discours contraste grandement avec celui des participants de l'étude sur l'Ontario, pour qui le français, leur langue minoritaire, s'avérait principalement un héritage culturel à conserver et à transmettre. Ils ne voyaient pas le français comme faisant figure de langue vivante avec laquelle ils pouvaient vivre au quotidien, étant donné son peu d'utilisation, dû en grande partie à un manque de ressources et de services en français dans la sphère publique. L'anglais, langue dominante en Ontario, était en quelque sorte leur langue d'usage (GÉRIN-LAJOIE, 2003). Dans le cas des jeunes de la région de Montréal, l'anglais semble demeurer la langue d'usage même à l'extérieur des murs de l'école, car ressources et services en anglais y sont assez facilement disponibles. Ces résultats sont similaires à ceux obtenus par Corbeil, Grenier et Lafrenière dans leur étude quantitative comparative sur l'usage des langues chez les minorités de langue officielle au Canada. Selon cette étude, l'usage de l'anglais serait plus fréquent chez les anglophones du Québec, quel que soit l'endroit où ils vivent dans la province, comparativement à l'usage du français par les francophones qui vivent hors Québec (CORBEIL, GRENIER et LAFRENIÈRE, 2006).

De façon générale, les jeunes de l'étude, et ce, quelle que soit la façon dont ils définissaient leur rapport à l'identité, étaient fortement influencés par la culture américaine en ce qui concerne le cinéma, la télé et la musique. Des 8 participants, Maera a été la seule à mentionner qu'elle écoutait parfois de la musique en français, et Julie la seule à regarder les films québécois en français. Cependant, les jeunes ont aussi précisé qu'ils devaient traverser les frontières linguistiques pour s'inscrire à certaines activités de groupe quand celles-ci avaient lieu en dehors de l'école. Par exemple, tout se passait en français dans les cours de salsa de Vince, le patinage artistique de Julie et l'équipe municipale de soccer de Mary. Faisant référence à leur sentiment d'appartenance à la minorité anglophone de la province, les discours des jeunes ont indiqué clairement qu'ils n'appartenaient pas à une seule communauté anglophone à Montréal, mais à plusieurs.

UN SENTIMENT D'APPARTENANCE DE GROUPE « MULTIPLE »

Le rapport à l'identité n'est pas influencé uniquement par la langue : l'appartenance au groupe ou à la communauté façonne aussi le rapport à l'identité. Qu'en est-il du sentiment d'appartenance des jeunes à la minorité linguistique du Québec de façon générale? Voient-ils cette minorité comme une communauté rassembleuse qui travaille pour une cause commune? Ou pensent-ils en termes de communautés aux attributs divers? Nos résultats semblent faire état de l'existence de communautés multiples. Comme dans le cas du rapport à l'identité, il semblerait qu'on ne puisse parler d'une seule communauté, car la réalité n'est pas la même pour tous. L'existence de communautés anglophones multiples, qui ont des valeurs et des intérêts directement reliés à leur propre réalité, est d'ailleurs reconnue (JEDWAB, 2006; LAMARRE, 2007). Certaines personnes interrogées ont mentionné cette idée qu'une communauté unique ne pouvait exister, puisque les anglophones ne partagent pas tous les mêmes valeurs et les mêmes intérêts. Un enseignant de l'école B explique :

[traduction] Si quelqu'un me dit tu es anglophone, je dis non. Je suis italien, je ne suis pas anglophone. Un anglophone, c'est quelqu'un qui vit dans le West Island. Sa langue maternelle est l'anglais, alors que notre langue maternelle, c'est l'italien.

Ceci illustre bien les propos de Lamarre expliquant que la minorité anglophone a évolué au cours des dernières décennies et est devenue un groupe hétérogène dont les membres possèdent des sentiments d'appartenance variés (LAMARRE, 2007). Parlant de la diversité anglophone qui existe à Montréal, elle poursuit en disant :

[...] les tendances démographiques dans la communauté de langue anglaise sont très variées, avec la présence marquée d'une communauté multiethnique et multiraciale grandissante. De plus, il existe une augmentation significative d'un mélange d'anglais et de français au sein de la population. (LAMARRE, 2007, p. 114)

Certains participants ont également mentionné qu'il existait des différences majeures entre les anglophones de Montréal et ceux du reste de la province, ce qui a été mentionné dans certains écrits sur la question (GÉRIN-LAJOIE, 2011 et 2012; LAMARRE, 2007). La plupart des personnes interrogées se considèrent également comme différentes du reste des anglophones au Canada. Un autre enseignant (école A) mentionne :

[traduction] Je crois que les anglophones du Québec sont uniques. Parce que nous sommes différents, nous nous sentons différents des anglophones de Toronto. Vous savez, je me décrirais comme étant un anglophone de Montréal ou un Montréalais, si je devais montrer une allégeance quelconque.

Les expériences de vie des individus influencent donc sans contredit leur positionnement face à l'identité et à l'appartenance de groupe. Il en va de même pour les jeunes de l'étude, qui ont dit éprouver un fort sentiment d'appartenance vis-à-vis de leur groupe d'origine, qu'il soit anglophone, italoophone ou mixte, même si dans la plupart des cas ces jeunes vivaient plutôt en anglais, puisqu'il leur était possible d'utiliser la langue minoritaire un peu partout dans les activités quotidiennes. En effet, dans le contexte montréalais, l'anglais demeure toujours présent, même si son pouvoir a diminué depuis la Révolution tranquille (LEVINE, 1997; OAKES et WARREN, 2009; RUDIN, 1986). Ce sentiment d'appartenance n'est pas le même pour tous et dépend du milieu de vie des jeunes et de leurs origines. Cela s'avère être particulièrement le cas pour les jeunes de l'école B, où les élèves d'origine italienne sont fortement représentés. L'attachement à la culture italienne était très présent dans le discours des jeunes, surtout dans le cas de Mary et Taylor, même si Mary maîtrisait peu l'italien. Toutes deux ont grandi dans un contexte de vie italien où les parents ont toujours insisté sur l'importance de leur héritage culturel. Voici le témoignage de Taylor :

[traduction] Si quelqu'un me demande ma nationalité, je lui répondrai italienne, mais en ce qui concerne ma façon de parler, l'anglais est ma langue première. Mes racines remontent à mes parents, à mes grands-parents... et à l'école, il y a beaucoup d'élèves italiens...

Le discours de Fang, de son côté, montre clairement son appartenance à l'anglophonie, même s'il se décrit comme possédant une identité trilingue. Tout au long de l'étude, ses propos ont porté sur l'attrait de l'anglais dans sa vie. Son sentiment d'appartenance à la minorité anglophone est fortement influencé par la valeur marchande qu'il associe à l'anglais, qui, pour lui, représente la langue du pouvoir, quel que soit l'endroit où l'on se trouve.

À l'école A, Julie et Meara ne décrivaient pas leur sentiment d'appartenance à la communauté de la même façon, bien qu'elles se soient réclamées toutes deux d'une identité bilingue et qu'elles aient été élevées en anglais et en français, étant originaires toutes deux de familles exogames. Leur sentiment d'appartenance respectif oscillait entre leurs origines francophone et anglophone. Il semble cependant que ce soit le côté francophone qui domine chez Maera, alors que le père de Julie décrit sa fille comme étant plutôt anglophone. Dans le cas de Julie, ses parents ont pris la décision de vivre en anglais à la maison, alors que les parents de Meara l'ont élevée dans les deux langues et les deux cultures. Cet exemple illustre bien la fluidité du rapport à l'identité et du sentiment d'appartenance. Par ailleurs, le désir d'appartenir à la société québécoise est présent dans le discours des jeunes et des adultes qui ont participé à l'étude. En effet, tous veulent être membres à part entière de la société civile et contribuer à son épanouissement. Or cette intégration semble se faire difficilement pour plusieurs d'entre eux.

L'INTÉGRATION À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

Mentionnons au préalable que tous ont reconnu l'extrême importance du français au Québec, ainsi que sa valeur marchande. Plusieurs ont fait remarquer qu'ils vivaient au Québec et qu'ils devaient parler français, alors que d'autres ont parlé du Québec comme étant français. Ils se sont dit conscients du fait qu'il est important de pouvoir converser en français un tant soit peu en public. Mais, malgré le fait que tous, à l'exception peut-être d'Angela et de Gordon, soient capables de parler français, ils ne se sentaient pas complètement intégrés à la société québécoise : à leurs yeux, ils demeuraient « l'Autre ». Il en est de même pour certains des adultes interrogés, comme le père de Taylor, qui a vécu la grande partie de sa vie à Montréal et qui parle français :

[traduction] Je me sens comme un Québécois. Mais je ne peux pas dire ça aux gens, car ils ne l'acceptent pas. Quand je dis à mes amis que je suis Québécois, ils me regardent et me disent : quoi? Es-tu fou? Tu n'es pas Québécois...

De façon générale, les personnes interrogées, les jeunes comme les adultes, ont dit ne pas toujours se sentir acceptées par la majorité francophone, même si elles sont nées au Québec et y ont vécu toute leur vie, et ce, malgré le fait qu'elles soient capables de parler français. Même si on est considéré comme l'Autre dans le discours québécois, cela ne signifie pas pour autant qu'on se sente minorisé. Comment expliquer un tel constat?

Tout d'abord, prenons le temps de voir en quoi consistent ces deux notions. S'exprimant sur la formation des minorités et sur leur exclusion de la majorité, Castles et Davidson avancent :

[traduction] Ces mécanismes [d'exclusion] appartiennent aussi au processus de formation d'une minorité. Nous définissons ce phénomène d'exclusion, comme le processus par lequel le groupe dominant utilise son pouvoir pour imposer certains positionnements sociaux sur les groupes subordonnés (CASTLES et DAVIDSON, 2000, p. 69).

En d'autres mots, la notion de l'Autre met l'accent sur la dichotomie qui existe entre le « nous » et les « autres », où la majorité définit en quelque sorte la norme (KNIGHT, 2008). Au Québec, c'est par le biais de la langue que cette norme est définie : étant la langue officielle, le français représente un puissant outil de régulation linguistique dans les domaines des services sociaux, de la santé et de l'éducation, puisqu'il dicte un marché linguistique commun à la majorité, où la langue minoritaire est peu reconnue comme capital linguistique (BOURDIEU, 2001). Ce constat peut surprendre, puisque l'anglais est la langue de la mondialisation. Cependant, le marché linguistique en contexte québécois, où le français agit à titre de langue officielle, n'avantage pas les anglophones.

En ce qui concerne son intégration à la société québécoise, Mary a noté qu'elle ne se sentait pas acceptée lorsque, dans les activités qu'elle avait en français, comme le soccer, on l'appelait « la petite anglophone ». Elle n'appréciait pas non plus de se faire reprendre lorsqu'elle n'employait pas le mot exact en français. De son côté, Vince a tenté d'expliquer ce phénomène d'exclusion de la façon suivante :

[traduction] Je ne sais pas, mais parce que nous sommes une petite communauté au Québec et que nous sommes anglophones, les francophones nous regardent différemment, parce que nous ne sommes pas aussi bons qu'eux en français. Ils s'imaginent avoir un avantage sur nous parce qu'ils peuvent parler mieux en français que nous. Et je crois qu'il y a un peu de jalousie parce que nous pouvons parler mieux en anglais qu'eux. Par exemple, si nous sommes capables de parler français et anglais, nous pouvons décrocher de meilleurs emplois.

Mais même si ces jeunes se sentent parfois exclus par la majorité francophone, surtout dans le contexte des pratiques langagières, ils ne se sentent pas minorisés, comme cela a été le cas pour les jeunes de l'étude en Ontario, qui se sentaient limités dans leurs pratiques langagières et culturelles à cause des contraintes structurelles qu'ils rencontraient. Certains jeunes de Montréal ont même ajouté que les francophones au Québec comprennent difficilement l'importance de l'anglais. Par exemple, Mary a expliqué qu'il est essentiel de pouvoir parler le français et l'anglais de nos jours. Fang a insisté sur l'importance de parler anglais à cause de la force d'attraction de cette langue à l'ère de la mondialisation. Julie pensait aussi qu'au Québec, on devrait parler les deux langues.

Dans le cas de l'anglais au Québec, rappelons-nous que ses locuteurs ont joué par le passé d'un statut privilégié, alors que la majorité francophone contrôlait difficilement les pratiques sociales, politiques et économiques de la province (LEVINE, 1997; DE LA SABLONNIÈRE et TAYLOR, 2006). On doit donc tenir compte des rapports historiques, politiques et économiques de la minorité à la majorité lorsqu'on tente d'établir le degré de minorisation d'un groupe. Mukherjee, Mukherjee et Godard parlent de la minorisation de la façon suivante :

[traduction] *Minorisé*, contrairement à *minorité*, met l'accent sur le processus de *minorisation* et insiste sur le fait que le prestige relatif aux langues et aux cultures et les conditions dans lesquelles elles sont en contact dépendent des rapports de pouvoir existants au niveau national et international (MUKHERJEE, MUKHERJEE et GODARD, 2006, p. 1).

Nous pouvons constater que les jeunes que nous avons rencontrés ne semblent pas éprouver de sentiment de minorisation lorsqu'ils disent ne pas se sentir intégrés à la société québécoise : ils insistent plutôt sur la valeur indéniable de l'anglais. Le prestige des langues et des cultures dépend du contexte social dans lequel elles évoluent et de leur conformité à la norme établie par le groupe dominant. De façon générale, les minorités linguistiques sont confrontées à une réalité qui les place dans une position de subordination vis-à-vis du groupe majoritaire, où leur langue est peu reconnue dans la sphère publique, étant reléguée souvent à la sphère privée de la famille et dans certains cas à l'école, comme pour les minorités de langue officielle au Canada. La non-reconnaissance de la langue minoritaire comme langue légitime s'illustre souvent par une absence de services et de ressources dans cette langue pour les membres du groupe, comme c'est le cas pour les francophones dans le reste du Canada, où il s'avère impossible de vivre en français au quotidien (GÉRIN-LAJOIE, 2003).

Dans le cas des jeunes anglophones de la région de Montréal, la situation est différente : ils peuvent facilement utiliser l'anglais dans leurs échanges quotidiens dans le domaine public. De plus, ils sont aussi conscients qu'à l'extérieur du Québec, le français n'est pas une langue dominante. Pour ces jeunes, l'anglais ne disparaîtra jamais de la province. Les discussions qui ont porté sur le fait que l'anglais soit considéré comme une langue minoritaire au Québec ont révélé qu'ils ne croyaient pas vraiment que ce soit le cas, comme l'a d'ailleurs noté Fang. Taylor partageait l'opinion de Fang, comme plusieurs autres. Meara est allée jusqu'à dire qu'elle perdait son français parce qu'elle allait à l'école anglaise. Ces propos indiquent clairement le grand pouvoir qui est reconnu à la langue anglaise, même si cette dernière est considérée comme minoritaire au Québec, et ils ne trahissent aucun sentiment de minorisation. Ces résultats contrastent avec ceux de l'étude menée en Ontario, où les jeunes n'accordaient que peu de pouvoir et de prestige à la langue française dans leur discours (GÉRIN-LAJOIE, 2003). Ils s'inquiétaient de la disparition possible du français et déploraient le manque de ressources et de services dans leur langue dans les régions de Toronto et d'Ottawa. Ils parlaient de la langue et de la culture minoritaire comme d'un héritage à préserver, principalement dans le but de pouvoir parler avec leur parenté de langue française, souvent établie au Québec.

*

* *

Le discours des jeunes sur leur rapport à l'identité démontre bien la complexité de cette notion, et tenter de la décortiquer pour en mieux comprendre le sens représente un défi de taille. Divers facteurs viennent influencer la façon dont les individus développent leur rapport à l'identité, à la langue et à la culture, de même que leur sentiment d'appartenance à un groupe. Nous en sommes maintenant à parler d'identités plurielles et non plus d'une identité monolithique acquise

à la naissance. Parmi les jeunes de l'étude, seulement deux se définissent comme anglophones. Les autres vivent un rapport à l'identité que l'on peut qualifier de fluide, où la traversée des frontières linguistiques et culturelles se fait régulièrement sans causer de grands remous. Un sentiment d'appartenance à la minorité existe chez ces jeunes, même s'il prend diverses formes, et l'appartenance de groupe est également fluide. Même pour ceux qui se réclament de la même identité, la représentation qu'ils se font de leur communauté dépend de leur réalité quotidienne. Les résultats de l'étude montrent ainsi diverses façons de comprendre son rapport à l'identité et de se représenter sa communauté d'appartenance.

Le sentiment d'exclusion exprimé par plusieurs participants constitue un résultat de recherche intéressant. En effet, on pourrait s'attendre à des rapports harmonieux avec la majorité francophone dans le cas des anglophones bilingues. D'après les discours relevés, il semble que ce ne soit pas toujours le cas et qu'une certaine division persiste entre les deux groupes linguistiques. Ce discours n'est pas tenu uniquement par les parents ou le personnel enseignant, qui sont des adultes ayant peut-être connu des rapports plus tendus par le passé avec la majorité francophone. Ce discours vient plutôt des jeunes eux-mêmes. Les enjeux politiques associés à la langue au Québec sont complexes et il faut arriver à en comprendre le sens selon les jeunes. Ceux-ci semblent avoir compris l'importance de développer certaines stratégies pour faciliter leur intégration, comme apprendre le français, même si leur bilinguisme semble ne pas compter pour beaucoup dans leurs rapports avec la majorité. Une autre raison importante d'apprendre le français est sa valeur monnayable. Si les jeunes veulent demeurer au Québec, ils doivent être en mesure de travailler en français. Ils savent, comme le savent aussi leurs parents, que pour réussir au Québec, le français est indispensable.

Un autre résultat important concerne la notion de minorisation. Malgré le fait que les anglophones au Québec soient considérés officiellement comme une minorité linguistique, les participants à l'étude ne se sentaient pas appartenir à un groupe minorisé pour autant. Malgré le fait qu'il leur faille parfois et même souvent traverser des frontières linguistiques et culturelles, les jeunes anglophones ne se considéraient pas minorisés, car leur langue demeure un outil de pouvoir important.

Diane GÉRIN-LAJOIE

*Département de Curriculum, Teaching and Learning,
Université de Toronto.
diane.gerin.lajoie@utoronto.ca*

BIBLIOGRAPHIE

ALLAHAR, Anton

- 2006 « The social construction of primordial identities », dans : S. P. HIER et B. S. BOLARIA (dir.), *Identity and Belonging: Rethinking Race and Ethnicity in Canadian Society*, Toronto, Canadian Scholars' Press, p. 31-42.

BARTH, Frederik

- 1969 *Ethnic Groups and Boundaries: The Social Organization of Culture Difference*, Londres, George Allen et Unwin.

BERNARD, Roger

1988 *De Québécois à Ontariens*, Hearst, Éditions Le Nordir.

BHABHA, H.

1996 « Cultures in-between », dans : S. HALL et P. DU GUAY (dir.), *Questions of Cultural Identity*, Londres, Sage Publications, p. 53-60.

BOURDIEU, Pierre

2001 *Language and Symbolic Power*, Cambridge, Harvard University Press.

BRETON, Raymond

1984 « The production and allocation of symbolic resources: An analysis of the linguistic and ethnocultural fields in Canada », *The Canadian Review of Sociology and Anthropology/La Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, XXI, 2 : 123-144.

1994 « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires : Essai de typologie », *Sociologie et sociétés*, XXVI, 1 : 59-69.

CARDINAL, Linda

1994 « Ruptures et fragmentations de l'identité francophone en milieu minoritaire. Un bilan critique », *Sociologie et sociétés*, XXVI, 1 : 71-86.

CASTLES, Stephen et Alastair DAVIDSON

2000 *Citizenship and Migration*, New York, Routledge.

CASTONGUAY, Charles

1999 « Évolution démographique des Franco-Ontariens entre 1971 et 1991, suivi d'un aperçu du recensement de 1996 », dans : N. LABRIE et G. FORLOT (dir.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Les Éditions Prise de parole.

CORBEIL, Jean-Pierre, Brigitte CHAVEZ et Daniel PEREIRA

2010 *Portrait of Official-Language Minorities in Canada – Anglophones in Quebec*, Ottawa, Statistique Canada.

CORBEIL, Jean-Pierre, Claude GRENIER et Sylvie LAFRENIÈRE

2006 *Les minorités prennent la parole : Résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle*, Ottawa, Statistique Canada.

DALLAIRE, Christine

2003 « Not just Francophone: The hybridity of minority Francophone youths in Canada », *International Journal of Canadian Studies*, 28 : 163-199.

DE LA SABLONNIÈRE, Roxane et Donald TAYLOR

2006 « Changements sociaux et linguistiques au Québec, une menace seulement pour les Anglophones? », dans : Pierre GEORGEAULT et Michel PAGÉ (dir.), *Le français, langue de la diversité québécoise*, Montréal, Québec Amérique, p. 235-256.

GÉRIN-LAJOIE, Diane

2003 *Parcours identitaires de jeunes francophones en milieu minoritaire*, Sudbury, Les Éditions Prise de parole.

2011 *Youth, Language and Identity : Portraits of Students from English-Language High Schools in the Montreal Area*, Toronto, Canadian Scholars' Press.

HALL, Stuart

2006 « The future of identity », dans : S. P. HIER et B. S. BOLARIA (dir.), *Identity and Belonging : Rethinking Race and Ethnicity in Canadian Society*, Toronto, Canadian Scholars' Press, p. 249-269.

HELLER, Monica

1999 *Linguistic Minorities and Modernity: A Sociolinguistic Ethnography*, New York, Longman.

JEDWAB, Jack

2006 *Unpacking the Diversity of Quebec Anglophones*, Montréal, Community Health and Social Services Network et The Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities.

JUTEAU, Danielle

1999 *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

KNIGHT, Mélanie

2008 « 'Our school is like the United Nations' : An examination of how discourses of diversity in schooling naturalize whiteness and white privilege », dans : Diane GÉRIN-LAJOIE (dir), *Educators' Discourses on Student Diversity in Canada, Context, Policy and Practice*, Toronto, Canadian Scholars' Press, p. 81-109.

LAMARRE, Patricia

2007 « Anglo-Quebec today: Looking at community and schooling issues », *International Journal of the Sociology of Languages*, 185 : 109-132.

LEVINE, Marc

1997 *La reconquête de Montréal*, Montréal, VLB éditeur.

MAGNAN, Marie-Odile et Patricia LAMARRE

2013 « Être jeune et anglophone dans un Québec pluraliste », *Vivre Ensemble*, Automne, 1-5.

Mc ANDREW, Marie

2010 *Les majorités fragiles et l'éducation : Belgique, Catalogne, Irlande du Nord et Québec*, Montréal, McGill-Queen's University Press.

MERCER, K.

1990 « Welcome to the jungle: Identity and diversity in postmodern politics », dans : H. RUTHERFORD (dir.), *Identity*, Londres, Lawrence et Wishart, p. 43-71.

MUKHERJEE, Arun, Alok MUKHERJEE et Barbara GODARD

2006 « Translating minoritized cultures: Issues of caste, class and gender », *Postcolonial Text*, II, 3 : 1-23.

OAKES, Leigh et Jane WARREN

2009 *Langue, citoyenneté et identité au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

PILOTE, Annie

2006 « Les chemins de la construction identitaire : une typologie des profils d'élèves d'une école secondaire de la minorité francophone », *Éducation et francophonie*, XXXIV, 1 : 39-53.

PILOTE, Annie, Marie-Odile MAGNAN et Cynthia GROFF

2011 « Education and linguistic boundaries in Quebec: Student representations and pedagogical reflections from a critical perspective », *Bellaterra Journal of Teaching & Learning Language & Literature*, IV, 3 : 1-23.

RUDIN, Ronald

1986 *Histoire du Québec anglophone*, Montréal, Institut québécois de la recherche sur la culture.

Statistique Canada

2011 *Perspectives géographiques, Recensement de 2011 – Province de Québec*, Ottawa, Statistique Canada.

VANDYCKE, Robert

1994 « Le statut de minorité en sociologie du droit. Avec quelques considérations sur le cas québécois », *Sociologie et sociétés*, XXVI, 1 : 87-97.

VIEUX-FORT, Karine et Annie PILOTE

2013 « De la représentation au positionnement identitaire : Étude de cas en milieu scolaire anglophone à Québec », dans : N. GALLANT et A. PILOTE (dir.), *La construction identitaire des jeunes*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 71-88.

WOODWARD, Kate

2002 *Understanding Identity*, London, Grande-Bretagne, Hodder Education.

YON, Daniel

2000 « Urban portraits of identity: On the problem of knowing culture and identity in intercultural studies », *Journal of Intercultural Studies*, XXI, 2 : 143-157.



LA QUÊTE DE RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE D'IMMIGRANTS FAVORISANT L'USAGE DE L'ANGLAIS DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL : ENTRE DISSONANCES ET RESSEMBLANCES

Sébastien ARCAND et
Maher NAJARI

Bien que la problématique de la reconnaissance des diplômes et des compétences des immigrants soit documentée dans la littérature, les immigrants faisant usage de l'anglais constituent une catégorie trop souvent oubliée. À partir de groupes de discussion menés auprès de ces immigrants, cet article soulève quelques-unes des difficultés auxquelles ces personnes sont confrontées dans leur quête de reconnaissance de leurs acquis et compétences. Les résultats montrent notamment qu'en dépit des similarités vécues avec les immigrants faisant usage du français, la faiblesse de la connaissance du français de notre échantillon favorise une connaissance inégale des programmes offerts et, par le fait même, génère l'existence d'obstacles propres à cette catégorie d'immigrants. L'analyse des témoignages des participants fait également ressortir des failles dans la coordination entre les institutions québécoises impliquées.

Mots-clés : immigrants, intégration professionnelle, usages linguistiques, reconnaissance des acquis et compétences, Québec, institutions

La question de l'intégration économique des personnes immigrantes est au cœur des préoccupations québécoises contemporaines. En cela, le Québec ne se distingue pas de la majorité des sociétés d'accueil occidentales, pour qui l'immigration et l'intégration des immigrants sont des enjeux de taille. La politique de sélection et de recrutement des personnes immigrantes du Gouvernement du Québec repose sur des critères

précis. Parmi eux, on retrouve l'âge, les diplômes acquis dans le pays d'origine, les compétences professionnelles en lien avec les besoins du marché du travail et le niveau de connaissance de la langue française. Objectivement parlant, ces critères doivent permettre une sélection adéquate des personnes immigrantes en fonction de leur profil et de leur capacité à contribuer rapidement au développement socioéconomique du Québec. Toutefois, comme certaines études récentes le montrent (BOUDARBAT et COUSINEAU, 2010; CHICHA, 2009; EID, 2012; LENOIR-ACHDJIAN *et al.*, 2008 et 2009), ces critères ne suffisent pas toujours à assurer aux personnes immigrantes un accès rapide au monde du travail québécois.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la récurrence des problèmes vécus par certaines franges de la population immigrante, en particulier des difficultés à accéder à des réseaux de contacts permettant d'obtenir des informations quant aux emplois disponibles, une inadéquation entre compétences et diplômes et les besoins réels du marché du travail, une forte concentration des personnes immigrantes dans la région de Montréal, une connaissance approximative de la langue française, diverses formes de discrimination directes, indirectes et systémiques, des difficultés à faire reconnaître ses diplômes et ses expériences professionnelles acquis à l'extérieur du Québec et du Canada et enfin des barrières au niveau des ordres professionnels. Cette liste n'est pas exhaustive, mais ces sept facteurs de ralentissement de l'intégration socioéconomique des immigrants soulèvent tous, à leur manière, des problèmes spécifiques. Bien qu'il soit important de poursuivre les recherches sur l'ensemble de ces problèmes, pris isolément ou non, ceux liés aux difficultés à faire reconnaître les diplômes et expériences professionnelles acquis à l'extérieur du Québec et du Canada ont été très peu abordés jusqu'à présent. De plus, dans le contexte québécois, l'importance des aspects linguistiques de la sélection et de l'intégration en emploi des immigrants fait de la connaissance de la langue française un enjeu de taille, et ce, tant pour les immigrants que pour l'ensemble de la société québécoise. Or un tour d'horizon des recherches menées au cours des dernières années montrent que très peu de chercheurs se sont intéressés à la situation des immigrants récents dont la connaissance de l'anglais supplante leur maîtrise du français et que nous appellerons des « immigrants faisant usage de l'anglais », ou IFA. Cette catégorie d'immigrants, toujours très présente en dépit de l'importance du français comme critère de sélection, n'est étudiée, lorsque c'est le cas, que sous l'angle de la francisation ou des langues d'usages parlées à la maison ou au travail.

C'est ainsi que nous nous sommes demandé si, dans leur quête pour la reconnaissance de leurs acquis et compétences, les immigrants faisant usage de l'anglais dans leurs relations avec les institutions vivaient des difficultés spécifiques attribuables à cet usage linguistique ou, au contraire, si cet usage représentait une plus-value à laquelle s'ajoutera la maîtrise éventuelle de la langue française. La catégorie d'immigrants à laquelle nous nous intéressons est composée d'immigrants arrivés au Québec depuis moins de 10 ans et inscrits dans des programmes de formation au sein d'institutions pré-universitaires anglophones. Au Québec, plusieurs institutions pré-universitaires, en particulier les cégeps ou les commissions scolaires, offrent des programmes de reconnaissance des acquis et des compétences, appelés communément les RAC. Ces programmes visent à officialiser les connaissances et compétences d'un individu et à l'aider à choisir la formation diplômante (Diplôme

d'étude collégiale [DEC] ou une Attestation d'études collégiales [AEC] en particulier) qui lui convient le mieux. Bien que les RAC ne s'adressent pas exclusivement aux immigrants récents, ces derniers constituent une « clientèle » appropriée pour ces programmes¹.

Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), depuis le début des années 1980, la proportion d'immigrants ayant uniquement une connaissance de la langue anglaise a subi une légère baisse passant de 18 % à 14 %. D'autre part, le pourcentage de nouveaux arrivants avec une connaissance de l'anglais et du français a augmenté (12 % en 1980 à 32 % en 2013), et ce même si une certaine baisse est observable depuis 2009 (40 % en 2009 à 32 % en 2013). De plus, on observe une diminution considérable des immigrants qui n'ont aucune connaissance de l'anglais ou du français depuis 1980, cette proportion est passée de 53 % en 1980 à 29 % en 2013, là aussi avec une hausse depuis 2009 (20 %) (ISQ, 2014). Le tableau 1 présente cette évolution :

TABLEAU 1

Évolution de l'immigration et connaissance des langues officielles, 1980-2013

	1980	1985	1990	1995	2001	2006	2011	2012	2013
	%								
Anglais seulement	17,9	25,1	21,2	21,7	15,9	19,7	16,7	16	14,2
Anglais et du français	12	13,5	17,5	11,8	21,6	33,8	36,6	35,7	32,2
Ni le français ni l'anglais	53,0	36,9	41,8	41,1	37,1	22,6	19,8	22,4	28,5

Source: ISQ, 2014. *Immigrants selon la connaissance du français et de l'anglais*, Québec, 1980-2013 [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/migration/internationales-interprovinciales/607.htm>]

Pour ce qui est des niveaux de scolarité, élément directement en lien avec la question de la reconnaissance des acquis et des compétences, les immigrants ayant une connaissance de l'anglais seulement forment un groupe très instruit, que ce soit au Québec ou dans l'ensemble du Canada : en 2006, 28 % des immigrants ayant l'anglais comme première langue officielle parlée (PLOP) ont déclaré avoir un diplôme universitaire (Gouvernement du Canada, Citoyenneté et immigration Canada, 2012). Cette proportion était légèrement inférieure chez les immigrants de PLOP français, avec 26 %. Quant à l'immigration plus récente, un pourcentage plus élevé d'immigrants ayant l'anglais comme PLOP et le français et l'anglais comme PLOP avaient fait des études universitaires, comparativement à ceux dont la PLOP était le français (respectivement 47 %, 56 % et 41 %).

En ce qui a trait au taux d'activité, une étude récente menée pour Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) a démontré qu'en 2012, dans la province de Québec, les

1. Les programmes RAC sont une initiative mise en œuvre par le gouvernement provincial en 2012. Pour plus de détails, voir Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2013).

immigrants ayant l'anglais comme première langue officielle parlée (PLOP) avaient un taux d'activité légèrement plus faible (76 %) que les immigrants ayant l'anglais et le français (80 %) ou le français uniquement (78 %) comme PLOP. En outre, les taux d'activité des immigrants ayant l'anglais comme PLOP sont inférieurs à 70 % dans les Laurentides, l'Estrie et les régions économiques de l'Est de la province de Québec (JANTZEN, 2012). Une autre étude de 2006 montre qu'à Montréal, le taux d'emploi était de 74 % pour les immigrants en provenance de zones autres que les États-Unis et l'Europe et ne connaissant que l'anglais, contre 78 % pour les immigrants en provenance des mêmes zones mais avec des connaissances en français et en anglais. Le revenu moyen pour un immigrant en provenance de zones autres que les États-Unis et l'Europe et ne connaissant que l'anglais était de 25 900 \$, contre 36 300 \$ pour un immigrant avec des connaissances en anglais et en français (NONG et BÉLANGER, 2010). C'est dire que, selon les données, la situation des immigrants récents (moins de 10 ans) faisant usage de l'anglais sur le marché du travail est globalement moins bonne que celle des immigrants francophones ainsi que celle des immigrants maîtrisant les deux langues officielles. À partir de ces informations et du constat qu'il y a peu d'études sur le sujet, nous avons mené une enquête auprès d'immigrants faisant usage de l'anglais en processus d'acquisition et de mise à niveau de compétences professionnelles. L'idée était d'identifier les possibilités et les barrières associées à cette catégorie spécifique d'immigrants (les IFA) dans leur quête de reconnaissance des acquis et des compétences obtenus dans leur pays d'origine. Nous postulons ici que ces barrières ont pour effet d'orienter les immigrants vers l'acquis de nouvelles compétences ou vers la mise à niveau de compétences existantes, ce qui retarde considérablement leur processus d'intégration au marché de l'emploi.

Notre article se divise en 4 sections. La première offre une courte revue de la littérature sur la thématique des usages linguistiques, et plus particulièrement de l'anglais, chez les immigrants au Québec. La deuxième section fait état de la démarche de collecte de données et dresse le profil des personnes qui ont répondu à un questionnaire en ligne développé dans le cadre de cette recherche. La troisième section présente les données obtenues lors des groupes de discussion avec des personnes immigrantes, sous forme de citations. Enfin, la quatrième section synthétise les résultats et présente les limites de notre enquête. Nous en profitons pour élargir la discussion aux liens entre langues d'usage, pratiques différenciées d'insertion au marché de l'emploi et rapports aux institutions.

Revue de la littérature

Parmi les études qui ont retenu notre attention, on notera celles de Caldwell sur l'intégration des immigrants à Montréal dans les années 1970. L'auteur montre qu'à l'époque, le succès de l'intégration reposait sur la connaissance du français et sur la présence d'une communauté d'origine forte (CALDWELL, 1993). Cette étude est intéressante notamment parce qu'elle montre qu'avant l'adoption de la Loi 101, la connaissance du français était néanmoins un facteur important de réussite de l'intégration des immigrants récents. Les recherches menées par McAll et par McAll *et al.* sur l'usage du français et du français ou de l'anglais en milieu de travail, entre autres dans le domaine de l'aérospatiale, montrent comment les

usages linguistiques influent sur les relations intergroupes (McALL, 1992 et 1997; McALL *et al.*, 1998). Pour leur part, Bourhis, Montreuil, Helly et Jansen (2007) font ressortir les liens entre langues parlées et discrimination dans le contexte québécois. Ils concluent que les anglophones sont plus susceptibles de subir une forme quelconque de discrimination sur le marché du travail québécois si l'anglais est leur première langue d'usage (BOURHIS *et al.*, 2007). Par contre, le *linguicisme* (langue et accent) à la base de la discrimination serait le même pour les francophones et pour les anglophones québécois. D'autres chercheurs comme Lamarre et Lamarre, Magnan et Magnan et Lamarre s'intéressent notamment à la construction des identités chez les jeunes anglophones en contexte pluraliste (LAMARRE et LAMARRE, 2009; MAGNAN, 2008; MAGNAN et LAMARRE, 2013). Dans une étude sur les impacts des fusions municipales à Montréal sur les institutions destinées aux minorités, en premier lieu les anglophones de Montréal, LEMIRE, JUTEAU, ARCAND et BILGE (2005) reprennent l'idée de « complétude institutionnelle » développée par BRETON (1964) et ils montrent que lorsque la complétude institutionnelle d'une communauté donnée est affaiblie, ce sont en premier lieu les usages linguistiques au sein de cette communauté qui en sont affectés. Pour leur part, Arcand (2011) et Arcand, Dupuis et Langis (2012) se sont intéressés aux usages linguistiques de diplômés québécois en gestion. À partir d'un questionnaire en ligne complété par 883 diplômés de HEC Montréal et de 26 entrevues semi-dirigées menées auprès de certains de ces mêmes diplômés, les auteurs concluent qu'en dépit du fait que le bilinguisme domine dans le domaine de la gestion, la connaissance de l'anglais n'est jamais présentée comme un critère officiel d'embauche par les employeurs. Qui plus est, l'utilisation du français et de l'anglais varie selon plusieurs critères dont la taille de l'entreprise, le secteur d'activité et le poste occupé au sein de l'entreprise. Pour une majorité de répondants, le bilinguisme est perçu comme positif, surtout en ce qui a trait aux questions de transfert de connaissance et de possibilité d'ascension professionnelle (ARCAND, 2011 et ARCAND, DUPUIS et LANGIS, 2012). Dans un effort pour synthétiser l'ensemble des recherches portant sur l'intégration linguistique des immigrants au Québec, Pagé et Lamarre soulignent que c'est par la consolidation de ce qu'ils appellent des « solidarités concrètes » avec la population francophone que les immigrants en viennent à privilégier le français comme langue d'usage. Le développement de ces solidarités n'étant pas le seul apanage de l'État, c'est par une intégration *affective* (l'expression est de nous) au monde du travail francophone que les immigrants peuvent en venir à un usage majoritaire du français (PAGÉ et LAMARRE, 2010a). De plus, Pagé souligne avec pertinence que le « [...] bilinguisme optimal suppose une compétence linguistique dominante en français [...] » (PAGÉ, 2010b).

Les études menées en contexte québécois sur les liens entre usages linguistiques et intégration au marché du travail ont bien fait ressortir les différents enjeux sous-jacents à ces liens. Néanmoins, très peu d'entre elles se sont intéressées aux conséquences possibles de la langue d'usage sur les perceptions des principaux intéressés quant à leur participation à des programmes ayant pour objectif de favoriser une meilleure intégration au marché de l'emploi. Notre étude propose de palier certaines lacunes en la matière.

Méthodologie

La collecte de données s'est déroulée de février à mai 2013. Pour obtenir le portrait le plus exhaustif possible, nous avons misé sur une méthodologie mixte, soit une approche par questionnaire en ligne avec traitement quantitatif des données et une approche par groupes de discussion. Les données obtenues grâce au questionnaire en ligne sont présentées dans la section suivante. Un lien placé sur les sites Web d'institutions scolaires et d'organismes communautaires partenaires dans la recherche et offrant des formations et des programmes RCA auprès d'IFA menait directement au questionnaire (voir annexe 1). La collecte de données grâce au questionnaire en ligne a été conçue comme une porte d'entrée pour sélectionner les personnes de notre échantillon et les recruter pour l'un des groupes de discussion.

Du fait de l'échantillonnage non aléatoire et du faible taux de répondants au questionnaire en ligne, les résultats obtenus grâce à cette première méthode de collecte de données ne permettent pas d'obtenir des données statistiquement significatives. Toutefois, les informations collectées permettent de brosser le portrait d'individus qui échappent habituellement aux données officielles, c'est pourquoi nous avons décidé d'en présenter quelques-unes. La seconde étape de la collecte a consisté à organiser deux groupes de discussion regroupant 9 personnes immigrantes. Les discussions qui se sont déroulées lors de ces rencontres ont été fructueuses et ont permis d'identifier certains problèmes qui, s'ils ne peuvent être considérés comme systémiques, n'en demeurent pas moins profonds. Le guide d'entretien pour les groupes de discussion est présenté en annexe 2. Pour bien cerner les différents enjeux soulevés par les personnes immigrantes, les données ont été divisées en trois sections : les dimensions économiques de l'intégration, la formation et l'éducation continue et les dimensions sociales de l'intégration². Pour ne pas altérer les propos des participants aux groupes de discussion, les citations ont été conservées en anglais, langue dans laquelle se sont déroulées les discussions. Avant d'entrer dans les détails de l'analyse qualitative, voyons les informations fournies à l'aide du questionnaire en ligne.

PROFILS DES RÉPONDANTS : QUESTIONNAIRE EN LIGNE

Rappelons que le sondage en ligne a été administré au printemps 2013. Il a été envoyé à 46 organisations, associations et collèges œuvrant avec des immigrants anglophones.

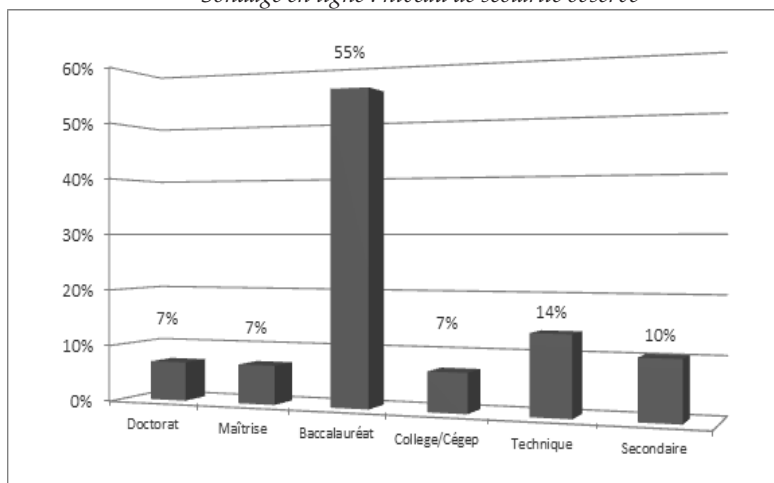
Malgré nos efforts pour obtenir un maximum de répondants, seules 34 personnes répondant aux critères de sélection ont complété le questionnaire en ligne. Deux facteurs peuvent expliquer ce faible nombre. Tout d'abord, nous

2. Bien que notre guide d'entrevue pour groupes de discussion avec les personnes immigrantes aborde certains éléments de ces trois thématiques, nous tenons à préciser qu'il n'était aucunement planifié de les présenter sous cet angle avant le début de la collecte de données. C'est plutôt la teneur des discussions que nous avons eues avec les participants qui a fait émerger ces trois thématiques.

avons éprouvé des difficultés à sélectionner des personnes correspondant à notre population cible. Les personnes nouvellement arrivées ne fréquentent pas nécessairement des organisations liées à leur origine ethnoculturelle. De plus, les principaux organismes communautaires destinés à l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes n'ont pas toujours accès aux courriels de ces personnes. Le deuxième facteur explicatif réside dans le manque d'intérêt possible des personnes immigrantes à participer à une telle étude. En tant qu'immigrants récents, leurs actions sont plus dirigées vers une intégration rapide au marché du travail qu'à ce type d'activité. Parmi les 34 répondants, 76 % d'entre eux n'ont obtenu aucun diplôme au Québec. Une grande majorité des répondants a obtenu un diplôme de baccalauréat dans son pays d'origine. Parmi les domaines mentionnés, nous trouvons la comptabilité, l'ingénierie, la chimie, les télécommunications ainsi que la pharmacie.

FIGURE 1

Sondage en ligne : niveau de scolarité observé



Lorsque nous avons demandé aux participants s'ils étaient intéressés par l'obtention d'une reconnaissance de leurs diplômes et de leur expérience par le gouvernement, 87 % des répondants ont répondu positivement. Un peu plus de la moitié de l'échantillon (58 %) n'avaient jamais contacté de commission scolaire, de collège ou d'autre organisme gouvernemental afin d'obtenir une reconnaissance de leurs diplômes ou de leur expérience.

Parmi les répondants s'étant informés à propos de la reconnaissance de leurs diplômes ou de leur expérience, 5 avaient fait appel à un collège et 5 avaient communiqué avec le Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles (MICC), aujourd'hui appelé le Ministère de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion (MIDI). Un peu plus de la moitié des répondants (55 %) n'avaient pas suivi le processus d'obtention de l'« Évaluation comparative des études effectuées

hors Québec » créé par le MICC³. La majorité des répondants (65 %) ont mentionné qu'ils envisageaient de se soumettre à ce processus au cours des 12 prochains mois.

Fait à noter, lorsque nous avons interrogé les répondants sur leur langue de préférence en ce qui concerne la formation, 20 des 28 répondants à cette question ont mentionné préférer l'anglais, 4 l'anglais ou le français et 4 le français seulement. La section suivante présente les principales conclusions des groupes de discussion tenus au cours de l'hiver 2013.

RÉSULTATS OBTENUS AVEC LES GROUPES DE DISCUSSION

Rappelons que nous avons regroupé les données qualitatives sous trois catégories, les dimensions économiques de l'intégration, la formation continue et l'éducation et enfin les dimensions sociales de l'intégration. Nous les présentons de manière séparée afin d'en faire ressortir les aspects les plus pertinents.

Dimensions économiques de l'intégration

Lors des groupes de discussion, nous avons constaté que les différents enjeux relevés dans la littérature québécoise, canadienne et internationale quant à l'insertion en emploi des personnes immigrantes étaient les mêmes que les barrières auxquelles se heurtaient les personnes que nous avons rencontrées. Bien évidemment, et nous y reviendrons dans la section sur les dimensions sociales de l'intégration, la question linguistique au Québec est une spécificité qui trace différemment les contours de l'insertion au marché du travail⁴. La citation suivante exprime bien les difficultés rencontrées au niveau de la reconnaissance des acquis et des compétences.

- (INT) Did you ask for recognition of your competencies here in Quebec?
- (PT #7) Yes, the MICC told me that I am a dentist but that I cannot work as a dentist. I try but I never work.
- (INT) Now, what are you studying?
- (PT #7) I take a course for dental hygienist. [...]
- (INT) « 'Cause there might be some courses that they will say' you just have to cover that part. »
- (PT #7) I need to work. It takes too much time to study for my profession [dentiste]. Dental hygienist takes only 6 months at *cegep*. Better than 2 years at the university.

3. Il ne s'agit pas d'une reconnaissance officielle, mais seulement d'un « avis d'expert » visant à aider les immigrants dans leur processus d'intégration. Voir MICC (2013).

4. Dans le but de faciliter la présentation et la compréhension des discussions, les citations provenant des enquêteurs sont précédées de l'abréviation INT alors que les citations provenant des participants sont identifiées par les lettres PT et un chiffre.

I come from Honduras. I was a dentist in my country... I take a course for dental hygienist.

L'enjeu est l'insertion rapide en emploi, mais se pose aussi la question de la déqualification, envisagée par ce répondant comme une fatalité. Un retour aux études pour un éventuel emploi dans le domaine directement lié au diplôme obtenu dans le pays d'origine est perçu – et cela est revenu à quelques reprises durant les rencontres – comme un parcours du combattant qui, au final, n'en vaut pas la peine. Fait intéressant, seule une personne, comptable agréée dans son pays d'origine, les Philippines, espère se trouver un emploi dans un domaine directement en lien avec sa profession, après avoir suivi une formation d'appoint en comptabilité. Notons que ce répondant n'est au Québec que depuis 6 mois (au moment où s'est tenue la rencontre) alors que les autres étaient depuis davantage de temps en sol québécois. Nous formulons l'hypothèse que cette personne est susceptible de modifier ses objectifs de carrière en fonction des opportunités et des barrières qui se présenteront au fil de son parcours d'intégration. D'ailleurs, son cas illustre un phénomène souvent relevé dans d'autres études quant à la faiblesse des « liens faibles » chez les immigrants récents⁵. L'absence de ce type de liens fait en sorte que l'individu ne prend pas toute la mesure des défis à surmonter pour pouvoir exercer son métier, en l'occurrence ici le défi de devenir comptable agréé au Québec.

En effet, pour cette personne originaire des Philippines, la source principale d'information à laquelle elle s'est fiée est un membre de sa famille immédiate (soit un « lien fort »), qui lui aurait dit de mettre l'accent sur sa francisation avant même de penser à faire une demande d'équivalence de diplôme ou d'envisager un retour aux études pour une mise à niveau et une meilleure reconnaissance de ses acquis et compétences. Cet exemple illustre bien la manière dont les conseils de proches peuvent influencer la trajectoire d'insertion socioprofessionnelle.

- (PT #1) I haven't had an experience with Emploi-Québec since I have been here. I haven't submitted my papers yet, the first advice to me was to take the French courses and after that go to university. I don't know if it was a good advice.
- (INT) Who told you?
- (PT #1) My sister in law. She is here for the last 3 years. She is a doctor but she's not working as a doctor.

Plus loin, la même personne insistera sur l'importance du français pour son insertion professionnelle.

5. La notion de « liens faibles » (*weak ties*) est empruntée à l'économiste Mark GRANOVETTER (1983). Ces liens faibles, par opposition aux « liens forts » (*strong ties*), sont ceux qui se tissent avec des personnes et des institutions qui ne sont pas directement en lien avec la famille ou avec des appartenances ethnoculturelles. Plus une personne possède de liens faibles et plus son réseau s'élargit. Ici, on postulera qu'un individu possédant plusieurs liens faibles aura plus de chance de bien s'intégrer au marché de l'emploi. Pour une utilisation de cette distinction entre liens faibles et liens forts dans les recherches sur l'intégration économique des immigrants, on consultera ARCAND, LENOIR-ACHDJIAN et HELLY (2009).

- (INT) Have you tried to get any job?
- (PT #1) Not yet. Because of the advice that I should take my courses first [de français] and go to university. But I think about it, it's a long way to go. University should be 4 more years to have a bachelor degree in accountant.
- (INT) But you have your licenses...
- (PT #1) Yes, so what, what I'm trying to do now is to take a one year course so I could find a job. Then after that probably I could go to university as part-time then working in the day.... I went to Crémazie to MICC for the recognition. And they told me «you have to drop your papers by appointment. If not, if you don't have an appointment, you have to mail it». In my country, we don't mail very important documents I'm afraid. I don't know if I could have the same feeling here ...but then my sister in law told me no! Not to do it. You better go there and ask to have an appointment.

Ce passage fait ressortir les difficultés qui se posent, dès les premiers mois d'arrivée, à accorder de la crédibilité aux institutions québécoises et au processus pouvant mener à une reconnaissance des acquis et compétences. Ici, on ne peut passer sous silence le peu de confiance accordée par la belle-sœur de cette personne quant au service postal. Toujours sur la notion de confiance à l'égard des institutions, certains participants ont mentionné avoir eu des difficultés avec certains agents d'Emploi-Québec.

Contrairement à ce que l'on a vu précédemment avec le répondant 1, le participant 2, originaire de Roumanie, a décidé de lui-même de passer outre aux cours de francisation offerts par Emploi-Québec et d'intégrer plutôt un programme de formation correspondant à ses ambitions professionnelles⁶. Le passage suivant résume sa décision de se lancer immédiatement dans un programme de formation.

- (PT #2) When I came here I didn't have a diploma, I didn't have Canadian experience. So for me the RAC program was a big opportunity. I didn't speak French very well and my English is not that good but is better than my French. So I went to Champlain College. I did it in Romania. I know most of the problems. I went there... I talk with the counselor advisor. She convinces me to follow this program. I had some problems with Emploi-Québec...
- (INT) Which problems?
- (PT #2) They wanted for me to take French courses, before going to this English college.
- (INT) So what did you do?
- (PT #2) I went there, I past the evaluation interview, also the English and French exams.

6. Il est plausible que, pour cet immigrant originaire de Roumanie, l'acquisition du français représente un défi moindre que pour, par exemple, un immigrant issu des Philippines.

- (INT) You mean you went at Emploi-Québec?
- (PT #2) Yes. And I started last year in October I think. So I was [attempting] to do this program even if Emploi-Québec didn't want to support me. I said I will pay for it, it's not too expensive.
- (INT) So you didn't have any support from this agency?
- (PT #2) Actually I spoke to my agent over the phone. She starts yelling at me: « Non, ça marche pas comme ça! C'est trop vite, ça marche pas comme ça! » She said that if I want I can have French courses, for one French course by Emploi-Québec, but not this program.
- (INT) But did she have a plan for you after you finish your French course?
- (PT #2) No she didn't. Anything about...

Une relation difficile entretenue avec une personne d'une agence gouvernementale et la rigidité des règles en matière de francisation semblent susciter des frictions entre les personnes immigrantes et les institutions québécoises. Les conseils reçus dans un cégep de la région montréalaise semblent avoir été mieux reçus de la part de notre répondant qui, après son entrevue avec un spécialiste des programmes RAC de ce collège, a décidé de s'inscrire à une formation en technologies de l'information. De plus, sa relation à l'agence gouvernementale s'est nettement améliorée.

- (INT) So right now you don't have any support from Emploi-Québec?
- (PT #2) Well my luck was that she had too many files and she passed my file to another agent. And this guy was much more receptive.
- (INT) You're collecting benefit now with Emploi-Québec or [training allowed] from Emploi-Québec?
- (PT #2) Yes.
- (INT) The other agent was ok?
- (PT #2) He was actually very supportive and he realised that it is a good program for me and he said that this job, IT technician is very demanded here now. And I almost finish the program in April 18, I will finish, I past most of the exams, like 80% of them.
- (INT) And now, actually what are you going to do, are you going to find a job?
- (PT #2) Yes, after that I have to [internship], 6 weeks [internship] but I already found a company to do it.
- (INT) You already found a place for your [internship].
- (PT #2) Yes, I will start on April 22.

- (INT) Are you going to take some French courses after?
- (PT #2) I already took French courses and I past the TFI exam [test de français international]. I did 810 point on 819 so I'm good to studies at Université de Montréal. I don't know how much points are required but less than 800, 700, 750 I think.
- (INT) So why did they want to send you to French courses?
- (PT #2) It is the procedure I think.

Ces citations glanées parmi l'ensemble des informations collectées nous permettent de dégager deux éléments dignes de mention : premièrement, l'importance de la qualité de la relation entre les personnes œuvrant auprès des personnes immigrantes et ces dernières et, deuxièmement, le peu de souplesse des règles institutionnelles qui poussent les personnes récemment immigrées à se lancer dans la francisation sans effectuer, en même temps, une formation d'appoint ou toute autre démarche permettant d'améliorer leurs chances d'obtenir un emploi. Souplesse des approches et qualité de la relation intervenant-personne immigrante sont deux éléments charnières susceptibles de favoriser un accès rapide au marché de l'emploi, surtout si l'on tient compte du fait que la faiblesse généralisée des « liens faibles » chez les immigrants est souvent un frein à l'obtention d'informations pertinentes.

Malgré quelques difficultés dans leur quête pour accéder à une reconnaissance de leurs acquis et compétences ou pour atteindre leurs ambitions professionnelles, les personnes rencontrées se sont plutôt montrées optimistes quant à leur avenir. En effet, à la question de savoir comment elles envisageaient leur avenir professionnel, la majorité ont répondu en faisant preuve d'optimisme. Une seule personne s'est montrée plutôt négative sur cette question, et elle a souligné qu'il y avait plus d'opportunités d'emploi à Toronto mais que, pour des raisons personnelles, elle préférerait demeurer à Montréal. Fait à noter, toutes les personnes interrogées ont déclaré ne pas regretter leur choix d'avoir immigré au Québec.

En ce qui a trait à la question de la recherche d'emploi, les participants aux groupes de discussion semblent avoir vécu des expériences qui demeurent intimement liées aux problématiques inhérentes au choix à faire entre poursuivre (ou démarrer) le processus de francisation ou favoriser le plus rapidement possible une intégration au monde du travail, ce qui les rapprochent de la majorité des immigrants récemment arrivés au Québec. Fait intéressant, aucune des personnes interrogées n'a soulevé la question de l'interconnexion entre compétences linguistiques et intégration au marché de l'emploi. Nous reviendrons sur cet aspect en conclusion. Pour l'instant, regardons de plus près la deuxième thématique, la formation et l'éducation continue, en lien avec la reconnaissance des acquis et des compétences.

Formation et éducation continue

La formation continue est au cœur du processus d'insertion au marché de l'emploi. Notons dans un premier temps que la plupart des participants à nos groupes de discussion sont arrivés au Québec avec le statut de résidents permanents. De ce fait, ils sont passés par le processus de sélection québécois et ont donc été

sélectionnés sur la base des points obtenus à l'aide de la grille de sélection. Leurs compétences professionnelles et les diplômes acquis dans leur pays d'origine ont donc servi de critères de sélection. En dépit de cette sélection « objective », les difficultés rencontrées ont amené les participants à envisager un retour aux études, et leur trajectoire est fortement diversifiée.

En fait, cette diversification des trajectoires au niveau de la formation et de l'éducation continue relève plus de difficultés à bien identifier les services offerts que de choix éclairés de la part des personnes immigrantes. La première conversation porte sur le fait qu'un répondant envisage de faire appel à une entreprise privée de placement pour l'aider à se trouver un emploi.

- (INT) You are talking about a job hunter? This is private, not from the government.
- (PT #2) Ok, so I have to go with Emploi-Québec?
- (INT) And did Emploi-Quebec come to your francization classes?
- (Tous les PT) No. Never.

Le fait que cette personne ait décidé de s'en remettre à une entreprise privée est un signe que les programmes gouvernementaux, pourtant gratuits, sont soit méconnus, soit peu estimés. Le passage suivant illustre les difficultés des personnes immigrantes à identifier les services offerts et, par conséquent, à se diriger vers des services adéquats.

- (INT) So did you go the MICC to get recognition of your competencies?
- (PT #3) I didn't even know about the MICC. I didn't even know what that mean. Nobody told me.
- (INT) So you don't have the evaluation?
- (PT #3) No. With my experience here...let's see how many interviews I had in the last 5 years. I had probably like 6 interviews since last fall... so probably close to ten interviews in 5 years.
- (INT) How many applications have you made?
- (PT #3) Oh my god, hundred! The thing that will help me the most it's who you know, it's « le réseau ».

Cette personne originaire des États-Unis et présente au Québec depuis 5 ans semble n'avoir que très peu fait appel aux différents services gouvernementaux. Son parcours s'est effectué de manière non-linéaire et sans perspective et objectif professionnel clair. Ne pas avoir eu accès aux services publics disponibles peut avoir eu une influence sur ses difficultés d'insertion au marché de l'emploi. On notera également qu'elle a identifié les réseaux informels comme source principale d'information.

Un autre aspect intéressant est le caractère désabusé, avec lequel les participants ont exprimé leur déception quant aux formations et aux mises à niveau

qu'ils ont suivies. Par exemple, pour cet immigrant en provenance de Moldavie, les connaissances acquises lors de cette formation ne sont pas toujours pertinentes :

- (INT) What is your experience with this Governmental agency (Emploi-Québec)? Did you participate in any activities organized by this agency?
- (PT #4) Yes.
- (INT) Can you give us more details?
- (PT #4) I actually go to college X through a program of this agency.
- (INT) What can you say about it?
- (PT #4) I already know 70% of what we are learning in this class. I've learned at home.
- (INT) Did you ask for any type of recognition of your diploma?
- (PT #4) No, I did not ask for recognition of my diploma. I'll get an A.E.C (Attestation d'études collégiales) and it is going to be enough
- (INT) You think it is going to be enough?
- (PT #4) Yes, they already recognise my profile.
- (INT) Do you think that you are going to find a job easily with the A.E.C and the recognition of your profile?
- (PT #4) No, it will be hard to find a job.
- (INT) Why it is going to be difficult to find a job?
- (PT #4) Because the problem will be the French and the lack of Canadian experience.

Plusieurs éléments déjà soulevés précédemment sont mentionnés. On peut noter le faible pourcentage (30 %) de contenus d'apprentissage nouveaux lors de l'Attestation d'études collégiales. Cette acquisition peu significative par rapport aux compétences déjà maîtrisées par le participant peut avoir un effet démobilisant, qui pourrait peut-être avoir des répercussions sur l'intégration en emploi à court et moyen terme. Qui plus est, malgré cette attestation et la reconnaissance des compétences qui l'accompagne, le problème de la maîtrise du français et du manque d'expérience canadienne refait surface. Ici encore, l'un des problèmes semble l'absence de complémentarité entre la reconnaissance des acquis et des compétences professionnelles et l'acquisition de compétences en français, l'un excluant souvent l'autre dans les démarches. Cette personne originaire des États-Unis fait un constat similaire :

- (PT #3) So I made an appointment with Emploi-Québec. I said can I please qualify for the « subvention salariale » so I can at least apply to that position... they say no, you have to get much more experiences. She said: « You'll be fine! » [laughs] So [five years down the line] I still have a desire to work on my French. I'm still hoping for that full time permanent position. Right now I'm in a better spot with

the contract. Full time contract. But it's still a challenge. I found Emploi-Québec to be not helpful at all. Now I'm involved with the AEC program at Dawson, I'm seeing there's... free programs out there, that work like accounting. I didn't see it when I was going to francization courses and I took the newspapers *24h* and read it and look for ads in it. The programs could be interesting, be in television or something with film-making, that's my background, something in event planning. That's what I would be interested in.

Non seulement ces deux dernières citations illustrent ce désabusement, mais elles montrent que les personnes immigrantes interrogées sont conscientes que l'atteinte de leurs objectifs professionnels passe par l'accèsion à des réseaux porteurs d'informations variées. De même, et bien qu'elle semble connaître les principaux acteurs qui œuvrent à l'intégration des personnes immigrantes ainsi que certains programmes offerts, la majorité dit ne pas bien connaître les programmes RAC. La discussion suivante entre un immigrant des Philippines, un des États-Unis et un autre de Moldavie illustre bien les difficultés d'accès aux informations liées aux programmes offerts.

- (PT #1) I don't think the RAC program is well advertised here. I heard from some Romanian friends. That's why I found out about the RAC program. But from the newspapers, not that much.
- (INT) Even with the organisations that help immigrants, they don't advertise well? So when you go to francization, you only do francization, there's nobody telling you...there's no information?
- (PT #3) No. Well maybe at niveau 6 they will but at niveau 2, they bring you to Cabane à sucre.
- (PT #4) Niveau 4, they start discussing the vocation of program like if you want to be a chef or working food preparation, if you are interested working as a travel agent. Like for schools like that. If you want to do « bijouterie », « bijoux », vocational schools. They took us to the school to show us, the Commission scolaire de Montreal does. That was niveau 4, so they want us to start like really... base level. In niveau 5, niveau 6, I don't know if they discuss anything else. Sometimes they offer « niveau 7, niveau 8, francisation écrit », but not all the time because by that time, the immigrants stop French to start interviews to get jobs.

La citation suivante d'une personne du Honduras renforce l'idée que ce manque de connaissances quant aux programmes RAC est généralisé parmi notre échantillon.

- (PT #5) At my *cegep* we have a special resource speaker for searching an apartment and CLSC but no one from RAC so I pass my *francisation* [...]. All of us there have not obtained the recognition yet. None of us. I have asked my classmates. Have you did it? No, no... but they have tried to give their papers to Emploi-Québec. And they told me. Go give your papers. Before I will give my papers to Emploi-Québec, I want to make it sure that I could already speak French and already have a diploma or something from Quebec, before I gave it to Emploi-Québec.

À la question de savoir où ils prennent leurs informations, certains participants font état de diverses ressources utilisées.

- (PT #1) The immigrant associations.
- (INT) But you guys didn't go to all those places. You didn't even go to Emploi-Québec yet...
- (INT) Actually you guys taking the subway so you have the newspaper *24h* but it's in French!
- (PT #3 et PT #1) But that's fine!
- (PT #3) For the English area like Westmount... you could put in English papers as well. The metro and the francization courses, if you can find somehow to develop a relationship with the Commission scolaire de Montreal or even MICC with the francization program to say « Hey! In level 2, level 3, every level, can we come and start to educate immigrants about RAC, AEC, options »... because as an immigrant I went to that period of time that I wanted to go into event planning but I didn't know how to do that, so I'm having difficulty getting a network social, so should I just go back to school, start?... but I don't want to lose money I want to make money cause I want a future with my husband, and just know about...
- (INT) But do you think that having a social network could help as well?
- (PT #3) Absolutely! It could be like a 5 à 7, have a 5 à 7 for people who are interested in television, one for people interested in accounting. Network. Have a 5 à 7 in Montreal and say we would like to have you come out at night for a drink. We want you meet some immigrants who have an accounting background... maybe some mentoring.

Cette conversation illustre les difficultés d'obtention d'une information pertinente et des moyens d'élargir les réseaux de contacts. Voyons à ce propos certains éléments liés à l'intégration sociale des participants.

Dimensions sociales de l'intégration

Les aspects sociaux de l'intégration constituent l'une des dimensions les plus sensibles et les plus diversifiées au sein des déterminants de l'intégration socio-professionnelle des nouveaux arrivants que nous avons rencontrés. Rappelons qu'ils n'entretenaient pas de liens particuliers avec des organisations dites ethniques. Le fait de ne pas fréquenter régulièrement ces organisations est symptomatique de l'immigration contemporaine, qui semble plus disposée à naviguer entre différents réseaux qu'à s'intégrer par le biais d'une communauté d'appartenance issue du pays d'origine. Par contre, et c'est là une des sources potentielles des problèmes liés à l'intégration des IFA et à leur méconnaissance des programmes existants, très peu ont affirmé fréquenter de manière régulière des personnes issues du groupe majoritaire francophone (Québécois d'origine canadienne-française). Les témoignages de deux répondants illustrent ce phénomène.

- (INT) Do you have friends here in Montreal?
- (PT #4) Yes, I have friends who are also immigrants like me.
- (INT) What language do you speak with your friends?
- (PT #4) I speak Russian and Romanian. I know these two languages. I use French only if I have a strong necessity to use it.
- (PT #5) I'm going to a Gym, 3 times per week. But I went in Romania you know.... it's a hell for me if I don't go. Most of my friends here come to the francization course.
- (INT) Your friends? Do they experience the same situation as you?
- (PT #5) Yes, most are immigrants.

Nous aurions pu choisir d'autres passages illustrant cette absence de contacts significatifs avec la communauté francophone majoritaire et avec la communauté anglophone historique (personnes d'origine canadienne-anglaise). Ce qu'il nous semble important de faire ressortir, c'est que cette absence de contacts avec ces communautés a des répercussions sur l'accès à l'information circulant au sein des cercles d'IEA récents. Cela affecte leurs perceptions quant à l'intégration au marché du travail et aux programmes permettant d'y accéder.

- (PT #1) It's not too easy... even if you're changing [field], cause I know a doctor, Russian doctor who came 2 years (ago), and he decided to do another [field] and that [field] didn't hire neither so. My [pilates] teacher in YMCA in NDG she's from Russia, she was a dentist she was practicing dentist in Russia she had to start over from scratch. In 4 years, she has learned French, earned money raising her daughter, by teaching [pilates] and yoga. She went back to school, she's now a certified dentist, she's opening up her own practice now.

Ces difficultés d'accès à des réseaux élargis n'ont pas seulement un aspect négatif pour l'intégration socioéconomique des personnes interrogées. Si cette absence de réseaux de « liens faibles » peut avoir des répercussions négatives sur l'accès à l'information et l'intégration au marché du travail, le fait de fréquenter des personnes de la même origine ethnoculturelle est au contraire souvent perçu comme positif pour ce qui touche les composantes non professionnelles de l'intégration.

- (INT) You don't regret anything?
- (PT #3) Oh no no no.
- (PT #3) No I have been so lucky, my husband and his family have been such a source of strength and such a support for me. Actually my mother- and father-in-law paying for me, to go to a private French school, to take French lessons for 2 months. French school in the old port. It was such a good class because the class was small, it was completely in French it was intense, it was a wonderful investment. So I do have that support system but it's been difficult. It's been very

hard because my husband's friends are my friends but most of his friends are sport buddies so I try to make friends with some of their wives and girlfriends but they have their friends so... it's difficult when you are the outsider and you try to get in a circle that's already formed. I have made some of my friends at francization courses as well. But unfortunately one of my friends went back to the States, other people move out of Quebec completely because they got a job elsewhere in Canada. I'm still making friends where I work and there's an organisation call [Meet up], they have salon de conversation to practice French which is really cool. So you meet people and you practice your French. They even have a Polish mother's group. My mother is from Poland originally.

- (INT) And did you try to go to the meet up with the polish community?
- (PT #3) No.

Bien que ce ne puisse être l'unique cause du manque de contacts entre les personnes que nous avons interrogées et les communautés d'origine canadienne-anglaise et canadienne-française, il faut néanmoins souligner la faible connaissance du français et, dans une moindre mesure, de l'anglais comme facteur ayant une influence sur ce phénomène.

- (PT #3) It takes an enormous determination for me to speak French, because it's so easy to use English. But I'm learning French so every time I go out to restaurant, every time I go shopping, I try to practice it. I try as often as possible to speak French.
- (INT) Do you do any activities in French?
- (PT #3) Like the way I get comfortable with learning and speaking French I was actually at Université de Montréal dance classes that I use to go for dancing. And that's how I do it, I mean I met some friends, and... Find an activity that you like to go and then go. Just somewhere where there is a French community.
- (PT #2) ...but it's frustrating. I can't tell you how frustrating it was. When I go to Tim Horton and ask for a « petit café au lait », they respond in English. Ouch!

La difficulté à saisir la complexité des rapports sociaux linguistiques au Québec semble avoir une influence sur les interactions personnelles des IFA que nous avons rencontrés. En se situant dans un « entre-deux linguistique », les immigrants favorisant l'usage de l'anglais ont tendance à favoriser la fréquentation de personnes issues de la même origine ou à tout le moins qui possèdent le même statut social, c'est-à-dire des personnes immigrantes en quête de reconnaissance professionnelle. Cet état de fait, comme nous le verrons plus loin, est susceptible de constituer un obstacle supplémentaire.

Ces séries de situations montrent les difficultés qu'ont les personnes immigrantes anglophones à établir des liens de confiance avec des francophones et avec les institutions québécoises. Ce manque de confiance favorise les incompréhensions et les malentendus quant aux moyens à entreprendre pour intégrer, dans des délais raisonnables, le marché de l'emploi québécois.

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE, LIMITES ET OUVERTURE

L'approche que nous avons privilégiée pour cette enquête est centrée sur les individus et les relations qu'ils entretiennent avec les institutions et les organismes destinés à favoriser l'intégration des personnes immigrantes au marché du travail. Nos résultats mettent en exergue des difficultés structurantes qui, selon toute vraisemblance, sont à l'origine de certains des problèmes les plus marquants de cette intégration. Les immigrants faisant usage de l'anglais font face à des défis s'apparentant aux défis vécus par n'importe quel immigrant installé au Québec. L'état d'avancement des connaissances en matière d'insertion socioéconomique des personnes immigrantes est suffisamment important pour que leurs défis, possibilités et difficultés soient bien identifiés. À ce titre, notre échantillon ne se démarque pas outre mesure d'échantillons de populations similaires et installés dans d'autres contextes.

Ce qui est caractéristique de notre échantillon est plutôt la composante « politique » entourant la présence de ces IFA au Québec. Étant en décalage avec les grandes orientations des politiques et des pratiques en matière de sélection des immigrants qualifiés au Québec, les individus de notre échantillon ont tous mentionné qu'ils ressentaient fréquemment cette situation de membre d'une minorité à l'intérieur même des minorités. Cette double minorisation contribue à renforcer les difficultés vécues et crée de nouveaux défis.

Le fait de maîtriser davantage l'anglais que le français est toutefois perçu par les participants comme un atout au niveau d'une intégration plus globale à l'ensemble canadien et nord-américain (données non présentées). Cela fait écho à une étude produite par BOUDARBAT et BOULET (2007) qui, s'appuyant sur des données de Statistique Canada de 2007, montre que les personnes immigrantes qui maîtrisent l'anglais au Québec perçoivent dans l'ensemble des salaires horaires plus élevés que les immigrants unilingues francophones ou bilingues en français et avec une langue autre que l'anglais. De même, la maîtrise de l'anglais induit des stratégies particulières comme la fréquentation d'institutions scolaires post-secondaires anglophones (ce qui était le cas de nos participants) pour obtenir un nouveau diplôme, une mise à niveau ou une reconnaissance des acquis et des compétences. En interrogeant des individus qui fréquentaient une institution pré-universitaire, nous avons pu cibler les difficultés particulières auxquelles font face ces immigrants. Cela permet d'élargir la réflexion à des facteurs tels que l'accès à l'information, au rôle des réseaux et à la question linguistique dans les processus d'intégration socioéconomique des immigrants.

La division des données qualitatives en trois sections, dimensions économiques de l'intégration, formation et éducation continue et dimensions sociales de l'intégration, élaborée à partir de différentes lectures des transcriptions des entretiens dans les groupes de discussion, a permis de faire ressortir les principales barrières et obstacles auxquels étaient confrontées les personnes de notre échantillon. C'est ainsi que cinq enjeux ont pu être identifiés lors de la collecte de données :

Les informations quant aux formations et aux programmes disponibles (reconnaissance des acquis et des compétences, formation d'appoint, etc.) sont inégalement assimilées par les personnes immigrantes de l'échantillon. La faiblesse de leur connaissance de la langue française est en partie responsable de cette inégalité.

La coordination entre institutions offrant des formations est déficiente.

Les personnes immigrantes, à plus forte raison celles qui favorisent l'anglais dans leurs interactions avec les institutions québécoises, ont été peu préparées en contexte prémigratoire à faire face aux défis de l'intégration dans un environnement sociétal majoritairement francophone.

Les programmes de mise à niveau, de formation et de RAC semblent peu adaptés à la diversité des réalités et des spécificités des différents groupes ethno-culturels et linguistiques.

Compte tenu de leur faible maîtrise du français, les personnes immigrantes ayant l'anglais comme première langue d'usage estiment être doublement désavantagées sur le marché de l'emploi.

Bien que certaines données obtenues reflètent surtout les perceptions des individus et, par extension, la subjectivité même des personnes, ces perceptions jouent néanmoins un rôle non négligeable dans les pratiques mises de l'avant par ces personnes. Poursuivre des études dans un domaine de spécialisation acquis à l'extérieur du Québec, favoriser la recherche d'emploi et la participation à un programme RAC plutôt que de miser sur une meilleure connaissance du français, ou encore réorienter ses choix de carrière en fonction des opportunités qui s'offrent en matière de programmes gouvernementaux sont autant de pratiques reposant sur le vécu en sol québécois des personnes immigrantes et sur leur rapport à la société québécoise et à ses spécificités linguistico-culturelles. À ce titre, les études menées au cours des dernières années sur les liens entre pays d'origine et reconnaissance des acquis et des compétences (AYDEMIR et SKUTERUD, 2005; BOUDARBAT et BOULET, 2007; PICOT, 2008) renforcent l'idée selon laquelle les traitements différenciés auxquels sont soumises les personnes immigrantes influencent directement leurs stratégies d'intégration socioéconomique. Sans pour autant confirmer ou invalider l'étude de CALDWELL (1993) quant à l'importance du réseau communautaire et de la maîtrise du français dans l'intégration des personnes immigrantes, notre recherche soulève la question de l'importance, de nos jours, des réseaux communautaires comme facilitateurs de cette intégration.

Notre étude comporte des limites, que de futures recherches pourraient palier. Tout d'abord, le faible nombre de répondants et de participants lors des deux étapes de collecte de données nous empêche de tirer des conclusions générales quant à la situation des IFA en territoire québécois. Par contre, il est important d'insister sur le caractère spécifique de la trajectoire de chaque personne issue de notre échantillon et des défis qu'elle affronte. Il serait contre-productif de sur-catégoriser cette catégorie d'immigrants alors qu'elle est par définition plurielle et hétérogène. En ce sens, les données obtenues grâce aux groupes de discussion font ressortir un équilibre entre les caractéristiques des trajectoires individuelles des personnes

immigrantes et les éléments pouvant contribuer à une généralisation au niveau des situations et des vécus au sein de la société québécoise. Ensuite, compte tenu du nombre restreint de participants, il nous a été impossible de ventiler les données par pays d'origine. À ce propos, il serait pertinent que de futures recherches se penchent sur l'influence de l'origine des immigrants faisant usage de l'anglais et à la recherche de reconnaissance des acquis et des compétences. Cela permettrait de bonifier les recherches existantes et de mieux saisir les liens potentiels de causalité entre origine culturelle et barrières à l'intégration professionnelle.

Dans le but de mieux isoler la variable sur la langue d'usage, il aurait été intéressant de pouvoir comparer les résultats obtenus avec ceux d'un groupe d'immigrants francophones. Cette comparaison aurait permis de mieux comprendre en quoi la langue d'usage (anglais ou français) peut avoir des incidences (ou non) sur l'intégration professionnelle. Outre la question de la langue d'usage, la question des compétences professionnelles et de la nature des diplômes détenus par les IFA pourrait, lors de recherches futures, être davantage mise de l'avant. Nous n'avons pas fait de distinction de ce type entre les participants et nous avons plutôt misé sur le fait qu'une forte majorité (69 %) possédait un diplôme d'études universitaires.

Malgré ces limites, nos résultats permettent d'approfondir la question de l'intégration des IFA. Dans un contexte où les décideurs politiques semblent vouloir modifier les règles de sélection des nouveaux arrivants, notamment en ce qui concerne les bassins géographiques de provenance des futurs immigrants, tout indique que la question des langues maternelles et d'usage va demeurer plus que jamais d'actualité. C'est pourquoi d'autres études de ce genre doivent être menées, et ce, autant pour mieux théoriser les liens entre langue d'usage et intégration socioprofessionnelle que pour faciliter la mise sur pied de politiques publiques et de programmes adaptés à cette réalité qui, sans être nouvelle, n'en demeure pas moins constamment façonnée par le contexte. Notre enquête participe également à l'enrichissement des données sur la question linguistique en lien avec les enjeux migratoires au Québec.

Sébastien ARCAND

*Département de management,
HEC Montréal.
sebastien.arcand@hec.ca*

Maher NAJARI

*Consultant indépendant en ressources humaines
maher.najari@hec.ca*

BIBLIOGRAPHIE

ARCAND, Sébastien, Jean-Pierre DUPUIS et Stéphanie LANGIS

- 2012 « Language skills and efficient knowledge transfer: Evaluating possibilities from the case of young managers », *International Journal of Knowledge, Culture and Change Management*, 11, 4 : 297-315.

- ARCAND, Sébastien (en collaboration avec Jean-Pierre DUPUIS et Stéphanie LANGIS)
 2011 *Usages linguistiques en milieu de travail chez de jeunes gestionnaires dans le contexte montréalais* (rapport de recherche), Québec, Conseil supérieur de la langue française (CSLF). [[http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf316/f316.pdf?sword_list\[\]=&no_cache=1](http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf316/f316.pdf?sword_list[]=&no_cache=1)]
- ARCAND, Sébastien, Annick LENOIR-ACHDJIAN et Denise HELLY
 2009 « Insertion professionnelle d'immigrants et réseaux sociaux : le cas de Maghrébins à Montréal et Sherbrooke », *Canadian Journal of Sociology/Cahiers canadiens de sociologie*, 34, 2 : 373-402.
- AYDEMIR, Abdurrahman et Mikal SKUTERUD
 2005 « Explaining the Deteriorating Entry Earnings of Canada's Immigrant Cohorts: 1965-2000 », *Canadian Journal of Economics*, 38, 2 : 641-71. *Analytical Studies Branch Research Paper*, Series 2004 225e, Ottawa, Statistique Canada.
- BOUDARBAT, Brahim et J.-M. COUSINEAU
 2010 « Un emploi correspondant à ses attentes personnelles? Le cas des nouveaux immigrants au Québec », *Journal of International Migration and Integration/Revue de l'intégration et de la migration internationale*, 11, 2 : 155-172.
- BOUDARBAT, Brahim et Maude BOULET
 2007 « Détérioration des salaires des nouveaux immigrants au Québec par rapport à l'Ontario et à la Colombie-Britannique », *Choix-IRPP*, 13, 7 : 1-34.
- BOURHIS, Richard Y., Annie MONTREUIL, Denise HELLY et Lorna JANTZEN
 2007 « Discrimination et linguicisme au Québec : Enquête sur la diversité ethnique au Canada (French) », *Canadian Ethnic Studies*, 39, 1-2 : 31-49.
- BRETON, Raymond
 1964 « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants », *American Journal of Sociology*, 70, 2 : 193-205.
- CALDWELL, Gary
 1993 « L'intégration des immigrants à Montréal dans les années 1970 », *Recherches sociographiques*, 34, 3 : 487-508.
- CHICHA, Marie-Thérèse
 2009 *Le mirage de l'égalité : les immigrées hautement qualifiées à Montréal*, Toronto, Rapport de recherche présenté à la Fondation canadienne des relations raciales.
- EID, Paul
 2012 « Les inégalités 'ethnoraciales' dans l'accès à l'emploi à Montréal : le poids de la discrimination », *Recherches sociographiques*, LIII, 2 : 415-450.
- Gouvernement du Canada, Citoyenneté et immigration Canada
 2012 « Niveau de scolarité, participation au marché du travail et revenu des immigrants », en ligne, [<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/recherche/anglo-phones-quebec/section7.asp>]
- GRANOVETTER, Mark
 1983 « The strength of weak ties: A network theory revisited », *Sociological Theory*, 1 : 201-233.

Institut de la Statistique du Québec (ISQ)

- 2014 Immigrants selon la connaissance du français et de l'anglais, Québec, 1980-2013. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/migration/internationales-interprovinciales/607.htm>].

JANTZEN, Lorna, en collaboration avec Fernando MATA

- 2012 Portrait statistique des immigrants anglophones au Québec, Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). [<http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/recherche-stats/english-speaking-fra.pdf>]

LAMARRE, Patricia et Stéphanie LAMARRE

- 2009 « Montréal 'on the move' : pour une approche ethnographique non-statique des pratiques langagières des jeunes multilingues », dans : T. BULOT (dir.) avec la collaboration d'Assia LOUNICI, *Formes et normes sociolinguistiques (Ségrégations et discriminations urbaines)*, L'Harmattan, Paris, p. 105-134.

LEMIRE, Francine, Danielle JUTEAU, Sébastien ARCAND et Sirma BILGE

- 2005 « Le débat sur la réforme municipale à Montréal : la place de la variable linguistique », *Recherches Sociographiques*, XLVI, 1 : 67-96.

LENOIR-ACHDJIAN, Annick, Sébastien ARCAND, Denise HELLY, Isabelle DRAINVILLE et Michèle VATZ-LAAROUSSI

- 2009 « Si j'avais su, jamais je ne serais venu. Discrimination en emploi et impact sur les politiques publiques : le cas des Maghrébins au Québec », *Choix IRPP* [Institut de recherche en politiques publiques], 15, 3 : 4-42. [<http://www.irpp.org/fr/fasttrak/index.htm>]

LENOIR-ACHDJIAN, Annick, Isabelle DRAINVILLE, Denise HELLY, Michèle VATZ-LAAROUSSI, Sébastien ARCAND et Amel MAHFOUDH

- 2008 « The Professional Insertion of Immigrants Born in the Maghreb: Challenges and Impediments for Intervention » *Journal of International Migration and Integration (JIMI)*, 8, 4 : 391-410. (numéro spécial : « Issues of Workplace Discrimination and Employment barriers / Questions de discrimination et barrières en emploi »)

MAGNAN, Marie-Odile et Patricia LAMARRE

- 2013 « Être jeune et anglophone dans un Québec pluraliste », *Vivre ensemble*, 21, 71 : 1-5. [http://cjf.qc.ca/upload/v...nes-Quebec_Vol21-No71.pdf]

MAGNAN, Marie-Odile

- 2008 « Identité et rétention chez les anglophones de Québec : un changement générationnel », *Recherches sociographiques*, XLIX, 1 : 69-86.

MCALL, Christopher

- 1992 « Langues et silence : les travailleurs immigrés au Québec et la sociologie du langage », *Sociologie et sociétés*, 2, 2 : 117-130.
- 1997 « The Breaking Point: Language in Quebec Society », dans : Marcel FOURNIER, Michael ROSENBERG et Deena WHITE (dir.), *Quebec Society: Critical Issues*, Scarborough, Prentice Hall, p. 61-80.

MCALL, Christopher *et al.*

- 1998 *La conquête de l'espace : langues et territoires dans l'industrie aérospatiale montréalaise* (rapport de recherche non publié), Montréal, Université de Montréal. (Équipe de recherche en sociologie du langage, Département de sociologie)

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)

- 2013 « La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) – Qu'est-ce que la RAC », en ligne, [<http://reconnaisancedesacquis.ca/rac-en-bref/a-propos/>].

Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles (MICC)

- 2013 « Obtenir l'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec ». [<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/education/evaluation-comparative/index.html>].

NONG, Zhu et Alain BÉLANGER

- 2010 *L'emploi et le revenu des immigrants à Montréal : analyse des données du recensement de 2006*, INRS, Rapport n° 3, 67 p. [http://www.emploi-metropole.org/publications/clienteles_imm_rapport3.pdf].

PAGÉ, Michel et Patricia LAMARRE

- 2010a « La diversité linguistique ambiante et l'intégration linguistique des immigrants », dans : L. SEIDLE (dir.), *Diversité, immigration et intégration*, Institut de recherche en politiques publiques/Institute of Research on Public Policy. (document non publié).

PAGÉ, Michel (avec la collaboration de Patricia LAMARRE)

- 2010b « L'intégration linguistique des immigrants au Québec », présentation dans le cadre des Déjeuners-causerie de l'Institut de recherche en politiques publiques/Institute of Research on Public Policy. Power Point disponible à : [<http://archive.irpp.org/fr/events/archive/20100309/page.pdf>]

PICOT, Garnett

- 2008 « Immigrant Economic and Social Outcomes in Canada: Research and Data Development at Statistics Canada », Ottawa, Statistique Canada. (n° 11F0019M au catalogue).

ANNEXE 1

QUESTIONNAIRE EN LIGNE

1. Are you interested in having your prior knowledge (diploma) and/or experiences recognized?
2. Have you asked a school board, college or other governmental organization to recognize your prior learning?
3. What diploma(s) have you acquired in your country of origin? Please list all of them:
4. Did you obtain a diploma DES, DEP, DEC, AEC in Quebec?
5. If you are currently a student, in what program are you enrolled?
6. Have you obtained an "Evaluation comparative des études effectuées hors du Québec" from the Ministère de l'immigration et communautés culturelles?
 - a. If yes, what were the results of the evaluation in terms of years of schooling recognized?
 - b. If not, do you plan of doing so in the next 12 months?
7. What program(s) of study are you interested in pursuing?
8. What is your country of origin?
9. What is your mother tongue?
10. What is your language of preference for education / training purposes?
11. How long have you been living in Quebec?
12. What is your immigration status (e.g. Permanent resident, citizen)?
13. What is your age?
14. What is your sex?
15. Would you be interested in participating in a focus group to elaborate on these subjects (recognition of competencies, training needs) ? You will receive a gift card for an amount of \$25 for your participation.

ANNEXE 2**GUIDE D'ENTREVUE POUR GROUPE DE DISCUSSION AVEC LES
PERSONNES IMMIGRANTES**

1. What are the main challenges that you have encountered searching for a job since your arrival in the Province of Quebec?
2. What is your strategy to find a job in accordance with your level of education and professional aspirations?
3. Regarding all the work positions that you have occupied so far in Quebec, have they been related to your previous studies? Are you currently working in a position related to your educational field?
4. Are you familiar with the resources and services available to you in terms of the recognition of prior learning offered by School Boards and CEGEPS? If yes, how did you get access to that information?
5. For those who have asked a school board, college or other governmental organization to recognize your prior learning, can you please talk about your experience? If you have not asked a school board, college or other governmental organization to recognize your prior learning, can you please explain why?
6. What type of education or training would you like to receive in order to get the job you aspire to have? What are the main elements that you consider missing in order to have access to the educational program or training that you are interested in pursuing?
7. If you are currently studying, do you ever consider that you are relearning what you have already learned?
8. How do you manage to strike a balance between work and life?
9. According to survey results, the majority of you are current students. Are you studying part-time or full-time? How are you managing your work/study schedule? What is the main issue regarding your time management?
10. Is your personal life context favorable to you finding the work that you are looking for?
11. Is your personal life context favorable to you finding the training program that you are looking for?
12. What do you feel might help you get recognized for your prior learning and experience and whom do you feel might be best positioned to attest to the recognition.
13. Can you think of other topics, issues, personal experiences not covered during this session that you would like to share and that you feel might contribute to the Anglophone community being able to better respond to your needs pertaining to the recognition of your prior learning and/or experience?



LES DISPARITÉS D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ PARMI LA MINORITÉ DE LANGUE OFFICIELLE AU QUÉBEC

James FALCONER et
Amélie QUESNEL-VALLÉE

Cette étude examine l'effet de l'aptitude en français sur la santé et sur les besoins de soins de santé non satisfaits au Québec, en utilisant un modèle multiple de régression logistique. Nos résultats indiquent que les anglophones unilingues du Québec sont 26 % plus susceptibles que les anglophones bilingues à se déclarer en mauvaise santé. Théoriquement, ce mauvais état de santé devrait mener à une utilisation accrue des soins de santé. Cependant, malgré leur mauvais état de santé, les anglophones unilingues sont 52 % plus susceptibles de déclarer des besoins en soins de santé non satisfaits. Ces disparités dans l'état de santé ainsi que dans l'accès aux soins de santé s'expliquent par l'aptitude à s'exprimer en français. Par ailleurs, ces effets ne sont pas modifiés par l'inclusion de variables potentiellement confondantes telles que les caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques. Les résultats suggèrent que ce sont les politiques visant à réduire les obstacles à l'accès aux soins de santé des populations minoritaires qui pourraient améliorer l'accès aux soins, et, éventuellement, la santé des anglophones unilingues du Québec.

Mots-clés : populations minoritaires de langue officielle; anglophones; Québec; utilisation des services de santé; inégalités de santé; accès aux soins de santé

Est-ce que la langue affecte la santé et la capacité d'obtenir des services de santé au Québec¹? Le rôle de l'aptitude en langue française a une

-
1. Nous tenons à remercier les deux évaluateurs anonymes pour leurs judicieux commentaires, ainsi que les généreuses suggestions de collègues ayant assisté à notre présentation à la quatrième conférence biennale 2014 de la Société canadienne de sociologie de la santé (SCSS). Cette recherche a été rendue possible par le soutien des IRSC (MOP77800) et de la FCI (LOF 12773).

importance particulière au Québec, où les anglophones forment une minorité de langue officielle. La recherche en santé publique dénote une association persistante entre le statut de minorité et des barrières dans l'accès aux soins, ainsi qu'un moins bon état de santé. Cependant, les attributs minoritaires généralement examinés sont souvent limités à des caractéristiques telles que la race, l'ethnie, la religion, la culture ou le statut d'immigré, qui constituent autant de sources potentielles intrinsèques de discrimination (LAVEIST, 2005; WILLIAMS et COLLINS, 2001). Peu d'études s'attardent cependant à la capacité fonctionnelle que représentent les aptitudes linguistiques et à leur effet sur l'accès aux soins et à la santé.

La *Revue canadienne de santé publique* a récemment publié un numéro spécial portant sur les difficultés d'accès à la santé parmi les minorités linguistiques. Dans leur éditorial, Leis et Bouchard dénotent un manque de données probantes dans le domaine de recherche sur la vulnérabilité des populations minoritaires de langue officielle (LEIS et BOUCHARD, 2013). Cherchant à remédier à cette lacune, ce numéro spécial offre des études qui examinent notamment le statut de minorité linguistique comme déterminant de la santé mentale (PUCHALA *et al.*, 2013), de la dépression chez les arthritiques (FOTSING *et al.*, 2013), du surpoids et de l'obésité (GAGNON-ARPIN *et al.*, 2013), de l'inactivité physique (IMBEAULT *et al.*, 2013) et de la nutrition (BATAL *et al.*, 2013; VILLALON, LAPORTE et CARRIER, 2013). Les conclusions portant sur les effets du statut de minorité linguistique rapportées dans ces études sont souvent limitées à de petits sous-ensembles des échantillons analytiques, ne s'appliquent que dans des contextes précis ou sont pour la plupart expliquées par les variables confondantes associées au statut de minorité linguistique.

Les travaux de Bouchard et Desmeules ont fait avancer la réflexion théorique des effets sur la santé du statut de minorité linguistique au Canada (BOUCHARD et DESMEULES, 2011, 2013; voir aussi BOUCHARD *et al.*, 2009). Ces travaux ont utilisé plusieurs sources de données provinciales et fédérales pour démontrer que, malgré que les deux langues officielles soient égales selon la loi, la langue reste un déterminant social de la santé pour les populations de minorité linguistique. Ceci vaut à la fois pour les anglophones au Québec et pour les francophones au Canada anglais. En effet, Bouchard et Desmeules signalent que des obstacles linguistiques à l'accès aux soins de santé peuvent négativement affecter l'état de santé, et ces auteurs offrent des suggestions pour atténuer l'effet négatif sur la santé du statut de minorité linguistique (BOUCHARD et DESMEULES, 2011).

Le statut des anglophones du Québec en tant que minorité linguistique est unique en Amérique du Nord, puisque cette population parle la langue dominante du continent, tout en étant une minorité linguistique dans une province où le système de santé est administré en français. De fait, les anglophones du Québec constituent une population d'intérêt pour l'étude d'un effet linguistique en tenant constant de nombreux autres facteurs sociaux, démographiques et culturels. Cette étude examine le rôle de l'aptitude en français comme déterminant social de l'état de santé des anglophones québécois et des obstacles à leur accès aux services de santé.

La majorité des Québécois sont unilingues francophones (51,8 %), mais une importante minorité concentrée à Montréal est bilingue en anglais et en français (42,6 %). Une petite proportion de Québécois est unilingue anglophone (4,6 %,

également concentrée à Montréal) et une proportion encore plus faible (1,0 %) ne parle ni l'anglais ni le français (Statistique Canada, 2011). En 2005, le Réseau communautaire de santé et de services sociaux (Community Health and Social Services Network, RCSSS/CHSSN) a mené l'Enquête sur la vitalité des communautés (Community Vitality Survey) pour mieux comprendre les déterminants de la santé et de l'accès aux services de santé au sein de la population anglophone du Québec. Cet article présente une analyse des données de cette enquête. Une meilleure compréhension des facteurs qui sont associés à un bon état de santé et à l'accès aux services de santé est particulièrement pertinente pour les politiques publiques dans une société où le système de soins de santé universel a parmi ses objectifs principaux l'élimination des disparités de santé inéquitables (Loi sur la santé au Canada, 1984, c. 6, art. 3).

Plusieurs caractéristiques de la population unilingue anglophone du Québec suggèrent un besoin accru pour des services de santé. En effet, les anglophones du Québec qui déclarent être incapables de parler, lire ou écrire en français sont généralement plus âgés, ont des revenus inférieurs et sont moins scolarisés – à l'instar de leurs homologues francophones en situation minoritaire au Canada anglais (SILVA DE LA VEGA, BATISTA et BOUCHARD, 2014). Chacune de ces caractéristiques sociodémographiques est négativement associée à la santé (ADLER et NEWMAN, 2002; HOUSE, 2002) et, par conséquent, devrait conduire à un usage accru des services de santé, particulièrement dans un système de soins de santé universel. De fait, on pourrait considérer que, si un mauvais état de santé n'est pas associé à un plus grand recours aux soins, cet écart constitue des « besoins non satisfaits » ou « un renoncement aux soins ».

La première question de recherche qui motive cette étude est de savoir si les différences dans l'aptitude linguistique en français peuvent expliquer la disparité de santé entre les anglophones unilingues et bilingues au Québec et, si oui, dans quelle mesure. Une seconde question est de savoir si l'état de santé est associé à l'utilisation des services de santé. Notre hypothèse est que, dans le contexte d'un système de santé universel gratuit pour les patients aux points de service, le mauvais état de santé observé parmi les anglophones québécois, couplé à leurs autres caractéristiques sociodémographiques (l'âge en particulier), devrait motiver une utilisation accrue des services de santé.

CONTEXTE

Le Canada a un système de soins de santé universel gratuit pour les utilisateurs aux points de service. Tous les frais pour les services médicaux et hospitaliers médicalement nécessaires sont assumés par les systèmes provinciaux d'assurance publique de santé. Ainsi, le système de santé canadien n'est pas un service national de santé à payeur unique (à l'instar de celui du Royaume-Uni, par exemple). Il s'agit plutôt d'un système intégré de services de santé provinciaux, régulés de façon très générale par la Loi canadienne sur la santé (LCS/CHA) (Gouvernement du Canada, 1984). La résidence dans une province est la principale condition à la couverture d'assurance maladie d'un citoyen (Gouvernement du Canada, 1984). Bien que les

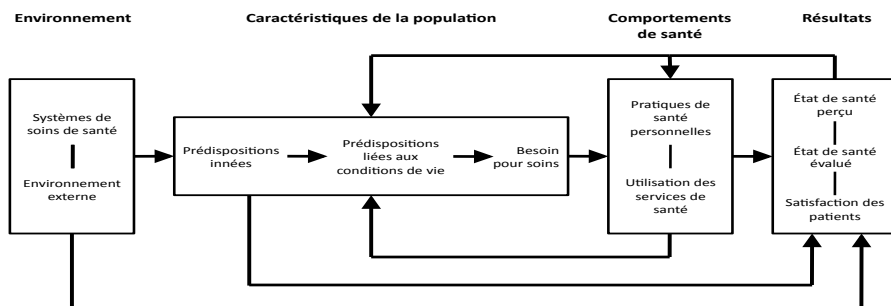
termes de la loi soient universels à l'échelle du Canada, les différences provinciales dans le style et le degré de conformité à la loi mènent néanmoins à une variation dans la fourniture des services de santé à travers les provinces.

Le Québec n'est pas une province officiellement bilingue (Gouvernement du Québec, 2009). La Charte de la langue française établit le français comme langue exclusive du gouvernement, de l'administration publique, du droit et des services publics et semi-publics, qui incluent les services de santé (Gouvernement du Québec, 2013a). La Charte permet des communications officielles en français et en anglais uniquement dans des circonstances particulières, comme lorsque la santé et la sécurité publique sont en jeu. Toutefois, ces accommodations n'incluent pas les activités quotidiennes des hôpitaux et des cliniques, ni la prestation de services de santé primaires. En contrepartie, la Loi sur les services de santé et les services sociaux, sous l'autorité du Ministère de la santé et des services sociaux, reconnaît aux anglophones québécois le droit de recevoir des services de santé en anglais, mais en pratique ce droit est subordonné à la capacité organisationnelle du fournisseur de services de santé, conditionnelle aux ressources humaines, matérielles et financières (Gouvernement du Québec, 2013b). Par exemple, un fournisseur de services de santé peut ne pas fournir de services en anglais sans violer la Loi sur les services de santé et les services sociaux s'il manque de personnel anglophone (ressources humaines), d'information ou de documents en anglais (ressources matérielles) ou si c'est trop coûteux (ressources financières). De fait, certaines institutions de santé ne parviennent pas à offrir de services en anglais. Lors d'entrevues qualitatives réalisées au cours de cette étude, les facteurs principaux expressément identifiés comme contribuant à cette situation ont été une pénurie de professionnels de la santé anglophones ou bilingues et le manque d'information et de documents en anglais. Ainsi, en dépit de la protection de l'égalité du statut juridique du français et de l'anglais offert par la Constitution au Canada, ce sont de tels déficits qui ont amené Bouchard et Desmeules à remettre en question la réalité de cette égalité juridique dans le secteur de la santé (BOUCHARD et DESMEULES, 2011).

Le fait de ne pas pouvoir obtenir de services dans sa langue maternelle est plus qu'une question de préférence : elle peut avoir des conséquences pour la qualité des services. Par exemple, une entrevue réalisée dans le cadre de cette étude a mis en exergue un cas où l'incapacité de l'hôpital à fournir un document de « consentement éclairé » pour un traitement a eu des conséquences négatives sur les soins reçus. En effet, parce que le document de consentement n'existait pas en anglais, et malgré que le conjoint bilingue ait verbalement traduit le dit document du français à l'anglais, la patiente (qui avait demandé verbalement le traitement) n'a pas été autorisée à signer un document en français parce que le consentement n'a pas été considéré comme bien « informé » du point de vue éthique. Le traitement alternatif a mené à des souffrances psychologiques et physiques chez la patiente, et les conséquences afférentes (dépression post-partum, déficit d'attachement avec son nouveau-né) ont pris des mois à être vaincues. Ainsi, la barrière de la langue dans la distribution de services de santé, comme l'illustre éloquentement cet exemple, peut en soi conduire à un « besoin non satisfait » et peut également mener à renoncer à demander des soins, si la relation thérapeutique de confiance a été compromise.

STRATÉGIE ANALYTIQUE

Nous avons adopté dans cette étude le cadre conceptuel du modèle ANDERSEN (1995), qui a eu un effet déterminant sur l'accès aux soins de santé et sur leur utilisation (RICKETTS et GOLDSMITH, 2005). L'enquête du RCSSS cherchait à opérationnaliser plusieurs éléments du modèle, ce qui en fait une source de données optimales pour cette étude.



Source: Andersen, Ronald M. (1995) Revisiting the Behavioral Model and Access to Medical Care: Does it Matter? *Journal of Health and Social Behavior*, Vol.36, No.1, p.8.

Plusieurs composantes du modèle restent relativement constantes entre les anglophones unilingues et bilingues (principalement l'environnement), alors que d'autres varient : les caractéristiques de la population, les comportements de santé et leurs effets ou résultats. Ainsi, au niveau de l'environnement, le système de soins de santé et l'environnement externe restent constants à travers les deux groupes analysés grâce à l'universalité du système de soins de santé au Canada et de l'environnement commun géographique, social, politique et culturel du Québec. Il convient de souligner que cette cohérence dans l'environnement de soins de santé entre les groupes renvoie spécifiquement au *principe* de l'équité dans la distribution des services de santé, laquelle n'est pas nécessairement réalisée pour les anglophones au Québec, comme nous le verrons.

Par ailleurs, au niveau des caractéristiques de la population, des différences émergent entre anglophones unilingues et bilingues. En effet, les « prédispositions innées » affectent les « prédispositions liées aux conditions de vie », qui, à leur tour, modulent les besoins de l'individu en services de santé. Les minorités de langue officielle au Canada possèdent plusieurs de ces caractéristiques défavorables associées à des besoins accrus. Par exemple, ces personnes sont plus âgées, moins scolarisées et ont de plus bas revenus (SILVA DE LA VEGA, BATISTA et BOUCHARD, 2014). Ces besoins accrus résultent directement de l'impact négatif de ces déterminants sur la santé, représenté dans le modèle conceptuel par la flèche reliant ces déterminants à l'état de santé, qui figure parmi les résultats. Le modèle ANDERSEN (1995) conceptualise les prédispositions liées aux conditions de vie de la communauté ou de la population, mais dans le contexte de notre étude, un élément de capital humain, par exemple parler la langue dans laquelle les services de santé sont fournis, est une prédisposition non négligeable pour l'individu. La combinaison des caractéristiques innées et celles liées aux conditions de vie détermine le niveau réel ou perçu de besoin pour les services de santé.

La troisième composante, les comportements de santé, comprend l'utilisation des services de santé ainsi que les pratiques de santé personnelles. Les pratiques de santé, par exemple celles qui favorisent ou nuisent à la santé, ne sont malheureusement pas mesurées dans nos données d'enquête. À moins de supposer (avec optimisme) que les pratiques de santé personnelles non mesurées (tels que le tabagisme, l'exercice, etc.) sont distribuées au hasard à travers nos deux groupes de comparaison, il nous faut reconnaître qu'ils peuvent représenter une source d'hétérogénéité non contrôlée qui pourrait brouiller nos résultats quant aux effets de l'aptitude en français sur la santé. Néanmoins, l'existence d'un tel biais statistique tendrait à exacerber les différences de santé observées entre les anglophones unilingues et bilingues. Par conséquent, en l'absence de contrôles statistiques pour les habitudes de santé, mais considérant que nous contrôlons pour la position socio-économique, nous considérons que nos résultats soit sont biaisés de façon conservatrice, soit ne le sont pas.

La quatrième et dernière composante du modèle Andersen porte sur les résultats, qui comprennent l'une de nos principales variables d'intérêt, l'état de santé perçu, ainsi que l'état de santé évalué. Cette dimension du modèle comprend également la satisfaction des patients, ce qui est pertinent pour notre discussion sur les besoins non satisfaits et sur le renoncement aux soins. En particulier, il est important de considérer l'existence d'une boucle potentielle de rétroaction qui mène, à la suite d'une expérience négative dans le système de santé associée à des besoins non satisfaits, à un retrait subséquent du système (les soins auxquels on renonce) alors même que la santé décline.

C'est dans le contexte de ce modèle conceptuel que nous avons construit notre stratégie analytique. Nous observons que les facteurs contextuels partagés par les anglophones unilingues et bilingues sont constants, ce qui nous permet d'isoler la variation dans l'aptitude de la langue française comme une cause potentielle de l'écart entre l'état de santé et l'utilisation des services de santé entre les deux groupes.

DONNÉES ET MÉTHODES

L'Enquête sur la vitalité des communautés du Québec du RCSSS de 2005 contient des données sur 3 129 répondants faisant partie de la population anglophone du Québec, et cette enquête peut donc être considérée comme un sur-échantillonnage stratifié de cette population par rapport à sa proportion dans la population québécoise. L'enquête contient de nombreuses données sociodémographiques pertinentes, telles que l'âge, le sexe, le revenu, le niveau de scolarité et la région de résidence du répondant. De plus, l'enquête mesure les différences linguistiques à l'aide de plusieurs types de questions, qui peuvent être regroupées en trois thèmes. Dans le premier thème, celui de l'identité linguistique, l'enquête rapporte la langue maternelle du répondant et son « identité linguistique » déclarée : « anglophone », « francophone », « à la fois francophone et anglophone » ou « ni l'un ni l'autre ». Malgré le fait que l'enquête soit limitée aux anglophones, 2 % des répondants se sont définis comme francophones et 25 % comme à la fois francophones et anglophones (70 % seulement

anglophones et 2 % ni l'un ni l'autre). Le deuxième thème, celui mesurant la différence linguistique, est l'utilisation quotidienne du français. L'enquête mesure la langue de l'activité quotidienne, au travail ou à l'école, la langue utilisée le plus souvent à la maison et la langue parlée le plus souvent avec un conjoint/partenaire ou des enfants. Enfin, pour le troisième thème, celui de l'aptitude linguistique, l'enquête indique si le répondant est capable de parler, lire et écrire en français.

L'enquête s'intéresse aussi à la santé des répondants. Pour mesurer l'état de santé, nous avons utilisé l'autoévaluation de la santé des répondants sur une échelle de 5 points (mauvaise, moyenne, bonne, très bonne, excellente). Bien que la santé autoévaluée subjective soit suffisante pour vérifier notre hypothèse d'une utilisation accrue des services de santé (par exemple, en augmentant les besoins perçus selon le modèle d'Andersen), elle est également considérée comme un substitut fiable pour des mesures objectives de la santé (BURSTROM et FREDLUND, 2001; MIILUNPALO *et al.*, 1997). Les deux mesures de l'état de santé, subjective et objective, sont incluses dans le modèle d'Andersen dans les catégories de l'état de santé perçu et de l'état de santé évalué.

Pour mesurer l'accès aux services de santé, l'enquête demandait aux répondants s'ils avaient eu accès à l'un des cinq services de santé suivants au cours des douze mois précédant l'enquête, pour eux-mêmes ou pour quelqu'un d'autre : 1) un médecin dans un bureau privé ou une clinique, 2) un Centre local de services communautaires (CLSC), 3) un appel au service téléphonique InfoSanté, 4) un département d'urgence à l'hôpital ou l'utilisation du service ambulatoire d'un hôpital et 5) une hospitalisation de plus d'une journée. Grâce à ces mesures de l'accès aux services de santé, nous avons les éléments du modèle analytique nécessaires à l'étude des disparités dans les conséquences sur la santé et l'utilisation des services de santé entre les anglophones unilingues et les anglophones bilingues.

Certaines variables ont été transformées pour des raisons conceptuelles et méthodologiques. Nous avons en particulier recodé la variable ordinale de santé autoévaluée en une variable dichotomique qui mesure une mauvaise santé par rapport à une bonne santé, en utilisant un seuil selon la catégorie qui se rapproche le plus possible de la valeur médiane tout en préservant une différence substantive. Selon notre variable recodée, 37 % des répondants de l'échantillon rapportent une mauvaise santé au sens où celle-ci est inférieure à la médiane.

Nous avons également construit une variable binaire pour mesurer l'utilisation des cinq services de santé durant l'année précédant l'enquête. Malheureusement, les données ne mesuraient pas la fréquence de l'utilisation de ces services de santé. Par conséquent, nous avons distingué les répondants qui ont utilisé *n'importe quel* service de santé dans l'année précédant l'enquête et ceux qui n'en ont utilisé *aucun*. 26 % des répondants ont indiqué n'avoir utilisé aucun service de santé au cours des douze mois précédant l'enquête.

Un autre problème conceptuel a été de distinguer les différents types de répondants ayant déclaré n'avoir eu aucun accès aux services de santé. Cette absence de recours est-elle attribuable au fait qu'ils n'en ont pas eu besoin, ou est-elle le signe de besoins non satisfaits? Pour surmonter ce problème, nous avons construit

une variable qui identifie les répondants ayant indiqué n'avoir eu aucun accès aux services de santé mais ayant déclaré être en mauvaise santé. Nous considérons que cette variable signale la présence de « besoins non satisfaits » ayant pu émerger soit au niveau systémique (quand le système ne fournit pas les soins adéquats), soit au niveau du patient (quand celui-ci aurait renoncé à recourir aux soins disponibles). Parmi les répondants ayant fait état d'une mauvaise santé, 20,9 % ont également indiqué n'avoir eu aucun recours aux soins de santé dans les douze mois précédant l'enquête (242 répondants, représentant 7,7 % de l'échantillon total).

Notre variable indépendante principale est l'aptitude en français. Nous avons sélectionné cette variable parmi celles disponibles dans l'étude étant donné son importance pratique pour l'étude de la capacité à interagir avec le système de santé. La variable de compétence linguistique demandait si le répondant était capable respectivement de parler, de lire ou d'écrire en français. Nous avons additionné les réponses positives à ces questions pour obtenir une échelle d'aptitude en français allant de 0 (aucune compétence en français) à 3 (le répondant peut parler, lire et écrire en français). L'aptitude en français se ventile presque en quarts dans cette population : 29,6 % des répondants ont indiqué n'avoir aucune aptitude en français, 18,2 % étaient capables de parler, mais ni de lire ni d'écrire en français, 24,4 % étaient capables à la fois de parler et de lire, mais pas d'écrire en français et 27,9 % se disaient capables de parler, de lire et d'écrire en français. Nous présentons les résultats à la fois avec une mesure binaire de l'aptitude en français (qui mesure « aucune aptitude en français » contre « n'importe quelle compétence en français ») et avec l'échelle d'aptitude en français de 0 à 3.

Cette utilisation de « l'aptitude en français » comme variable indépendante offre une perspective complémentaire au programme de recherche innovateur entrepris par Bouchard et ses collègues dans leur étude de l'état de santé de minorité linguistique comme un déterminant de la santé (BOUCHARD et DESMEULES, 2011 et 2013; BOUCHARD *et al.*, 2009). En effet, l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) ne permet l'utilisation que de l'identité linguistique ou de l'identification à une communauté linguistique, mesures qui ne permettent pas de juger d'emblée de l'aptitude linguistique. Pour surmonter cet obstacle, BOUCHARD et DESMEULES (2013) ont développé une mesure qui ajoute à ces deux indicateurs la langue préférée du répondant, la langue dans laquelle l'enquête a été menée ainsi que la première langue officielle apprise et encore comprise. Toutefois, des mesures telles que l'identité linguistique, l'état de santé des minorités et la langue maternelle ne sont pas toujours des indicateurs fiables de la capacité d'un individu à naviguer dans le système de santé ou dans la vie sociale en général en contexte minoritaire linguistique. Étant donné qu'une grande partie des minorités linguistiques au Canada sont bilingues, il semble que ce sont les compétences instrumentales de la langue, et non simplement l'identité linguistique ou un autre identifiant culturel, qui expliquent que l'état de santé de minorité linguistique s'avère un déterminant de la santé. L'existence d'une variable mesurant l'aptitude en langue (parler, lire, écrire) dans les données du RCSSS nous permet de réaliser une nouvelle opérationnalisation de la langue qui se rapproche conceptuellement du mécanisme par lequel la langue peut affecter la santé et l'accès aux soins de santé.

Nos variables de contrôle sont l'âge (en années), le sexe, le revenu (mesuré en dix catégories allant de « moins de 20 000 \$ » à « 150 000 \$ ou plus ») et la scolarité (mesurée en dix catégories allant de « n'a pas terminé l'école primaire » à « a obtenu un diplôme d'études supérieures »). Les dix catégories de revenu ont été regroupées en cinq, pour s'approcher d'une distribution des revenus normale. Les dix catégories de scolarité ont été regroupées en trois, correspondant aux diplômes les plus fortement associés à la position socio-économique (MONTEZ et HAYWARD, 2014) : 1) « sans diplôme d'études secondaires », 2) « diplôme d'études secondaires » et 3) « diplôme d'études post-secondaires ».

ANALYSE

En premier lieu, nous analysons l'association entre la mesure d'une mauvaise santé et l'aptitude en français à l'aide d'une régression logistique multivariée et avec l'effet net des variables de contrôle pertinentes. En second lieu, nous analysons l'association entre les besoins non satisfaits et l'aptitude en français, toujours à l'aide d'une régression logistique multivariée et avec l'effet net des variables de contrôle. Toutes les procédures statistiques utilisent STATA version 12.0.

RÉSULTATS

Le tableau 1 présente les statistiques descriptives de notre échantillon. Les données montrent que les anglophones unilingues ont un âge moyen supérieur, un revenu moyen inférieur et un niveau de scolarité moyen inférieur. Ils ont également un état de santé autoévalué moins bon, et une proportion plus élevée d'entre eux se déclare en mauvaise santé. Par ailleurs, les anglophones unilingues rapportent un moindre accès aux soins de santé. Qui plus est, notre mesure des besoins non satisfaits montre que 10,5 % des anglophones unilingues se déclarent en mauvaise santé mais n'ont pas eu recours à des soins de santé, alors que seulement 6,7 % des anglophones bilingues rapportent la même situation.

TABEAU 1

Statistiques descriptives de l'échantillon analytique

Variable	Total (N)	Moyenne ou (%)	Écart-type	Minimum	Maximum
Santé autoévaluée	2 499	3,71	1,07	1	5
Anglophone bilingue	1 762	3,80	1,03	1	5
Unilingue	468	3,56	1,14	1	5
Répondants se déclarant en mauvaise santé*	2 499	36,2 %			
Anglophone bilingue	1 762	32,6 %			
Unilingue	468	43,2 %			
Répondants déclarant avoir eu accès à des soins de santé dans les douze mois précédant l'enquête	2 499	74,5 %			

Anglophone bilingue	1 762	75,5 %			
Unilingue	468	72,0 %			
Besoins non satisfaits en soins de santé*	193	7,7 %			
Anglophone bilingue	118	6,7 %			
Unilingue	49	10,5 %			
Répondants déclarant n'avoir aucune aptitude en français	2 239	21,0 %			
Échelle d'aptitude en français*					
Aucune	737	29,5 %			
Parler	448	17,9 %			
Lire	624	25,0 %			
Écrire	690	27,6 %			
Âge (en années)	2 499	49,77	15,29	18	97
Anglophone bilingue	1 762	48,08	15,12	18	97
Unilingue	468	53,30	15,46	18	89
Sexe (nombre et proportion d'hommes)	2 499	44,5 %			
Anglophone bilingue	1 762	44,3 %			
Unilingue	468	43,8 %			
Revenu (10 catégories)	2 499	4,92	2,78	1	10
Anglophone bilingue	1 762	5,28	2,74	1	10
Unilingue	468	3,95	2,62	1	10
Scolarité (10 catégories)	2 499	5,99	2,25	1	10
Anglophone bilingue	1 762	6,44	2,10	1	10
Unilingue	468	4,98	2,27	1	10
* Variable recodée par les chercheurs.					

Le tableau 2 présente la première régression logistique, dont les rapports de cotes indiquent l'association entre mauvaise santé et aptitude en français (catégorie binaire oui/non et échelle de 0 à 3) en contrôlant pour l'âge, le sexe, le revenu et la scolarité. Un rapport de cotes supérieur à 1,00 indique une probabilité accrue de se déclarer en mauvaise santé (et inversement, un rapport de cotes inférieur à 1,00 indique un risque inférieur de se déclarer en mauvaise santé). Le tableau est divisé en trois groupes de colonnes. Les deux premières colonnes (1a) et (1b) montrent l'association bivariée entre une mauvaise santé et les deux mesures de l'aptitude en français, respectivement la variable binaire et celle ordinale. Toutes deux s'avèrent associées significativement avec le risque de mauvaise santé : les répondants ayant déclaré n'avoir aucune aptitude en français ont un risque relatif de 1,558 (ou une probabilité accrue de 55,8 %) de se déclarer en mauvaise santé comparativement aux répondants capables de parler, lire ou écrire en français. De même, dans la colonne (1b), nous voyons que le risque relatif de se déclarer en mauvaise santé diminue avec l'amélioration de l'aptitude en français.

Dans la troisième colonne du tableau 2, nous examinons l'association de l'ensemble des variables de contrôle avec une mauvaise santé. Il ressort de ces analyses que le revenu et la scolarité sont significativement et inversement associés à une mauvaise santé. Par ailleurs, le sexe n'est pas significativement associé à un risque accru de se déclarer en mauvaise santé, pas plus que l'âge. Ce résultat peut paraître surprenant, mais la question sur la santé comportait un mécanisme inhérent de contrôle de l'effet de l'âge, car elle demandait de se situer par rapport à ses pairs : « Comment évaluez-vous votre état de santé, par rapport aux autres de votre âge? ». L'âge et le sexe sont néanmoins inclus dans nos modèles de régression finaux puisque nous les avons identifiés comme des variables de contrôle pertinentes sur le plan conceptuel.

TABLEAU 2

*Régressions logistiques avec erreurs standard robustes pour la mauvaise santé
(rapports de cotes)*

Variable dépendante : mauvaise santé	Modèle 1a (aptitude en français binaire)	Modèle 1b (échelle d'aptitude en français)	Modèle 2 Contrôles ¹	Modèle 3a Ensemble des variables (binaire)	Modèle 3b Ensemble des variables (échelle)
Aucune aptitude en français	1,558*** (0,165)			1,256* (0,142)	
Échelle d'aptitude en français ² : 1 (parle)		0,785* (0,096)			0,880 (0,110)
Échelle d'aptitude en français ² : 2 (parle et lit)		0,595*** (0,067)			0,729** (0,087)
Échelle d'aptitude en français ² : 3 (parle, lit et écrit)		0,509*** (0,057)			0,652*** (0,078)
Âge (années)			1,003 (0,003)	1,001 (0,142)	1,001 (0,003)
Sexe (hommes)			0,950 (0,082)	0,908 (0,083)	0,938 (0,081)
Revenu (5 catégories)			0,783*** (0,027)	0,797*** (0,029)	0,792*** (0,028)
Scolarité (3 catégories)			0,816** (0,052)	0,854* (0,061)	0,867* (0,057)
Constante	0,482*** (0,022)	0,799** (0,059)	1,541 (0,352)	1,327 (0,335)	1,775* (0,414)
Observations	2239	2499	2499	2239	2499
Pseudo-R2	0,006	0,013	0,031	0,029	0,036
<i>Rapport de cotes (Erreur standard)</i>					

* $p \leq 0,05$; ** $p \leq 0,01$; *** $p \leq 0,001$

¹ Cette analyse utilise l'échantillon des modèles « b » qui comportent plus de cas, mais il est à noter que les résultats ne varient pas selon la sélection de l'échantillon analytique.

² Catégorie de référence : 0, aucune aptitude en français.

Les quatrième et cinquième colonnes présentent le modèle complet, soit le lien entre une mauvaise santé et l'aptitude en français en incluant l'ensemble des variables de contrôle. La variable binaire (modèle 3a) « aucune aptitude en français » est associée à un risque relatif de 1,256, c'est-à-dire un risque accru de 25,6 % de se déclarer en mauvaise santé par rapport aux personnes qui disent avoir une quelconque aptitude en français, significatif à $p \leq 0,05$. L'inclusion de l'ensemble des variables de contrôle a atténué la magnitude de l'effet de cette variable présentée dans le modèle 1a, mais l'aptitude en français demeure un facteur important. Dans le modèle 3b, l'échelle d'aptitude montre un risque relatif de mauvaise santé qui diminue progressivement avec une augmentation de l'aptitude en français sur l'échelle de 0 à 3. Toutefois, il est à noter que le fait d'être seulement capable de parler en français n'est pas significativement différent du fait de n'avoir aucune aptitude en français. Par rapport aux répondants qui rapportent n'avoir aucune aptitude en français, les capacités à parler, lire ou écrire en français sont associées respectivement à une réduction de 12,0 %, 27,1 % et 34,8 % dans la probabilité de se déclarer en mauvaise santé en contrôlant pour l'âge, le sexe, la scolarité et le revenu.

Quant à l'utilisation des soins de santé, le tableau 3 présente les rapports de cotes pour la régression logistique d'interaction avec le système de soins de santé au cours de l'année précédant l'enquête, selon l'aptitude en français, une mauvaise santé et l'ensemble des variables de contrôle. La première colonne présente l'association bivariée entre l'aptitude en français et l'accès aux services de santé. Le coefficient suggère une probabilité réduite d'accès aux services de santé pour ceux qui n'ont pas d'aptitude en français, mais l'association n'est pas statistiquement significative.

La deuxième colonne présente les associations entre l'accès aux services de santé et l'ensemble des variables de contrôle. Au premier rang des variables de contrôle, nous voyons, comme prévu, qu'une mauvaise santé est significativement associée à une propension accrue d'utilisation des services de santé, avec une probabilité relative d'accéder aux services de santé de 34,3 % plus élevée pour ceux ayant déclaré être en mauvaise santé que pour ceux ayant déclaré être en bonne santé. Alors que l'âge ne montrait pas d'association avec la santé dans le tableau 2, dans le tableau 3, chaque année supplémentaire est associée à une augmentation de 1,7 % de la probabilité relative d'accéder à des services de santé, un effet statistiquement significatif. De même, le sexe est aussi maintenant associé à la variable dépendante, les hommes montrant une plus faible propension à accéder aux services de santé. Par contre, alors que le revenu et la scolarité étaient des déterminants sociaux importants pour l'état de santé dans le tableau 2, ce ne sont pas des déterminants significatifs de l'accès aux services de santé dans le tableau 3.

TABLEAU 3

Régression logistique avec erreurs standard robustes pour les déterminants de l'accès aux services de santé (rapports de cotes)

Variable dépendante : accès aux services de santé dans l'année précédant l'enquête	Modèle 1 Bivarié	Modèle 2 Contrôles	Modèle 3 Ensemble des variables
Aucune aptitude en français	0,842 (0,098)		0,744* (0,092)
Mauvaise santé (catégorie de référence : bonne santé)		1,343** (0,144)	1,361** (0,146)
Âge (années)		1,017*** (0,003)	1,018*** (0,003)
Sexe (hommes)		0,759** (0,076)	0,760** (0,076)
Revenu (5 catégories)		1,031 (0,040)	1,022 (0,040)
Scolarité (3 catégories)		1,023 (0,080)	0,987 (0,078)
Constante	3,083*** (0,171)	1,165 (0,311)	1,330 (0,361)
Observations	2239	2239	2239
Pseudo-R2	0,001	0,017	0,019
<i>Rapport de cotes (Erreur standard)</i>			
* $p \leq 0,05$; ** $p \leq 0,01$; *** $p \leq 0,001$			

La troisième colonne du tableau 3 présente le modèle de régression logistique complet, montrant que le manque d'aptitude en français est significativement associé à une réduction de 25,6 % de la probabilité d'accéder aux services de santé. Notons que ce résultat contrôle pour l'âge, le sexe, le revenu, la scolarité et le mauvais état de santé. Cette disparité est conceptualisée, comme nous l'avons vu, comme révélant des besoins non satisfaits et potentiellement comme un renoncement aux soins.

Pour aller un peu plus loin dans l'examen du phénomène des besoins non satisfaits, dans le tableau 4, nous montrons l'effet de l'aptitude en français avec le même ensemble de variables de contrôle, mais en ajoutant cette fois la variable dérivée des besoins non satisfaits, qui identifie les répondants avec une mauvaise santé n'ayant pas accédé à des soins de santé dans les douze mois précédant l'enquête.

TABLEAU 4

Régression logistique avec erreurs standard robustes pour les déterminants des besoins non satisfaits en accès aux services de santé (rapports de cotes)

Variable dépendante : besoins en soins de santé non satisfaits	Modèle 1 Bivarié	Modèle 2 Contrôles	Modèle 3 Ensemble des variables
(0 = Aptitude en français)	1,624** (0,290)		1,523* (0,286)
Âge (années)		0,979*** (0,005)	0,978*** (0,005)
Sexe (hommes)		1,238 0,205	1,240 (0,206)
Revenu (5 catégories)		0,751*** (0,051)	0,763*** (0,052)
Scolarité (3 catégories)		0,903 (0,111)	0,954 (0,118)
Constant	0,072*** (0,007)	0,533 (0,216)	0,427* (0,178)
Observations	2239	2239	2239
Pseudo-R2	0,006	0,030	0,034
<i>Rapport de cotes (Erreur standard)</i>			
* p ≤ 0,05; ** p ≤ 0,01; *** p ≤ 0,001			

Le tableau 4 présente une autre perspective sur les inégalités dans l'accès aux soins de santé, en montrant l'association entre l'aptitude en français et les besoins non satisfaits. Le rapport de cotes dans le modèle de régression final (troisième colonne) indique que les anglophones qui ne parlent pas français sont 52,3 % plus susceptibles de déclarer des besoins de soins de santé non satisfaits lorsqu'ils se sont déclarés en mauvaise santé et n'ont pas eu accès à des soins de santé dans les douze mois précédant l'enquête.

DISCUSSION

Nos résultats indiquent que les anglophones unilingues sont plus susceptibles de déclarer un mauvais état de santé, mais que cette association ne s'explique pas simplement par le fait qu'ils sont plus âgés, plus pauvres et moins scolarisés. Par ailleurs, l'ensemble de ces caractéristiques nous amènerait à penser que cette population devrait avoir un recours accru aux soins de santé, qui plus est dans un système de santé universel dont l'objectif déclaré est l'élimination des disparités de santé inéquitables et qui est gratuit pour les utilisateurs aux points de service. Or, force nous est de constater que les anglophones unilingues du Québec déclarent une utilisation inférieure des services de santé relativement à leurs homologues rapportant une certaine aptitude en français. Cette distance entre des besoins liés à une mauvaise santé et une faible utilisation des services peut être conceptualisée comme révélant des besoins non satisfaits ou un renoncement aux soins.

En envisageant la distribution des services de santé dans le cadre de l'offre et de la demande, les besoins non satisfaits suggèrent l'existence d'une barrière du côté de l'offre dans la prestation de services de santé nécessaires à une population vulnérable. Cela peut se produire lorsque, par exemple, les institutions de santé sont situées loin des populations isolées ou, comme dans le cadre de cette étude, lorsque les services de santé ne sont pas ou ne peuvent pas être fournis dans la langue du patient membre d'une minorité linguistique. Au niveau de la demande, il peut également y avoir renoncement aux soins. Ainsi, un patient potentiel peut renoncer à des soins de santé à cause d'obstacles réels ou perçus dans l'accès aux services, ce qui peut inclure des difficultés de langue ou une expérience précédente associée à une discrimination linguistique (ANDERSEN, 1995).

Le revenu et la scolarité se révèlent être les déterminants de la santé les plus importants chez les anglophones du Québec, ce qui est en accord avec de nombreuses études canadiennes et internationales. Toutefois, ces facteurs ne sont pas associés à un accès au système de santé au sein de cette population qui soit conforme au principe de la Loi canadienne sur la santé de « faciliter un accès raisonnable aux services de santé, sans obstacles financiers ou autres » (LCS, CHA, 1984, c. 6, art. 3). Ainsi, dans un système démontrant une équité verticale, les « besoins » en cas de mauvaise santé devraient être un facteur plus important pour la propension à obtenir des services de santé.

Ceci étant, nous avons aussi démontré que tous ne sont pas égaux dans les besoins. En effet, les Québécois anglophones qui ne parlent pas français ont moins recours aux services de santé que leurs homologues (y compris ceux qui rapportent un niveau minimal d'aptitude en français) et en dépit du fait qu'ils soient en moyenne en moins bonne santé. Cela fait écho aux conclusions de Bouchard sur les francophones en situation de minorité linguistique au Canada anglais (BOUCHARD et DESMEULES, 2011 et 2013; BOUCHARD *et al.*, 2009). En outre, les anglophones unilingues sont beaucoup plus susceptibles d'être simultanément en mauvaise santé et de n'avoir eu aucun recours aux soins. Cette même relation paradoxale entre un mauvais état de santé et une moindre utilisation des services de santé parmi les minorités linguistiques a également été constatée par Batista et ses collègues chez les immigrants francophones de pays étrangers au Canada anglais (BATISTA, BOUCHARD et SILVA, 2014).

Nous soutenons que cette disparité entre anglophones unilingues et bilingues n'est pas due à des différences au niveau des facteurs environnementaux, des prédispositions ou des variations dans la disponibilité des services de santé. Chacun de ces facteurs reste constant entre les deux groupes linguistiques ou est contrôlé dans nos modèles statistiques. Ainsi, si nous interprétons ces résultats dans le contexte du modèle Andersen de l'accès aux services de santé, nous constatons que les expériences négatives dans le système de santé peuvent influencer négativement la propension à recourir de nouveau à des services de santé pour les besoins subséquents. Dans le modèle d'Andersen, cette relation s'exprime à travers l'association selon laquelle la « satisfaction des patients » affecte les comportements de santé, dont le fait de recourir aux services de santé subséquentement. De même, Leis et Bouchard affirment que « les barrières linguistiques ont un effet néfaste sur l'accès aux services de santé » avec des effets négatifs à la fois pour la qualité et pour la satisfaction vis-à-vis des soins (LEIS et BOUCHARD, 2013, S3).

Une limitation de cette étude est l'impossibilité de distinguer les besoins non satisfaits d'un renoncement aux soins. Nous ne pouvons que noter l'existence d'une barrière, sans pouvoir la mesurer. Des études qualitatives explorant les raisons de cet écart inévitables entre l'état de santé et l'utilisation des services de santé chez anglophones unilingues du Québec ainsi que la satisfaction parmi les patients membres de minorité linguistique selon les accommodements linguistiques offerts par les cliniques et les hôpitaux qu'ils utilisent seraient des compléments importants à notre étude.

*

* *

Nous avons démontré qu'une inégalité fondée sur l'aptitude en français existe parmi les anglophones au Québec dans l'accès aux services de soins de santé, inégalité selon laquelle les anglophones unilingues sont en moins bonne santé et pourtant semblent souffrir de besoins non satisfaits et ont moins eu recours au système de soins de santé. Qui plus est, cette relation ne peut s'expliquer par le fait que ce sous-ensemble de la population du Québec cumule des facteurs de risque au niveau des déterminants sociaux et démographiques de la santé (plus faible revenu, scolarité moindre et âge plus élevé).

Il ressort de notre étude qu'une augmentation du bilinguisme chez les patients et les professionnels de santé pourrait réduire cette disparité. Heureusement, il existe des programmes qui vont dans ce sens, menés notamment par des groupes communautaires qui travaillent à combler le fossé de la langue. Toutefois, en ce qui concerne les implications pour les politiques publiques de notre étude, seules les institutions de santé ont le mandat légal et constitutionnel d'offrir des services aux patients membres d'une minorité linguistique. Cependant, comme ce mandat est subordonné à des conditions financières, matérielles et humaines, il est peu probable dans le contexte actuel d'austérité que des ressources supplémentaires soient dégagées pour le respecter. Notre étude indique sans équivoque que cela se fera aux dépens de certaines populations parmi les plus vulnérables.

James FALCONER

*Département de sociologie,
Université McGill.
james.falconer@mail.mcgill.ca*

Amélie QUESNEL-VALLÉE

*Département de sociologie,
Université McGill.
amelie.quesnelvallee@mcgill.ca*

BIBLIOGRAPHIE

- ADLER, Nancy E. et Katherine NEWMAN
2002 « Socioeconomic disparities in health: Pathways and policies », *Health Affairs*,
21, 2 : 60-76.

ANDERSEN, Ronald M.

- 1995 « Revisiting the behavioral model and access to medical care: Does it matter? », *Journal of Health and Social Behavior*, 36, 1 : 1-10.

BATAL, Malek, Ewa MAKVANDI, Pascal IMBEAULT, Isabelle GAGNON-ARPIN, Jean GRENIER, Marie-Hélène CHOMIENNE et Louise BOUCHARD

- 2013 « Comparison of dietary intake between francophones and anglophones in Canada: Data from CCHS 2.2 », *Canadian Journal of Public Health*, 104, 6 : S31-S38.

BATISTA, Ricardo, Louise BOUCHARD et Erika SILVA

- 2014 « Access to primary health care services in French-speaking immigrants living in situation of minority in Canada », communication présentée à la Quatrième conférence biennale de la Société canadienne de sociologie de la santé (SCSS), mai 5-6, Montréal.

BOUCHARD, Louise et Martin DESMEULES

- 2011 *Minorités de langue officielle du Canada : égales devant la santé?*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

- 2013 « Linguistic Minorities in Canada and Health », *Healthcare Policy* 9 (n° spécial), octobre : 38-47.

BOUCHARD, Louise, Isabelle GABOURY, Marie-Hélène CHOMIENNE, Anne GILBERT et Lise DUBOIS

- 2009 « La santé en situation linguistique minoritaire », *Healthcare Policy*, 4, 4, June, p. 36-42.

BURSTROM, B. et P. FREDLUND

- 2001 « Self rated health: Is it as good a predictor of subsequent mortality among adults in lower as well as in higher social classes? », *Journal of Epidemiology and Community Health*, 55, 11 : 836-840.

FOTSING, Salomon, Aubain H. NZOKEM, Jean GRENIER, Pascal IMBEAULT, Malek BATAL, Louise BOUCHARD et Marie-Hélène CHOMIENNE

- 2013 « Prévalence de la dépression majeure chez les arthritiques des populations canadiennes : étude comparative entre anglophones majoritaires et francophones en situation linguistique minoritaire », *Canadian Journal of Public Health*, 104, 6 : S12-S15.

GAGNON-ARPIN, Isabelle, Ewa MAKVANDI, Pascal IMBEAULT, Malek BATAL et Louise BOUCHARD

- 2013 « Le surplus de poids chez les francophones et les anglophones », *Canadian Journal of Public Health*, 104, 6 : S21-S25.

Gouvernement du Canada

- 1984 Loi canadienne sur la santé/Canada Health Act, ch. 6, art. 1. [<http://laws-lois.justice.gc.ca/eng/acts/C-6/FullText.html>].

Gouvernement du Québec

- 2009 Québec Portail : « Politique linguistique ». [<http://www.gouv.qc.ca/portail/quebec/pgs/commun/informationsutiles/linguistique/?lang=fr>].

- 2013a « Charte de la langue française », Office québécoise de la langue française. [http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_11/C11.html].

- 2013b « Loi sur les services de santé et les services sociaux », Chapitre S-4.2, Ministère de la santé et des services sociaux. [http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/S_4_2/S4_2.html]
- HOUSE, James S.
- 2002 « Understanding social factors and inequalities in health: 20th century progress and 21st century prospects », *Journal of Health and Social Behavior*, 43, 2 : 125-142.
- IMBEAULT, Pascal, Ewa MAKVANDI, Malek BATAL, Isabelle GAGNON-ARPIN, Jean GRENIER, Marie-Hélène CHOMIENNE et Louise BOUCHARD
- 2013 « Physical inactivity among francophones and anglophones in Canada », *Canadian Journal of Public Health*, 104, 6 : S26-S30.
- LEIS, Anne et Louise BOUCHARD
- 2013 « Editorial », *Canadian Journal of Public Health*, 104, 6 : S3.
- LA VEIST, Thomas A.
- 2005 *Minority Populations and Health*, San Francisco, Jossey-Bass.
- MIILUNPALO, Seppo, Ilkka VUORI, Pekka OJA, Matti PASANEN et Helka URPONEN
- 1997 « Self-rated health status as a health measure: The predictive value of self-reported health status on the use of physician services and on mortality in the working-age population », *Journal of Clinical Epidemiology*, 50, 5 : 517-528.
- MONTEZ, Jennifer Karas et Mark D. HAYWARD
- 2014 « Cumulative childhood adversity, educational attainment, and active life expectancy among U.S. Adults », *Demography*, 51 : 413-435.
- PUCHALA, Chassidy, Anne LEIS, Hyun LIM et Raymond TEMPIER
- 2013 « Official language minority communities in Canada: Is linguistic minority status a determinant of mental health? », *Canadian Journal of Public Health*, 104, 6 : S5-S11.
- RICKETTS, Thomas C. et Laurie J. GOLDSMITH
- 2005 « Access in health services research: The battle of the frameworks », *Nursing Outlook*, 53, 6 : 274-280.
- ROOS, Noralou P. et Cameron A. MUSTARD
- 1997 « Variation in health and health care use by socioeconomic status in Winnipeg, Canada: Does the system work well? Yes and no », *The Milbank Quarterly*, 75, 1 : 89-111.
- SILVA DE LA VEGA, Erika, Ricardo BATISTA et Louise BOUCHARD
- 2014 « Mortality of official-language minorities in Canada: A 15-year longitudinal follow-up study », communication présentée à la Quatrième conférence biennale de la Société canadienne de sociologie de la santé (SCSS), mai 5-6, Montréal.
- Statistique Canada
- 2011 Recensement du Canada de 2011 : *Tableaux thématiques*. Produit numéro 98-314-XCB2011035 au catalogue de Statistique Canada. [<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/>]
- VAN DOORSLAER, Eddy, Cristina MASSERIA et Xander KOOLMAN
- 2006 « Inequalities in access to medical care by income in developed countries », *Canadian Medical Association Journal (CMAJ)*, 174, 2 : 177-183.

VILLALON, Lita, Manon LAPORTE et Natalie CARRIER

- 2013 « Dépistage nutritionnel chez les aînés en établissements de soins de santé : comparaison entre les établissements francophones et anglophones », *Canadian Journal of Public Health*, 104, 6 : S39-S43.

WIGGERS, John H., Rob W. SANSON-FISHER et Stephen J. HALPIN

- 1995 « Prevalence and frequency of health service use: Associations with occupational prestige and educational attainment », *Australian Journal of Public Health*, 19, 5 : 512-519.

WILLIAMS, David R. et Chiquita COLLINS

- 2001 « Racial residential segregation: A fundamental cause of racial disparities in health », *Public Health Reports*, 116 : 404-416.



LA FICTION ANGLO-QUÉBÉCOISE EN TRADUCTION FRANÇAISE DEPUIS 1990 : AGENTS, AGENCES ET TEXTES

Gillian LANE-MERCIER

Cet article s'inscrit dans une recherche plus vaste visant à consolider les bases méthodologiques de la sociologie de la traduction, tout en aménageant des points d'articulation entre celle-ci et la traductologie. Son objectif consiste à présenter les diverses difficultés d'ordre démographique, culturel, linguistique, esthétique et identitaire rencontrées dans le cadre d'un projet pilote, ainsi que les solutions retenues et quelques résultats préliminaires. Ce projet pilote portait sur les enjeux soulevés par la création et l'exploitation statistique d'une base de données de toutes les œuvres de fiction anglo-québécoises traduites en français entre 1990 et 2013. Nous partions de l'hypothèse que les critères d'établissement et les variables retenus véhiculent une image tant des conditions sociales de production et de mise en circulation des traductions dans le contexte québécois contemporain que des rapports entre les communautés littéraires anglophone et francophone.

Mots-clés : sociologie de la traduction littéraire, littérature anglo-québécoise contemporaine, traductologie et sociologie, bibliographies de traductions littéraires

Dans un ouvrage récent intitulé *Writing in the Time of Nationalism: From Two Solitudes to Blue Metropolis*, Linda Leith avance que l'arrivée au pouvoir du Parti québécois en 1976 a provoqué une double marginalisation des écrivains anglophones du Québec qui, depuis les années 1940, avaient dominé la scène littéraire canadienne. D'une part, ils se sont retrouvés isolés par rapport à l'institution littéraire canadienne-anglaise, dont la capitale se situait désormais à Toronto; d'autre part, ils se sont sentis aliénés par rapport à l'institution littéraire québécoise alors en plein essor. Selon Leith, l'invisibilité qui en a résulté était en grande partie attribuable à l'absence d'organisations et de maisons d'édition de langue anglaise au Québec, ce qui a eu pour effet de contribuer tant à entériner le nouveau statut linguistique et culturel minoritaire des écrivains anglophones qu'à exacerber le discours des deux solitudes (LEITH, 2010).

Ce n'est qu'à partir du milieu des années 1990 – soit au lendemain du deuxième référendum – que la communauté anglophone a commencé à se doter d'une infrastructure institutionnelle apte à promouvoir les œuvres de ses écrivains et, par-là, à leur assurer une plus grande présence au sein des milieux littéraires francophones. Si le « mur de Chine » (MARCOTTE, 1998/1999, p. 9) qui avait séparé jusque-là les deux littératures n'a pas été démantelé pour autant et si, nous le verrons plus loin, la définition même de qui appartient à la communauté anglophone a soulevé (et soulève encore) d'importants enjeux, il reste que la traduction a joué un rôle crucial dans l'ouverture graduelle de l'institution littéraire québécoise à ce que l'on appelle, depuis la fin des années 1990 et sans que la désignation n'ait fait l'unanimité, la littérature anglo-québécoise¹. Mieux, certains critiques francophones soutiennent que, une fois traduites, les œuvres anglophones font bel et bien partie de la littérature québécoise (BIRON, 2011), tandis que, pour leur part, nombreux sont les écrivains contemporains de langue anglaise qui estiment avoir plus d'affinités sociales, culturelles et politiques avec le Québec qu'avec le Canada anglais.

En prenant pour postulat de départ que la traduction littéraire, en tant que processus et produit, engage des agents, des agences et des textes (WOLF, 2007, p. 1), le présent article s'inscrit dans un projet nettement plus ambitieux ayant pour objectif général d'interroger, dans une double perspective sociologique et traductologique, la place de la traduction littéraire, le rôle des traducteurs et l'impact des instances institutionnelles dans l'évolution des rapports entre les communautés anglophone et francophone du Québec depuis l'arrivée au pouvoir du Parti québécois. Ce projet vise à proposer des éléments de réponse à des questions qui nous semblent particulièrement pertinentes dans la conjoncture québécoise actuelle où l'intégration des minorités s'effectue selon le modèle de l'interculturalisme : dans quelle mesure et selon quelles modalités la traduction littéraire a-t-elle favorisé (ou non) la mise en circulation de perceptions, attitudes, savoirs et images du soi et de l'autre qui ont créé des brèches dans ce « mur de Chine » *a priori* si infranchissable il y a à peine une vingtaine d'années? Que révèle-t-elle au sujet des enjeux soulevés par l'échange interculturel au Québec? Au sujet des rapports de force et de place? Dans quelle mesure la traduction littéraire est-elle symptomatique, d'un côté, d'une ouverture de la majorité francophone à une minorité qui, historiquement, a toujours été perçue comme menaçante et, de l'autre, de cette volonté d'identification de la part de la communauté anglophone aux réalités tant linguistiques que culturelles de la société québécoise que l'on observe depuis les années 1990?

L'objectif du propos qui suit est bien plus modeste. À partir du double constat qu'il manque, sur le plan théorique, une base méthodologique pour l'articulation

1. Les débats suscités aussi bien chez les anglophones que chez les francophones par cette appellation ont fait l'objet de plusieurs études (voir *infra*). L'absence d'unanimité reflète à la fois les divisions internes à la communauté anglophone, dues à des politiques identitaires divergentes, et les tensions politico-culturelles entre les deux communautés. Il n'empêche que cette désignation semble l'avoir emporté sur ses concurrents (dont « littérature d'expression anglaise du Québec » et « littérature anglo-montréalaise »). Nous y reviendrons.

entre sociologie de la traduction et traductologie² (voir WOLF, 2007) et, sur le plan empirique, une liste complète de toutes les œuvres anglo-québécoises traduites en français, il s'agit ici de poser les premiers jalons de l'étude esquissée ci-dessus en rendant compte des difficultés rencontrées et des résultats obtenus dans le cadre d'un projet pilote plus circonscrit portant sur la traduction de la littérature anglo-québécoise. Ce dernier consistait dans un premier temps à établir un répertoire aussi exhaustif que possible de toutes les œuvres de fiction (romans et nouvelles) publiées par des auteurs anglo-québécois depuis 1990³ et de toutes celles qui ont été traduites en français. Dans un deuxième temps, il s'agissait d'effectuer une série d'analyses statistiques en vue de répondre à un ensemble de questions ponctuelles : qui a été (n'a pas été) traduit? Par qui? Quand? Où? Y a-t-il des tendances (subventionnaires, éditoriales, de légitimation, etc.) qui se dessinent? Qu'est-ce qu'une telle base de données permet de *dire* sur la vitalité artistique de la communauté littéraire anglophone, l'intérêt manifesté à son égard par son homologue francophone et l'évolution de leurs rapports au cours des vingt-cinq dernières années?

Ces questions ont pour prémisses que « la minorité anglophone du Québec ne saurait s'épanouir pleinement que dans un contexte où son avenir est inévitablement lié à l'avenir d'une population dont la priorité est la survie du français » (CHAPUT et CHAMPAGNE, 2011, p. 2) et que [traduction] « la communauté artistique anglophone a joué un rôle de pionnier dans le processus de transformation d'une solitude isolée en une minorité intégrée » (RODGERS, NEEDLES et GARBET, 2008, p. 108). Dans ces conditions, nous avons émis l'hypothèse selon laquelle non seulement la traduction littéraire a été un facteur non négligeable dans la consécration de ce processus d'ouverture et d'intégration, mais l'établissement d'un tel répertoire constitue un point d'articulation on ne peut plus concret entre la sociologie de la traduction, axée sur les pratiques sociales, et la traductologie, axée sur les pratiques de traduction.

-
2. Si la question de l'influence du social sur la traduction a souvent été abordée depuis l'émergence, vers la fin des années 1970, de cette nouvelle discipline que l'on a nommée la traductologie – ou théorie de la traduction –, celle-ci a eu tendance à écarter la question des implications sociales de la traduction en privilégiant surtout les normes, conventions et stratégies qui définissent la pratique traduisante. Aussi a-t-elle mis l'accent sur les textes (originaux et traduits) au détriment des agents (auteurs, traducteurs, éditeurs, réviseurs, lecteurs, etc.) et des agences (maisons d'édition, institutions subventionnaires, librairies, etc.) responsables de la production et de la mise en circulation de ces textes. Ce n'est que depuis le milieu des années 2000 que des sociologues de la traduction ont commencé à s'interroger sur les points d'articulation possibles entre la sociologie et la traductologie, en soulignant l'importance de forger une méthodologie et un appareil conceptuel susceptibles d'appréhender les rapports multiples qui s'instaurent entre les textes, les agents et les agences, en vue d'inscrire, dans une perspective interdisciplinaire, les pratiques traduisantes dans des pratiques sociales plus larges. Selon Chesterman, la sociologie de la traduction comporte trois sous-catégories : la sociologie des traductions définies comme produits, la sociologie des traducteurs et la sociologie du processus de traduction (CHESTERMAN, 2006, p. 12). À l'heure actuelle, c'est la troisième sous-catégorie qui a le moins retenu les chercheurs et à laquelle le présent article vise à contribuer, dans une double perspective quantitative et qualitative.
 3. Une deuxième phase du projet pilote, actuellement en cours, prévoit de remonter jusqu'à 1978.

Or, il a rapidement fallu se rendre à l'évidence : la compilation des données bibliographiques s'est heurtée d'emblée à des obstacles inattendus qui ont conduit à une remise en cause de l'utilisation des banques de données à des fins de recherche, d'une part, et, de l'autre, ont nécessité une réévaluation des critères habituellement retenus pour définir la littérature anglo-québécoise, critères qui témoignent, comme nous le verrons, des tensions tant démographiques qu'historiques, culturelles et institutionnelles qui la sous-tendent. Aussi les objectifs particuliers du présent article consistent-ils à rendre compte de la nature des difficultés rencontrées comme des solutions retenues, à analyser les défis méthodologiques que ces difficultés et solutions posent à une sociologie de la traduction soucieuse de consolider son arrimage à la traductologie et à faire part de quelques-uns de nos résultats préliminaires. Mais auparavant, une brève mise en contexte du projet pilote s'impose.

ÉTAT DES LIEUX DE LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE EN TRADUCTION LITTÉRAIRE AU CANADA

Publiée en 1975, augmentée et rééditée en 1977, la *Bibliographie de livres canadiens traduits de l'anglais au français et du français à l'anglais* du comparatiste et traducteur Philip Stratford a eu un effet d'autant plus retentissant sur les recherches traductologiques alors en voie d'émergence au Canada anglais et au Québec qu'elle a rendu possibles des analyses quantitatives et qualitatives jusqu'alors inexistantes, faute d'accès autre que partiel à des données ainsi réunies – la *Bibliographie* contient 640 entrées – pour la première fois. En effet, Stratford énumère dans son « Introduction » les principales pistes de recherche que, selon lui, la *Bibliographie* ouvre et dont la plupart relèvent d'une approche institutionnelle : comparaison du nombre d'œuvres traduites dans les deux langues officielles; progression au fil des années; genres privilégiés; analyse de l'infrastructure éditoriale et subventionnaire; conditions de travail des traducteurs littéraires; rôle joué par les éditeurs et traducteurs européens et américains; études comparées de la transmission de connaissances⁴. Il note par ailleurs que, tout en confirmant l'absence de traductions systématiques de la littérature de l'« autre », sa *Bibliographie* révèle ce qui a été traduit, ce qui n'a pas été traduit et, surtout, l'ampleur de la tâche qu'il reste à faire (STRATFORD et NEWMAN, 1977, p. i-viii).

Tout au long des années 1980 et 1990, les données bibliographiques recueillies par Stratford, auxquelles se sont ajoutées des statistiques sur les subventions à la traduction littéraire octroyées depuis 1972 par le Conseil des arts du Canada, ont été le point de départ non seulement de la mise au jour de la persistance d'inégalités de fait quant au nombre d'œuvres traduites dans chaque langue officielle et à la valeur des subventions accordées à chaque communauté linguistique, mais aussi d'analyses des critères de sélection d'œuvres à traduire ou encore de l'image que chaque communauté culturelle était susceptible de se faire de l'autre en fonction

4. Il souligne, à titre d'exemple, que les anglophones et les francophones n'ont pas la même vision de l'histoire du Canada, un phénomène que la traduction vers le français tend à renforcer.

des traductions à sa disposition. On a pu constater, entre autres, que : le Canada anglais privilégiait la traduction d'œuvres de fiction, alors que le Québec préconisait celle d'œuvres de non-fiction (HOMEL, 1993); le Québec tendait à ne traduire que des ouvrages d'histoire portant sur l'histoire du Québec (LINTEAU, 1996); entre 1972 et 1980, la traduction de la poésie comptait pour moins de 10 % de l'ensemble des traductions littéraires subventionnées par le Conseil des arts, malgré le fait que [traduction] « la poésie représente l'une des expressions culturelles les plus vivaces au Canada » (ELLENWOOD, 1983, p. 67); les œuvres québécoises à contenu politique explicite avaient plus tendance à être traduites en anglais que celles qui en étaient dépourvues (SHOULDICE, 1983, p. 75); le lectorat anglo-canadien a une vision déformée et limitée du canon littéraire québécois, en raison des stratégies de sélection des éditeurs qui préfèrent des « valeurs sûres », souvent les mêmes, ce qui favorise la vente tout en facilitant leur éventuelle assimilation au canon littéraire canadien (KOUSTAS, 1997 et 1998)⁵. En effet :

[...] les années soixante servent de base, de norme, de mesure, de point de référence pour traduire la littérature québécoise. [...] Dans la poésie, dans le roman, on traduit massivement les œuvres publiées dans les années soixante, puis le retour en arrière – les années cinquante, quarante et au-delà – s'effectue à partir d'une vision, d'une conception de la littérature bien ancrée dans les années soixante. (GIGUÈRE, 1983, p. 58-59)⁶

Si donc les bibliographies – mais aussi les catalogues d'éditeurs, les listes d'œuvres primées, les anthologies – reposent de prime abord sur des variables restreintes et *a priori* peu informatives (nom de l'auteur, titre, éditeur, etc., nous y reviendrons), elles sont de véritables mines d'or à des fins d'analyses statistiques et, par suite, institutionnelles et textuelles. La *Bibliographie* de Stratford fut un catalyseur des processus de professionnalisation, de reconnaissance et de légitimation de la traduction littéraire au Canada. De plus, elle est l'un des piliers de l'école canadienne de traductologie pour autant qu'elle a rendu possible, grâce aux conceptions, représentations, tendances, stéréotypes et rapports de force réels qu'elle emmagasine, l'appréhension de [traduction] « la question compliquée de l'identité canadienne – qui soulève des problèmes liés à la colonisation, au bilinguisme, au nationalisme, à l'héritage culturel, à un système littéraire faible et au genre »

5. Les travaux de BEAUDOIN et LAMONTAGNE (2002) sont éloquentes à cet égard. Ils montrent, statistiques à l'appui, que le canon d'œuvres québécoises en traduction anglaise comprend, dans l'ordre, les auteurs suivants : Gabrielle Roy, Marie-Claire Blais, Anne Hébert, Michel Tremblay, Hubert Aquin, Roch Carrier. Fait significatif, si certains auteurs, dont Roch Carrier et Jacques Poulin, sont plus lus et appréciés au Canada anglais qu'au Québec, d'autres, dont Gabrielle Roy et Michel Tremblay, sont considérés par un nombre élevé de lecteurs anglophones comme des auteurs canadiens qui ont écrit directement en anglais. C'est dire le pouvoir de la traduction!

6. Cette remarque se fonde sur des analyses statistiques effectuées au préalable par Giguère à partir des données fournies par la *Bibliographie* de Stratford et le Conseil des arts.

(GENTZLER, 1993, p. 184; voir aussi CRONIN, 2006, ch. 2)⁷. Du coup, on est en droit de s'étonner que l'initiative de Stratford n'ait jamais eu de suite.

D'où l'intérêt de la reconduire dans le cadre d'un projet pilote portant sur un corpus – les œuvres de fiction anglo-québécoises traduites en français depuis 1990 – dont le caractère volontairement restreint est immédiatement contrebalancé par son caractère hautement politisé. En effet, la spécificité de la littérature anglo-québécoise, soit ce qui fait de celle-ci ainsi que de la bibliographie que nous avons établie des objets de recherche à part entière, réside en grande partie dans l'inversion somme toute spectaculaire des rapports de force linguistiques et culturels que cette littérature affiche à même sa désignation clivée, symbole de sa double minorisation par rapport aux littératures canadienne-anglaise et québécoise. Aussi la traduction ou la non-traduction d'œuvres de fiction anglo-québécoises en français est-elle déterminée dans une large mesure par des facteurs d'ordre sociologique, politique et économique propres au contexte québécois.

Nous avons donc fait le pari que l'établissement d'une bibliographie exhaustive de toutes les œuvres de fiction anglo-québécoises publiées depuis 1990 et de celles qui ont été traduites en français permettra d'identifier, quantifier, interpréter et conceptualiser ces facteurs à partir du principe que les variables retenues sont indicatives de l'ensemble des conditions sociales de possibilité de la traduction littéraire. Dans cette optique, notre projet pilote, à l'instar du projet plus ambitieux dont il relève, se fondait sur la prémisse supplémentaire que voici :

[traduction] La traduction rend visible l'existence [des critères qui gouvernent les rapports entre textes et cultures]; ce faisant, elle contribue à une prise de conscience des éléments sous-jacents à sa propre culture pour ainsi déterminer la définition du soi collectif en fonction (et ce, très souvent sur le mode de la dénégarion) d'un autre, de l'autre. (ST-PIERRE, 1993, p. 63)⁸

7. Il ne faudrait pas sous-estimer l'importance de sa *Bibliographie*, à tel point que l'on pourrait se demander si, sans elle, la recherche traductologique au Canada aurait pu atteindre le renom international dont elle jouit depuis la fin des années 1980. On peut constater que, en plus des innombrables références qui lui ont été faites depuis sa publication, les historiens de la traduction littéraire lui accordent droit de cité au même titre que la création du programme de subventions à la traduction du Conseil des arts (1972), la fondation de l'Association canadienne de traducteurs littéraires (1975), l'octroi du Prix de traduction du Gouverneur général (à partir de 1987), la création de revues de traduction littéraire et de traductologie et la mise sur pied de programmes de traduction dans des universités ontariennes (voir GRANT et MEZEI, 2004, p. 75). Sur le rôle plus large joué par Stratford, voir LANE-MERCIER (2006).

8. Cette citation – et la prémisse sur laquelle elle se fonde – n'a pas été choisie au hasard. Paul St-Pierre a participé à l'établissement d'un répertoire de 2 009 œuvres traduites en français entre 1500 et 1799.

DE LA SPÉCIFICITÉ DE LA TRADUCTION LITTÉRAIRE AU QUÉBEC

Que le corpus littéraire anglo-qubécois constitue un objet d'étude doté d'une spécificité propre ne fait aucun doute. Sur le plan théorique, tout d'abord, il s'avère quelque peu réfractaire aux visées de la sociologie de la traduction telles qu'elles ont été formulées par la sociologue française Gisèle Sapiro. Sapiro précise clairement qu'il s'agit de :

[...] poser une série de questions [...] qui portent sur les enjeux et les fonctions des traductions, leurs agences et agents, l'espace dans lequel elles se situent et les contraintes, à la fois politiques et économiques, qui pèsent sur elles. Une approche sociologique de la traduction doit prendre en compte plusieurs aspects des conditions de circulation [...] des biens culturels, à savoir la structure de l'espace des échanges culturels [...], les instances et agents de l'intermédiation, ainsi que les processus d'importation et de réception [...]. (SAPIRO, 2008, p. 28)

Elle ajoute que :

[...] pour comprendre l'acte de traduire, il faut donc, dans un premier temps, l'analyser comme imbriqué dans un système de relations [...] dans lequel] les ressources économiques, politiques et culturelles sont inégalement distribuées, ce qui engendre des échanges asymétriques reflétant des rapports de domination. (SAPIRO, 2008, p. 29)

Or, sa perspective demeure résolument transnationale. À cet égard, elle ne saurait rendre que partiellement compte des enjeux et des fonctions de traductions intranationales caractéristiques de pays officiellement bi- ou multilingues comme le Canada, mais aussi la Belgique, la Suisse, Israël, la Finlande, le Cameroun, l'Inde – pour ne nommer que ceux-ci (voir LANE-MERCIER, MERKLE et MEYLAERTS, à paraître).

Plus précisément, la perspective transnationale de Sapiro l'amène à définir, à la suite de Johan HEILBRON (1999) et de Louis-Jean CALVET (2002), un système mondial de la traduction à quatre sphères inégales, soit la langue hypercentrale (l'anglais, « étant donné que la moitié environ des livres traduits mondialement le sont de l'anglais » [SAPIRO, 2008, p. 29]), les langues centrales (le français et l'allemand), les langues semi-périphériques (au nombre de 8, dont l'italien et l'espagnol) et les langues périphériques (soit toutes les autres, qui détiennent moins de 1 % du marché mondial de la traduction). Il reste que, en tenant compte de la complexité des rapports de domination dans lesquels la traduction d'œuvres anglo-québécoises se trouve prise, ce système paraît problématique. Langue hypercentrale sur le plan mondial, langue officielle du Canada au même titre que le français, l'anglais a toutefois statut de langue minoritaire (non officielle) au Québec et, de ce fait, y est protégé conformément à la partie VII (articles 41 à 45) de la Loi sur les langues officielles du Canada. Selon l'article 41 :

Le gouvernement fédéral s'engage à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement, ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.

Cette formulation est paradoxale pour autant qu'elle vise simultanément les Québécois (comme minorité francophone au sein de la fédération canadienne) et les Anglo-Québécois (comme minorité anglophone au sein du Québec). À cet engagement s'ajoute celui des institutions fédérales « de veiller à ce que soient prises des mesures positives pour [le] mettre en œuvre [...] dans le respect des champs de compétence et vitalité des pouvoirs des provinces », afin d'avoir un impact réel sur « la vitalité des communautés de langue officielle, le progrès vers l'égalité du français et de l'anglais dans la société canadienne et l'avenir de la dualité linguistique au Canada » (Commissariat aux langues officielles, 2013).

Autrement dit, une sociologie de la traduction littéraire au Canada et, à plus forte raison, au Québec, doit se munir d'outils conceptuels et méthodologiques aptes à rendre compte de flux traductionnels qui se trouvent en porte à faux avec la hiérarchie des relations transnationales postulée par Sapiro⁹. D'où la nécessité non pas de contester mais plutôt de *complexifier* les rapports de domination et la direction ostensiblement unilatérale de la traduction que cette hiérarchie implique, de même que le présupposé selon lequel l'anglais est par définition en position d'hypercentralité. Dans le cas des Anglo-Québécois, c'est moins la langue qui est menacée que la vitalité et la survie de leur communauté, de leur culture et de leur identité : « Notre priorité consiste à établir la 'marque' de la culture anglo-québécoise en tant que force positive et créatrice au sien du Québec. C'est tout un défi ! » (RODGERS cité par FRASER, 2011). Ce défi pourrait être reformulé comme suit : notre priorité est de participer à la société québécoise grâce, entre autres, à la traduction en français de notre littérature définie en termes de reconnaissance par et d'intégration dans la culture majoritaire.

Il semble clair que le concept d'hypercentralité se trouve ici tant soit peu dévoyé.

Les langues dominées sont des langues peu dotées en capital littéraire et en reconnaissance internationale. Les langues dominantes, du fait de leur prestige spécifique, de leur ancienneté, du nombre de textes déclarés universels écrits dans ces langues, sont détentrices d'un capital littéraire important. (SAPIRO, 2008, p. 34)

Cette affirmation demande à être nuancée à partir du moment où l'anglais hypercentral se trouve en position de langue officielle ou non officielle minoritaire¹⁰. Dans cette optique, l'un des indicateurs des effets « positifs » de l'article 41 serait le nombre de subventions octroyées par le Conseil des arts à des éditeurs québécois pour traduire des œuvres anglo-québécoises comparé au nombre de subventions accordées pour la traduction d'œuvres anglo-canadiennes. L'objet de notre projet pilote revêt donc un intérêt d'autant plus grand qu'il constitue, par la dynamique

9. Voir les travaux d'Hélène Buzelin, l'une des rares traductologues canadiennes à avoir adopté une approche sociologique, inspirée de la théorie des réseaux développée par le sociologue des sciences Bruno Latour qu'elle applique au contexte de l'édition québécoise (BUZELIN, 2006 et 2007).

10. Officielle du point de vue fédéral et non officielle du point de vue provincial.

intraprovinciale, intranationale et internationale dont il participe, à la fois un cas unique dans le contexte canadien et un corpus de choix pour vérifier notre hypothèse selon laquelle les bibliographies d'œuvres traduites contiennent en creux les conditions sociales de possibilité de la traduction et, par-là, offrent un terrain fertile pour jeter les bases méthodologiques d'une articulation entre sociologie de la traduction et traductologie¹¹.

QUI EST UN AUTEUR ANGLO-QUÉBÉCOIS?

Ceci dit, les problèmes méthodologiques soulevés par l'établissement d'un répertoire exhaustif des œuvres de fiction anglo-québécoises traduites en français depuis 1990 ont été de taille, symptomatiques de la difficulté à réaliser, du moins dans le contexte canadien, une telle articulation. Ces problèmes ont été dus, dans un premier temps, à l'absence d'une bibliographie exhaustive des œuvres de fiction anglo-québécoises : il a donc fallu développer nos propres critères d'inclusion/exclusion en fonction de bibliographies déjà existantes plus ou moins « fiables », sur lesquelles nous reviendrons dans la section suivante. Cette tâche a été d'autant plus délicate que diverses instances proposent, à des fins démographiques que sous-tendent des intérêts politiques à peine voilés, une définition tantôt inclusive, tantôt restrictive de qui fait partie de la communauté anglophone du Québec et, partant, du pourcentage de la population totale de la province que cette communauté représente.

Comme le notaient sans ambages les auteurs d'un rapport préparé pour Statistique Canada sur la minorité anglophone du Québec à partir des informations fournies par le Recensement de la population de 2006, « il n'existe pas de définition canonique de qui est anglophone » (CORBEIL, CHAVEZ et PEREIRA, 2010, p. 8; voir aussi JEDWAB, 2010) puisque tout dépend du critère utilisé. Ainsi, si la population totale du Québec en 2006 était de 7 435 900 habitants, la population anglophone pouvait osciller entre 607 200 personnes (8,2 %) ayant l'anglais pour langue maternelle et 1 275 000 personnes (17,1 %) affirmant parler anglais à la maison ou régulièrement, en passant par 994 700 personnes (13,4 %) ayant déclaré l'anglais comme première langue officielle parlée, ces deux derniers critères comprenant bien entendu les Autochtones et les allophones qui n'ont aucun statut linguistique officiel au Canada¹².

11. Il existe bien entendu d'autres terrains fertiles à partir desquels une telle articulation se laisserait appréhender. En effet, il serait pertinent d'analyser le rôle joué, dans le cadre des débats sur la traduction et l'interculturalisme au Québec, par la revue transculturelle montréalaise *Vice Versa* (1983-1996; voir WILSON, 2012), par la revue bilingue *Ellipse* (1969-2012) ainsi que par Les Éditions Guernica (depuis 1978, voir MORRA), entre autres.

12. Il existe d'autres manières de poser les questions et de faire le calcul. Le Recensement de 2011 nous apprend que la population anglophone compte 599 230 personnes (7,6 %) affirmant avoir l'anglais comme langue maternelle et 654 700 personnes (10,5 %) qui ont soit l'anglais, soit l'anglais et le français, soit l'anglais et une autre langue comme langue(s) maternelle(s), chiffre qui inclut également les personnes ayant déclaré parler l'anglais fréquemment. Population totale de la province : 7 815 955 habitants. (<http://www.cbc.ca/montreal/features/livingenglish/anglophone-census-map>), page consultée le 18 avril 2014.

Il va sans dire que la vitalité d'une communauté minoritaire est facteur, entre autres, du nombre absolu de ses membres et de leur distribution à travers le territoire. Dans cette optique, les critères d'inclusion et d'exclusion peuvent être manipulés tantôt par la communauté elle-même (ou par certaines de ses factions), tantôt par la majorité, en l'occurrence les gouvernements fédéral et provincial dont les engagements vis-à-vis de la minorité anglophone du Québec divergent considérablement. Contrairement au gouvernement fédéral qui a tout intérêt à mettre en évidence la progression de la dualité linguistique au Québec, le gouvernement québécois ne retient que le seul critère de la langue maternelle, ce qui a le triple avantage de réduire la diversité ethnique et culturelle de la communauté anglophone, de limiter le financement institutionnel octroyé à cette dernière et d'augmenter le nombre d'allophones sans statut ou reconnaissance officielle (JEDWAB, 2008, p. 3-4). De telles restrictions ont amené le sociologue Barry Lazar à conclure :

[traduction] Le terme anglo-québécois est une construction démographique forgée par des gouvernements relativement récents. Il s'agissait d'un moyen efficace de transférer des communautés non francophones, non britanniques, *dans une troisième dimension*. Juifs, Italiens, Chinois, Grecs, etc. se sont tout à coup retrouvés dans cette construction artificielle d'« autre » ou allophone. Trouver une définition juste de l'Anglo-québécois est aussi difficile que lorsqu'il s'agit de définir toute autre communauté créée de manière artificielle. Pour la plupart d'entre nous, c'est un terme qui ne signifie rien. (LAZAR, 2001, p. 17)

D'où l'importance qu'il convient d'accorder à l'auto-identification, qui a permis à plus de 80 % de la minorité anglophone d'affirmer le caractère « distinct » de sa communauté lors d'un sondage effectué en 2006 pour Patrimoine Canada (JEDWAB, 2008, p. 5). Et voici où il fallait en venir, car la difficulté à formuler une définition claire de qui est anglophone au Québec se reproduit, comme on pouvait s'y attendre, lorsqu'il s'agit de déterminer qui est un auteur anglo-québécois. Or c'était là la pierre angulaire de notre projet pilote. Sans revenir ici sur les débats souvent houleux et désormais amplement documentés sur l'épithète « anglo-québécois » (voir LANE-MERCIER, 2012; LECLERC, 2007/2008; MOYES, 1998/1999), il suffit de mentionner les réserves – voire le refus – exprimées vers la fin des années 1980 par des écrivains de langue anglaise sondés sur leur positionnement par rapport à cette désignation (LEITH, 1989/1990). Il reste que celle-ci semble avoir « pris », du moins dans les milieux critiques et universitaires, à en juger par les dossiers spéciaux consacrés à la littérature anglo-québécoise depuis une dizaine d'années¹³, sans que l'on soit parvenu à s'accorder sur les critères définitionnels qu'il importe de retenir. Du coup, on retrouve les mêmes tendances à l'intégration ou à la restriction que celles constatées ci-dessus, à la différence près que les critères démographiques et linguistiques utilisés par les instances gouvernementales tendent à être tantôt augmentés, tantôt remplacés par des critères thématiques, stylistiques et génériques – soit des critères à forte dominante esthétique.

13. Voir *Voix et Images*, 30, 2005; *Spirale*, 206, 2006; *Québec Studies*, 44, 2007/2008; *Revue d'études canadiennes/Journal of Canadian Studies*, 43, 3, 2012. À ceux-ci, il faudrait ajouter les nombreux colloques qui ont eu pour thème la littérature anglo-québécoise au cours de la dernière décennie.

À titre d'indication, l'écrivain anglo-québécois est celui qui : a écrit sur « l'expérience québécoise », peu importe son lieu de résidence (STRATFORD, 1982); a écrit sur le Québec et/ou est domicilié au Québec depuis au moins cinq ans (DONOVAN, 2007); habite au Québec mais se distingue par le recours aux motifs de l'exil et du déplacement (BORDELEAU, 1999 et 2006); représente dans son œuvre la communauté anglophone minoritaire; interpelle le lecteur québécois dans un geste de reconnaissance mutuelle (BROSSARD, 1998/1999); préconise un travail de reterritorialisation de la langue anglaise en sol québécois (MOYES, 1998/1999; REID, 2009), lequel déclenche des « effets de traduction » (SIMON, 1994, 2000 et 2007); témoigne, dans son œuvre, « d'une hétérogénéité de formes d'affiliation » à l'endroit de la littérature québécoise (LECLERC et SIMON, 2005, p. 25), de [traduction] « pratiques narratives audacieuses et d'un engagement intrépide à traverser les frontières des langues, des temporalités, des styles » (SCHWARTZWALD, 2007/2008, p. 100) ou encore de « loyautés conflictuelles » à des lieux d'appartenance collective multiples (HAREL, 2007/2008; LANE-MERCIER, 2012). À la limite, l'écrivain anglo-québécois n'existe tout simplement pas, car son œuvre fait partie intégrante de la littérature canadienne, voire de la littérature mondiale (MCGIMPSEY, 2000).

On le voit : non seulement les critères se démultiplient au point parfois de s'annuler, au pire, dans l'assimilation, au mieux, dans le multiculturalisme ou le cosmopolitisme, mais les processus d'inclusion et d'exclusion sont en flux constant, liés tant à des conceptions historiquement déterminées de la communauté anglo-québécoise depuis 1976 qu'à des tensions, conflits et scissions internes qui n'ont cessé de la traverser. Dans ces conditions, force était d'abandonner la quasi-totalité de ces « constructions esthétiques » qui, pour valides qu'elles puissent être dans le domaine de la traductologie où elles ont donné lieu à des analyses stimulantes, occultent une bonne partie, sinon l'ensemble, des relations sociales à l'intérieur desquelles les œuvres sont produites et circulent. D'où la décision d'accorder, dans le cadre du projet pilote, la priorité à ce que l'on pourrait appeler le critère « performatif » : est écrivain anglo-québécois celui qui se proclame tel.

LE CARACTÈRE PROBLÉMATIQUE DES BASES DE DONNÉES EXISTANTES

Les détours par la démographie et l'esthétique dans la section précédente ont été motivés par le constat que voici : chacune des bibliographies, archives ou banques de données sur la littérature anglo-québécoise présentait des problèmes reliés ou bien au même phénomène d'inclusion-restriction déjà noté, ou bien à des lacunes plus ou moins flagrantes, attribuables tant à son incomplétude (avouée ou non) qu'à des entrées erronées ou lacunaires, des omissions inexplicables, des inclusions discutables et des erreurs. Il a fallu par conséquent procéder à un immense travail de comparaison, fusion et vérification des données fournies par nos quatre sources primaires – la bibliographie publiée par Linda LEITH (2010), le

site web construit par des chercheurs à l'Université de Sherbrooke¹⁴, la *Bibliographie du Québec* et la banque de données créée par la *Quebec Writers' Federation* (QWF) –, tout en recourant également à d'autres sources, dont surtout Bibliothèque et Archives Canada, *WorldCat* et *Google*¹⁵, elles-mêmes ni parfaitement fiables ni toujours complètes.

Les variables retenues pour ce premier répertoire d'œuvres de fiction (récits, romans et nouvelles¹⁶) en version anglaise originale étaient : auteur, titre, éditeur, date et lieu de publication, réimpression/réédition (incluant éditeur, date et lieu) et prix reçus ou pour lesquels l'auteur a été finaliste (incluant la date). Aucune de nos sources primaires ne contenait toutes ces informations, dès lors éparpillées et parfois difficiles à compiler, notamment en ce qui avait trait à cette dernière variable. Bibliothèque et Archives Canada ainsi que *WorldCat* se sont alors avérés les plus utiles pour les vérifications, malgré les omissions de la première et les erreurs (de dates, surtout) du second. Qui pis est, une fois la comparaison des sources primaires entamée, il est apparu qu'elles ne véhiculaient pas tout à fait la même vision de qui est un auteur anglo-québécois.

Aussi convient-il de proposer un rapide aperçu des problèmes soulevés par nos sources primaires, en admettant que la consultation de répertoires bibliographiques comme l'identification de critères d'inclusion et la manipulation de chiffres relèvent – au même titre que la création de banques de données – d'une sociologie de la traduction. Citons de nouveau Sapiro, qui souligne l'importance non pas tant de critiquer le manque d'exhaustivité des bases de données (l'exhaustivité étant plus un idéal qu'une réalité) que d'en cerner à la fois les visées et les limites :

La production de chiffres est une pratique sociale. Dans une perspective sociologique, la question n'est pas seulement « comment utiliser ces données? » mais « qui produit quoi et pour qui? » Afin de ne pas tomber dans le fétichisme du chiffre, il faut se donner les moyens de comprendre les conditions de production et la validité des données utilisées. [...] La richesse de ces données et des analyses qu'elles permettent ne doivent pas faire oublier les problèmes qu'elles posent et leurs limites. (SAPIRO, 2008, p. 46 et p. 50)

La bibliographie des œuvres de fiction qui clôt l'ouvrage, déjà mentionné, de la romancière et essayiste anglo-québécoise Linda LEITH (2010) nous a servi de point de départ. Connue surtout comme cofondatrice du Festival international Metropolis bleu (1999), Leith n'a cessé de se battre, tout au long des années 1980 et

14. Source très riche sur le plan surtout de la critique littéraire, cette base de données était encore en construction lorsque nous l'avons consultée en janvier 2013 puis en octobre 2013. Il y a quelques mois, elle a été retirée du Web. Nous ne tenons par conséquent pas compte dans la discussion qui suit des problèmes qu'elle a posés.

15. Autres sources consultées : DONOVAN (2007), *l'Île des écrivains*, le Conseil des arts du Canada, *The Montreal Review of Books*, ainsi que les nombreux sites de prix littéraires dont le *Prix Giller*, le *Prix J. I. Segal*, le *Man Booker Prize*, le *Books in Canada First Novel Award*, etc.

16. Ont été écartés les anthologies, les romans graphiques et les romans jeunesse ou pour jeunes adolescents, bien que, en l'absence de précision générique et dans le doute, nous ayons décidé d'inclure le titre.

1990, pour la revitalisation de la communauté anglophone en général et de celle des écrivains anglo-québécois en particulier, s'efforçant de les « sortir » de la double aliénation dont ils se sentaient victimes depuis 1976 et, pour ce faire, de nouer des rapports avec l'institution littéraire québécoise, y compris la très nationaliste Union des écrivains québécois (UNEQ). Son leadership, de même que sa connaissance intime des agents et des agences du milieu littéraire anglo-québécois, étaient autant de garants de la fiabilité de sa bibliographie, effectivement excellente grâce au soin apporté à l'exactitude des entrées, mais pourtant très incomplète en termes quantitatifs : elle ne comprend que 254 titres pour la période qui nous intéresse. On a pu recenser par la suite 16 œuvres supplémentaires dans la bibliographie de DONOVAN (2007) et plus de 60 sur le site de l'Université de Sherbrooke, auxquelles nous avons ajouté près de 400 autres dont la vaste majorité provenait, plus ou moins à parts égales, de la *Bibliographie du Québec* et de la base de données de la QWF, pour un total de 734 œuvres de fiction anglo-québécoises publiées entre 1990 et 2013. Cela nous a semblé d'autant plus étonnant que les critères d'inclusion de Leith, qui comprend des facteurs démographiques (non spécifiés, hormis le fait d'être domicilié au Québec) et esthétiques (style, thèmes), étaient relativement englobants; de plus, la quasi-totalité des entrées de Leith se retrouve également dans la base de données de la QWF, ce qui en confirme la fiabilité¹⁷.

Les problèmes soulevés par la *Bibliographie du Québec* étaient avant tout tributaires de la multiplicité des critères d'inclusion, qui correspondent à la conception de l'écrivain anglo-québécois défendue par Stratford (voir *supra*) tout en l'élargissant pour comprendre des écrivains de langue anglaise n'ayant jamais habité le Québec mais dont l'œuvre soit a été publiée au Québec soit contient des références au Québec¹⁸, des écrivains ayant quitté le Québec depuis fort longtemps (ou y ayant séjourné à un moment donné) et dont l'œuvre est clairement associée à une autre littérature (albertaine, britannique, etc.) qu'elle fasse ou non référence au Québec, des écrivains n'ayant jamais habité ou publié au Québec et qui n'y font aucune référence dans leur œuvre¹⁹. Tous ces cas de figure et les différentes combinaisons

17. Il est possible que le manque de complétude de sa bibliographie soit lié à des contraintes éditoriales. On ne peut expliquer autrement le fait que Leith ait fourni, à de nombreuses reprises, une liste partielle des publications de tel ou tel auteur dont l'ensemble des œuvres est par ailleurs très connu.

18. Ce double critère est assez tenace. Il conditionne certains choix des responsables du site de l'Université de Sherbrooke comme ceux des membres du comité éditorial de la *Montreal Review of Books*. On notera sa présence implicite dans le mandat de la revue : « La *Montreal Review of Books* est la seule revue qui recense les livres d'expression anglaise du Québec. [...] Nous promouvons les excellents livres publiés en anglais au Québec. [...] La *Montreal Review of Books* donne une voix forte à la communauté littéraire du Québec » [<http://mtlreviewofbooks.ca/>, page consultée le 24 avril 2014, traduction].

19. Voici un extrait du document intitulé « Procédure de développement des collections patrimoniales de Bibliothèque et Archives nationales du Québec » : « L'édition relative au Québec par l'auteur comprend tous les documents publiés à l'extérieur du Québec dont le créateur est généralement considéré comme québécois soit parce qu'il est né au Québec ou encore parce qu'il s'y est installé ou qu'il y a séjourné de façon prolongée. Cette catégorie comprend également toutes les traductions d'œuvres d'auteurs québécois [...]. » (2013,

auxquelles ils donnent lieu nous ont semblé problématiques à cause de l'effet de « gonflement » que, pris ensemble, ils engendrent, de sorte que nous avons écarté 141 titres inclus dans la *Bibliographie* (voir *infra*). En revanche, des écrivains anglo-québécois aussi connus que Mordecai Richler ou, plus récemment, Heather O'Neill n'y figurent pas. Si de telles entrées et lacunes peuvent remettre en question la validité d'une partie des données, elles sont motivées, on peut le soupçonner, par un désir d'attester de la vitalité et de l'ouverture de la littérature québécoise contemporaine. Il reste que, dans le cadre du projet pilote, elles ont eu l'avantage d'attirer l'attention sur les risques encourus lorsque les critères de sélection, devenus trop souples, manquent de systématisme au point de ne plus servir de balises définitionnelles reconnaissables et où la catégorie « auteur anglo-québécois », dé-substantialisée, délocalisée, inopérante, éclate. Cette tendance de la littérature québécoise depuis 1980 à se servir de l'« autre » pour mieux asseoir, le cas échéant, une image complaisante du soi a été bien analysée par HAREL (2007/2008).

Il en va autrement de la banque des données de la QWF, qui effectue une reterritorialisation éclatante de la littérature anglo-québécoise sans lui retirer sa spécificité propre : [traduction] « Du cœur du Québec français, la *Quebec Writer's Federation* (QWF) présente les œuvres de notre communauté littéraire d'expression anglaise. C'est un lieu animé à habiter » (page consultée le 24 avril 2014)²⁰. La particularité de cette banque réside dans le fait qu'elle est fondée, précisément, sur le critère performatif en ce sens que tous les auteurs recensés sont à la fois membres de la QWF et (donc) écrivains anglo-québécois. Cette logique de l'auto-désignation a ceci d'efficace qu'elle coupe court à toute spéculation plus ou moins arbitraire basée sur la potentielle manipulation des critères de contenu, de domiciliation et de lieu de publication – ce dernier étant d'autant plus discutable que, jusqu'à tout récemment, la majorité des écrivains anglo-québécois ont publié leurs œuvres à Toronto²¹. Nous y reviendrons. S'il est vrai que pour être admissible aux prix de la

p. 7, nous soulignons). Quant à l'édition relative au Québec *par le sujet*, sont inclus « les ouvrages dont l'action se passe au Québec ou dont certains personnages sont québécois ». Aucune mention explicite n'est faite d'auteurs anglo-québécois qui, du coup, sont considérés comme étant des auteurs québécois (tandis que les Canadiens anglais les considèrent comme étant des auteurs canadiens-anglais), qu'ils soient traduits ou non en français. De toutes les bibliographies consultées, celle-ci présente une ouverture maximale.

20. La QWF a pour rôle fondamental de représenter les écrivains de langue anglaise du Québec. Ses membres partagent sa vision « [traduction] qui consiste à assurer une place durable à la littérature anglaise et à ses praticiens sur la scène culturelle québécoise » en « promouvant et encourageant les arts littéraires en anglais au sein de la province » [<http://quebecbooks.qwf.org>], consulté le 24 avril 2014.

21. On voit mieux le caractère paradoxal de ces critères, qui peuvent renforcer certaines perceptions plus ou moins stéréotypées, dont l'idée, assez répandue au Canada anglais et fortement contestée par bon nombre d'écrivains anglophones du Québec, selon laquelle ces derniers sont tout simplement des écrivains canadiens-anglais : à preuve, ils publient à Toronto (ou Vancouver, ou Fredericton). À l'inverse, la stratégie de la *Montreal Review of Books* est semblable à celle de la *Bibliographie du Québec* (et du gouvernement canadien) : en incluant des auteurs canadiens qui publient au Québec, elle augmente le nombre d'écrivains anglo-québécois, tout en soulignant (ce que la *Bibliographie du Québec* ne fait pas) la vitalité du marché de l'édition anglo-québécoise.

QWF il faut avoir vécu au Québec pendant les cinq années précédentes, se déclarer membre de la communauté relève d'un choix assumé. Et si l'on peut constater les mêmes cas de figure, tant soit peu incohérents, que ceux qui caractérisent la *Bibliographie du Québec*, les enjeux ne sont plus les mêmes à partir du moment où les contradictions se trouvent annulées dans et par l'idée d'affiliations multiples : on peut très bien, comme Nino Ricci, né en Ontario et domicilié à Toronto, être perçu avant tout comme auteur canadien-anglais et s'inscrire à la QWF pour la simple raison que l'on a fait ses études de maîtrise à Concordia (1984-1987) et que l'on s'identifie aussi à la communauté littéraire anglo-québécoise.

Dans ces conditions, il serait difficile d'accuser la QWF d'inclusions et d'exclusions intéressées, complaisantes ou abusives, à plus forte raison lorsque les exclusions sont elles aussi volontaires. À preuve, certains écrivains expérimentaux tels Robert Majzels et Gail Scott qui, tout en revendiquant leur statut d'anglo-québécois, sont réfractaires à la mission de la QWF et refusent de s'y inscrire (voir MAJZELS, 2007/2008). C'est dire que le critère performatif que nous avons fini par adopter n'est pas sans soulever d'autres types de problèmes qui ont nécessité, de nouveau, un travail de comparaison et de fusion avec des données provenant d'autres sources. Il n'en demeure pas moins que ce critère a le mérite de concevoir la vitalité d'une communauté artistique non plus en fonction d'indicateurs préétablis, sujets à des manipulations par ceux qui les appliquent, mais en fonction d'allégeances électives dont l'éventuelle conflictualité est à l'image des tensions, rapports de force et lignes de faille qui traversent tout pays officiellement bi- ou multilingue. À ce titre, notre bibliographie des œuvres de fiction anglo-québécoises reproduit à plus petite échelle les enjeux sous-jacents aux analyses sociodémographiques, linguistiques et esthétiques citées ci-dessus, tout en reconfirmant si besoin est l'intérêt à prendre pour corpus une littérature minoritaire dont les frontières sont particulièrement délicates à établir.

SOLUTIONS ET RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES

Comme toute base de données, celle de la QWF n'est pas complète, si bien que nous avons inclus dans notre premier répertoire, outre les 232 romanciers et nouvellistes recensés par la Fédération, ceux qui, absents de cette dernière mais présents dans l'une des autres sources primaires, ont pu être clairement identifiés à la suite de recherches sur Internet comme écrivains de langue anglaise domiciliés au Québec (84) ou qui, ayant résidé au Québec pendant plusieurs années, y ont contribué à la vie littéraire (19). Au critère performatif se sont donc ajoutés,

par défaut, des critères démographiques et institutionnels²². Enfin, 4 titres ont été gardés sans que l'on ait pu déterminer l'affiliation des auteurs, ce qui a donné un total de 339 auteurs. En admettant que notre répertoire contienne à son tour des lacunes, il importe cependant d'insister sur la *visée de complétude et de cohérence* qui a guidé notre travail de compilation, lequel s'est avéré un préalable aussi inattendu qu'onéreux au projet pilote, auquel nous revenons dans cette dernière partie.

Une fois le répertoire des œuvres de fiction anglo-québécoises publiées entre 1990 et 2013 établi, il a été relativement aisé de dresser celui des traductions françaises, grâce en particulier à Bibliothèque et Archives Canada, qui permet de trier par langue de traduction, et à *WorldCat*, qui permet de faire des vérifications²³. Le Conseil des arts, seule instance subventionnaire à laquelle les éditeurs québécois puissent faire une demande d'aide à la traduction littéraire, a mis à notre disposition la liste des subventions accordées depuis 1991²⁴. Aux variables associées aux œuvres originales, nous avons donc ajouté les variables suivantes pour les traductions : titre; traducteur(s); date, lieu, éditeur; subvention (ou non); prix; réimpression/réédition(s); date(s), lieu(x), éditeur(s), soit 21 variables maximum et 10 variables minimum par entrée.

En reprenant notre hypothèse de départ selon laquelle les bibliographies d'œuvres traduites contiennent en creux les conditions sociales de possibilité de la traduction, l'analyse statistique de ces variables ouvre de multiples pistes de recherche, dont le dénominateur commun s'exprime le mieux sous forme de question, déjà formulée en introduction : qu'est-ce que notre répertoire permet de *dire* sur la vitalité de la communauté littéraire anglophone du Québec, sur ses rapports à la communauté littéraire francophone et sur les images de l'« autre » anglo-québécois mises en circulation par le biais de la traduction? Si une telle question fait partie intégrante de la sociologie de la traduction, attendu qu'elle engage aussi le problème du statut et du fonctionnement de la traduction au sein de la société québécoise contemporaine, des points d'articulation méthodologiques et conceptuels entre

22. Plus spécifiquement : à moins qu'ils n'aient été recensés par la QWF, nous avons écarté les auteurs anglophones ayant publié au Québec sans y avoir habité (ou très peu), les auteurs n'ayant jamais (ou très peu) habité au Québec mais dont le contenu (ou une partie) de l'œuvre porte sur le Québec, les auteurs qui, ayant habité le Québec (souvent pendant de nombreuses années) sont explicitement associés à une autre littérature et qu'il serait plus ou moins présomptueux de catégoriser comme auteur anglo-québécois, entre autres en raison de la charge politique véhiculée par l'épithète. Nous reconnaissons la part de subjectivité, inévitable, dont relèvent certaines de ces exclusions. Cependant, elles sont motivées par la même logique que celle qui nous empêche de considérer – sauf s'il choisit de se désigner tel – que tout auteur anglo-québécois ayant publié à Toronto ou à Londres est, du coup, un auteur anglo-ontarien ou britannique.

23. Nous n'avons pas consulté *l'Index Translationum*, site entretenu par l'UNESCO mais dont les données sur les traductions canadiennes sont fournies par Bibliothèque et Archives Canada.

24. Très utile de par son classement par genre (non-fiction, fiction, littérature pour enfants, poésie, théâtre), cette liste ne fait aucune distinction entre œuvres anglo-québécoises et anglo-canadiennes, elle fournit peu d'informations sur les originaux et n'indique pas quelles demandes de subvention ont été refusées. Il a donc fallu procéder à la fusion de ces données avec celles des autres sources.

sociologie et traductologie – en particulier l’approche fonctionnaliste forgée par les traductologues de l’école de Tel-Aviv – se dessinent. À titre d’exemple, des analyses à partir des variables retenues sont aptes à livrer des statistiques sur :

- les agences et les agents responsables du processus de traduction
- la non-traduction
- la cotraduction et la coédition
- la répartition géographique des maisons d’édition, des auteurs et des traducteurs
- le rapport entre le centre et la périphérie, le majeur et le mineur
- les délais de traduction
- l’impact des processus de légitimation
- le rôle et l’impact des agences subventionnaires
- l’impact de la réimpression et de la réédition
- l’impact du nombre d’œuvres publiées par un auteur et ses chances d’être traduit
- les « affinités traductives » (tel auteur a son traducteur attiré)
- la retraduction et l’auto-traduction
- les (sous-) genres privilégiés
- la « sur-traduction » (les auteurs systématiquement traduits) et la « sous-traduction »
- la présence de tendances/traditions spécifiques au champ anglo-québécois

Par la suite, des thèmes à dominante traductologique (dont certains ont déjà fait l’objet d’excellentes études partielles) pourront bénéficier d’analyses à la fois élargies et plus systématiques dans une perspective tant synchronique que diachronique et comparatiste²⁵ :

- les normes et conventions de la traduction d’œuvres anglo-québécoises
- les processus de sélection, de production et de distribution
- la logique de l’industrie de la traduction et du marché du livre traduit
- la fonction de la traduction entre cultures non paritaires
- les stratégies de traduction
- les images de soi et de l’autre véhiculées par les textes traduits
- la (non-) inclusion d’œuvres traduites dans des programmes scolaires et universitaires
- les stratégies de réception des œuvres traduites (par ex. inclusion/non-inclusion dans le canon littéraire d’accueil)
- le rôle (capital symbolique) des écrivains anglo-québécois qui sont aussi traducteurs d’œuvres québécoises
- l’impact de la traduction sur la vitalité de la communauté anglo-québécoise
- la collecte de données auprès des institutions et de leurs agents

Si elles sont loin d’être complètes, ces deux séries de problématiques proposent néanmoins un aperçu non seulement de la richesse des pistes effectivement ouvertes, mais également de la manière de conférer des bases méthodologiques d’ordre quantitatif et qualitatif davantage solides à la sociologie de la traduction.

25. Insistons sur l’importance d’études comparées : en effet, non seulement il faut comparer le répertoire des œuvres traduites à celui des œuvres non traduites, mais il faudrait établir à des fins de comparaisons plus fines un répertoire analogue de toutes les œuvres de fiction québécoises traduites en anglais entre 1990 et 2013.

Nous aimerions terminer cette section en présentant de façon encore très schématique quelques résultats préliminaires. Une première analyse « comptable » des deux répertoires révèle un certain nombre de données chiffrables, dont les suivantes :

734 œuvres anglo-québécoises publiées entre 1990 et 2013	161 traduites	(22 %) ¹
339 auteurs anglo-québécois	85 traduits	(25 %) ²
85 auteurs anglo-québécois traduits	24 ont publié une seule œuvre	(28,2 %)
	61 ont publié plus d'une œuvre (entre 2 et 14)	(71,7 %)
61 auteurs anglo-québécois traduits ont publié plus d'une œuvre	13 ont eu toutes leurs œuvres traduites	(21,3 %)
	48 ont eu une partie de leurs œuvres traduites	(78,6 %)
70 traducteurs	32 ont traduit une seule œuvre	(45,7 %)
	38 ont traduit plus d'une œuvre	(54,2 %)
	22 ont traduit les œuvres d'un même auteur	(31,4 %)
Lieu de publication des 161 œuvres originales ³	83 à Toronto	(51,5 %)
	7 ailleurs en Ontario	(4,3 %)
	19 à Montréal	(11,8 %)
	1 ailleurs au Québec	(1,2 %)
	8 ailleurs au Canada	(4,9 %)
	5 à Londres	(3,1 %)
	28 à New York	(17,4 %)
	3 ailleurs aux États-Unis	(1,8 %)
Lieu de publication des 161 traductions	109 à Montréal	(67,7 %)
	39 à Paris	(22,2 %)
	8 à Québec	(4,9 %)
	2 en Suisse (Lausanne et Genève)	(1,2 %)
	1 à Ottawa	(0,6 %)
	2 traductions n'ont pas été publiées	(1,2 %)

Sources : 1) Deux traductions n'ont jamais été publiées; 2) Deux traductions n'ont jamais été publiées; 3) Il a été impossible de trouver le lieu de publication de 5 originaux; 2 originaux n'ont jamais été publiés (mais les traductions l'ont été).

En nous référant aux documents fournis par le Conseil des arts, nous pouvons faire des calculs supplémentaires :

Nombre de subventions à la traduction octroyées ¹	98 œuvres anglo-québécoises traduites subventionnées	(60,8 %)
	59 auteurs anglo-québécois traduits subventionnés sur 73 admissibles	(81 %)
	36 traducteurs subventionnés sur 50 admissibles	(72 %)
Nombre de subventions à la traduction reçues par les éditeurs québécois ²	3 éditeurs (sur 114) ont reçu 3 subventions	(2,6 %)
	6 ont reçu 2 subventions	(5,3 %)
	20 ont reçu 1 subvention	(17,5 %)
	5 ont reçu entre 4 et 13 subventions	(4,3 %)
	10 n'ont pas reçu de subvention	(8,8 %)
Montant total des subventions à la traduction d'œuvres de fiction anglo-québécoise octroyées (1991-2013)	1 066 292 \$	

Sources : 1) Seules les œuvres traduites et publiées au Canada par des traducteurs canadiens sont admissibles; 2) C'est l'éditeur qui doit faire la demande. Jusqu'à récemment, un échantillon du traducteur était nécessaire.

Il est bien évident que de nombreux autres calculs, plus complexes, sont possibles mais, pour l'instant, nous nous limitons aux plus élémentaires. Soulignons que si plusieurs de ces calculs se situent dans le sillage des travaux menés au cours des années 1980 et 1990 à partir de la *Bibliographie* de Stratford, d'autres pointent vers de nouvelles avenues à explorer. Fait important : pris ensemble, ces chiffres portent aussi bien sur les textes que sur les agents et les agences. Par ailleurs, quelques-unes des variables – en particulier celles du lieu et de la date de publication des œuvres originales – sont susceptibles de faire ressortir des tendances traductionnelles intéressantes. Certaines tendances sont sans doute prévisibles : la probabilité de traduction diminue d'environ 49,4 % par année; la probabilité que des œuvres originales ayant été réimprimées et/ou finalistes à ou récipiendaires d'un prix soient traduites est de 84 %, 58 % et 52 %, respectivement.

D'autres tendances, en revanche, sont plus surprenantes : en prenant pour groupe de référence Montréal, la probabilité de traduction augmente de 69,2 % lorsque l'original a été publié à Toronto, de 64,2 % lorsqu'il a été publié ailleurs au Canada et de 85,25 % lorsqu'il a été publié aux États-Unis. Encore faudrait-il tenir compte d'exceptions : que

Dimitri Nasrallah ait été finaliste au Grand Prix du Livre de Montréal pour *Blackbodying* (2005) ou que Nino Ricci ait gagné le Prix de fiction du Gouverneur général pour *The Origin of Species* (2008) sont *a priori* des exceptions qui confirment la règle²⁶.

D'autres tendances, en revanche, sont plus surprenantes : en prenant pour groupe de référence Montréal, la probabilité de traduction augmente de 2,53 lorsque l'original a été publié à Toronto, de 0,05 lorsqu'il a été publié ailleurs au Canada anglais et de 2,42 lorsqu'il a été publié aux États-Unis. En un mot : si l'on désire se faire traduire, il vaut mieux ne pas publier au Québec...

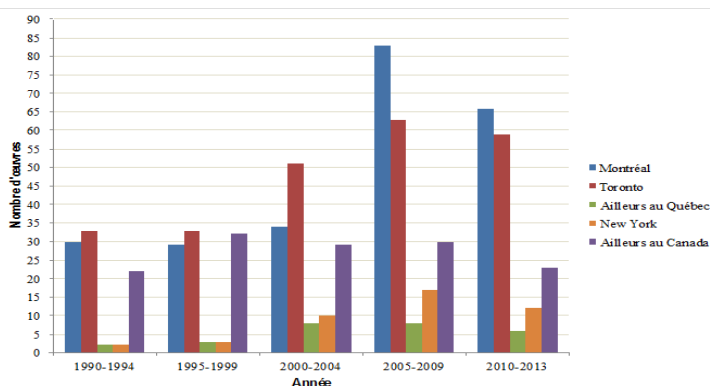
En rappelant le sentiment de double aliénation éprouvé par bon nombre d'écrivains anglo-québécois à l'endroit de la majorité francophone au Québec, d'une part, et de la majorité anglophone à l'extérieur du Québec, de l'autre, il conviendrait dès lors d'apporter quelques nuances qui à la fois démentent une telle perception tout en la confirmant : s'il semble en effet paradoxal de se croire « invisibles » au Canada anglais alors que 60,7 % des œuvres anglo-québécoises y sont publiées²⁷, le fait que des éditeurs francophones québécois « boudent » les maisons d'édition anglophones du Québec pourrait être attribuable aussi bien à des questions de prestige qu'à une volonté plus ou moins tacite d'inhiber la revitalisation de la communauté littéraire anglo-québécoise ou encore, dans une perspective davantage traductologique, à l'idée que l'écrivain anglophone est soit plus « autre », soit plus facilement « assimilable » par l'institution littéraire québécoise lorsqu'il publie ailleurs. Voici, précisément, un bel exemple de recherches que l'analyse statistique est à même d'ouvrir dans le cadre d'une sociologie de la traduction, lesquelles peuvent par la suite servir de passerelles méthodologiques vers la traductologie.

Cela dit, si l'on tient compte de l'effet combiné du lieu et de la date de publication des originaux, on constate depuis 2005 un regain de vitalité des maisons d'édition anglophones du Québec, désormais nettement plus concurrentielles par rapport aux maisons torontoises et new-yorkaises (figure 1).

26. Ces deux livres n'ont pas été traduits, ce qui, dans le cas de Ricci, est d'autant plus étonnant que son premier roman, *Lives of Saints* (1990), également récipiendaire du Prix du Gouverneur général, l'avait été (1991).

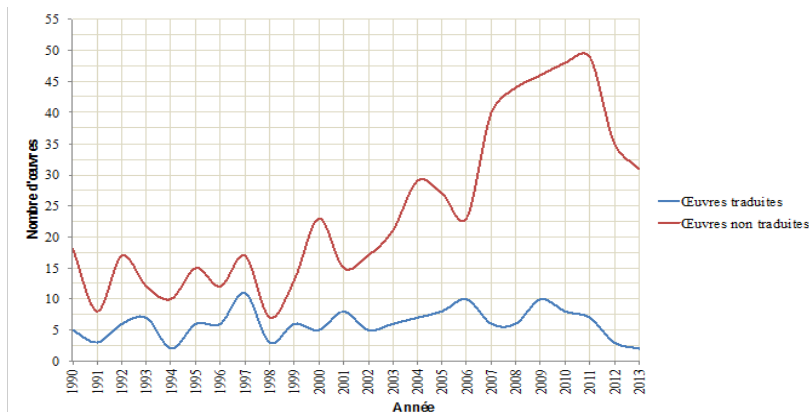
27. Il se peut fort bien que cette observation ait besoin d'être nuancée à son tour, dans la mesure où l'on est en droit de se demander jusqu'à quel point l'identité anglo-québécoise de ces écrivains se trouve escamotée par les éditeurs canadiens-anglais soit à des fins politiques, soit à des fins de marketing, soit parce que celle-ci est sans pertinence à l'extérieur du Québec, où ces auteurs sont tout simplement « canadiens ».

FIGURE 1
Lieu et date de publication des œuvres originales



Il reste que le nombre de traductions d'œuvres de fiction anglo-québécoises est à la baisse depuis 2000. Comme l'illustre la figure 2, si l'écart entre le nombre d'œuvres non traduites et le nombre d'œuvres traduites va en diminuant entre 1990 et 1998, la tendance s'inverse à partir de 1999, si bien qu'entre 2000 et 2010 l'écart augmente de presque 200 %. Par ailleurs, le nombre d'œuvres traduites par année est lui aussi à la baisse depuis 2009, avec deux périodes de traduction plus intenses se trouvant, respectivement, après le deuxième référendum sur la souveraineté-association en 1995 et après la publication du rapport de la Commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables en mai 2008. Autre piste traductologique ouverte, du coup, par l'analyse statistique : il serait en effet pertinent de voir si le contenu des œuvres traduites pendant ces deux périodes se démarque par rapport à des périodes moins polarisées sur le plan politico-culturel. Comme certains ont pu le noter, le fait que les Anglo-Québécois se soient impliqués dans les débats publics sur les accommodements raisonnables atteste de leur sentiment d'appartenance à la société québécoise.

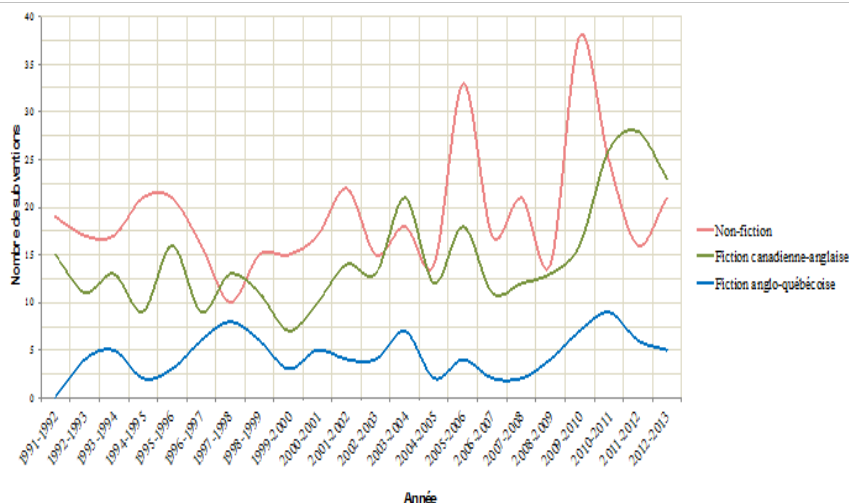
FIGURE 2
Œuvres traduites vs œuvres non traduites



Une troisième variable se démarque sur le plan comparatif, soit le nombre de subventions à la traduction accordées par le Conseil des arts pour la fiction anglo-qubécoise depuis 1991, comparé au nombre de subventions accordées pour la fiction canadienne-anglaise pendant cette même période (figure 3). Afin de mieux contextualiser ces données, nous avons incorporé dans la figure 3 les subventions octroyées pour la traduction de la non-fiction. Si celle-ci demeure, comme cela était déjà le cas dans les années 1980-1990, de loin le genre le plus traduit ($p < 0,0138$), depuis quelques années le nombre d'œuvres de fiction canadiennes-anglaises traduites augmente de manière significative ($p < 0,0034$), ce qui n'est pas le cas de la fiction anglo-qubécoise. Les trois lignes présentent toutefois sensiblement les mêmes tendances.

FIGURE 3

Nombre de subventions à la traduction de l'anglais au français



En chiffres absolus, 841 subventions ont été accordées entre 1991 et 2013 :

- 422 pour la non-fiction (50,2 %)
- 321 pour la fiction canadienne-anglaise (38,2 %)
- 98 pour la fiction anglo-qubécoise (11,6 %)

Or, si l'on écarte la non-fiction, un peu plus de 30 % des subventions à la traduction de l'anglais vers le français ont été octroyées à la fiction anglo-qubécoise, ce qui est somme toute très élevé lorsqu'on considère que, selon les critères, les Anglo-Québécois ne forment qu'entre 8,2 % et 17,1 % de la population du Québec, laquelle représente environ 25 % de la population du Canada. En admettant que la vitalité d'une communauté artistique minoritaire se mesure aussi à l'aune de la traduction littéraire, pour autant que traduire l'« autre » symbolise une manière de l'accueillir et qu'en subventionnant les éditeurs francophones du Québec le Conseil des arts entérine aussi leurs choix d'œuvres à traduire, force est de reconnaître que, en dépit des (ou grâce aux?) inégalités et tensions – salutaires, dirait

Harel (2007/2008), à partir du moment où elles donnent lieu à des loyautés aussi conflictuelles que créatives –, l'époque de la double aliénation comme celle de la double invisibilité semblent révolues.

*

* *

Dans l'introduction à *Quebec City's Literary Heritage : A Bibliography. Volume 1: Fiction, Journals, Memoirs, Travel Writing, Childrens' Literature*, Patrick Donovan précise que sa bibliographie propose un tableau plus complet,

[traduction] [...] une base de savoir utile et accessible qui servira à promouvoir l'héritage littéraire d'expression anglaise de la Ville de Québec. Une meilleure connaissance de ce passé favorisera de nouvelles façons de voir et de comprendre la ville, tout en promouvant un sentiment d'identité plus fort. (DONOVAN, 2007, p. 3)

Il nous semble évident que les bibliographies véhiculent des savoirs qui plongent leurs racines simultanément dans le social, le politique et l'identitaire, à plus forte raison lorsqu'il s'agit de bibliographies de traductions d'une littérature minoritaire où dominent tant le rapport non paritaire de soi à l'autre que le rapport des deux au territoire, à la culture et à la société. Plus encore, la collecte de données est un travail foncièrement intéressé, comme l'a rappelé Sapiro, avec ses visées, ses difficultés de méthode, ses solutions, ses agents. L'un des aspects les plus fascinants du projet pilote a consisté, précisément, à interroger les inclusions/exclusions des banques de données consultées de même que les critères explicites ou implicites les justifiant. C'est en prêtant attention aux « blancs » – absence de telle(s) variable(s), de tel(s) auteur(s) – comme aux « excès » qu'il a été possible de se forger une image, aussi embryonnaire soit-elle, des relations sociales que ces répertoires construisent.

Aussi la visée de complétude qui a animé le projet pilote est-elle avant tout tributaire du désir d'inscrire les enjeux soulevés par la collecte et la manipulation de données bibliographiques dans une réflexion sur la traduction littéraire en contexte de bilinguisme officiel où les rapports de force entre les communautés linguistiques sont complexes. Il importait non seulement de relancer le défi relevé par Stratford, mais également de contribuer à poser les jalons méthodologiques d'une meilleure articulation entre, d'un côté, les agents et agences qui rendent possibles les traductions et, de l'autre côté, le fonctionnement de celles-ci au sein des communautés en contact. Pour ce faire, il fallait, comme le dit Donovan, disposer d'un tableau *complet* et, en l'occurrence, le critère performatif s'est avéré le plus pertinent. Reste maintenant à continuer la tâche à la fois en remontant jusqu'à 1978 et en élargissant le répertoire pour progressivement inclure d'autres genres littéraires, ainsi que, bien entendu, la littérature majoritaire canadienne-anglaise, pour ensuite faire le travail dans l'autre sens, du français vers l'anglais en passant par de nouvelles aires minoritaires.

Nous sommes persuadée que la prise en compte *systématique* de données bibliographiques dans le cadre de la sociologie de la traduction aura une incidence considérable sur la recherche traductologique au Canada. Cette première est bien équipée pour effectuer le lien entre approches quantitatives et approches

qualitatives, peu exploité par les traductologues canadiens malgré les travaux pionniers d'Ellenwood, de Giguère et de Koustas, de sorte qu'il est parfois difficile de différencier, lorsqu'il s'agit de rendre compte de la mise en circulation d'images des sociétés source et cible, entre ce qui relève de la perception, du stéréotype, du préjugé ou de l'erreur transformés en certitudes et ce qui découle de faits empiriques. Gabrielle Roy n'est pas une auteure canadienne-anglaise, n'en déplaise à d'aucuns. À l'intention de ceux qui persistent à déplorer le manque de vitalité de la communauté artistique anglo-québécoise ou à reconduire le motif sempiternel des deux solitudes, il suffira de citer quelques chiffres. Cela dit, au vu du nombre d'œuvres anglo-québécoises n'ayant jamais été traduites, et ce, en dépit, le cas échéant, d'une forte consécration de la part d'institutions littéraires anglo-québécoises, canadiennes-anglaises et internationales, nous nous trouvons dans l'obligation de conclure en paraphrasant Stratford : si notre répertoire montre ce qui a été fait et ce qui n'a pas été fait, s'il confirme par ailleurs le regain de vitalité socioculturelle de la communauté anglo-québécoise, il montre l'ampleur de ce qu'il reste à faire.

Gillian LANE-MERCIER

Département de langue et littérature françaises,
Université McGill.
gillian.lane-mercier@mcgill.ca

BIBLIOGRAPHIE

BEAUDOIN, Réjean et André LAMONTAGNE

2002 « Un demi-siècle de réception critique de la littérature québécoise au Canada anglais : 1939-1989 », *Canadian Literature*, 27 : 19-43.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

2013 *Procédure de développement des collections patrimoniales de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*. [http://www.banq.qc.ca/a_propos_banq/mission_lois_reglements/lois_reglements_politiques/politiques_procedures/politique_dev_collections_patrimoniales/index.html]

BIRON, Michel

2011 « The frontiers of Quebec literature », dans : Stéphan GERVAIS, Christopher KIRKEY et Jarrett RUDY (dir.), *Quebec Questions. Quebec Studies for the Twenty-First Century*, Oxford, Oxford University Press, p. 92-108.

BORDELEAU, Francine

1999 « La révolution anglaise », *Lettres québécoises*, 93 : 19-21.

2006 « Littérature anglo-québécoise : une minorité forte », *Lettres québécoises*, 124 : 15-18.

BROSSARD, Nicole

1998/1999 « Quelques réflexions », *Quebec Studies*, 26 : 12-14.

BUZELIN, Hélène

2006 « Independent Publisher in the Networks of Translation », *TTR*, 19, 1 : 135-173.

2007 « Translations in the Making », dans : Michaela WOLF et Alexandra FURAKI (dir.), *Constructing a Sociology of Translation*, Amsterdam, Benjamins, p. 135-169.

CALVET, Louis-Jean

2002 *Le marché aux langues : les effets linguistiques de la mondialisation*, Paris, Plon.

CHAPUT, Maria et Andrée CHAMPAGNE

2011 *L'épanouissement des communautés anglophones du Québec : du mythe à la réalité*, Rapport du Comité sénatorial permanent des langues officielles, [http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/411/ollo/rep/rep02oct11-pdf]

CHESTERMAN, Andrew

2006 « Questions in the sociology of translation », dans : Joao FERREIRA DUARTE et al. (dir.), *Translation Studies at the Interface of Disciplines*, Amsterdam, Benjamins, p. 9-27.

Commissariat aux langues officielles

2013 « Aperçu de la Loi sur les langues officielles » [en ligne]. [http://www.ocol-clo.gc.ca/html/act_loi_f.php], page consultée le 9 avril 2014.

CORBEIL, Jean-Pierre, Brigitte CHAVEZ et Daniel PEREIRA

2010 *Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les Anglophones du Québec*, Ottawa, Statistic Canada.

CRONIN, Michael

2006 *Translation and Identity*, London et New York, Routledge.

DONOVAN, Patrick

2007 *Quebec City's Literary Heritage : A Bibliography. Volume 1: Fiction, Journals, Memoirs, Travel Writing, Childrens' Literature*, Quebec, Literary and Historical Society of Quebec.

ELLENWOOD, Ray

1983 « Some actualities of Canadian literary translation », dans : Camille LA BOSSIÈRE (dir.), *Translation in Canadian Literature*, Ottawa, University of Ottawa Press, p. 61-71.

FRASER, Graham

2011 *Rapport annuel 2010-2011* [en ligne]. Commissariat aux langues officielles. [http://www.ocol-clo.gc.ca/html/ar_ra_2010_11_p6_f.php], page consultée le 9 avril 2014.

GENTZLER, Edwin

1993 *Contemporary Translation Theories*, London, Routledge.

GIGUÈRE, Richard

1983 « Traduction littéraire et 'image' de la littérature au Canada et au Québec », dans : Camille LA BOSSIÈRE (dir.), *Translation in Canadian Literature*, Ottawa, University of Ottawa Press, p. 47-60.

Gouvernement du Canada

2012 *Loi sur les langues officielles* [en ligne]. [http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/o-3.01/TexteCompleet.html], page consultée le 9 avril 2014.

GRANT, Pamela et Kathy MEZEI

2004 « Establishing an online bibliographic database for Canadian literary translation studies », dans : Yves GAMBIER et al. (dir.), *Doubts and Directions in Translation Studies*, Amsterdam, Benjamins, p. 73-83.

HAREL, Simon

- 2007/2008 « Les loyautés conflictuelles de la littérature québécoise », *Québec Studies*, 44 : 41-52.

HEILBRON, Johan

- 1999 « Towards a sociology of translation: Book translations as a cultural world-system », *European Journal of Social Theory*, 2, 4 : 429-444.

HOMEL, David

- 1993 « Dans les deux sens (la traduction littéraire au Canada) », *Liberté*, 205 : 132-138.

JEDWAB, Jack

- 2008 « How shall we define thee? Determining who is an English-Speaking Quebecer and assessing its demographic vitality », dans : Richard BOURHIS (dir.), *The Vitality of the English-Speaking Communities of Quebec : From Community Decline to Revival*, Moncton, Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities, p. 1-18.
- 2010 « Les anglophones du Québec : un « nous » à géométrie variable », dans : Miriam FAHMY (dir.), *L'état du Québec 2010*, Montréal, Boréal, p. 211-218.

KOUSTAS, Jane

- 1997 « Quebec literature in translation: Loaded canons », *Québec Studies*, 23 : 43-53.
- 1998 « Lost from the canon: The Canada council and French-English since 1979 », Gerstein Research Seminar, *Les Études traductologiques au Canada*, Glendon College, (inédit).

LANE-MERCIER, Gillian

- 2006 « Philip Stratford: Comparatist as smuggler », dans : Agnes WHITFIELD (dir.), *Writing Between the Lines. Portraits of Canadian Anglophone Translators*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, p. 75-105.
- 2012 « Les (af)liations contestées de la littérature anglo-québécoise », *Tangence*, 97 : 11-33

- à paraître « Les carences de la traduction littéraire au Canada : des bibliographies et des traditions », *Meta*, 59, 3.

LANE-MERCIER, Gillian, Denise MERKLE et Reine MEYLAERTS

- à paraître « Translation in Contexts of Official Multiculturalism/La traduction dans des contextes de multilinguisme officiel », *Meta*, 59, 3.

LAZAR, Barry

- 2001 *Underestimated Importance: Anglo-Quebec Literature*, Montréal, INRS.

LECLERC, Catherine

- 2007/2008 « Détournements amoureux : lire en anglais au Québec », *Québec Studies*, 44 : 71-82.

LECLERC, Catherine et Sherry SIMON

- 2005 « Zones de contact. Nouveaux regards sur la littérature anglo-québécoise », *Voix et Images*, 30 : 15-29.

LEITH, Linda

- 1989/1990 « Quebec fiction in English during the 1980s: A case study in marginality », *Québec Studies*, 9 : 95-110.

- 2010 *Writing in the Time of Nationalism. From Quebec Nationalism to Blue Metropolis*, Winnipeg, Signature Editions.
- LINTEAU, Paul
 1996 « Traduire l'histoire du Canada, 1975-1996 », *Études canadiennes/Canadian Studies*, 41 : 87-97.
- MAJZELS, Robert
 2007/2008 « Despair as oppositional practice: Writing the minority within Québec's English minority », *Québec Studies*, 44 : 65-69.
- MARCOTTE, Gilles
 1998/1999 « Et Neil Bissoondath disait... », *Québec Studies*, 26 : 6-11.
- MCGIMSPEY, David
 2000 « A walk in Montreal: Wayward steps through the literary politics of contemporary English Quebec », *Essays on Canadian Writing*, 71 : 150-168.
- MORRA, Linda
 « Guernica Editions », *Historical Perspectives on Canadian Publishing*, en ligne, [<http://hpcanpub.mcmaster.ca/case-study/guernica-editions>], page consultée le 28 août 2014.
- MOYES, Lianne
 1998/1999 « Écrire en anglais au Québec : un devenir minoritaire? », *Québec Studies*, 26 : 26-37.
- REID, Gregory
 2009 « Is there an Anglo-Quebec literature? », *Essays in Canadian Writing*, 84 : 75-104.
- RODGERS, Guy, Jane NEEDLES et Rachel GARBER
 2008 « The artistic and cultural vitality of English-Speaking Quebec », dans : Richard BOURHIS (dir.), *The Vitality of the English-Speaking Communities of Quebec: From Community Decline to Revival*, Moncton, Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities, p. 107-125.
- SAPIRO, Gisèle
 2008 *Translatio. Le marché de la traduction en France à l'heure de la mondialisation*, Paris, Éditions du CNRS.
- SCHWARTZWALD, Robert
 2007/2008 « Postface », *Québec Studies*, 44 : 96-101.
- SHOULDICE, Larry
 1983 « On the politics of literary translation in Canada », dans : Camille LA BOSSIÈRE, *Translation in Canadian Literature*, Ottawa, University of Ottawa Press, p. 73-82.
- SIMON, Sherry
 1994 *Le trafic des langes. Traduction et culture dans la littérature québécoise*, Montréal, Boréal.
 2000 « Pratiques déviantes de la traduction », *Francophonies*, 10 : 195-166.
 2007 *Translating Montreal. Episodes in the Life of a Divided City*, Montréal, McGill-Queen's University Press.

ST-PIERRE, Paul

1993 « Translation as a discourse of history », *TTR*, 4, 1 : 61-82.

STRATFORD, Philip

1982 « Romanciers et nouvellistes anglophones du Québec : 1970-80 », *Protée*, 10, 2 : 1-14.

STRATFORD, Philip and Maureen NEWMAN

1977 *Bibliography of Canadian Books in Translation: French to English and English to French / Bibliographie de livres canadiens traduits de l'anglais au français et du français à l'anglais*, 2^e édition, Ottawa, Conseil canadien de recherches sur les humanités (CCRH).

WILSON, Sheena

2012 « Multiculturalisme et transculturalisme : ce que peut nous apprendre la revue *Vice Versa* (1983-1996) », *Revue internationale d'études canadiennes*, 45-46 : 261-275.

WOLF, Michaela

2007 « The emergence of a sociology of translation », dans : Michaela WOLF et Alexandra FUKARI (dir.), *Constructing a Sociology of Translation*, Amsterdam, Benjamins, p. 1-36.

BASES DE DONNÉES

Bibliothèque et Archives Canada

Base consultable en ligne à partir de la page : [<http://www.collectionscanada.gc.ca/lac-bac/recherches/bib>]

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Base consultable en ligne à partir de la page : [http://www.banq.qc.ca/resources_en_ligne/bibliographie_quebec/2012-11-novembre/tdm_index.html]

Conseil des arts du Canada

[<http://www.conseildesarts.ca/conseil/subventions/liste-des-beneficiaires>]

Quebec Writer's Federation

QWF Literary Database of Quebec English-language authors. Consultable à partir de la page : [<http://quebecbooks.qwf.org/>]

Université de Sherbrooke

Bibliography of anglo-québécois literature. Retirée du Web en 2013. [<http://www.pages.usherbrooke.ca/angloquebec/bibliography>]



LA SCÈNE MUSICALE ANGLO-QUÉBÉCOISE : INSTITUTIONNALISATION, MUTATIONS ET REPRÉSENTATIONS

Anne ROBINEAU

Cet article interroge le lien entre la plus grande reconnaissance attribuée à une partie de la scène musicale anglo-québécoise et le développement d'institutions et d'organismes artistiques et culturels anglophones au Québec. Certaines représentations sociales quant au mythe des deux solitudes tendent à se reproduire dans le monde des arts, mais à se transformer aussi dans le cas de coproductions franco et anglo-québécoises qui attirent un public nouveau, encore mal circonscrit, un public bilingue et principalement montréalais. Nous abordons ce sujet en traitant de l'identité anglo-québécoise et de son rapport à la culture, en décrivant plusieurs aspects de l'institutionnalisation et de la professionnalisation des artistes anglophones du Québec depuis les années 1960, puis en tentant d'identifier les mutations récentes de la scène musicale anglo-montréalaise en abordant la question de la relève et de la diversité culturelle.

Mots-clés : anglophones du Québec; scène musicale; identité linguistique; langues officielles; professions artistiques; institutions culturelles; transformations sociales

En lançant un « Merci Montréal. Merci le Québec! » devant plus d'un milliard de téléspectateurs pour avoir remporté un prix Grammy en 2011, le groupe musical *Arcade Fire* renvoyait à un paradoxe : celui de la reconnaissance internationale de la culture québécoise par des œuvres d'artistes plutôt associés à l'univers anglo-montréalais. Rarement obtenu par des artistes du Québec¹,

1. D'autres artistes du Québec ont gagné un ou des Grammy avant *Arcade Fire* – Céline Dion, par exemple, qui a notamment remporté le trophée pour album de l'année. En 2014, l'anglophone Jennifer Gasoi, installée à Montréal mais originaire de Vancouver, a remporté un prix Grammy pour le meilleur album musical pour enfants.

ce prix a valu au groupe musical une motion spéciale de l'Assemblée nationale du Québec, tous partis confondus. Cependant, lorsque le groupe a été invité à performer à la fête nationale du Québec, il n'a pu éviter la controverse entourant la langue qui doit prévaloir lors de ce grand rassemblement francophone. Si *Arcade Fire* n'est pas l'objet de cet article, il est un exemple intéressant à citer parce qu'il incarne un modèle de réussite et de représentation d'une partie de la scène artistique montréalaise et de sa créativité, c'est-à-dire d'une scène qui se nourrit du métissage culturel, du bilinguisme, voire du plurilinguisme associés à l'urbanité et qui valorise un discours à la fois d'authenticité et d'innovation. Il traduit aussi l'ambivalence de l'appartenance à une société québécoise majoritairement francophone par une partie de ses membres issus d'autres communautés linguistiques et culturelles. Par ailleurs, ces communautés renouvellent les bases de l'identité collective québécoise tout en amplifiant les disparités entre les régions et la métropole.

Le succès de ces artistes du Mile-End cités plus haut n'est d'ailleurs pas unique. Du coup, la scène artistique anglo-québécoise éveille de plus en plus la curiosité des médias francophones. À ce titre, le documentaire *From Montréal*, récipiendaire d'un prix Gémeaux en 2013², témoigne de la réalité d'auteurs-compositeurs interprètes anglo-québécois et de leur relation avec la scène artistique francophone du Québec.

Malgré tout, si la scène artistique anglo-québécoise semble être plus présente dans les médias francophones au point de faire l'objet de reportages spécifiques³, cette présence est-elle significative pour autant d'une plus grande vitalité de ses institutions et d'une meilleure reconnaissance sociale de ces artistes aujourd'hui? Dans ce texte, nous proposons de répondre à cette question en trois temps. Premièrement, nous traiterons de l'identité anglo-québécoise et de son rapport à la culture. Deuxièmement, nous décrirons plusieurs aspects de l'institutionnalisation et de la professionnalisation des artistes anglophones du Québec depuis les années 1960. Troisièmement, nous identifierons les mutations récentes de la scène musicale anglo-montréalaise en abordant la question de la relève et de la diversité culturelle. Nous concluons sur les représentations de la communauté anglophone à travers l'expérience d'artistes anglophones et de leur collaboration avec des artistes francophones et de leur réception auprès d'un public francophone et bilingue. Notre hypothèse est que, malgré une meilleure organisation des réseaux artistiques anglo-québécois et la reconnaissance internationale de certains artistes, le mythe des deux solitudes se poursuit et se transforme. En effet, la plus grande diversité ethnoculturelle de la communauté anglo-québécoise et de sa scène artistique ne s'accompagne pas systématiquement d'une plus grande ouverture de la part des francophones vis-à-vis des œuvres et des artistes anglophones et

2. Catégorie « documentaire culture ».

3. Par exemple : Émission *Voir* (2012), reportage *Les anglophones prennent la parole*, Montréal, Télé-Québec, 17 octobre, [<http://voir.telequebec.tv/emissions/82/segments/634/les-anglophones-prennent-la-parole>](20 octobre 2012); Émission *Questions de société* (2012), Documentaire *From Montréal*, Montréal, Télé-Québec, [<http://www.telequebec.tv/documentaire/documentaire.aspx?idCaseHoraire=103087395§ion=accueil>] (29 octobre 2012).

vice-versa. Certaines représentations sociales tendent donc à se reproduire, mais aussi à se transformer dans le cas de coproductions franco- et anglo-québécoises qui attirent un public nouveau, encore mal circonscrit, à savoir un public bilingue et principalement montréalais.

UNE LANGUE ET DES COMMUNAUTÉS : DÉFINIR LA COMMUNAUTÉ ANGLO-QUÉBÉCOISE

Décrire les caractéristiques de la scène artistique anglo-québécoise des dernières décennies afin de comprendre son état actuel et son rôle dans les mondes de l'art au Québec et ailleurs n'est pas un simple exercice de juxtaposition d'événements marquants ou d'énumération d'artistes connus. Cela exige plutôt de mettre en perspective ce qui définirait la communauté anglo-québécoise et la façon dont l'entrée dans la modernité du Québec (FOURNIER, 1986a) s'est traduite au sein de cette communauté, notamment à travers des processus d'institutionnalisation et de professionnalisation de plusieurs sphères d'activité sociale comme celle des arts et de la culture. C'est aussi se demander ce qu'on entend par « scène musicale » à la lumière des travaux en sociologie de l'art et en quoi cette scène, qu'on désignerait comme étant anglo-québécoise, aurait sa spécificité propre et si cette dernière a une valeur heuristique dans la compréhension des phénomènes artistiques en général. Nous verrons donc, tour à tour, que plusieurs définitions de la communauté anglo-québécoise ont découlé de l'intérêt à saisir et à mesurer les impacts des transformations sociales vécues dans le contexte sociopolitique québécois et celui de la dualité linguistique canadienne. Ces définitions sont liées à diverses stratégies d'action publique provinciale et fédérale, dont certaines ont eu un effet structurant sur l'organisation de la communauté anglo-québécoise, son identité et une partie de sa diffusion artistique.

Une langue et des communautés

La rose, le trèfle et le chardon : il s'agit des emblèmes représentant les trois principales communautés anglophones et leur société respective issues de l'Empire britannique et installées, entre autres, au Québec, soit les Anglais et la Société St-Georges, les Irlandais et la Société St-Patrick et les Écossais et la Société St-Andrew. Au Québec, ces emblèmes figurent notamment sur le drapeau de la ville de Montréal à côté de celui de la fleur de lys symbolisant la communauté française. Ils rappellent ainsi l'importance historique de ces communautés et montrent qu'à l'origine, les trois groupes d'expression anglaise étaient bien distincts culturellement. Définir la communauté anglophone comme une « entité homogène » serait donc un phénomène plutôt récent datant des années 1960 et 1970 (STEIN, 1982; WADDELL, 1982). À cette époque d'émancipation de la société québécoise et d'affirmation du fait français, l'avènement d'un État-providence a transformé l'administration publique. En plus de se séculariser, la gestion de certains secteurs comme la santé et l'éducation est devenue de compétence provinciale. Cette gestion s'est donc plutôt structurée en fonction de services destinés aux communautés linguistiques francophones et anglophones alors que ce rôle était auparavant dévolu aux élites cléricales et leurs communautés respectives (catholiques, protestantes, juives).

Waddell note à ce propos que la communauté anglo-catholique, principalement d'origine irlandaise, a souvent joué un rôle de médiateur (WADDELL, 1982, p. 52). C'est donc progressivement que « la langue est devenue un marqueur identitaire » (JEDWAB et MAYNARD, 2012) et que ce phénomène s'est renforcé avec une série de législations linguistiques aussi bien provinciales que fédérales (LECLERC, 2011).

Aujourd'hui, les descendants de ces communautés anglophones, qui se concentrent surtout à Montréal, à Québec, dans les Cantons-de-l'Est et en Gaspésie, affichent plutôt un déclin démographique. Ils sont beaucoup moins nombreux par exemple que les nouveaux arrivants de langue maternelle anglaise ou de première langue officielle anglaise (JANTZEN, 2012). Le phénomène du déclin démographique s'accroît en région avec l'exode rural des jeunes anglophones vers les centres urbains (Commissariat aux langues officielles, 2008; MAGNAN, 2008). De ces mouvements de migration et d'immigration, il ressort une certaine confusion sur ce qui constitue la communauté anglophone aujourd'hui, son nombre de locuteurs et sur la capacité de ses membres à s'intégrer à une société majoritairement francophone.

Les représentations sociales sur la communauté anglo-québécoise

Dans cette confusion, les représentations sociales sur la communauté anglo-québécoise semblent toujours fondées sur ces premières communautés anglophones. Ce qui peut s'expliquer par plusieurs éléments. Premièrement, les représentations d'une communauté anglophone comme force économique subsistent même si cette force, depuis la Révolution tranquille, n'est plus aussi dominante qu'elle a pu l'être historiquement au Québec. Comme le notait déjà Waddell dans les années 1980, le centre économique qu'était Montréal s'est déplacé vers Toronto et vers d'autres villes nord-américaines des États-Unis, du fait d'un mouvement d'« internationalisation » (WADDELL, 1982). Les entreprises montréalaises détenues et administrées localement par une élite principalement anglo-protestante sont alors devenues des entreprises périphériques. Cela aurait fait en sorte que cette élite anglophone aurait migré « naturellement » vers ces nouveaux centres du pouvoir économique évoqués plus haut, étant donné que « c'est dans le secteur privé que l'élite anglophone avait d'abord pris racine » (WADDELL, 1982, p. 51). Il faut bien entendu apporter une nuance à ce phénomène de migration, car ce n'est pas l'ensemble des anglophones qui appartenait à cette élite socio-économique. C'est ainsi qu'une partie d'entre eux est restée et forme (ou a déjà formé) des noyaux linguistiques dans diverses municipalités et régions du Québec (SANCTON, 2004). De plus, aujourd'hui, un certain nombre d'entreprises, d'industries culturelles (en cinéma, dans le secteur des nouvelles technologies, etc.) et même de programmes universitaires (HEC) misent sur le bilinguisme pour favoriser le développement économique de certains secteurs tout en profitant de l'avantageuse position géographique de la métropole québécoise en Amérique du Nord.

Deuxièmement, cette force économique a permis de mettre en place des institutions culturelles, éducatives et sociales, dont certaines sont affaiblies par le déclin démographique alors que d'autres restent des symboles forts de la présence anglophone au Québec (universités, hôpitaux, etc.), et ce, même si une partie des francophones fréquentent aujourd'hui ces institutions. Ainsi, même si la communauté

anglophone est passée d'un statut majoritaire à un statut minoritaire (CALDWELL et WADDELL, 1982), elle bénéficie d'une relative « complétude institutionnelle »⁴. Il faut notamment que cette minorité possède des institutions sociales, éducatives et culturelles menant à sa propre reproduction sociale et à l'identification de ses membres au groupe (BOURHIS, 2012; *Quebec Community Groups Network* [QCGN], 2012), d'autant plus que certaines législations linguistiques s'appuient sur le nombre de locuteurs de langue maternelle anglaise ou française pour déterminer le droit à l'éducation dans cette langue et que c'est de ce nombre que dépend l'octroi de ressources. La forte complétude institutionnelle de la communauté anglophone est donc relative, car elle est surtout le fait de la région montréalaise et non des autres régions du Québec (JEDWAB et MAYNARD, 2012, p. 302).

Ainsi, si certaines représentations sociales sur les anglophones du Québec restent attachées aux communautés anglophones fondatrices (parce qu'elles ont des institutions visibles ou des événements culturels très populaires et médiatisés comme le défilé de la St-Patrick), force est de reconnaître que la communauté anglophone d'aujourd'hui est encore beaucoup plus diversifiée qu'à ses débuts. En effet, en plus des trois communautés évoquées plus haut, diverses vagues d'immigration se sont succédé et ont contribué à la diversité de l'ensemble. Ces vagues d'immigration ne datent pas des deux dernières décennies : elles se succèdent depuis au moins la révolution industrielle et la construction du chemin de fer. C'est dans ce contexte que le père du fameux Oscar Peterson est venu travailler à Montréal (ROGERS, 2011b, p. 10). Aux nombreux Noirs canadiens se sont ajoutés des Juifs et des immigrants de l'Europe de l'Est, qui ont contribué au développement du milieu artistique québécois. Ainsi, à côté de la riche bourgeoisie anglo-protestante, des classes sociales beaucoup moins aisées ont constitué cette communauté (SANCTON, 2004).

La communauté anglo-québécoise et la diversité ethnoculturelle

Aujourd'hui, une partie de la communauté anglophone est encore composée de membres issus d'une immigration récente. Ce qui fait qu'avant d'être associées d'emblée à une communauté linguistique spécifique, les communautés culturelles d'expression anglaise sont plutôt associées à des communautés ethniques (communautés italienne, caribéenne, chinoise, pakistanaise, etc.) ou religieuses (communautés juive, sikh, etc.). Et comme le montrent par exemple LAMARRE (2013) et RADICE (2000), si certains des membres de ces communautés ethnoculturelles ont pour première langue officielle parlée l'anglais, ces membres sont souvent trilingues, voire plurilingues. De là surgissent des questionnements identitaires et de sentiments d'appartenance à une seule et même communauté culturelle et linguistique, étant donné qu'une langue renvoie également à des références culturelles. Celles-ci peuvent être acquises au gré de diverses expériences d'immigration.

4. Ce concept élaboré par Raymond BRETON (1964) et étendu aux communautés linguistiques en situation minoritaire, surtout celles de la francophonie canadienne (THÉRIAULT, 2012), renvoie au fait qu'un groupe minoritaire peut atteindre une certaine autosuffisance et s'épanouir au milieu d'un groupe majoritaire mais selon certaines conditions.

En effet, dans un contexte pluriculturel, comment les acteurs sociaux (groupes communautaires, agences gouvernementales, individus) engagés dans la mobilisation des ressources pour la communauté anglo-québécoise peuvent-ils parler d'une seule voix? Outre la nécessité de pourvoir à des services en anglais se pose la question d'avoir une identité rassembleuse. Sur quelles bases construire cette identité commune et comment l'articuler au sein de la société québécoise majoritairement francophone?

À certains égards, c'est aussi une question qui se pose dans l'ensemble de la société québécoise. Dans son essai sur l'interculturalisme, Gérard Bouchard se demande notamment « comment atténuer la dualité tout en respectant le droit des personnes (issues de la majorité ou des minorités) à rester fidèles ou à maintenir un attachement quelconque à leur culture première et à leur groupe d'appartenance originelle, ce qui constitue précisément une source importante de la dualité québécoise? » (BOUCHARD, 2012, p. 75). Si l'interculturalisme parie sur la création d'« une identité au sein de la diversité », c'est à condition que cette nouvelle dynamique identitaire préserve l'équilibre entre ce qui est ancré culturellement⁵ et ce qui est continuellement en mouvement et qui participe au renouvellement des identités. L'interculturalisme proposé par Bouchard pour le Québec repose donc sur une dynamique qui s'articule autour d'une identité francophone se redéfinissant entre autres en fonction des interactions de la majorité francophone et de ses minorités. Cela suppose la transmission d'un patrimoine commun au sein duquel est reconnu, ou tout au moins interprété, l'apport des dites minorités.

Pour la communauté anglo-québécoise qui, de la même façon, souhaiterait établir les bases d'une identité commune au sein de la société québécoise, le défi reste entier. Comment construire ce patrimoine commun alors que, d'une part, plusieurs minorités culturelles expriment des liens plus forts envers d'autres composantes de leur identité collective que celle basée sur la langue anglaise et que, d'autre part, l'identité anglo-québécoise repose historiquement et en partie sur des tensions avec la majorité francophone?

Dans les années 1980, Waddell observait que les anglophones recevaient leur formation « d'une élite plus ou moins déracinée » (WADDELL, 1982, p. 51), car les entreprises multinationales, mais aussi un ensemble d'institutions (églises, écoles et université) engageaient des personnes « provenant de l'extérieur de la province qui ne connaissent guère le milieu, ni l'histoire ou la langue de la majorité [...] [et] dont une proportion grandissante [était] constituée d'immigrants des première et deuxième générations ». Ce qui l'amenait à déclarer qu'il était alors plus difficile de « s'adapter pleinement à la société québécoise – à son passé, son milieu, ses symboles et ses traditions – ou de former l'élite intellectuelle et culturelle qui succédera à celle qui avait su s'enraciner au Québec » (WADDELL, 1982, p. 51-52). Bien que ces propos méritent aujourd'hui d'être nuancés, à la même époque, Caldwell et Waddell écrivaient également qu'« une tradition de résistance propre à renforcer

5. Ce qui renvoie à « la langue, la mémoire, les mythes fondateurs, la territorialité » (BOUCHARD, 2012, p. 74).

l'opposition entre les deux groupes [linguistiques] » avait longtemps structuré les rapports entre francophones et anglophones, mais que cette tradition s'effritait (CALDWELL et WADDELL, 1982, p. 59).

Ainsi, même si le premier référendum sur la souveraineté du Québec a cristallisé les positions entre francophones et anglophones sur l'avenir politique de la province, il semble qu'une rupture était déjà entamée sur les plans symbolique et culturel étant donné qu'une partie de la communauté anglo-qubécoise migrait vers d'autres provinces et qu'elle devenait plus diversifiée ethniquement. L'héritage d'un débat sur les conflits linguistiques est devenu alors moins pertinent pour une communauté devenue minoritaire et abandonnant progressivement un discours fondé sur les bases d'une démocratie « consociationnelle » avant les années 1970 pour celui d'une « diplomatie discrète » (STEVENSON, 1999 et 2003). Selon Stevenson, la démocratie « consociationnelle » reposait sur le fait que la communauté anglophone avait une certaine autonomie qui lui permettait aisément d'obtenir des compromis avec le gouvernement québécois d'avant la Révolution tranquille et en arrive à développer ses propres programmes d'éducation, de santé et de services sociaux (STEVENSON, 1999 cité par JEDWAB et MAYNARD, 2012, p. 307). La « diplomatie discrète » caractérise plutôt une approche plus consensuelle de groupes d'intérêts, par opposition à celle plus revendicatrice de groupes militants comme la défunte Alliance Québec. Cette approche plus diplomatique traduit bien la difficulté de la communauté anglophone, traditionnellement fédéraliste, à composer avec le politique en tant que minorité et en tenant compte des relations parfois tendues entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. En outre, si le Québec a des dispositions linguistiques concernant sa minorité anglophone, le gouvernement fédéral soutient également des programmes destinés aux communautés de langue officielle en milieu minoritaire. Ce qui a conduit à l'émergence et au financement de groupes communautaires qui inscrivent leur mandat dans le développement de la vitalité des communautés anglophones. C'est dans cet esprit que fonctionnent par exemple le *Quebec Community Groups Network* (QCGN) et l'*English-Language Arts Network* (ELAN). Le gouvernement provincial, de son côté, finance des secteurs propres à ses champs de compétences (santé, services sociaux et éducation), qui doivent inclure la population anglophone. Ce qui fait que les dirigeants des institutions et des services de langue anglaise préfèrent souvent se distancer d'une action plus militante de groupes anglophones pour ne pas compromettre leurs relations avec le gouvernement québécois et perdre de leur influence.

On comprend alors que les rapports politiques aient modulé et modulent encore les références à l'identité et à son affirmation dans la communauté anglophone du Québec. Différents modes d'appartenance à cette communauté en découlent et ils varient en intensité. Cela met au défi les groupes communautaires comme les plus institutionnalisés à définir leurs actions en s'appuyant sur l'homogénéité plus ou moins forte de la communauté anglophone.

Définir la communauté anglo-qubécoise

Sachant que la communauté anglo-qubécoise n'a cessé de se diversifier, il est difficile d'en fournir une définition univoque. S'agit-il d'une ou de plusieurs communautés anglo-qubécoises? Pour traduire cette diversité, un réseau de

recherche formé en 2006 sur les anglophones du Québec préfère utiliser le nom de Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise. Dans son livre sur l'interculturalisme, Bouchard s'inspirant de KYMLICKA (2001), désigne la communauté anglophone comme une minorité nationale à côté des minorités culturelles qui composent le Québec⁶ (BOUCHARD, 2012, p. 75). Enfin, il existe également un ensemble de définitions dérivées des études statistiques dans lesquelles les chercheurs ont tenté de quantifier le nombre de locuteurs francophones et anglophones au Canada. Baillargeon qui a écrit un des rares articles sur les pratiques culturelles des anglophones, énonce diverses catégories statistiques utilisées comme celles de l'origine ethnique, de la langue maternelle et de la langue d'usage à la maison (BAILLARGEON, 1994, p. 256). Il y constate, par ailleurs, le déclin de certaines pratiques liées à des sorties culturelles. Ce qui correspond, à l'époque de la publication de son article, au premier exode massif d'Anglo-Québécois vers d'autres provinces. Cette migration a fragilisé du même coup certaines institutions culturelles, ainsi que l'offre et la demande culturelles. Des études plus récentes issues des enquêtes de Statistique Canada multiplient les catégories statistiques, en plus de celles mentionnées précédemment⁷.

En somme, loin d'être exhaustives, ces définitions renvoient à des représentations sociales et à des conceptualisations nourries par diverses idéologies sur la place du Québec au Canada. Même s'il est difficile de dépasser certains clivages, il nous semble possible de mieux comprendre les efforts de mobilisation de la communauté artistique anglophone pour accroître sa visibilité et la façon dont cela s'articule dans le Québec contemporain. Dans la partie suivante, nous verrons d'ailleurs comment la création et la consolidation de certaines associations professionnelles d'artistes ont permis une plus grande cohésion de l'organisation et de la diffusion des arts produits par des artistes anglo-québécois.

INSTITUTIONNALISATION DE LA SCÈNE ARTISTIQUE ANGLO-QUÉBÉCOISE ET PROFESSIONNALISATION DES ARTISTES ANGLOPHONES DU QUÉBEC

Dans cette partie, nous allons voir que la scène artistique anglo-québécoise s'appuie sur un réseau d'institutions, d'organismes et d'acteurs qui a réussi au fil des ans à créer une synergie entre ses différentes composantes. C'est pourquoi

6. « On en conclut qu'il existe au Québec une culture nationale, une langue officielle, une culture majoritaire et des minorités culturelles – dont une minorité nationale composée d'Anglo-Québécois. C'est à partir de ces composantes que se construit présentement un nouveau *Nous* qui incorpore toute la diversité et donne un nouveau visage au Québec comme francophonie nord-américaine [...]. » (BOUCHARD, 2012, p. 75).

7. Celle de la « première langue officielle parlée » a été ajoutée, elle s'inscrit dans la volonté du gouvernement fédéral de mettre en place ses programmes sur les langues officielles. C'est une variable dérivée de plusieurs autres. Son usage est critiqué (voir les travaux de Charles Castonguay).

nous parlons de deux processus distincts mais concomitants d'institutionnalisation et de professionnalisation qui, s'ils caractérisent l'ensemble de la scène artistique québécoise, ont leurs propres spécificités dans la communauté anglophone.

Liés à un contexte de dualité linguistique et culturelle, ces processus n'ont pas pu se mettre en place en faisant abstraction de la question linguistique et identitaire que nous avons abordée jusqu'ici. L'institutionnalisation et la professionnalisation ont permis que cette scène artistique fasse émerger une nouvelle génération d'artistes qui semblent plus enclins à appuyer leur démarche sur le métissage culturel et qui font le pont entre plusieurs communautés linguistiques, surtout dans le contexte montréalais plus exposé à l'immigration et à la diversité culturelle et linguistique. Avant d'aller plus loin, nous décrirons donc les principales étapes des processus d'institutionnalisation et de professionnalisation de la scène artistique anglophone, en commençant par la définition de ces concepts.

L'institutionnalisation et la professionnalisation : deux processus distincts

Tout d'abord, par institutionnalisation de la scène artistique anglo-québécoise, nous entendons le processus par lequel un ensemble de mécanismes, de lieux et d'acteurs fournissent un cadre d'action favorisant la création, la production, la diffusion et la transmission des arts et de la culture de la communauté anglophone. Le processus de professionnalisation est concomitant à celui d'institutionnalisation puisqu'il implique l'émergence de nouveaux champs de pratique et une spécialisation progressive d'activités professionnelles, en l'occurrence dans le monde des arts et de la culture.

Généralement, en plus d'une forte spécialisation, toute forme de professionnalisation se caractérise par une formation universitaire ou un apprentissage reconnu et par un certain monopole de l'activité professionnelle conférée par l'expertise et le diplôme ou le savoir-faire. De plus, une spécialisation est souvent encadrée par une association professionnelle et par l'adhésion à un code d'éthique ou tout au moins à un « idéal de service » qui guide, légitime et contrôle la qualité du service donné, et fournit un statut social élevé ou proportionnel au prestige associé à la formation, le degré de spécialisation et la rareté de la spécialisation (LANGLOIS, 2011, p. 286). D'ailleurs, le statut d'artiste a donné lieu à différentes réglementations⁸ et réflexions (FOURNIER, 1987; MENDER, 2002 et 2009).

Dans le monde des arts et de la culture au Québec, le processus d'institutionnalisation a traversé plusieurs phases depuis la Révolution tranquille. La province s'est, en effet, dotée à la fois d'institutions culturelles et de politiques publiques de la culture (SAINT-PIERRE, 2011). Quant au processus de professionnalisation dans le domaine des arts et de la culture, il est repérable notamment à travers la mise en place de programmes de formation en art et en administration de l'art. De nouveaux rapports à l'art et à la culture, favorisés par l'émergence de

8. Lois sur le statut professionnel de l'artiste.

nouvelles catégories de professionnels, en ont découlé (FOURNIER, 1987, p. 54-55). Cela a favorisé le développement d'une société de loisirs et une diversification des pratiques culturelles (BELLEFLEUR, 1997; PRONOVOST, 1997, 2004).

Il faut dire aussi que cette institutionnalisation et cette professionnalisation de la culture sont caractéristiques des sociétés occidentales engagées dans un processus de démocratisation culturelle, marqué par la préoccupation d'un accès plus égalitaire aux équipements culturels et à certaines formes « légitimes » de culture (DONNAT et TOLILA, 2003). Au Québec, cette démocratisation a été à la fois encouragée et critiquée : on a voulu se doter d'institutions culturelles qui profiteraient à l'ensemble des Québécois tout en mettant en valeur la culture populaire qui tendait à être hiérarchisée, voire discréditée dans ce processus (DUMONT, 1987; RIOUX, 1985). Ce débat annonçait, par ailleurs, les prémisses des débats actuels sur la démocratie et la médiation culturelles (LAFORTUNE, 2012).

Dans l'univers anglophone du Québec, ces processus ont également participé au développement d'institutions culturelles de langue anglaise, de programmes de formation et d'organismes dédiés à la création et à la diffusion artistiques (RODGERS, 2011a; RODGERS, NEEDLES et GARBER, 2012). Ils ont, en quelque sorte, posé les jalons de la scène musicale anglo-québécoise d'aujourd'hui et que nous décrirons en troisième partie. Par scène musicale, nous faisons référence à un espace où [traduction] « une gamme de pratiques musicales coexistent, interagissant les unes avec les autres dans une variété de processus de différenciation et selon des trajectoires variées de changements et de pollinisation » (STRAW, 1993, p. 373). Cela traduit bien l'idée de circulation des acteurs et des produits culturels qui s'auto-influencent et qui forment un espace bien spécifique d'interaction et de métissage chez les artistes anglo-québécois. Et en contextualisant l'émergence de cette scène artistique au sein d'une succession de périodes charnières de son développement, nous faisons également référence à « l'effet de génération » (BOURDIEU, BOLTANSKI et MALDIDIER, 1971), c'est-à-dire au « poids qu'exerce sur un groupe d'intellectuels et d'artistes un espace temporel et social commun » (FOURNIER, 1986b, p. 11).

Comme nous allons le voir, cet espace temporel et social commun s'est structuré chez les artistes de la communauté anglophone à la fois autour d'une plus grande institutionnalisation et professionnalisation artistique au Québec et en fonction de questions linguistiques qui ont redéfini leur espace d'expression et ont fait naître des organismes dédiés à la promotion de la scène artistique anglophone.

Moments charnières de l'institutionnalisation et de la professionnalisation de la scène artistique anglo-québécoise

Trois moments charnières semblent avoir rythmé l'institutionnalisation et la professionnalisation de la scène artistique anglo-québécoise jusqu'à son renouveau dans les années 1990 : l'Expo 67, la promulgation de la Loi 101 et les deux référendums sur la souveraineté du Québec (RODGERS, 2011b). Cela ne signifie pas qu'avant cette époque, il n'y ait eu aucune activité professionnelle et aucun artiste professionnel. De toute évidence, y compris dans le contexte plus religieux et conservateur précédant les années 1960, il existait certains endroits au Québec où la vie culturelle était assez intense, notamment à Montréal, reconnue pour ses nombreux clubs

de jazz (GILMORE, 2011). En particulier, Dimitri Nasrallah montre la manière dont Montréal était devenue une plaque tournante de l'industrie musicale avant l'arrivée de la télévision (1952) et la métamorphose de la ville par le maire Jean Drapeau⁹ (NASRALLAH, 2011).

Cependant, il semble bien que ce soit l'Expo 67 qui marque le moment clé de l'éveil du Québec à la modernité et de l'affirmation de sa place dans l'ensemble des sociétés industrialisées. Cette première fenêtre sur le monde a cristallisé les aspirations de tout un peuple vers son émancipation sur les plans culturels, sociaux, politiques et linguistiques. Sur le plan artistique, elle a permis de faire connaître des pratiques et des technologies nouvelles. Cette ouverture a autant profité aux anglophones qu'aux francophones du Québec. Toutefois, la promulgation de la Loi 101 ainsi que les deux référendums sur la souveraineté ont causé des tensions, bien documentées par ailleurs et que nous ne rappellerons pas ici, avec la communauté anglophone, qui a vécu un exode massif. Malgré cet exode, une partie des membres de la communauté anglophone est restée et c'est sur cette base que s'est construite la nouvelle réalité de la scène artistique anglo-québécoise, comme en témoignent des artistes et des dirigeants communautaires de cette scène :

« Dans les années 1990, l'émergence d'une nouvelle voix parallèle, moins spectaculaire, a commencé à faire connaître des anglophones s'identifiant fortement au Québec et ayant découvert de nouvelles façons de vivre et de travailler ici, tout en parlant de plus en plus français. La communauté artistique anglophone a frayé le chemin au processus de transition d'une solitude autosuffisante vers une minorité intégrée. » (RODGERS, NEEDLES et GARBER, 2012, p. 265).

Ils relatent aussi que ce renouveau a commencé à se faire sentir dans les années 1990, quand des membres de la communauté artistique anglophone ont pu siéger à des conseils d'administration ou proposer certaines initiatives de rapprochement entre les deux communautés linguistiques et certains organismes. Plus précisément, en 1991, le Conseil québécois du théâtre crée un siège réservé aux artistes anglophones sur son conseil d'administration. Puis, en 1995, la *Writers Union of Canada* et l'Union des écrivaines et écrivains québécois soutiennent une soirée de lectures bilingues après d'intenses négociations. Rodgers, Needles et Garber rapportent également qu'il a fallu lutter contre le mythe que les artistes anglophones étaient fortement subventionnés par du mécénat privé alors que, dans les faits, les riches familles anglophones ou les entreprises détenues par des anglophones qui étaient restées après les référendums ne voulaient guère être associées à des événements unilingues anglais qui auraient *de facto* exclu la majorité francophone (RODGERS, NEEDLES, GARBER, 2012). C'est ainsi que, progressivement, les organisateurs d'événements se sont aperçus qu'il était plus facile de subventionner des événements bilingues voire multilingues, comme le Festival des films

9. Jean Drapeau voulait « assainir » la vie dans certains quartiers et la construction de la « Ville Marie Expressway » avait été coupé en deux. C'est en effet à Montréal que la première entreprise de disques pressés (1897) et qu'un studio d'enregistrement (1906) ont été créés au Canada, par Emile Berliner. De nombreux artistes ont convergé vers ce studio et, grâce à la radio, ont vu leur carrière propulsée internationalement (Oliver Jones, Oscar Peterson, Paul Bley, etc.).

du monde, le Festival Metropolis Bleu et le Festival TransAmériques, ainsi que certaines scènes artistiques en musique ou en danse dont le contenu linguistique était moins important.

Plusieurs associations professionnelles artistiques anglophones ont vu le jour dans les années 1990 et 2000. Il y a eu la *Quebec Drama Federation* (QDF) fondée en 1990 qui a donné naissance au *Quebec Drama Festival*, puis la *Quebec Writers' Federation* (QWF), l'Association des éditeurs de langue anglaise du Québec (AELAQ) et l'*English Language Arts Network* (ELAN). Tous ces organismes ont mis en place divers événements et prix qui continuent de contribuer à la reconnaissance et à la visibilité des artistes anglophones.

Dans cette perspective, le rôle de l'organisme *English Language Arts Network* (ELAN) est particulièrement intéressant, car il illustre bien l'impact des politiques fédérales concernant les langues officielles sur la restructuration et la « vitalité » de certains milieux. ELAN¹⁰, qui représente une très grande partie des organismes artistiques et des travailleurs culturels, artistes et étudiants en art d'expression anglaise du Québec, se positionne clairement comme « médiateur » entre les deux communautés linguistiques québécoises en déclarant vouloir « aider [les artistes anglo-québécois] à créer des ponts avec leurs collègues francophones, et de leur donner accès à un plus large public »¹¹. La mission d'ELAN puise sa source dans l'ambiguïté de l'identité anglo-québécoise et l'indifférence que les artistes anglo-québécois ressentent à leur égard de la part à la fois du Canada anglais qui ignore leur situation et de la société franco-québécoise qui ne les différencierait pas des anglophones du reste du Canada.

La création d'ELAN, en 2005, est à relier à la fois à la mise en place de nouveaux programmes du gouvernement fédéral en matière de culture et de langue officielle en situation minoritaire et à des pressions de groupes communautaires pour obtenir plus de ressources. Ces pressions ont surtout été exercées par son homologue franco-canadien, la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) (1978), et par la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) à la suite de la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles et après plusieurs décennies de mobilisations collectives. Le ministère du Patrimoine canadien et l'ensemble des agences fédérales touchées par cette loi devaient établir de nouveaux programmes afin de respecter leur engagement quant à l'épanouissement des

10. En plus de soutenir ses membres en leur offrant différents services et formations liés à la gestion de carrière et à la promotion des œuvres, ELAN a initié plusieurs événements et projets mettant en avant le travail et les intérêts des artistes anglo-québécois, dont celui intitulé *Recognizing Artists : Enfin Visibles!* Ce projet lancé en 2010 est à l'origine de rencontres et d'occasions de développement professionnel (résidences d'artiste, parrainage d'artistes émergents, programme d'échanges linguistiques entre artistes anglophones et francophones) ainsi que de la création et la mise en ligne de courtes vidéographies d'artistes québécois d'expression anglaise.

11. Voir la page [<http://www.quebec-elan.org/members/eligibility>] du site web d'ELAN, consultée le 5 janvier 2014.

communautés de langue officielle en situation minoritaire, c'est-à-dire autant chez les minorités francophones hors Québec que chez la minorité anglophone du Québec.

La fondation d'ELAN s'est concrétisée peu de temps après un premier sommet sur les arts et la culture dans la communauté anglo-québécoise tenu en novembre 2004¹². Il a donc fallu plusieurs années avant qu'un réseau multidisciplinaire en art destiné aux artistes anglo-québécois se mette en place après une première invitation lancée en 2000 par le Ministère du Patrimoine canadien auprès du QCCN pour signer une entente similaire à celle existant entre des organismes culturels franco-canadiens et le gouvernement fédéral. À la suite de la fondation d'ELAN, plusieurs études ont été menées sur les besoins du milieu artistique et l'état de diverses disciplines. Les recommandations issues de ces études et les défis soulevés lors de rassemblements de la communauté artistique ont été intégrés dans un plan quinquennal. Une des dernières études menées sur les artistes anglo-québécois concerne leur participation à la créativité et à l'économie québécoises (ZHANG, 2012). Ce rapport met entre autres l'accent sur la diversité de la communauté anglo-québécoise et l'apport des immigrants dans le secteur artistique, et plus largement celui associé à l'économie créative.

Ainsi, il existe des organismes qui travaillent à la promotion des artistes de langue anglaise du Québec. Ils ont été créés après les référendums sur la souveraineté, en lien à la fois avec de nouveaux programmes fédéraux sur les langues officielles et en réponse à la diversité ethnoculturelle croissante du Québec, en particulier de Montréal.

LES MUTATIONS RÉCENTES DE LA SCÈNE MUSICALE ANGLO-MONTRÉALAISE : RELÈVE ET DIVERSITÉ CULTURELLE

Comme nous l'avons mentionné en introduction, plusieurs groupes musicaux, comme *Arcade Fire*, et plusieurs artistes individuels suscitent de plus en plus la curiosité des médias francophones québécois. Cet intérêt médiatique, s'il n'est pas automatiquement synonyme d'un véritable échange culturel entre les deux communautés linguistiques, pourrait témoigner d'une plus grande cohésion de la scène musicale indépendante anglo-québécoise, ou tout au moins d'une façon plus efficace de s'organiser pour projeter cette image de cohésion. Autrement dit, on peut émettre l'hypothèse que si cette scène musicale fait plus parler d'elle, c'est parce qu'elle repose sur une communauté d'artistes et un réseau de professionnels culturels tous deux mieux organisés et ayant une plus grande réception du côté francophone.

De façon générale, une meilleure organisation peut se traduire par la cohérence d'un ensemble de mécanismes ou de « rituels de valorisation » (GRENIER,

12. Voir la page [<http://www.quebec-elan.org/fre/pages/aboutHistory>] du site web d'ELAN, consultée le 5 janvier 2014.

1997) propres aux mondes des arts et de la culture et qui conduisent à mettre en valeur certaines œuvres ou produits culturels plutôt que d'autres. Selon cette perspective, divers processus de consécration des œuvres et des artistes (prix, concours, palmarès) soutenus par différents acteurs sociaux (pairs, professionnels de la culture et de l'industrie musicale, médias, publics, organismes artistiques, festivals, etc.) favorisent la reconnaissance de la scène musicale anglo-montréalaise. Nous avons d'ailleurs montré dans la partie précédente comment une institutionnalisation et une professionnalisation de la scène artistique anglo-qubécoise avaient eu lieu et avaient pu permettre l'émergence d'une nouvelle génération d'artistes dont la pratique est ancrée au Québec. Ce que nous désirons montrer maintenant, c'est la façon dont s'articule le lien entre le succès¹³ d'une partie de la scène musicale anglo-montréalaise, notamment celle de l'*Indie Pop*, et l'évolution de la communauté anglo-qubécoise traversée par une plus grande diversité ethnoculturelle. Ce choix a pour objectif de centrer notre analyse sur un phénomène social interne à la scène artistique anglo-qubécoise, car il représente, à nos yeux, un exemple de la légitimation de la convergence d'au moins deux discours. L'un est porté par cette communauté elle-même et un ensemble d'organismes la représentant¹⁴ : il valorise, entre autres, la contribution de la communauté anglophone au développement culturel de Montréal, et plus largement du Québec. L'autre discours est porté par divers acteurs montréalais¹⁵ qui cherchent à créer et amplifier la « valeur culturelle » de la métropole en s'appuyant sur la rhétorique des villes créatives. Dans cette rhétorique, la diversité ethnoculturelle, qui inclut la diversité des langues, participe au discours sur l'originalité, la créativité et l'innovation associée à la métropole (GERMAIN, 2013) et elle est conçue comme un facteur d'attraction pour un ensemble d'artistes et de professionnels culturels. Cela contribue à créer un sentiment d'appartenance à Montréal, considérée comme un centre urbain soumis à de multiples influences culturelles et où tout est possible en tant qu'artiste. D'autre part, cette diversité, qui évolue tantôt parallèlement à la dualité linguistique tantôt avec elle, contribue également à un discours sur la spécificité d'une identité anglo-montréalaise. Cette identité joue à la fois sur le registre de l'appartenance linguistique et de ses réseaux et sur celui de l'appartenance à un milieu urbain. Enfin, à côté de cette identité sociolinguistique, il y a l'identité artistique, associée à une pratique artistique ou à une communauté d'artistes. La combinaison de l'identité artistique et de l'identité sociolinguistique est précisément ce qui nous intéresse dans le cas de la scène musicale anglo-qubécoise indépendante, car elle semble constituer l'un des piliers de développement par lequel passe sa reconnaissance.

13. Nous entendons par succès la mise en place de processus de légitimation qui favorisent ce qui est considéré comme une réussite professionnelle et sociale et l'acquisition d'une notoriété dans l'espace public comme l'a montré, par exemple, Grenier à propos du cas de Céline Dion et des émissions ou des expositions consacrées à la musique et à la chanson francophone. Elle identifie ainsi cinq figures du succès : 1) l'évaluation d'une performance commerciale d'un produit musical sur les marchés, 2) l'estime ou reconnaissance par les pairs, 3) la célébrité ou popularité auprès du public consommateur ou auditeur, 4) l'estime vouée à l'artiste par une communauté donnée et 5) le rayonnement extérieur (GRENIER, 1997, p. 43).

14. Par exemple, les organismes ELAN et QCGN dont nous avons parlé dans la partie précédente.

15. En particulier, ceux engagés dans la politique culturelle municipale.

En effet, depuis plusieurs années, cette scène musicale a réussi à se forger un réseau, ce qui lui a permis d'être associée à un *Montreal sound* par plusieurs acteurs de la scène musicale internationale. Il semble alors que la reconnaissance internationale d'artistes anglo-québécois ait participé à leur légitimation sur un plan local. Par la désignation de *Montreal sound*, on renvoie à un son qui serait typiquement montréalais. Dans les faits, il est difficile de définir objectivement ce son, à moins d'une analyse musicologique approfondie. Dans une perspective sociologique, il serait plutôt caractérisé par l'adhésion à un discours qui mise sur une « attitude créative ». Celle-ci se traduirait chez les artistes par une ouverture à l'expérimentation et aux influences culturelles diverses et conduirait à la concentration de scènes musicales spécifiques sur le territoire montréalais¹⁶. Cette concentration favoriserait les collaborations artistiques et relèverait alors d'une « pollinisation » musicale dont la territorialisation sur le sol montréalais représente probablement le facteur de spécificité le plus facilement repérable par les médias qui sont à l'origine de cette appellation¹⁷. Cela rejoint un argument développé par Lussier dans une étude sur les musiques émergentes à Montréal, qui incluent la scène musicale anglo-québécoise dont nous traitons dans ce texte. En analysant le discours médiatique qui associe ces musiques à un son spécifiquement montréalais, il reconstitue une série d'événements et décrit la stratégie d'acteurs qui ont créé le « buzz Montréal ». Il traite notamment du rôle de Culture Montréal, mais aussi de celui d'organismes tels que la Société pour la promotion de la relève musicale de l'espace francophone (SOPREF)¹⁸, dans la popularisation des études de Richard Florida sur les villes créatives. Il invoque que pour ces organismes, « ces études¹⁹ ne résident pas tant dans leurs 'résultats' sur le plan de l'analyse – dans leurs conclusions – que dans leurs 'effets' sur celui du rayonnement » (LUSSIER, 2011, p. 272). L'auteur soutient alors que l'engouement autour de Florida et son invitation à produire une étude de cas sur Montréal ont permis d'asseoir un discours créant « l'événement » autour duquel a pu se construire le « buzz Montréal ». A suivi une série d'actions et d'interventions visant la pérennisation de ce « buzz » au sein des politiques publiques locales et de plans stratégiques de développement culturel. Lussier remarque également que ce « buzz » a introduit l'idée d'une temporalité entre deux périodes, celle précédant le « buzz » et celle l'actualisant (LUSSIER, 2011, p. 293). Mais c'est sans doute son argument lié au changement d'échelle qui correspond le plus à notre analyse sur l'internationalisation d'une partie de la scène musicale anglo-montréalaise. Lussier entend par « changement d'échelle » l'importance donnée à l'événement

16. La *Salla Rossa* et la *Casa del Popolo* sont des lieux de diffusion où gravitent des artistes de la scène artistique surtout anglophone et un public averti composé souvent d'autres artistes et musiciens. L'étiquette Constellation et des studios d'enregistrement comme Hotel2Tango ont également joué un grand rôle dans l'émergence de cette scène musicale concentrée dans le Mile-End.

17. Celle-ci est cependant critiquée (RENAUD, 2013), car elle ne reflète pas nécessairement l'ensemble de la scène musicale québécoise et même montréalaise. Cette désignation tendrait à exclure par défaut toute forme de « pollinisation musicale » qui peut se produire ailleurs au Québec selon différentes modalités.

18. Organisme québécois (1998-2009).

19. Celles de Florida.

créé autour du « buzz Montréal », qui se manifeste par la plus grande couverture médiatique internationale des musiques émergentes. Il conclut, entre autres, que « la curiosité manifestée par ces gens de l'international et les accords conclus avec des festivals à l'étranger sont présentés comme la matérialisation du changement d'échelle apporté par le 'buzz Montréal' » (LUSSIER, 2011, p. 318).

Ainsi, que cela soit justifié ou pas, le « buzz Montréal » et la désignation de *Montreal sound* ont bel et bien mis en lumière la scène musicale indépendante anglo-montréalaise. Cela a aussi montré l'efficacité de certains réseaux et de l'importance de certains acteurs, en particulier ceux de la critique musicale spécialisée dans ce processus de consécration. En effet, cette critique internationale, en tentant de décrire les caractéristiques d'un *Montreal sound*, a créé les conditions pour penser la scène musicale anglo-montréalaise comme un ensemble d'acteurs assez homogènes (artistes, professionnels de la musique, etc.). Elle a mis aussi l'accent sur la scène musicale anglophone parce que les médias qui lui attribuent le qualificatif de *Montreal sound* partagent cette langue, sont également issus de grands centres urbains et évoluent dans des réseaux artistiques spécialisés où les francophones sont absents. Et parce que cette critique internationale s'est appuyée sur ses propres critères de légitimation provenant de l'industrie musicale, elle a du même coup conféré à cette scène un statut particulier exempt d'une lecture sociopolitique où serait articulé son lien avec le fait francophone au Québec et en Amérique du Nord. Ce que le « Merci Montréal. Merci le Québec! » d'*Arcade Fire*, lors de la remise des prix Grammy, a contribué à rappeler.

C'est d'ailleurs l'articulation actuelle entre fait anglophone et fait francophone qui suscite le plus notre intérêt, car elle renvoie à la reproduction du mythe des deux solitudes et à sa transformation. Il est parfois difficile de dire à quel point ce mythe perdure dans l'ensemble de la société québécoise et s'il est encore pertinent d'analyser des rapports sociaux uniquement sur la base d'un débat linguistique, étant donné la plus grande diversité ethnoculturelle québécoise, ce qui amène d'autres débats sur l'intégration et la laïcité de l'État par exemple. Selon nous, la question linguistique reste sous-jacente à ces nouveaux débats car elle est intimement liée à celle de la culture et de l'identité francophones. Au sein de la scène musicale anglo-montréalaise, cette question se pose aussi dans la mesure où cette reconnaissance internationale, en évacuant le lien avec le contexte francophone, pourrait laisser penser que cette scène évolue en vase clos et ne cherche pas à se positionner dans l'ensemble de la société québécoise majoritairement francophone et choisirait même délibérément de l'ignorer. Or les rapports qu'entretiennent les artistes de cette scène musicale avec leurs homologues francophones montrent que cette dynamique est, d'une part, plus complexe que celle décrite par les critiques spécialisés à l'international et, d'autre part, qu'elle est encore mal circonscrite.

Thomas A. Cummins-Russell et Norma M. Rantisi ont justement analysé la façon dont l'identité bilingue de Montréal participe à une dynamique de réseaux au sein de l'industrie musicale indépendante (CUMMINS-RUSSELL et RANTISI, 2012). C'est à la réputation de Montréal comme incubatrice de talents artistiques et à la présence de cinq universités qu'ils attribuent une partie de la prolifération de groupes musicaux au sein de la scène musicale indépendante comme celle de l'*Indie Pop* qui a, par ailleurs, son public. Ils reconnaissent que le bilinguisme à Montréal

et le statut francophone de la province ont aussi des effets sur la régulation de cette industrie et sur la configuration des réseaux de musiciens. D'une part, les marchés francophone et anglophone de la musique sont distincts et s'appuient sur des réseaux de diffusion différents. D'autre part, plusieurs réseaux se forment encore au gré de rencontres marquées par la langue d'usage des musiciens et par la concentration linguistique anglophone ou francophone dans certains quartiers. Comme il s'agit d'une scène locale indépendante relativement restreinte composée de liens très serrés entre musiciens et acteurs de cette scène, cela tend à renforcer le processus d'autoexclusion par la langue. Cependant, les auteurs, en se basant sur des entrevues, font remarquer que les collaborations entre les artistes des deux groupes linguistiques sont plus fréquentes, mais qu'il est encore rare que les musiciens anglophones et francophones partagent un même espace de performance (CUMMINS-RUSSELL et RANTISI, 2012). Cela fait en sorte que les publics anglophones et francophones se mélangent peu.

Les médias locaux et certains professionnels culturels ont toutefois remarqué l'existence d'échanges et de rapprochements entre les musiciens des deux communautés linguistiques :

Les musiciens s'exprimant en anglais sont encore ceux qui définissent, aux yeux des observateurs extérieurs, la « scène montréalaise », mais la chanson en français n'en remporte pas moins sa part de succès international. De plus, on peut se questionner si nous n'assistons pas à l'émergence d'une nouvelle identité propre à la scène musicale montréalaise : celle des « néo-anglo-montréalais », ces artistes dont la langue première est l'anglais, originaires des autres provinces canadiennes ou des États-Unis, et qui trouvent à Montréal non seulement un environnement (culturel, social, économique) favorable à la poursuite de leur carrière musicale, mais également le « charme » discret du fait français (comme c'est le cas pour Grimes, pour certains membres de *Arcade Fire*, etc.) (RENAUD, 2013, p. 10)²⁰

La découverte du fait français par de nouveaux artistes anglophones installés au Québec participerait donc à une sorte de « pollinisation linguistique » (RENAUD, 2013, p. 11) et culturelle qui pourrait être une des explications de cette identité que certains médias tentent de saisir en évoquant un son plutôt unique et typiquement montréalais. À ce titre, le documentaire *From Montréal*, qui explore plus précisément la scène musicale de l'*Indie Pop*, a montré justement le cas de musiciens venant d'autres provinces canadiennes et la façon dont ils ont créé leur réseau. Par exemple, Daniel Seligman, directeur du *Festival Pop Montreal*, y témoigne du fait que Montréal représentait un point de départ intéressant pour entamer une carrière musicale étant donné son caractère multiculturel, le coût abordable des loyers et des studios d'enregistrement et de sa proximité avec d'autres centres urbains très créatifs comme New York ou Toronto. L'aspect créatif de Montréal s'expliquerait aussi par la présence d'autres scènes bien organisées de la musique, comme celle de la musique électronique avec le Festival Mutek, celle de la musique

20. Il y a d'autres groupes, par exemple *Half Moon Run* (composé d'un Ontarien et de trois Franco-Colombiens).

pop underground avec le Festival *Suoni Per Popolo* ou celle des musiques nouvelles avec le Festival international Montréal/Nouvelles Musiques, qui ne sont que la pointe de l'iceberg de réseaux de diffusion de l'art alimentés par des départements universitaires d'arts et de musique ainsi que par des collectifs d'artistes qui créent et diffusent leur musique de façon autogérée.

Cette « pollinisation » musicale et linguistique se manifeste également par la formation de groupes composés d'artistes anglophones et francophones, comme *Arcade Fire* avec Régine Chassagne, une Québécoise qui a des origines haïtiennes, et d'autres membres du groupe issus des États-Unis. Cela se manifeste aussi par le choix de certains artistes de créer dans leur seconde langue officielle, comme l'Anglo-montréalaise Martha Wainwright qui, influencée par la culture française plus accessible au Québec que dans le reste du Canada, a consacré un album à Édith Piaf. C'est aussi le cas de Jason Bajada, qui a également lancé un premier album en français et qui a grandi au Québec avec un père francophone et une mère anglophone, ou encore celui d'Ariane Moffat, qui habite dans le fameux quartier du Mile-End et qui chante pour la première fois en anglais (2012). D'autres scènes musicales comme celles du hip-hop ont aussi leur phénomène, avec les *Dead Obies*, un groupe de la Rive-Sud de Montréal qui se qualifie de post-rap et qui défie les normes linguistiques en chantant dans un langage empruntant au français, à l'anglais et au joual.

En chantant dans « l'autre langue », ces artistes s'ouvrent ainsi à un nouveau public. Ceux qui chantent dans les deux langues peuvent aussi conquérir un public bilingue, comme on l'observe dans d'autres industries culturelles comme celle de l'humour où certains de ses représentants jouent sur cette spécificité. Emprunter à deux registres linguistiques implique également de maîtriser des références culturelles appartenant aux deux communautés linguistiques, ce qui peut rejoindre un public et des artistes qui ont grandi au Québec après la Loi 101 et qui sont minimalement bilingues, mais souvent plurilingues dans le cas de ceux dont les parents sont issus de l'immigration.

On peut ainsi penser que l'effervescence de cette scène musicale anglo-montréalaise traduit un phénomène plus large, qui combine l'effet de génération des enfants de la Loi 101, la circulation des œuvres et des artistes de langue anglaise dans les industries culturelles et un discours valorisant la diversité et la créativité.

*

* *

Dans cet article, nous avons comme objectif de saisir les caractéristiques de la scène artistique anglo-québécoise d'aujourd'hui. Notre hypothèse était que celle-ci était de plus en plus médiatisée, sans pour autant que sa visibilité conduise automatiquement à une grande reconnaissance chez les francophones et mette fin au mythe des deux solitudes. Pour l'explorer, nous avons d'abord expliqué ce qu'on entendait par « communauté anglo-québécoise », afin de mieux comprendre le lien entre ce qui compose cette communauté et ses productions culturelles et artistiques. À cet égard, il s'est avéré que plusieurs définitions coexistaient et que celle

de « communauté anglo-québécoise » faisait plutôt référence à une construction sociale récente, datant des années 1970 et liée à la montée du nationalisme québécois et à la promulgation de plusieurs législations linguistiques qui ont conféré à cette communauté le statut de « minorité nationale » dans la province. D'autres événements sociopolitiques marquants comme la tenue des référendums sur la souveraineté ont même conduit à l'exode d'une partie de la communauté anglo-québécoise et de son élite économique. Ceci dit, ces événements, s'ils ont fragilisé cette communauté dans un premier temps, l'ont forcée à s'organiser dans un deuxième temps. Ce sont les années 1990 qui ont été les plus significatives pour la revitalisation de la scène artistique anglo-québécoise, après une période d'institutionnalisation et de professionnalisation culturelle et artistique dans l'ensemble du Québec et cristallisée par l'Expo 67. Dans les années 1990, plusieurs programmes, notamment ceux liés aux langues officielles à l'échelle fédérale et ceux liés au développement communautaire à l'échelle provinciale, ont permis une forme de réseautage d'organismes dédiés à l'expression des artistes québécois de langue anglaise. Outre la présence de ces organismes culturels, nous avons noté que de nouveaux acteurs œuvrent aujourd'hui sur la scène artistique anglo-québécoise. Nous avons pris comme exemple la scène musicale anglo-montréalaise *Indie Pop* et le rôle de certains acteurs internationaux, en particulier la critique musicale spécialisée dans le processus de légitimation et de consécration des artistes. Nous avons également montré comment le fait que certains acteurs gravitent autour de mêmes lieux de création et de diffusion amenait une sorte de « pollinisation » artistique, culturelle et linguistique. Les solidarités qui se créent lors de ces échanges participent, en effet, à une sociabilité qui peut générer un sentiment d'appartenance à une communauté artistique. Et parce que cette « pollinisation » se concentre dans certains quartiers, elle est aussi très territorialisée en fonction de la langue, de la créativité et de la diversité ethnoculturelle qui y sont associées. Selon nous, la scène musicale anglo-montréalaise *Indie Pop* est représentative de phénomènes culturels et artistiques plus larges qui valorisent un discours sur la spécificité culturelle d'un contexte local de production et de création et de ses possibilités de métissage. Cette spécificité permet alors aux différentes scènes artistiques de s'appuyer sur des traits distinctifs liés à leur ancrage local tout en s'inscrivant dans des réseaux internationaux de diffusion, qu'ils soient peu ou très spécialisés. Ces réseaux élaborent des critères destinés à un public réceptif à des produits culturels caractérisés par un certain métissage. Celui-ci est d'autant plus valorisé que, dans nos sociétés contemporaines pluriculturelles, il renvoie à des compétences particulières nécessitant de connaître plusieurs registres culturels, voire linguistiques.

Anne ROBINEAU

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
anne.robineau@umoncton.ca

BIBLIOGRAPHIE

BAILLARGEON, Jean-Paul

1994 « Les pratiques culturelles des anglophones du Québec », *Recherches sociographiques*, 35, 2 : 255-271.

BELLEFLEUR, Michel

1997 *L'évolution du loisir au Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

BOUCHARD, Gérard

2012 *L'interculturalisme. Un point de vue québécois*, Montréal, Boréal.

BOURDIEU, Pierre, Luc BOLTANSKI et Pierre MALDIDIER

1971 « La défense du corps », *Informations sur les Sciences sociales*, 10, 4 : 45-86.

BOURHIS, Richard Y. (dir.)

2012 *Déclin et enjeux des communautés de langue anglaise du Québec*, Ottawa, Patrimoine canadien. (Coll. Nouvelles perspectives canadiennes.)

BRETON, Raymond

1964 « Institutional completeness of ethnic communities and the personal relations of immigrants », *American Journal of Sociology*, 70, 2 : 193-205.

CALDWELL, Gary et Éric WADDELL (dir.)

1982 *Les Anglophones du Québec. De majoritaires à minoritaires*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

Commissariat aux langues officielles (CLO)

2008 *Les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire : trois communautés anglophones du Québec*, Ottawa, CLO. [http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu_etu_062008_summary_sommaire_f.php]

CUMMINS-RUSSELL, Thomas A. et Norma M. RANTISI

2012 « Networks and place in Montreal's independent music industry », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, 56, 1 : 80-97.

DONNAT, Olivier et Paul TOLILA (dir.)

2003 *Le(s) public(s) de la culture. Politiques publiques et équipements culturels*, Paris, Presses de Sciences Po « Académique ».

DUMONT, Fernand

1987 *Le Sort de la culture*, Montréal, L'Hexagone, Typo.

FOURNIER, Marcel

1986a *L'entrée dans la modernité. Science, culture et société au Québec*, Montréal, Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin.

1986b *Les générations d'artistes. Suivi d'entrevues avec Robert Roussil et Roland Giguère*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

1987 « Le statut social de l'artiste », *Possibles*, 11, 2 : 137-147.

GERMAIN, Annick

2013 « Une métropole d'individus... créatifs? La superdiversité ordinaire de Montréal », communication présentée au colloque *La créativité urbaine en question : le cas de Montréal, ville créative / Questioning Urban Creativity : Montréal, a Case Study*, Université Mc Gill, 18 et 19 octobre. [<http://www.im.metropolis.net/medias/MtlSuperdiversiteColGRIMAGoctobre2013.pdf>].

GILMORE, John

2011 *Swinging in Paradise: The Story of Jazz in Montréal*, Montréal, Ellipse Editions.

GRENIER, Line

- 1997 « 'Je me souviens'...en chansons : articulations de la citoyenneté culturelle et de l'identitaire dans le champ musical au Québec », *Sociologie et sociétés*, 29, 2 : 31-47.

JANTZEN, Lorna (en collaboration avec Fernando MATA)

- 2012 *Portrait statistique des immigrants anglophones au Québec*, Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada.

JEDWAB, Jack et Hugh MAYNARD

- 2012 « Nouveaux défis de la représentation politique des communautés anglophones du Québec », dans : Richard Y. BOURHIS (dir.), *Déclin et enjeux des communautés de langue du Québec, Nouvelles perspectives canadiennes*, Ottawa, Patrimoine canadien, p. 299-335.

KYMLICKA, Will

- 2001 *La citoyenneté multiculturelle : une théorie libérale du droit des minorités*, Éditions du Boréal (Canada), La Découverte et Syros (France).

LAFORTUNE, Jean-Marie (dir.)

- 2012 *La médiation culturelle : le sens des mots et l'essence des pratiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

LAMARRE, Patricia

- 2013 « Catching 'Montréal on the Move' and challenging the discourse of unilingualism in Quebec », *Anthropologica*, 55, 1 : 41-56.

LANGLOIS, Simon

- 2011 « La grande mutation des professions au Québec, 1971-2006 », *Les Cahiers des dix*, 65 : 283-303.

LECLERC, Jacques

- 2011 *L'aménagement linguistique dans le monde*, « Canada » [en ligne]. [http://www.axl.cefah.ulaval.ca/amnord/canada.htm].

LUSSIER, Martin

- 2011 *Les musiques émergentes. Le devenir-ensemble*, Montréal, Éditions Nota bene.

MAGNAN, Marie-Odile

- 2008 « Identité et rétention chez les anglophones de Québec : un changement générationnel », *Recherches sociographiques*, 49,1 : 69-86.

MENGER, Pierre-Michel

- 2002 *Portrait de l'artiste en travailleur. Métamorphoses du capitalisme*, Paris, Seuil.
2009 *Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*, Paris, Gallimard/Seuil.

NASRALLAH, Dimitri

- 2011 « The Roots of Montreal Music », dans : Guy RODGERS (dir.), *Minority Report: An Alternative History of English-Language Arts in Quebec*, Toronto, Guernica Editions, p. 95-113.

PRONOVOST, Gilles

- 1997 *Loisir et société. Traité de sociologie empirique*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
2004 *Temps sociaux et pratiques culturelles*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Quebec Community Groups Network (QCGN)

- 2012 *Prenez part à la conversation. Priorités et ses stratégies habilitantes pour la communauté d'expression anglaise du Québec (2012-2017)* [en ligne], Montréal, QCGN. [<http://www.qcgn.ca/storage/website-resources/library/documents/strategic-priorities-forum/2012-2017%20Community%20Priorities%20and%20strategies%20FR%202012.07.24.pdf>].

RADICE, Martha

- 2000 *Feeling Comfortable? The Urban Experience of Anglo-Montrealers*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

RENAUD, Philippe

- 2013 *Un portrait de la chanson québécoise* (rapport), Forum sur la chanson québécoise, Québec, Conseil des arts et des lettres. [http://www.rideau-inc.qc.ca/documents/portraitchanson_renaud.pdf].

RIOUX, Marcel

- 1985 « Sociologie critique et création artistique », *Sociologie et sociétés*, XVII, 2 : 5-11.

RODGERS, Guy (dir.)

- 2011a *Minority Report: An Alternative History of English-Language Arts in Quebec*, Toronto, Guernica Editions.

RODGERS, Guy

- 2011b « Mutating identities and new relationships », dans : Guy RODGERS (dir.), *Minority Report: An Alternative History of English-Language Arts in Quebec*, Toronto, Guernica Editions, p. 7-18.

RODGERS, Guy, Jane NEEDLES et Rachel GARBER

- 2012 « La vitalité artistique des communautés anglophones du Québec », dans : Richard Y. BOURHIS (dir.), *Déclin et enjeux des communautés de langue du Québec*, Nouvelles perspectives canadiennes, Ottawa, Patrimoine canadien, p. 263-298.

SAINT-PIERRE, Diane

- 2011 « Le Québec et ses politiques culturelles : l'affirmation d'une identité nationale et d'une culture distincte, créative et ouverte sur le monde », dans : Monica GATTINGER et Diane SAINT-PIERRE (dir.), *Les politiques culturelles provinciales et territoriales du Canada : origines, évolutions et mises en œuvre*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 183-245.

SANCTON, Andrew

- 2004 « Les villes anglophones au Québec. 'Does it matter that they have almost disappeared?' », *Recherches sociographiques*, 45, 3 : 441-456.

STEIN, Michael

- 1982 « Changement dans la perception de soi des Anglo-Québécois », dans : Gary CALDWELL et Éric WADDELL (dir.), *Les Anglophones du Québec. De majoritaires à minoritaires*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 111-130.

STEVENSON, Garth

- 1999 *Community Besieged : The Anglophone Minority and the Politics of Quebec*, Montréal, McGill-Queen's University Press.
- 2003 « Une histoire politique des anglophones québécois », dans : Alain G. GAGNON (dir.), *Québec : État et société*, Montréal, Québec Amérique, p. 369-387.

STRAW, Will

- 1993 « Characterizing rock music culture: The case of heavy metal », dans : Simon DURING (dir.), *The Cultural Studies Reader*, London, Routledge, p. 368-381.

THÉRIAULT, Joseph-Yvon

- 2012 « Complétude institutionnelle : du concept à l'action » [en ligne], Poitiers (France), Institut d'études acadiennes et québécoises, Université de Poitiers. [<http://ieaq.labo.univ-poitiers.fr/spip.php?article130&lang=fr#nb1>].

WADDELL, Éric

- 1982 « Des gens et des lieux », dans : Gary CALDWELL et Éric WADDELL (dir.), *Les Anglophones du Québec. De majoritaires à minoritaires*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 27-56.

ZHANG Tracy (en collaboration avec Aurelia ROMAN)

- 2012 *L'économie créative et les communautés anglophones au Québec* [en ligne], rapport préparé pour Industrie Canada en collaboration avec le Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise (RRCQEA), Montréal, Université Concordia. [[https://www.ic.gc.ca/eic/site/com-com.nsf/vwapj/economie_creative_communautes_anglophones_Quebec.pdf/\\$file/economie_creative_communautes_anglophones_Quebec.pdf](https://www.ic.gc.ca/eic/site/com-com.nsf/vwapj/economie_creative_communautes_anglophones_Quebec.pdf/$file/economie_creative_communautes_anglophones_Quebec.pdf)].

NOTE CRITIQUE

Fabien VENON, *Géographie et religion en France et au Québec*, Paris, L'Harmattan, 2011, 254 p.; *Les paroisses de Montréal en crise. La fin d'un bastion catholique?*, Paris, L'Harmattan, 2012, 202 p.; *Les paroisses au défi de la modernité. L'archidiocèse de Montréal*, 2013, 108 p.

LA GÉOGRAPHIE DES RELIGIONS : QUEL APPORT À LA COMPRÉHENSION DE L'ÉVOLUTION DU CATHOLICISME QUÉBÉCOIS AU 20^E SIÈCLE?

Éric DESAUTELS

En cette période où l'on célèbre la multidisciplinarité en sciences sociales, la géographie est souvent étrangement négligée dans l'étude des phénomènes religieux. Pourtant, comme on le sait, l'Église catholique a eu une influence décisive dans la définition de l'espace et du territoire québécois. La géographie des religions permet pour cette raison de poser un regard spécifique et stimulant sur la société québécoise en nous renseignant, entre autres, sur l'occupation religieuse de l'espace social et les diverses stratégies de recomposition du territoire. D'où le très grand intérêt des trois ouvrages que le géographe français Fabien Venon a proposé depuis 2011, monographies qui permettent, d'une part, de saisir la transformation de la discipline géographique au Québec et, d'autre part, d'explorer le développement des paroisses de Montréal et de ses périphéries. Il propose dans ses travaux une approche spatiale et sociale qui peut éclairer la situation actuelle du religieux dans l'espace paroissial montréalais.

Géographie et religion en France et au Québec (2011)

Dans son premier essai intitulé *Géographie et religion en France et au Québec* et publié en 2011, Venon brosse le portrait de l'évolution de la discipline géographique en France et au Québec dans son rapport au fait religieux. L'auteur commence par observer l'évolution de la géographie religieuse jusqu'au 19^e siècle en France. Selon lui, une « rupture épistémologique » s'effectue au sein de la discipline et du milieu universitaire lorsque, sous l'impulsion des idéologies républicaines et d'une sécularisation en

gestation, des géographes proposent une vision plus dynamique du fait religieux, l'un des premiers étant Paul Vidal de la Blache (VENON, 2011, p. 60). Cette approche plus dynamique permet d'observer l'influence de la géographie, de l'espace et des genres de vie sur le religieux : ce n'est plus le religieux qui détermine l'ensemble de la vie sociale et de son interprétation. Venon soutient que cette rupture épistémologique consomme le passage d'une géographie religieuse à une géographie des religions qui, intégrant davantage le point de vue des croyants et de l'Église, délaisse le déterminisme naturel et religieux qui était au cœur de la géographie religieuse. On s'éloigne donc d'une perspective « paysagère » où le religieux imprègne les interprétations de la nature et où l'Église influence la compréhension de l'espace. Cette tendance, qui mène à une géographie des religions étudiant les faits religieux, est reprise au cours du 20^e siècle sous différentes perspectives : Élisée Reclus et André Siegfried (étude du religieux en dehors des idéologies et des institutions), Jean Bruhmes et Pierre Deffontaines (géographie des religions spiritualistes), Pierre Gourou, Jacques Richard Molard et Xavier de Planhol (approfondissement des systèmes agri-religieux). Ce recadrage de la discipline vers une géographie des religions invite les chercheurs à utiliser des outils « statistiques et cartographiques, pour rendre compte de l'inscription individuelle et collective dans l'espace » (VENON, 2011, p. 142).

En parallèle, on retrouve des périodes similaires dans le rapport entre géographie et fait religieux au Canada français. Selon Venon, la période qui s'étend du 17^e siècle au début du 19^e siècle est celle des explorateurs et des missionnaires. Elle est dominée par une perspective téléologique : le religieux détermine la nature, l'espace et l'activité humaine dans les récits géographiques, le paysage rend compte de « la complexité des rapports de l'homme au divin » (VENON, 2011, p. 141). À la fin du 19^e siècle, une nouvelle étape s'amorce, celle de la « nation catholique ». Toujours selon l'auteur, la géographie au Québec demeure alors cloîtrée, sclérosée au sein de l'Église catholique. Un regard extérieur se développe toutefois avec l'intérêt grandissant de certains géographes français pour le Canada au tournant du 20^e siècle. Influencés par des collègues français comme André SIEGFRIED – avec son ouvrage *Le Canada, les deux races [...]* (1906) –, Raoul Blanchard et Pierre Deffontaines, des géographes québécois comme Emile Miller prennent leurs distances avec la géographie religieuse. Ils s'approchent progressivement d'une géographie des religions, mais n'échappent toutefois pas à des « dérives téléologiques » issues de la géographie religieuse. Il faut attendre la seconde moitié du 20^e siècle, notamment l'écologie religieuse de Louis-Edmond Hamelin qui, avec une analyse spatiale, considère l'influence de la nature sur la géographie humaine, pour observer une remise en question de l'esprit de soumission à l'institution religieuse. Selon Venon, c'est *L'atlas historique des pratiques religieuses* de Frank W. REMIGGI et Louis ROUSSEAU (1998) qui ancre définitivement l'étude géographique des faits religieux dans une géographie des religions.

Cette chronologie schématique nous laisse quelque peu sur notre faim, particulièrement à propos de la géographie des religions au Québec. Bien des questions demeurent en suspens. Quels géographes ou sociologues donnaient la réplique à Miller et Bouchette? Quelle a été l'influence réelle de l'École de Chicago, évoquée brièvement par l'auteur, dans cette histoire? Plus récemment, quels sont les courants québécois qui s'affrontent dans le « nouvel environnement socioculturel »,

pour reprendre les termes de l'auteur, au sein duquel navigue la géographie des religions? Comment définir concrètement l'apport de la sociologie des religions québécoise à cette géographie des religions? Plus généralement, comme l'a évoqué Jean-Philippe WARREN dans *L'Engagement sociologique* (2003), est-il utile de remplacer la téléologie religieuse par une téléologie scientiste qui ravale l'ensemble des travaux préuniversitaires à une préhistoire de la discipline? Les trois étapes de Vernon ressemblent en cela un peu trop aux trois états d'Auguste Comte¹.

*Les paroisses de Montréal en crise.
La fin d'un bastion catholique? (2012)*

L'essai *Les paroisses de Montréal en crise. La fin d'un bastion catholique?* (2012) s'avère une bonne étude empirique en géographie des religions. VENON présente tout d'abord plusieurs données statistiques et cartographiques permettant d'examiner concrètement l'évolution des paroisses montréalaises au 20^e siècle². À travers ces différents indicateurs de religiosité, il examine les profondes transformations de la vie paroissiale depuis la Seconde Guerre mondiale. Par les phénomènes d'exurbanisation et de déchristianisation ainsi que par la baisse de la pratique et le déclin plus récent des rites (baptême, mariage, funérailles), la communauté catholique de Montréal a perdu de sa cohésion et a décliné – une observation qui confine à l'évidence.

Dans cette perspective intéressante, l'auteur constate les difficultés éprouvées par l'Église catholique à s'adapter aux réalités sociales, culturelles et démographiques. Par contre, la sécularisation ne s'explique pas exclusivement par des facteurs extérieurs à l'Église. L'encadrement pastoral a fortement diminué à la suite de plusieurs facteurs (diminution et vieillissement des effectifs, figure du prêtre remise en question, augmentation de la charge paroissiale, place grandissante du laïc, etc.) qui ne sont pas pour autant étrangers aux facteurs externes à l'Église. Les paroisses urbanisées ont été confrontées à des problèmes structurels et une restructuration du territoire devenait, selon l'analyse de Venon, incontournable.

Dans un autre chapitre, Venon revient sur la restructuration autant sociologique qu'administrative de l'espace religieux montréalais qui a été entamée entre 1995 et 1998 à la suite des réflexions du synode diocésain. L'auteur constate que le territoire traditionnel s'efface pour laisser place à des sites attirant des flux d'individus qui débordent les communautés territoriales. Les limites traditionnelles du territoire paroissial ne tiennent plus : de nouvelles communautés se forment, plus petites et mieux adaptées au morcellement de la société contemporaine. Le nouveau découpage paroissial qui prend forme, autant sur le plan territorial qu'administratif,

-
1. À ce propos, il rejoint en quelque sorte la pensée théorique du sociologue Jean-Charles Falardeau qui soutient le passage, au Québec, de l'état théologique à l'état positif au moment de la Révolution tranquille, consommant du même coup l'état métaphysique.
 2. Par exemple, il évoque l'appartenance religieuse, l'exurbanisation, le taux de pratiquants dominicaux, la fréquentation des messes, les taux de célébration de mariages, baptêmes et funérailles, les fonctions des prêtres paroissiaux et leurs charges diocésaines, etc.

doit combler des problèmes cruciaux liés au financement des paroisses, à la rénovation des églises ainsi qu'aux charges administratives des prêtres devenues trop lourdes. Devant des frontières paroissiales maintenant diffuses et la sécularisation des biens du clergé, Venon s'interroge sur l'avenir des églises paroissiales. Il invite le lecteur à la réflexion : préservation patrimoniale, attraits touristiques, usages culturels et culturels autres et même destruction d'églises.

*Les paroisses au défi de la postmodernité.
L'archidiocèse de Montréal (2013)*

Les constats effectués dans le deuxième ouvrage sont en lien direct avec le plus récent essai de VENON, intitulé *Les paroisses au défi de la postmodernité. L'archidiocèse de Montréal* (2013). L'auteur y décrit plus explicitement son approche, ce qui permet de mieux situer les deux premiers ouvrages résumés ici. S'appuyant sur la théorie postmoderne de Michel MAFFESOLI (1997), l'auteur décrit le passage entre le triptyque de la modernité (communauté, territoire, centralité) et le triptyque de la postmodernité (réseau, site, périphérie). Il avance l'hypothèse que cette dialectique entre modernité et postmodernité est au cœur du rejet de l'institution catholique au Québec. En cette ère postmoderne, soutient-il, l'identité et l'appartenance religieuses entrent en crise, elles vivent une mutation profonde qui se transpose sur l'évolution des communautés paroissiales.

Venon dégage trois caractéristiques principales correspondant à la crise de la modernité : l'effondrement de l'encadrement clérical entraîné par l'étalement périurbain et la chute des vocations, le déclin de la communauté catholique depuis les années 1970 et la crise du territoire catholique traditionnel. Cette crise s'observe entre autres par la refonte des territoires paroissiaux et la redéfinition du cadre traditionnel les régissant, ainsi que par la perte des repères identitaires des catholiques face à leur paroisse, deux éléments qui réfèrent notamment aux problèmes financiers récurrents et aux difficultés à attirer des paroissiens. En conclusion, Venon identifie trois transformations qui illustrent le passage à une « pastorale postmoderne » : celle de la prédominance d'une communauté de chrétiens à un réseau d'individus librement reliés, celle du territoire défini par la paroisse catholique pour se regrouper et s'unir à un site spécifique choisi librement par l'individu et enfin celle de la centralité organisée autour de la paroisse au développement de la périphérie où les acteurs sont plus « distants » et issus des marges.

Quelques imprécisions affaiblissent cet essai de 2013. Notons, par exemple, le fait d'associer le diocèse de Valleyfield à la fois aux milieux rural et périurbain, alors que d'autres diocèses comme celui de Joliette pourraient aussi allier les deux types de milieu, sans pour autant que l'auteur le fasse. Il est alors possible de s'interroger sur le choix d'analyse de ces différents milieux qui, ravalés à des idéaux-types, ne perdent pas pour autant leurs différences et caractéristiques intrinsèques (flux migratoires, catégorie d'immigrants, réalités rurales et urbaines dans une même paroisse, etc.). Les villes de Joliette et de Valleyfield vivent, en effet, des réalités très différentes par rapport aux villes qui les entourent, aux paroisses qui constituent les diocèses de Joliette et Valleyfield. Ce choix d'une double utilisation du diocèse de Valleyfield par l'auteur laisse le lecteur confus quant à la constitution des diocèses et à leurs différences inhérentes. Le schéma interprétatif dichotomique de Venon

(modernité/postmodernité) risque donc de gommer ces différences et de se borner à plaquer des étiquettes sur des réalités complexes.

Une pensée stimulante, mais éloignée de la sociologie des religions au Québec

Ce qui manque à la lecture de chacun de ces ouvrages, c'est un fil conducteur pour bien saisir la pensée de l'auteur. Il se révèle, par exemple, nécessaire de connaître des pans de la transformation de la vie paroissiale dans *Les paroisses de Montréal en crise* (2012) pour comprendre les fondements de l'argumentaire de Venon dans *Les paroisses au défi de la postmodernité* (2013). L'approche théorique contenue dans ce dernier livre éclaire également les propos avancés par l'auteur dans ses deux ouvrages précédents. Bref, la connaissance des trois livres est en ce sens quasi essentielle à la compréhension de son projet.

Fabien Venon situe très peu ses travaux dans le champ des études du religieux au Québec, ce qui est assez curieux étant donné qu'il souligne pourtant l'importance de considérer la sociologie des religions dans son approche géographique (VENON, 2011, p. 141). Les études sociologiques québécoises qu'il évoque sont plutôt rares : il fait référence surtout à des travaux de Jean-Charles Falardeau, Louis Balthazar et Paul-André Turcotte. Qu'en est-il, par exemple, de la monographie de la paroisse Saint-Pierre, amplement reconnue, de Colette Moreux (1969), qui aurait mérité d'être citée par l'auteur? Cette sociologue a fait le constat d'une déchristianisation ou d'une sécularisation au sein de la paroisse : « le catholicisme tel que le conçoit notre paroisse ne présente qu'une fonctionnalité réduite tant pour le groupe que pour l'individu » (MOREUX, 1969, p. 379). Bien des constats de Moreux auraient permis de bonifier les résultats avancés par Fabien Venon.

S'il est particulièrement intéressant d'avoir un regard géographique sur la situation de la religion catholique dans les paroisses montréalaises, il me semble qu'il aurait été pertinent d'utiliser d'autres études sociologiques et historiques pour interpréter les faits avancés. Par exemple, la notion de « catholicisme culturel » développée dans les années 1990 par le sociologue Raymond Lemieux aurait permis à l'auteur de saisir un phénomène qu'il décrit tout au long de son analyse mais qu'il paraît incapable de bien cibler. Le catholicisme culturel renvoie en effet à « un axe d'appropriation structurelle de la culture québécoise en inscrivant dans cette dernière un ensemble de transactions vitales entre la construction d'identité personnelle et l'histoire » (LEMIEUX, 1990, p. 162). Ce concept aurait permis de mieux comprendre et expliquer, partiellement du moins, l'évolution des indicateurs de religiosité dans la société québécoise (pratiques, baptêmes, mariages, funérailles) et de leurs impacts sur la vie religieuse et paroissiale (LEMIEUX et MONTMIGNY, 1992). Lemieux relève – ce qui est omniprésent dans les analyses de Venon sur le rapport des individus aux paroisses – « un constant *passage des frontières* où l'expérience, refusant les contrôles institutionnels, s'alimente de l'institution et de ses traditions pour les réinterpréter » (LEMIEUX, 1990, p. 163). À la lecture des ouvrages de Venon, il appert qu'il manque également une référence aux études québécoises sur l'évolution du religieux au Québec, ce qui aurait consolidé son argumentation.

VENON évoque une seconde phase de « déchristianisation »³ dans les années 1990 (2012, p. 35; 2013, p. 67), ce qui se manifeste par un recul du catholicisme culturel ou un processus d'exculturation, ce qu'ont montré des études empiriques récentes⁴. L'auteur documente le déclin d'indicateurs forgeant la communauté, ce qui correspond à des indicateurs de transformation du catholicisme au niveau culturel. Cette tendance à la baisse des indicateurs de vitalité religieuse dans la région montréalaise depuis les années 1990 conforte l'hypothèse du déclin de la religion culturelle au 21^e siècle avancées par MEUNIER et WILKINS-LAFLAMME (2011, p. 693). Il aurait été important que l'auteur s'y intéresse davantage. Si VENON mentionne que le mouvement de « déchristianisation » entamé depuis quarante ans au Québec « s'amplifie à chaque nouvelle génération » (2012, p. 35), il évacue cette dimension de son analyse et de ses conclusions sur les transformations du paysage religieux montréalais depuis les années 1960. Elle s'avère pourtant cruciale, puisqu'elle pourrait contribuer à comprendre un possible phénomène d'exculturation du catholicisme québécois chez les nouvelles générations (l'étiollement du catholicisme culturel) décrit par des études récentes (MEUNIER, LANIEL et DEMERS, 2010, p. 115-116).

Somme toute, la géographie des religions possède des atouts non négligeables dans l'étude des réalités religieuses contemporaines. Elle offre l'occasion de repenser les rapports dynamiques entre le religieux, l'espace, le territoire et le temps, ce qui peut faire défaut à certaines études historiques ou sociologiques. Les ouvrages de Venon permettent une analyse concrète des transformations subies par les paroisses de la région montréalaise. En plus de fournir des indicateurs empiriques d'un recul du catholicisme culturel dans ces paroisses, ces trois ouvrages offrent différentes pistes de réflexion, qui constituent d'ailleurs les parties les plus intéressantes de ces essais : sur la place de la géographie des religions en histoire ou sociologie des religions, sur l'avenir des paroisses québécoises, sur la préservation du patrimoine religieux matériel et sur l'usage des églises paroissiales.

Éric DESAUTELS

*Doctorant en Humanités,
Centre for Interdisciplinary Studies in Society and Culture,
Université Concordia.
desautels_eric@yahoo.ca*

-
3. Cette notion de « déchristianisation » mériterait d'ailleurs d'être clarifiée. Pourquoi l'auteur utilise-t-il ce concept entre guillemets? S'agit-il d'une perte d'influence à différents « niveaux » (institutionnel, organisationnel, individuel, étatique) du christianisme dans la société québécoise? Pourquoi utiliser ce concept peu présent dans la littérature scientifique québécoise pour parler de la transformation du paysage religieux? À quel(s) plan(s) se déroule ce processus historique (institutions sociales, société civile, culture, etc.)? Ces questionnements font échos à d'autres études récentes sur la sécularisation au Québec (voir entre autres PALARD, 2011; WARREN, 2012).
 4. Voir les études d'E.-M. MEUNIER indiquées dans ce paragraphe (MEUNIER, LANIEL et DEMERS, 2010; MEUNIER et WILKINS-LAFLAMME, 2011) ainsi que les travaux de Jacques PALARD sur le catholicisme au Québec, dont *Dieu a changé au Québec* (2011).

BIBLIOGRAPHIE

LEMIEUX, Raymond

- 1990 « Le catholicisme québécois : une question de culture », *Sociologie et Sociétés*, 22, 2 : 145-164.

LEMIEUX, Raymond et Jean-Paul MONTMINY

- 1992 « La vitalité paradoxale du catholicisme québécois », dans : Gérard DAIGLE et Guy ROCHER (dir.), *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 575-606.

MAFFESOLI, Michel

- 1997 *Du nomadisme. Vagabondage initiatique*, Paris, Librairie Générale Française.

MEUNIER, E.-Martin, Jean-François LANIEL et Jean-Christophe DEMERS

- 2010 « Permanence et recomposition de la religion culturelle. Aperçu socio-historique du catholicisme québécois (1970-2006) », dans : Robert MAGER et Serge CANTIN (dir.), *Modernité et religion au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 79-128.

MEUNIER, E.-Martin et Sarah WILKINS-LAFLAMME

- 2011 « Sécularisation, catholicisme et transformation du régime de religiosité au Québec. Étude comparative avec le catholicisme au Canada (1968-2007) », *Recherches sociographiques*, LII, 3 : 683-729.

MOREUX, Colette

- 1969 *La fin d'une religion? Monographie d'une paroisse canadienne-française*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

PALARD, Jacques

- 2011 *Dieu a changé au Québec. Regards sur un catholicisme à l'épreuve du politique*, Québec, Presses de l'Université Laval.

REMIGGI, Frank W. et Louis ROUSSEAU (dir.)

- 1998 *Atlas historique des pratiques religieuses. Le Sud-Ouest du Québec au XIX^e siècle*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.

SIEGFRIED, André

- 1906 *Le Canada, les deux races : problèmes politiques contemporains*, Paris, Armand Colin.

VENON, Fabien

- 2011 *Géographie et religion en France et au Québec*, Paris, L'Harmattan.
2012 *Les paroisses de Montréal en crise. La fin d'un bastion catholique?*, Paris, L'Harmattan.
2013 *Les paroisses au défi de la postmodernité. L'archidiocèse de Montréal*, Paris, L'Harmattan.

WARREN, Jean-Philippe

- 2003 *L'engagement sociologique. La tradition sociologique du Québec francophone (1886-1955)*, Montréal, Boréal.
2012 « Some thoughts on Catholicism and the secularization question in Quebec: worldly and otherworldly rewards (1960-1970) », *Historical Studies*, 78, p. 81-91.

COMPTES RENDUS

Normand BAILLARGEON, *Turbulences. Essais de philosophie de l'éducation*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013, 135 p.

Dans cet ouvrage, Normand Baillargeon rassemble onze essais sur l'éducation pour l'essentiel déjà parus à d'autres occasions entre 2008 et 2012. Parmi ces textes, trois nous paraissent particulièrement d'intérêt pour montrer l'inéluctable recours à la philosophie pour penser l'éducation – visée pénétrant non seulement cet ouvrage mais bon nombre d'écrits du même auteur (ex. : *Liliane est au lycée*, 2011; *Contre la réforme*, 2009; etc.) – et qui, au Québec, fait trop souvent défaut dans la recherche en éducation, la formation des enseignants et le curriculum scolaire.

Ainsi le texte « Sur la transmission culturelle » et celui sur la philosophie et sa place dans le curriculum, « La part du Sphinx », présentent un bon condensé de la position avancée par Baillargeon pour penser l'éducation et de sa critique du tournant (socio)constructiviste en éducation. S'inscrivant dans le courant dominant de la philosophie analytique de l'éducation des années 1960 et 1970 en Grande-Bretagne, en particulier des travaux de Richard Stanley Peters et de Paul Hirst, Baillargeon défend une éducation de tradition libérale, émancipatrice sur le plan tant personnel que collectif et politique. L'éducation « doit viser la constitution de l'autonomie de la raison par l'acquisition de savoirs » (p. 31). La transmission intentionnelle du contenu cognitif jugé important libère de l'ignorance et développe la pensée rationnelle. Mais que devrait-on transmettre? À l'instar de Hirst, Baillargeon propose la transmission d'un bagage culturel commun inscrit dans des formes de savoir – « structures fondamentales par lesquelles l'ensemble de l'expérience est devenue intelligible aux êtres humains » (p. 20). Est éduqué celui qui est muni d'une authentique culture générale dont les vertus, indique Baillargeon, sont l'humilité épistémique, la faillibilité et la perspective critique. Or la crise de la transmission culturelle à l'école exacerbée par la dernière réforme au Québec, réitère-t-il, met en péril toute possibilité d'une telle éducation dans la scolarité de base. Soulignons au passage que l'auteur, adoptant un point de vue prospectif et constructif, propose dans le tout dernier texte de ce livre douze leçons à tirer de cette réforme.

Quelques mots sur le troisième texte qui a attiré notre attention, soit celui intitulé « Enseigner le mystérianisme au collège? ». Audacieuse et prudente à la fois, la proposition de Baillargeon sur l'enseignement du *mystérianisme* dans la philosophie au collégial nous paraît intéressante, ne serait-ce que pour apprendre aux jeunes à se questionner sur les conditions d'une conclusion défendable, à cultiver le doute et à exercer la suspension du jugement.

Enfin, les autres textes de cet ouvrage traitent de questions pour lesquelles il faut certes poursuivre la réflexion. Globalement, ceux sur l'éducation à la sexualité,

la philosophie pour enfants et un ordre professionnel des enseignants présentent moins d'intérêt car peu approfondis et soutenus. Ceux sur le décrochage scolaire, la vocation de l'université, la recherche en éducation et la réforme de l'éducation sont une occasion de réfléchir, somme toute, à la « funeste alliance » qui, au Québec, tend à réduire au silence ceux qui s'y opposent.

Nancy BOUCHARD

Université du Québec à Montréal.
bouchard.nancy@uqam.ca

Hans-Jürgen LÜSEBRINK, *Le livre aimé du peuple. Les almanachs québécois de 1777 à nos jours*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014, 424 p. (Coll. Cultures québécoises.)

Les almanachs québécois, l'imprimé laïc le plus populaire au Québec entre le 18^e siècle et les années 1940, étaient-ils conçus comme une « petite encyclopédie populaire » comme l'*Almanach Hachette* en France? Quels sont les ancrages identitaires de l'*Almanach du peuple*, de l'*Almanach des familles* et de l'*Almanach de la langue française*? Quels sont les rapports des almanachs québécois avec la mémoire collective et quel est leur rôle dans la constitution du canon de la littérature québécoise?

Voici des questions et des problématiques que Hans-Jürgen Lüsebrink, professeur à l'Université de Saarbrücken (Allemagne) et spécialiste des littératures et cultures francophones et de l'histoire de l'imprimé, approfondit dans ce livre, où il étudie l'univers des almanachs québécois entre le 18^e siècle et aujourd'hui. Ses recherches préalables sur les almanachs européens, menées pendant plus d'une vingtaine d'années, nourrissent son approche, comparatiste, interculturelle et interdisciplinaire, qui s'intéresse particulièrement aux formes de transfert, d'appropriation, d'adaptation et de transformation de modèles européens et anglo-américains au sein des almanachs québécois.

Son analyse de la diversité et de la spécificité des almanachs québécois vise à étudier parallèlement leur fonction sociale (« véritable encyclopédie vivante du peuple », p. 28, « encyclopédie cumulative du peuple », p. 145) et la façon dont ils traduisent l'évolution sociale, économique, culturelle et axiologique de la société québécoise, ainsi que l'évolution du monde de l'édition, du journalisme et de la publicité.

C'est un ouvrage d'une grande qualité scientifique, qui allie la rigueur et la richesse. Il apporte une étude systématique qui dissèque les almanachs québécois, analyse leur matrice générique et leurs spécificités et étudie leur évolution, soulignant l'« âge d'or » des almanachs (la période 1860-1918) et des almanachs communautaires à partir de 1950. Et il aborde des sujets fort intéressants tels que la perception de l'altérité, les représentations de l'Amérindien et l'émergence d'une conscience culturelle transaméricaine.

Lüsebrink accorde une attention particulière à la place des femmes – la clientèle cible est féminine – et il traite de la « prise de parole féminine » (p. 133-144).

Il étudie l'itinéraire de deux femmes auteures dans les almanachs, pionnières du journalisme au Québec, Robertine Barry (1863-1910), qui introduit dans le genre du « conte de l'almanach » un regard politique et féministe, et Marie-Claire Daveluy (1880-1968), qualifiée par Albert Lévesque (1936) d'« historien de nos gloires féminines ». Cette analyse apporte de nouveaux éléments à l'étude de l'insertion des femmes dans l'espace public au Québec, et complète les recherches des féministes, des historiens et des sociologues tels que Denyse Baillargeon, Denise Lemieux et Fernand Harvey.

Des bibliographies concernant les almanachs québécois (du 18^e au 20^e siècles) et les études essentielles dans ce domaine, classées en fonction de critères géographiques, couronnent cet ouvrage remarquable.

Carmen MATA BARREIRO

Département de philologie française,
Universidad Autónoma de Madrid (Espagne).
carmatba@idecnet.com

Jean-François SIMARD et Maxime ALLARD, *La révolution coopérative. Un jalon d'histoire de la pensée sociale au Québec*, Notes de cours en philosophie de la coopération de Georges-Henri Lévesque, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013. (Coll. Sociologie contemporaine.)

Ce sont dix leçons d'enseignement de Georges-Henri Lévesque qu'éditent Simard et Allard, des cours des années 1930 sur la pensée coopérative et qui s'inscrivent dans le prolongement d'*Échos d'une mutation sociale*, livre écrit par les deux mêmes auteurs. Ces leçons explorent le thème de la solidarité sociale. À l'heure où Québec accueille le deuxième Sommet international des coopératives (octobre 2014), il est utile de se pencher sur la pensée de cet acteur incontournable de la déconfessionnalisation du mouvement coopératif pour constater tout le chemin parcouru. Avant l'entrée en scène du père Lévesque, en effet, le mouvement coopératif existait anarchiquement, pourrait-on dire pour signifier « sans concertation ». En 1939, Lévesque invite, au nom de l'École des sciences sociales de l'Université Laval, les dirigeants des différentes branches du mouvement à s'organiser. Ainsi naîtra le Conseil de la coopération. L'année suivante, il crée la revue *Ensemble!* autour de laquelle s'agrégeront les Filion, Barbeau et autres promoteurs du nationalisme économique des années 1930 et 1940. Enfin, par ses cours, Lévesque contribue grandement à unifier la pensée coopérative, jusque-là surtout incorporée dans diverses pratiques de plusieurs domaines de la vie sociale, et non encore formalisée.

Certaines leçons sont répétitives – surtout parce que, par souci pédagogique, Lévesque récapitule constamment les différentes étapes de son raisonnement – et son propos n'est pas toujours aisé à suivre dans ses nombreux distinguos. Sa vision religieuse du monde en fera aussi tiquer plus d'un (« ce qui a fait l'homme ce qu'il est, c'est le péché originel », p. 145). Mais au-delà des marqueurs d'époque et de son statut d'homme d'Église – Lévesque est père dominicain –, ce qui frappe

le lecteur, c'est plutôt la détermination et l'enthousiasme de cet homme à infléchir le cours de l'histoire, à affranchir les Canadiens français de la domination économique dans laquelle les maintient la finance anglaise, sans pour autant les faire tomber sous le joug de la cupidité. Alors que l'Église catholique et au premier chef ses papes multiplient les condamnations du communisme et du socialisme, notre pédagogue s'autorise de formules à la fois provocatrices et nuancées comme le « communisme du droit de propriété » pour dire que, l'humanité étant propriétaire de la Création, tout homme a *droit* à la propriété matérielle (5^e leçon), ou encore le « communisme moral » pour désigner le fait que la fin de toute activité économique doit être le bien *commun* matériel des citoyens ou la « jouissance pour tous » (8^e leçon). Chez lui, la coopération est avant tout une philosophie : une intelligence du social et un souci permanent de justice sociale. Le bien commun est sacré, et la coopération le meilleur moyen de le préserver, de l'honorer, de le nourrir. Cela dit, Lévesque traite abondamment des aspects proprement économiques de la coopération (production-distribution-consommation) et s'attache en quelque sorte à réinscrire l'économique dans le social. C'est en ce sens que les auteurs parlent de premières élaborations du modèle économique québécois.

Le savant appareillage de notes préparé par Simard et Allard donne à l'ouvrage une profondeur qui autrement pourrait lui faire défaut. Les notes font, en effet, dialoguer la pensée de Lévesque avec les encycliques (surtout *Quadragesimo Anno*), Aristote ou plus souvent Thomas d'Aquin, mais aussi avec d'autres auteurs, Gide, Thiers, Claudel, Spicq, etc. et elles établissent des liens pertinents avec d'autres pratiques coopératives (par exemple de Rochdale) ou retracent les sources qui ont inspiré l'idée alors discutée par Lévesque. Elles contiennent ainsi une mine d'informations pertinentes, mais ne retiendront peut-être pas le lecteur pressé de suivre le déroulement de la « révolution coopérative ». Celui-ci ne saurait cependant faire l'économie de l'excellente introduction qui explique le contexte sociohistorique du milieu coopératif émergent, dessine la carte intellectuelle des influences qui ont agi sur la pensée de Lévesque, et démontre ensuite toute l'originalité de celle-ci : un condensé brillant de la pensée sociale au fondement de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval et un chapitre inédit de la mise en place de la pensée coopérative.

Il y a aujourd'hui plus de 3 300 entreprises coopératives et mutualistes au Québec. Gageons que peu d'entre elles savent ce que leur existence doit au père Lévesque, de même que ce dernier, s'il vivait encore, serait fort surpris de l'ampleur prise par le mouvement qu'il a très largement contribué à organiser.

Sylvie LACOMBE

Département de sociologie,
Université Laval.
sylvie.lacombe@soc.ulaval.ca

Maria DE KONINCK, *Sœur Simone Voisine*, Québec, Les Éditions du remue-ménage, 2014, 231 p.

Les histoires de vie, lorsqu'elles sont consacrées à des personnalités représentatives de leur temps et de leur territoire, donnent à voir et à entendre la profondeur des changements vécus sur le plan à la fois individuel et collectif. De la manière dont la sociologue Maria De Koninck en rend compte, celle de sœur Simone Voisine comporte assurément cette qualité, et ce, pour au moins deux raisons : la condition institutionnelle et l'évolution du parcours professionnel, social et politique. Ces deux dimensions, qui, à l'évidence, s'entremêlent, permettent en effet de revisiter certains des points les plus marquants et les plus significatifs du Québec contemporain. Gérald Larose a ainsi raison d'écrire dans sa préface que cette vie « est un extraordinaire voyage intime à l'intérieur des évolutions qui ont donné naissance au Québec moderne » (p. 7).

Le lecteur est invité à percevoir et à mesurer, au travers des avatars d'une vocation singulière, l'importance de la place qu'ont occupée les communautés religieuses féminines dans le Québec d'avant la Révolution tranquille, mais aussi bien au-delà. De 1927, date de la naissance de Simone Voisine, toujours membre de sa communauté et de facto informatrice principale de l'auteure, à 2013, terme de l'enquête, c'est près d'un siècle d'un important segment de l'Église et de la société québécoise qui se trouve personnalisé et finement décrypté. La vie dans une famille rurale du Bas-Saint-Laurent, les conditions de fréquentation d'une école de rang, l'initiation au monde des religieuses, l'entrée à 17 ans chez les Sœurs de la Charité, les étapes de la formation du juvénat au noviciat, l'accès à un secteur d'activité – celui de l'enseignement – : ce sont là autant d'instances et de moments qui permettent de donner forme à la façon dont une jeune fille décide de l'orientation qu'elle va donner à sa vie. Le choix paraît binaire : « le mariage ou la religion » (p. 43). Or, pour une femme, c'est en définitive la vie religieuse qui donne accès à la vie publique à travers l'engagement social, tout en lui évitant de se soumettre à l'autorité d'un mari. À cet égard, la longue carrière d'enseignante de Simone Voisine, pourtant d'abord forcée d'abandonner l'école à 14 ans, est pleinement réussie en ce qu'elle permet de gravir tous les échelons, sur le plan des diplômes progressivement acquis (jusqu'au doctorat) et sur celui des postes occupés (de la première année du primaire au cégep en passant par l'école normale de sa communauté). Dans l'exercice du métier s'affirment fortement trois lignes de conduite : l'attention portée par la pédagogue aux élèves les plus faibles, la passion de la langue française, qui trouvera également à s'exercer dans le développement d'activités culturelles novatrices (poésie, cinéma...) dans le cadre d'une étroite collaboration avec des artistes, et la constante capacité à s'accorder des marges de liberté, sans pour autant contester de front l'autorité des supérieures.

En 1975, l'arrivée au Cégep de Gaspé, où elle enseignera pendant 18 ans les matières littéraires, constituera un tremplin dans le parcours de Simone Voisine, puisque ce sera l'occasion d'un déploiement de capacités jusqu'alors demeurées à l'état latent, d'abord sur le terrain syndical et politique puis sur celui de l'action communautaire. Les campagnes conduites par le Parti québécois lors du scrutin de novembre 1976 et du référendum de mai 1980 l'engagent sur la voie d'un militantisme politique qui se portera, quelques années plus tard, sur le Bloc québécois.

L'engagement dans la CSN fut plus déterminant encore : malgré son peu d'expérience en la matière, elle devint dès 1976 vice-présidente du Conseil central de la Gaspésie, avant d'en assumer la présidence quatre ans plus tard. L'attrait qu'exerce alors le syndicat tient à quelques orientations majeures : la santé, la sécurité au travail et la valeur du travail des femmes. La désaffiliation du syndicat de son établissement d'enseignement, qui rejoint la Fédération autonome des enseignants du collégial, la libère de responsabilités qui vont rapidement trouver dans l'action communautaire un nouveau terrain d'exercice : groupement de femmes, défense des droits des personnes handicapées, coopérative d'alimentation... Lorsqu'elle prend sa retraite en janvier 1993 et qu'elle rentre à Québec, sa communauté ne tarde pas à lui confier la responsabilité de l'Œuvre de la soupe, où elle s'attache à réorganiser le travail, à insuffler un esprit d'équipe, à recruter de nouveaux bénévoles et à instiller des valeurs de dignité et de respect.

Cette longue trajectoire singulière est animée par une grande capacité d'adaptation aux situations nouvelles et par un esprit d'initiative à toute épreuve. L'auteure, qui connaît Simone Voisine depuis plusieurs décennies, développe une approche compréhensive, et même volontiers empathique, mais l'ouvrage va bien au-delà du simple témoignage : il s'attache à analyser le contexte social et politique des principales étapes de cette histoire de vie et sait faire à cet égard un usage judicieux de la bibliographie. On peut regretter que des points n'aient pas été évoqués ou suffisamment développés. Ainsi, il n'est pas dit un mot des critiques acerbes de Jean-Paul Desbiens – Frère Untel – sur l'enseignement au Québec au début des années 1960, alors que Simone Voisine enseigne déjà depuis une quinzaine d'années, et on ne sait presque rien du large mouvement de départ des religieuses de leur communauté dans la mouvance de la Révolution tranquille, ni, et surtout, de la façon dont ce processus de reconversion a pu toucher l'environnement immédiat de Simone Voisine. Mais ces omissions n'enlèvent rien à la valeur d'un ouvrage qui offre une excellente illustration de la contribution des communautés religieuses non seulement au développement du Québec moderne et contemporain, mais aussi à l'accomplissement de femmes – pas toutes, bien sûr... – qui ont trouvé dans ce cadre institutionnel une source de liberté et des moyens d'action. Peut-on ajouter que l'intérêt d'un tel itinéraire, que l'on peut appréhender sur le mode de la synecdoque, tient pour une large part à la mise en scène et en actes d'une matrice religieuse dont la nation et l'État québécois ne sauraient sans doute pas totalement se défaire?

Jacques PALARD

*Centre national de la recherche scientifique,
Institut d'études politiques de Bordeaux.
j.palard@sciencespobordeaux.fr*

Alain BEAULIEU, Stéphan GERVAIS et Martin PAPILLON (dir.), *Les Autochtones et le Québec. Des premiers contacts au Plan Nord*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2013, 407 p.

Ce recueil est remarquable par son caractère unique : il s'agit du seul ouvrage disponible qui offre une perspective d'ensemble sur la trajectoire commune des Autochtones et des allochtones au Québec, telle que l'état actuel de la recherche universitaire permet de la saisir. Il réunit dix-huit textes rédigés par des chercheurs actifs dans divers domaines des sciences humaines et sociales (archéologie, anthropologie, histoire, linguistique, criminologie, économie, sciences politiques, droit), et qui présentent chacun leur tour l'état des connaissances dans leur discipline sur ce sujet. Ce faisant, ils montrent comment ces disciplines peuvent reconstituer le passé, aborder les problématiques du présent et envisager les perspectives d'avenir.

Le lecteur est ainsi invité à réfléchir sur la diversité autochtone qui prévalait avant la rencontre avec les allochtones, sur les différentes étapes de cette rencontre et de la cohabitation qui a suivi, ainsi que sur des questions méthodologiques propres à une reconstitution plus complète de cette trame historique. Le portrait contemporain présente l'état des lieux sur les représentations que les uns et les autres se font des Autochtones et des allochtones, les notions de cosmologie, la situation des langues autochtones, les entraves économiques, l'urbanité et l'application de la justice ainsi que de son pendant, l'autorégulation sociale. La troisième section examine quant à elle les mécanismes politiques et juridiques utilisés tant par les gouvernements majoritaires que par les Autochtones. Le tout est précédé d'une introduction générale écrite par les directeurs de l'ouvrage, ainsi que d'une préface signée par Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador.

L'ensemble est de très grande qualité : il s'agit de l'un des rares documents disponibles destinés à un public général qui trace un portrait global de la situation sans complaisance, caricature ou émotivité excessive. Il évite le discours polarisé et la recherche d'un bouc émissaire. Les différents auteurs qui ont contribué à l'ouvrage ont réussi à communiquer de façon simple et vivante toutes les complexités et les nuances et tous les paradoxes avec lesquels ils travaillent. Par ailleurs, la lecture de l'ensemble révèle combien la recherche universitaire sur le rapport entre Autochtones et allochtones au Québec a atteint un stade de maturité théorique, permettant aux différents chercheurs d'envisager l'étude de leurs problématiques avec créativité, en dehors des sentiers battus de leur tradition disciplinaire et en tenant compte des besoins et perspectives autochtones.

Les directeurs ont fait un bon travail d'harmonisation de l'ensemble (harmonisation de la terminologie, renvois aux autres sections du même ouvrage), sauf peut-être entre les quelques derniers textes, où l'on note certains recoupements dans les exemples exploités par les auteurs. La définition des mots clés à la fin de chaque texte est une initiative intéressante. Plus d'illustrations auraient néanmoins permis une lecture plus dynamique.

En préface, Ghislain Picard invite avec raison tous les allochtones du Québec à lire l'ouvrage. Mais tous, je crois, Autochtones comme allochtones, y trouveront matière à réflexion. L'invitation est donc lancée.

Leila INKSETTER

Université de Montréal.
leilainksetter@yahoo.com

Jean-Pierre DESLAURIERS, *Les groupes communautaires : vers un changement de paradigme?*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014, 241 p.

La question dans l'intitulé du livre témoigne bien de la recherche dont l'auteur entend rendre compte. À partir d'une étude empirique effectuée en Outaouais entre 2004 et 2006 auprès de « groupes communautaires » dans le domaine de la santé et des services sociaux, le chercheur avait pour objectif d'éclairer la transformation de ces acteurs de la société québécoise. En dépit des limites de la recherche empirique – on traite d'un seul secteur et d'une seule région –, l'auteur généralise son analyse à ce qu'il désigne par « secteur communautaire » ou « mouvement communautaire ».

Le flottement dans la délimitation de l'objet d'étude et les termes pour le désigner – groupes populaires, groupes communautaires, organismes communautaires, action communautaire, mouvement communautaire – résulte moins toutefois d'une absence de rigueur de la part du chercheur que de l'emballage idéologique produit avant tout par celles et ceux qui sont engagés dans ces groupes. Il y aurait beaucoup à dire sur l'univers sémantique du « communautaire » et la façon dont le conflit autour des définitions occulte ou donne à voir des orientations normatives sous-jacentes opposées. À ce chapitre, Deslauriers aurait gagné à être plus systématique. D'ailleurs, il n'hésite pas à recourir à la notion de « mouvement communautaire », alors qu'il soulève judicieusement des réserves en ce qui a trait à la pertinence tant de la notion de « mouvement » que ce celle de « communautaire » pour appréhender une réalité aussi disparate et traversée de conflits de valeurs et d'intérêts.

La thèse centrale mise de l'avant se résume ainsi : « sous la pression de l'État, les groupes communautaires sont devenus un agent de démantèlement de la communauté » (p. 174). Cela s'explique à la fois par la spécialisation des domaines d'activités où ils agissent et par leur professionnalisation. Mais on ne doit pas mésestimer le rôle de facteurs objectifs échappant dans une large mesure aux acteurs, comme la remise en question de l'État-providence et la montée d'un néolibéralisme ambiant. Le livre conclut à la « métamorphose du mouvement communautaire » (p. 217).

Il est difficile de rendre justice en quelques lignes à un ouvrage dont l'objectif est double : rendre compte d'une recherche minutieuse autour d'activités et de pratiques sociales multiples et, en même temps, contribuer à éclairer le débat sur ce que d'aucuns désignent comme le « modèle québécois ». En remontant aux

années 1960 et à l'héritage culturel sur lequel s'est construit le Québec contemporain, l'auteur entend éclairer les enjeux de l'État social dans sa forme récente. Les acteurs dont il évalue les pratiques sont fort différents de celles et de ceux sur lesquels ils ont autrefois pris appui pour construire leur légitimité, à savoir les comités de citoyens et les « groupes populaires » des années 1960. La grande diversité de ces acteurs sur plusieurs plans – culturel, social, organisationnel, idéologique – oblige sans conteste les sciences sociales à un surplus de discernement. C'est ce à quoi contribue d'une manière fort pertinente le livre de Jean-Pierre Deslauriers.

Pierre HAMEL

Département de sociologie,
Université de Montréal.
pierre.hamel@umontreal.ca

Benoît LÉVESQUE, Jean-Marc FONTAN et Juan-Luis KLEIN (dir.), *L'innovation sociale. Les marches d'une construction théorique et pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014, 451 p. (Coll. « Innovation sociale ».)

L'introduction de Klein et Fontan annonce que l'ouvrage est « constitué de travaux choisis de Benoît Lévesque », écrits seul (6) ou avec ses principaux collaborateurs (10), et qu'il montre comment a émergé et évolué l'approche québécoise de l'innovation sociale. C'est donc un livre d'hommage, à la forme originale, qui entend mettre en valeur et en perspective historique les travaux du chercheur ainsi honoré, justement considéré comme un maître à penser innovateur. À une exception près, les coauteurs – 9 au total – sont ou ont été membres du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), fondé en 1985 par B. Lévesque et P. R. Bélanger.

Les 16 chapitres, parus au cours des deux dernières décennies (entre 1991 et 2013), sont regroupés en quatre parties : « La construction théorique : les bases fondatrices », « L'économie sociale : le tremplin d'une nouvelle perspective », « Les applications sectorielles et transversales », « Vers un nouveau modèle ». Le premier texte, paru en [1991]¹ sous la signature des deux cofondateurs du CRISES et consacré à la théorie de la régulation, représente la toile de fond théorique et épistémologique du programme de recherche. Il soutient que les formes structurelles d'une société doivent être conçues comme le résultat de deux types de conflits, l'un autour du travail salarié, le second autour des modes de consommation. À la différence des périodes de stabilité ou de croissance soutenue, les périodes de grande crise se caractérisent par la perte de la capacité des formes structurelles à réguler les demandes : elles fondent l'engagement des acteurs des luttes sociales à promouvoir un nouveau mode de régulation et à [re]faire la société.

1. Les dates placées entre crochets indiquent l'année de première publication du chapitre évoqué.

Les chapitres suivants développent cette option théorique sur diverses scènes : l'action communautaire, les systèmes industriels localisés, l'économie sociale... Dans leur étude diachronique du mouvement populaire et communautaire [1992], les deux mêmes auteurs décèlent, du début des années 1960 au début des années 1990, trois orientations successives au sein des organisations collectives : la revendication, avec les comités de citoyens urbains puis ruraux, la production autonome de services, avec les groupes populaires, et le partenariat, avec les organismes communautaires. Bélanger et Lévesque prolongent cette analyse par l'étude de la modernisation sociale des entreprises [1994]. Conduits à s'interroger sur la configuration du modèle québécois d'entreprise, ils estiment que celui-ci oscille entre le « modèle californien » et le modèle de la « démocratie salariale » : dans chacune des deux figures, la formation des ressources humaines s'avère plus déterminante que les seules technologies pour comprendre l'avantage comparatif dont bénéficie une entreprise. L'observation des systèmes industriels localisés [1995] conduit également Lévesque, Klein et Fontan à mettre l'accent sur le rôle du capital social.

C'est à nouveau l'éventuelle spécificité du modèle québécois qui se trouve remise en question dans les quatre chapitres consacrés à l'économie sociale, thématique qui constitue l'un des axes forts des recherches du CRISES, en tant que terrain privilégié pour l'expérimentation, l'innovation et les transformations sociales en situation de renouvellement du capitalisme. Dans leur étude sur les innovations portées par l'économie sociale [2010], Bouchard et Lévesque soulignent la place que celle-ci occupe dans le modèle partenarial, au sein duquel l'État n'est qu'une instance facilitatrice. Les auteurs estiment que les coopératives, les organismes à but non lucratif et les associations sont historiquement liés à l'identité québécoise. Dès lors, comment « repenser le modèle québécois de développement » [2009] tout en conservant ces acquis ? Lévesque et Bourque estiment que la réponse aux enjeux du 21^e siècle impose la prise en compte de la dimension environnementale, qui conduit à repenser l'économie et les institutions et à réintégrer la dimension territoriale et les solidarités de proximité. Dans son travail d'élucidation de « la nouvelle valeur publique » [2013], Lévesque souligne l'intérêt que présente cette inflexion à la fois pour les acteurs et les chercheurs : il la perçoit comme intimement liée à la mise en place d'une gouvernance collaborative qui contribue à la coproduction des services et à la coconstruction des politiques publiques.

Cet ouvrage présente l'insigne intérêt de restituer, au travers du parcours d'un chercheur et de ses collègues, les étapes d'une démarche intellectuelle individuelle et collective qui se fait attentive aux transformations du contexte social et politique dans lequel elle se déploie. Sans doute ce regard n'est-il pas aussi « désidéologisé » que le prétend l'un des auteurs, et sans doute aussi, par voie de conséquence, l'analyse se fait-elle parfois prescriptive, mais cet entrecroisement des références théoriques et des préférences sociales et politiques n'a rien de rédhibitoire. Bien plus, il comporte un indéniable caractère heuristique, eu égard aux relations de collaboration instaurées entre les chercheurs du CRISES et les représentants de la société civile. L'ouvrage va donc bien au-delà du simple assemblage raisonné de textes déjà parus : en invitant à la lecture des travaux conduits ou inspirés sur plus de vingt ans par Benoît Lévesque, il donne à voir l'évolution de modèles d'action majeurs du Québec contemporain, évolution considérée du point de vue

de l'innovation sociale dans ses volets théoriques et pratiques. Chemin faisant, il invite le lecteur à se frotter lui-même à l'usage de clés d'interprétation au fil d'une analyse qui, en toute logique, se fait évolutive. Il laisse aussi deviner, comme en prime, la richesse des échanges et la vigueur de l'émulation qui ont cours au sein d'un laboratoire de recherche...

Jacques PALARD

*Centre national de la recherche scientifique,
Institut d'études politiques de Bordeaux.
j.palard@sciencespobordeaux.fr*

Scott McKay, *Pour un Québec vert et bleu: le virage vert, l'économie et la gouvernance*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013, 180 p.

Le livre de Scott McKay, ex-député péquiste de Repentigny, se présente sous la forme d'une série de propositions décrivant un vaste projet politique. Avant sa défaite aux dernières élections provinciales, le gouvernement péquiste affichait une volonté de faire de l'écologie un enjeu politique et économique central pour le Québec. Son arrivée au pouvoir, dans la foulée du printemps érable et la convergence des luttes sociales et écologiques, permettait d'entrevoir l'avenir avec optimisme. Les premières décisions environnementales du Parti québécois, la fermeture de la centrale nucléaire Gentilly 2 ainsi que le moratoire sur l'exploitation des gaz de schiste, étaient la preuve de son engagement écologique. Cependant, les hésitations sur la question des redevances minières et les contradictions autour de l'exploitation du pétrole à Anticosti rendent le bilan écologique de l'ancien gouvernement plutôt mitigé.

L'objectif principal de l'auteur est de mettre le territoire au centre des enjeux de la souveraineté nationale. Son ouvrage présente des solutions pour une transition vers une économie « verte », tente de démystifier les idées reçues autour du concept de développement durable et déconstruit la fausse opposition entre écologie et économie. L'auteur imagine alors une meilleure gouvernance environnementale et invoque une série d'instruments de gouvernance : mesures fiscales, responsabilisation des acteurs et des producteurs, mesures économiques variées afin de « verdier » les industries polluantes et de récompenser les entreprises vertes, mesures démocratiques qui misent sur la participation citoyenne, mesures économiques pour stimuler l'innovation, orientations politiques locales. Toutes ces propositions s'inspirent d'exemples concrets.

La transition écologique, vue par McKay, est largement basée sur des initiatives économiques et des mécanismes financiers dans lesquels l'innovation sert de moteur à la création de nouveaux marchés. Des questions et des conflits territoriaux importants comme l'autodétermination des peuples autochtones ou encore l'exode rural ne sont pas réellement abordés. Le lecteur se demande alors quel sens politique serait donné aux initiatives locales et populaires lors de la transition écologique. De manière générale, l'auteur favorise le statu quo, le *business as usual*

du capitalisme vert axé sur la croissance économique et le développement technologique, malgré le fait que la souveraineté offrirait la possibilité d'une nouvelle vision. Or aucune remise en question des orientations politiques, des institutions et des systèmes de gouvernance traditionnels ne figure dans le livre. McKay soutient un système politique où prime le contrôle des externalités environnementales plutôt que la refonte totale du modèle de croissance économique. Il s'oppose même aux mouvements de décroissance qu'il considère « erronés et nuisibles » pour l'environnement (p. 108), voyant plutôt à travers la valorisation du territoire et de ses ressources environnementales « une nouvelle facette du nationalisme québécois qui émerge » (p. 151). L'intérêt de l'ouvrage est ainsi sa réflexion sur le nationalisme environnemental.

Elisabeth ABERGEL

Département de sociologie et Institut des sciences de l'environnement,
UQAM.

abergel.elisabeth@uqam.ca

Micheline LABELLE, Rachad ANTONIUS et Pierre TOUSSAINT (dir.), *Les nationalismes québécois face à la diversité ethnoculturelle*, Montréal, Éditions de l'Institut d'études internationales de Montréal, 2013, 319 p.

Cet ouvrage présente des pistes de réflexion dans la discussion actuelle sur le vivre ensemble au Québec. Les auteurs mettent de l'avant la citoyenneté et l'ethnicité comme approches prometteuses pour redéfinir la position québécoise vis-à-vis des nouveaux arrivants.

La publication, issue du colloque annuel de la Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté (CRIEC) de l'Université du Québec à Montréal, rassemble 19 contributions organisées en six sections. Toutes analysent, sous un angle pluridisciplinaire, différentes formes de nationalisme au Québec et proposent des résultats allant au-delà du discours trop souvent centré sur la seule recherche de définition de l'identité nationale.

Les contributions doivent être lues dans le contexte de la Charte de la laïcité², un projet de loi du Parti québécois. Daniel Turp, par exemple, en présente le texte législatif (p. 179-212). L'ouvrage tente de sortir de l'opposition binaire entre « nous » et « les autres ».

Rachad Antonius montre, grâce à une analyse empirique des médias, que le nationalisme conservateur se sert de la tribune offerte par les débats publics. En invoquant l'islam intégriste, les nationalistes de droite provoquent ainsi une

2. Le projet de loi 60 du Parti québécois, intitulé « Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement », avait pour but de garantir la neutralité de l'État en réglant, entre autres, le port des signes religieux du personnel de l'État. Suite à l'échec électoral du parti au pouvoir, le projet n'a pas été adopté.

attitude hostile à l'immigration en général (p. 105-123). De même, Daniel Baril avance que la droite nationaliste instrumentalise la laïcité à des fins discriminatoires envers les minorités religieuses (p. 145-156). Anne Légaré détecte de son côté la position ambiguë du nationalisme conservateur, qui « intériorise le langage de l'autre » tout en revendiquant une position de « majorité historique » (p. 139-141). Son analyse révèle de manière convaincante comment une majorité, ici de caractère francophone, construit la minorité, associée à la diversité ethnoculturelle.

La thèse de l'ouvrage est que l'enjeu du pluralisme au Québec est moins le fait du nationalisme conservateur que celui du *fait minoritaire* du peuple québécois, lui-même diversifié. Christian Rioux le dit clairement : « la question posée par l'immigration au Québec n'est pas seulement celle de la cohésion ou du manque de cohésion nationale, mais celle de la survie même du Québec et d'une civilisation française en Amérique du Nord » (p. 292). D'où « l'énigme québécoise » (p. 291) d'une relation parfois paradoxale à l'égard des « autres ». « Les Québécois » se veulent inclusifs tout en protégeant leur culture française. Pour échapper à cette dichotomie, Micheline Labelle suggère de penser la diversité et la différence des cultures dans une nouvelle perspective. Elle souligne le problème de l'hétérogénéité des positions non seulement au sein des minorités, mais aussi dans la majorité (p. 229-242). En adoptant l'idée de Mouloud Idir d'une citoyenneté active pour tous les habitants du Québec (p. 215-228), Labelle propose une reconnaissance de toutes les différences afin de créer un récit de la nation québécoise qui soit, comme il l'a toujours été, de caractère pluriel. Selon Pierre Toussaint, le rétablissement d'un dialogue entre nouveaux arrivants et « Québécois de toutes tendances » s'impose comme enjeu central pour réaliser le projet d'une société inclusive (p. 69-288).

Malgré cette ouverture conceptuelle indéniable, le débat reste enfermé dans l'espace québécois. Le lecteur familier de l'herméneutique croisée (Lehmkuhl) aurait apprécié les réflexions d'auteurs non québécois. Ancré dans le contexte politico-historique de la question nationale au Québec, le livre oscille entre l'essai politique et l'analyse scientifique en matière de pluralisme, de nationalisme, de laïcité et d'intégration. Au bout du compte, les textes démontrent la complexité des enjeux entourant l'immigration et l'aménagement politique de la diversité ethnoculturelle, tout en projetant sur eux un regard nouveau.

Sarah PRÖWROCK

International Research Training Group Diversity,
Universität Trier.
proewrock@uni-trier.de

Danic PARENTEAU, *Précis républicain à l'usage des Québécois*, Montréal, Fides, 2014, 147 p.

Il existe au Québec, selon Parenteau, « une pratique sociale *républicaine* fort répandue et enracinée dans l'imaginaire collectif » qui différencierait cette société du libéralisme anglo-saxon canadien. L'auteur s'emploie à faire voir comment cette

préconception républicaine est la matrice de conceptions différentes, au Québec et au Canada, de la laïcité, de la citoyenneté, de l'identité nationale et de la souveraineté populaire. De ce point de vue, ce « précis » a l'avantage de prospecter le républicanisme québécois qui travaillerait la pensée politique et civique contemporaine au Québec.

Parenteau reconnaît très tôt que le « modèle » républicain « demeure largement méconnu du grand public et est majoritairement perçu, par la classe politique ou médiatique et une bonne partie des intellectuels, comme une théorie étrangère au Québec » (p. 17). De fait, ce précis est conçu à l'usage des Québécois souverainistes dans l'espoir que cette prospection des attitudes républicaines contemporaines dans les quatre domaines retenus mènera enfin à la reconnaissance du fait, oblitéré jusqu'à ce jour, qu'il faudra bien un jour choisir la forme de gouvernance d'un Québec démocratiquement souverain. On a tardé à le faire dans les partis et mouvements comme dans le champ universitaire. En un sens, l'ouvrage tombe à point nommé, car il est important qu'une reconceptualisation du modèle de souveraineté soit intégrée à cette réflexion. Ne serait-ce que pour comprendre qu'un Québec indépendant pourrait difficilement rendre foi et hommage à la monarchie constitutionnelle britannique. Papineau a, en républicain convaincu, pensé l'émancipation, avec des effets inattendus. Parenteau a commencé, en souverainiste, à penser l'émancipation républicaine. Où peut-on se rencontrer dans ces deux démarches?

L'exercice de ce « précis » est largement spéculatif : il bat des sentiers, ouvre des pistes. Ceux qui porteront le changement républicain plus loin auront intérêt à ne pas penser comme on a pensé la Révolution tranquille : en misant sur le fait que les choses allaient changer d'elles-mêmes, que, parce qu'on découvrait la laïcité, le chaland allait la vouloir. Jusqu'à nouvel ordre, comme historien, je sais que les Patriotes ont misé sur la souveraineté populaire, mais que, de 1870 à 1945, la hiérarchie et le clergé catholique l'ont gommée et refusée, enseignant dans les classes de philosophie et en chaire l'obéissance aux « souverains » et au Christ-Roi. C'est tout autre chose que d'avoir façonné, construit et défendu une conviction depuis 1776 ou 1789. A-t-on au Québec autant le républicanisme que le nationalisme à l'esprit?

Yvan LAMONDE

Université McGill.

yvan.lamonde@mcgill.ca

Dominique GARAND, Laurence DAIGNEAULT DESROSIERS et Philippe ARCHAMBAULT, *Un Québec polémique. Éthique de la discussion dans les débats publics*, Montréal, Hurtubise, 2014, 450 p.

Dans les années 1990, quelques polémiques autour de la littérature, de la culture et de l'identité québécoises ont secoué le Québec. En cette décennie référendaire, elles ne se sont pas cantonnées à la souveraineté, à sa définition ou à ses contours et ont embrassé les questions d'engagement, d'ethnie et de racisme. Y

ont participé journalistes, écrivains, universitaires et essayistes, catégories plus po-reuses qu'on pourrait le croire et dont les membres, dans la mesure où ils prennent la parole sur la place publique, peuvent être qualifiés d'intellectuels.

Quelles sont donc les polémiques dont discute le livre? Jean Larose a débattu avec Pierre Foglia et Jacques Pelletier sur la culture et la souveraineté culturelle; il y a eu aussi les « affaires » Esther Delisle autour du chanoine Groulx, Mordecai Richler autour des lois linguistiques et Monique Larue autour de la littérature migrante, ainsi qu'une autre plus tardive à propos de Bertrand Cantat et de sa participation à un spectacle de Wajdi Mouawad. Les textes ayant alimenté chacune de ces polémiques sont recensés en annexe. L'ouvrage se concentre en effet sur des polémiques qui se sont déployées dans les pages de journaux, de revues, voire de livres. Si parfois elles opposent des anglophones et des francophones (comme le débat autour d'un texte de Mordecai Richler) ou des fédéralistes et des nationalistes, elles peuvent aussi impliquer uniquement des souverainistes, comme les débats susmentionnés entre Larose et Foglia ou Pelletier. Elles se sont quelquefois limitées à deux protagonistes, mais à d'autres occasions ont engagé un grand nombre de participants. Certaines ont été bien circonscrites dans le temps, d'autres plus diffuses.

Garand, Daigneault Desrosiers et Archambault adoptent pour leur part le parti de ne pas prendre parti à propos de ces polémiques et d'en démonter la mécanique à partir de trois concepts : éthos, posture et scénographie. Le chapitre théorique, judicieusement placé en deuxième, après un premier discutant des échanges entre Foglia et Larose, est « illustré » à partir de la parole polémique de Pierre Falardeau et d'un débat entre Andrée Ferretti et René-Daniel Dubois sur leurs positions référendaires respectives. Ainsi, les propos sur l'éthos, la posture et la scénographie paraissent moins austères, et leur pertinence pour saisir les tenants et aboutissants d'un débat est clairement montrée. On est loin ici des théories de Habermas sur les débats dans l'espace public, car il appert d'une part que les normes présidant au débat font elles-mêmes l'objet de polémiques et que, d'autre part, il y a parfois absence de scène commune, comme dans la polémique entre Larose et Foglia, écartelée entre le monde universitaire et celui des grands médias. Si l'on parcourt les titres de quelques chapitres ou sections de l'ouvrage, on peut remarquer que les polémiques étudiées portent non seulement sur des controverses, mais aussi sur des dissidences, des discours collectifs, des malentendus.

La thèse des auteurs est que la polémique déborde souvent du monde des idées, ou plutôt que ce n'est pas que sur les idées que portent ces polémiques, mais aussi sur la posture des participants, ce qui ouvre la discussion aux attaques personnelles. Ces débats contribuent à faire émerger un « nous » au nom duquel on prend la parole et un « vous » dont on cherche à se démarquer. Selon les auteurs, qui opposent en cela les débats qui les occupent à ceux autour de la localisation du CHUM, lequel s'est centré sur des arguments rationnels et n'est pas tombé dans les procès personnels, la passion des polémistes se déchaîne autour de l'identité nationale et du rapport à l'autre.

Fenêtre ouverte sur les années 1990, décennie référendaire, ce livre intéressera certes les spécialistes de la littérature et de la culture, mais aussi les historiens

des idées. La définition de la culture et de l'identité québécoises ne cessant de faire débat, les polémiques dont traitent les auteurs demeurent largement irrésolues quelque vingt ans plus tard. À la lecture de l'ouvrage, on se prend à espérer qu'il évitera à de futures polémiques de tomber dans les mêmes dynamiques, voire dans les mêmes pièges que les précédentes, mais en même temps, l'analyse des trois auteurs convainc que cette dynamique et ces pièges seront difficiles à contourner.

Andrée FORTIN

Département de sociologie,
Université Laval.
andree.fortin@soc.ulaval.ca

Ivan CAREL, Robert COMEAU et Jean-Philippe WARREN (dir.), *Violences politiques. Europe et Amériques, 1960-1979*, Montréal, Lux, 2013, 328 p.

Après la répression des manifestations étudiantes au Québec en 2012 et alors qu'à Hong Kong la jeunesse qui manifeste pour jouir pleinement d'une vraie démocratie se frotte à la répression des autorités chinoises, il semble tout à fait à propos de revisiter certains épisodes violents qui ont marqué les décennies 1960 et 1970, ces « années de braise », et de s'interroger sur les mécanismes permettant de mieux comprendre « la rationalité de la violence politique ». C'est l'objectif premier que se sont donné les auteurs réunis ici sous la direction d'Ivan Carel, Robert Comeau et Jean-Philippe Warren.

Il est pertinent de rappeler que ces années ont été marquées par de nombreuses manifestations de la jeunesse en Amérique et en Europe. Des jeunes, des étudiants insatisfaits, qui, devant leur incapacité à provoquer par la voie légale et démocratique les réformes sociales, politiques et économiques souhaitées et devant la répression des autorités à leur endroit, prennent graduellement conscience que seul le recours à la violence peut mener aux changements espérés.

Divisé en quatre parties, le recueil traite d'abord du discours de légitimation de la violence, puis des contextes d'émergence de la violence et des pratiques de cette violence pour enfin aborder le thème de la mutation et de l'effritement de la légitimité. Une partie importante de l'ouvrage – cela va de soi – est consacrée à la crise d'Octobre 1970 au Québec, mais plusieurs auteurs abordent d'autres mouvements violents de contestation qui se sont développés aux États-Unis (*Weather Underground* et *Black Panther Liberation Army*), en Amérique latine, en Allemagne et en Irlande du Nord.

Certains articles sont particulièrement percutants. Retenons la contribution du sociologue Guy Rocher, éclairante et riche en enseignement en ce qu'elle remet en perspective, avec comme toile de fond la crise d'Octobre au Québec, la dynamique interne qui mène à la violence et définit le concept de violence répressive de l'État. Il faut saluer aussi la contribution de Bernard Dagenais, professeur en communication à l'Université Laval, qui analyse la réponse de l'État à la violence

et dissèque le discours étatique qui justifie son recours. Enfin, signalons l'article d'Isabelle Sommier, sociologue à la Sorbonne, qui analyse finement le processus de démobilitation qui touche la grande majorité des mouvements de jeunes et des mouvements étudiants à la fin des années 1970.

Les différents auteurs traitent à divers niveaux de ce braquage opposant des individus frustrés et insatisfaits à l'égard d'un État qui refuse toute concession. Or, si violence il y a du côté des manifestants, l'État y a recours aussi, la justifiant par un discours qui discrédite toute action perçue et définie par l'État lui-même comme illégale et contraire à l'ordre public. Évidemment, aucun État ne consent à avouer que le recours à la violence politique n'est que la conséquence du blocage politique qu'il manifeste à l'égard des revendications et de sa propre incapacité à admettre les inégalités du système économique qu'il défend.

Cet ouvrage, qui offre un regard croisé sur de nombreuses manifestations de violences politiques, permet de mieux comprendre non seulement le contexte social, politique et économique qui alimente la violence et le processus menant des groupes sociaux à avoir recours à la violence pour faire avancer leur cause, mais aussi, et surtout, le processus d'instrumentalisation de la violence par le pouvoir politique, qu'il soit d'ailleurs ou d'ici. La brillante conclusion rédigée par Robert Comeau permet d'apprécier l'éclairage original qu'offre ce recueil.

Jean LAMARRE

Département d'histoire,
Collège militaire de Kingston.
jean.lamarre@rmc.ca

Gilles McMILLAN, *La contamination des mots*, Montréal, Lux, 2014, 288 p.

En 2009, le milliardaire Guy Laliberté faisait orchestrer un immense cirque médiatique autour d'un voyage spatial, une « mission sociale et politique » visant prétendument la promotion de la fondation *One Drop*, organisme sans but lucratif ayant pour objectif de permettre à tous l'accès à l'eau.

Dans *La contamination des mots*, recueil de textes publiés sous ce même titre, Gilles McMillan dénonce l'utilisation abusive des mots asservis aux buts mercantiles des personnes et des organisations qui ont accès à la parole publique et jouissent d'une visibilité exagérée. Cet homme de paroles et de mots, qui gagne sa vie grâce à eux en tant que rédacteur et réviseur linguistique, pointe du doigt les médias qui se prêtent au jeu de quelques hommes puissants et richissimes, dont on fait l'éloge, vantant abondamment leurs vertus humanistes et les présentant « en modèles pour la jeunesse ». Dans cette dynamique, les mots sont vidés de leur sens. « Coupés un peu plus de leurs racines, de l'histoire, ils tombent en apesanteur pour être saupoudrés sur la planète bleue par le biais des médias et leurs chroniqueurs bien-pensants, les satellites et Internet » (p. 88).

À travers ses textes, McMillan se livre aussi à une analyse du travail de ceux qui font profession de l'écriture. Il souligne l'incohérence d'un Dany Laferrière

qui, tout en pourfendant la « dictature du plaisir » résultant des attentes du marché du livre « relayées et alimentées par les médias », se complaît dans une écriture superficielle et séductrice. Il discute des essais des auteurs Gilles Marcotte et Yvon Rivard sur l'utilité de la littérature. Il raconte le combat de l'écrivain uruguayen Carlos Liscano, longtemps emprisonné dans son pays d'origine, qui, en devenant écrivain, a cessé d'être militant et pour qui « l'écriture exige un engagement absolu » (p. 43). En cela, Liscano rejoint l'idée de McMillan sur la culture et ses exigences les plus élevées : « le désir de savoir, de partager le savoir, la bienveillance, la grandeur et l'humilité » (p. 44), toutes qualités qui semblent absentes du grand système médiatique moderne, qui emprisonne la culture et contamine les mots.

McMillan est également inspiré par le désir de Liscano qui, en écrivant, vise à « devenir l'enfant de ses parents ». Son père à lui, McMillan, fut privé de mots, analphabète et insensible aux expressions modernes de la culture qui, au nom de la transmission, faisaient l'éloge de métiers forestiers traditionnels, comme la drave. Aux yeux du père, pour les avoir exercés, ces métiers représentaient « un travail d'esclave rendu possible par son ignorance et sa situation misérable » (p. 68).

Enfin, la contamination des mots, tout en s'inscrivant dans la ligne de pensée d'Hannah Arendt et d'autres critiques de la modernité, est un travail sur l'histoire et les origines. Comme l'écrit Yvon Rivard dans la préface, c'est « l'œuvre d'un solitaire qui combat pour redonner une histoire, une enfance, un imaginaire à tous ceux, d'ici et d'ailleurs, que la culture du progrès, « sans corps et sans passé », a déshérités » (p. 13).

Colette BOUCHER

*Département des sciences historiques,
Université Laval.
colette.boucher@hst.ulaval.ca*

Pierre FALARDEAU, *Résistance : Chroniques 2008-2009*, Montréal, vlb éditeur, 2013, 176 p.

Bornée à sa situation, la résistance n'a cure de politicailleries ou autres trahisons : elle-même dans l'en-soi des choses, elle est d'emblée universelle. Quel meilleur moyen de la dire, donc, que la chronique (forme plébéienne du commentaire, engluée dans le réel), et qui de mieux que Pierre Falardeau, souverain tel qu'en lui-même, comique et truculent, picaresque même, tirant à la chevrotine et plutôt juste sur tout ce qui bougeotte et s'agite autour de lui de « politicaillieux », de « journaloux », d'arrivistes et de fédéralistes.

Sont recueillies dans ce très drôle petit livre trente-cinq chroniques que Pierre Falardeau a publiées à *ICI Montréal* dans les quelques mois qui se sont écoulés entre le moment où il s'est joint aux « ... journaloux, chroniqueux, critiques et éditoriaux de notre médiacrassie vaguement cosanguine » en octobre 2008 et sa mort en juin 2009. Tout Falardeau y est, toujours et à chaque fois : la grasse poésie, l'insulte (art perdu), les petites vanités, la fraternité dite sans pudeur, les idées

fixes, la vérité vraie et crue, les petits roulements de mécanique – l'authentique si certain de lui-même et de son universalité que c'en est gênant (à l'aliéné ayant bien appris la bonne mesure en toutes choses, le vrai, quand il est affirmé sans retenue, ne paraît ni vrai ni faux : il semble, simplement, vulgaire).

Lisant ces courts textes en rafale, même debout comme Pierre Vallières a écrit *Nègres blancs d'Amérique*, à la *Manhattan House of Detention for Men* (les *tombs*) se sentant aussi près du *black power* et du FLN algérien que Falardeau de ses frères palestiniens, nous serions tentés (nous : gérants d'estrade à doctorats) d'en abstraire quelques vérités, d'y reconnaître thèmes et récurrences, d'en faire une collection et d'enfermer chaque insulte, chaque vérité crue dans le cercle magique de nos propos théoriques. C'est que je nous connais. Falardeau mort, nous l'adouberrions pamphlétaire ou polémiste, le consacrerions essentiel parmi les essentiels, vrai des vrais bien rangé au panthéon de nos bibliothèques entre, d'un côté, Fanon et Biko, et, de l'autre, Vallières et Bourgault. Du coin de l'œil, nous apercevrrions La Boétie et Gramsci. Voilà Falardeau bel et bien enterré : ni l'imbécile de Martineau ni le gros Coderre n'ont à craindre.

Mais voilà que des mille trahisons, petites et renoncements qui tourmentaient Falardeau (lui qui avait mis le livre de Nathalie Petrowski « ... trouvé dans les vidanges... » dans la sienne de bibliothèque, quelque part entre Lao Tseu et Gandhi), aucun n'a vraiment disparu. Rien depuis cinq ans n'a vraiment changé au Québec. Ni la réalité ni l'idée que nous osons nous en faire. Cela vote toujours libéral à Outremont (il ne manque pas de cochons à habiller de rouge), les sociaux-démocrates sont toujours aussi mollaçons, et les nationalistes finissent toujours à Sagard, mangeant dans le creux de la main de *Power Corporation* (crachons en passant sur Robert Charlebois). Claude Ryan n'en finit plus de pourrir en terre, on parle toujours bilingue à Ottawa, et, de charte en charte, nous sommes de moins en moins nous-mêmes, ni plus clairs dans notre aliénation, ni plus libres.

« Européens, ouvrez ce livre, entrez-y, écrivait Sartre en introduction des *Damnés de la terre*, [Fanon] vous explique à ses frères et démonte pour eux le mécanisme de nos aliénations : profitez-en pour vous découvrir à vous-mêmes dans votre vérité d'objets ». Falardeau, lui, nous explique à nous-mêmes, ce qui est franchement plus gênant. Nous pataugeons dans la même chiasse que Gaétan Hart (lui du *Streak*) et Becique (dans *Le Party*), mais peut-être pas avec la même noblesse. Lisons *Résistance : Chroniques 2008-2009*, rions de bon cœur du gros Coderre, de la grosse Bazzo et du petit *poodle* à Cassivi (et de Jean Charest et de Patapouf et de Badaboum, comme nous avons beaucoup ri de Marc Lalonde dansant la danse des canards dans *Le temps des bouffons*) et profitons de l'occasion pour reconnaître cette part de nous-mêmes qui n'est pas entière.

André C. DRAINVILLE

Département de sociologie,
Université Laval.
andré.drainville@soc.ulaval.ca

Jacques GODBOUT, *Le tour du jardin. Entretiens avec Mathieu Bock-Côté sur les livres, la politique, la culture, la religion, le Québec et la saisine*, Montréal, Éditions du Boréal, 2014, 242 p.

Ce recueil d'entretiens illustre l'art de la conversation, art que maîtrise élégamment Jacques Godbout et qui aurait inspiré à Mathieu Bock-Côté l'idée de ce livre. Et il est vrai que l'ouvrage répond à certaines règles régissant la conversation, laquelle est faite d'échanges, d'avancées, de replis, de moments de silence et est entrecoupée de temps de réflexion. Ici, les temps de réflexion sont longs, puisque les dialogues, d'abord entrepris verbalement, de façon conviviale, prennent la forme d'un échange épistolaire, par courriels. Ce qu'on perd en spontanéité, on le gagne en profondeur et en nuances.

La conversation, comme pratique langagière, s'articule autour de thèmes, parfois avec des ruptures thématiques et des reprises. Celle qu'entretiennent Godbout et Bock-Côté va directement au cœur de sujets comme l'histoire, la tradition et la modernité, la culture et le culte du divertissement, la langue, la démocratie, la liberté intellectuelle.

Enfin, la conversation doit savoir distinguer entre la vie privée et l'espace public. Dans ce tour du jardin, les auteurs réussissent cet exercice, livrant de la vie personnelle de Godbout uniquement ce qui sert à illustrer une époque qu'a connue le Québec en même temps que le reste du monde, soit l'effervescente seconde partie du 20^e siècle avec ses révolutions d'idées et de pratiques. De sa fréquentation des hommes ayant marqué l'histoire récente du Québec, Godbout a retiré une vision des changements présents et à venir, qu'il mesure à l'aune d'une tradition vivante et qu'il transmet dans *Le tour du jardin*. Bock-Côté prend avec fierté le rôle de passeur d'idées.

Le tour du jardin ne se veut pas autobiographique. Mais l'écriture porte en soi la trace de l'auteur, de son époque, de son environnement. Godbout le sait, comme il sait que son parcours de création est révélateur de l'évolution sociale du Québec. Tout en étant témoin et acteur d'une époque, Jacques Godbout se veut aussi libre penseur. Son interlocuteur le compare (imprudemment?) à des personnages contemporains controversés, allant à l'encontre de la pensée dominante, et parfois malmenés par les médias, notamment Raymond Aron, Jean d'Ormesson et Jean-François Revel, « ceux qui ne se sont pas laissés bluffer par l'utopisme ». Mais il semble que ce refus d'épouser à tout prix l'idée du jour relève plutôt, chez Jacques Godbout, du besoin d'éviter les étiquettes, qui servent le plus souvent à masquer le vide et le refus de liberté. Enfin, pour l'homme de lettres, c'est sur les idées et non sur les outils qui servent à les formuler et à les transmettre que le débat devrait porter. Et c'est à cet écrivain, penseur libre et maître de la conversation, que ce texte laisse le mot de la fin. « On ne sait penser le monde qu'en écrivant, que ce soit dans le cyberspace ou sur du papier. Les outils changent, mais Voltaire serait demeuré Voltaire, même avec Internet. La place de l'intellectuel dans cet environnement? Il peut se nicher dans une maison de presse ou d'enseignement, utiliser

les tremplins disponibles, réfléchir, étudier, publier, enseigner : semer le doute » (p. 151-152).

Colette BOUCHER

Département des sciences historiques,
Université Laval.
colette.boucher@hst.ulaval.ca

Gilles JANSON, assisté de Paul Foisy, Serge Gaudreau et collaborateurs, *Dictionnaire des grands oubliés du sport au Québec, 1850-1950*, Québec, Septentrion, 2013, 447 p.

Dans le contexte actuel de notre société, souvent obnubilée par l'actualité et la prospective, Gilles Janson offre une bouffée d'oxygène à notre mémoire collective. Le *Dictionnaire des grands oubliés du sport au Québec 1850-1950* arrive à temps, avant que des pionniers de la scène sportive québécoise ne s'effacent dans l'oubli. Le monde du sport a créé des « Panthéons de la renommée », laissant dans l'oubli ceux qui ont construit son histoire d'une façon moins spectaculaire. L'ouvrage de Janson vient combler cette lacune : nous avons maintenant une sorte de « panthéon » des grands oubliés du sport au Québec. Serge Bouchard, bien connu pour son émission radiophonique *De remarquables oubliés* à la première chaîne de Radio-Canada, signe, en guise de préface, un éloge bien mérité à cet « effort de mémoire ». Janson rend pour sa part en ouverture un vibrant hommage à Donald Guay, pionnier incontestable de l'histoire du sport au Québec.

L'ouvrage présente, par ordre alphabétique comme tout dictionnaire, une généalogie/biographie succincte de 155 acteurs de la scène sportive québécoise et le récit d'événements marquants qui ont ponctué leur vie. On peut féliciter les auteurs d'avoir réussi à trouver, pour chacun d'eux, une photo représentative. La passion de Janson pour les archives et les documents inédits a sûrement contribué à ce tour de force. Les lecteurs plus âgés seront heureux de retrouver des noms qui évoquent des souvenirs d'enfance et de découvrir des aspects inconnus de la vie de ces personnalités alors célèbres. Janson justifie le choix de la période en rappelant les transformations majeures qu'a connues la société québécoise entre 1850 et 1950 : le développement du réseau ferroviaire qui a facilité les rencontres sportives, les nouveaux moyens de communication qui ont favorisé la diffusion d'une culture sportive, avec comme points culminants la création en 1881 de la *Montreal Amateur Athletic Association* (MAAA) et, en 1894, l'instauration de la première association francophone multisport, laquelle deviendra la Palestre nationale. La seconde moitié du 20^e siècle connaît quant à elle un essor sans précédent de la participation sportive des Québécois, sans doute moussée par la construction d'infrastructures sportives diversifiées, par la multiplication d'administrateurs, de promoteurs et de journalistes sportifs ainsi que par le foisonnement de rencontres et d'événements sportifs.

La sélection des personnalités composant le dictionnaire a dû représenter une tâche délicate. Gilles Janson affirme d'ailleurs qu'il n'avait pas la prétention d'être exhaustif et reconnaît que « plusieurs oubliés auraient mérité une place au soleil » (p. 16). Il serait inapproprié de lui en faire le reproche, compte tenu des

limites de tout dictionnaire. L'objectif qui semble avoir orienté la sélection était de sortir de l'oubli des acteurs peu médiatisés. Se trouvent ainsi justifiées l'exclusion des joueurs de hockey ainsi que celle de grands noms, tels Louis Cyr, Yvon Robert et Jackie Robinson, ceux-ci ayant fait l'objet de nombreux ouvrages. Seule exception pour le hockey : Arthur Farrell, premier historien de ce sport. Certains s'étonneront de voir une rubrique sur le fabuleux *Jack Rabbit* (Herman Smith Johannsen) et sur le célèbre Pierre de Coubertin. L'intérêt était ici de rappeler les actions souvent méconnues de ces légendaires étrangers en sol québécois. Ce sera, pour les lecteurs non spécialistes, l'occasion de connaître des faits surprenants. Le faible nombre de femmes, bien que prévisible compte tenu de leur entrée tardive dans l'univers sportif québécois, étonne tout de même : seules six grandes oubliées apparaissent parmi les 155 entrées du dictionnaire.

Un des mérites notoires de l'ouvrage, et sans doute son originalité, est de raconter non seulement la vie d'athlètes, mais aussi celle d'acteurs de divers horizons qui ont façonné la vie sportive québécoise. Sont ainsi présentés une trentaine d'administrateurs sportifs, une quinzaine de journalistes et de promoteurs sportifs, quelques personnalités du monde de l'éducation physique, de grands manufacturiers et marchands d'équipements sportifs, quelques historiens et même un caricaturiste sportif. Le détail biographique de chacun de ces oubliés démontre une impressionnante érudition de la part du collaborateur qui en a assumé la rédaction. Sont relatées des péripéties et des controverses, à la fois personnelles et sportives, qui ont marqué leur trajectoire. En quelques paragraphes, les auteurs font revivre l'univers familial et professionnel du personnage ainsi que le contexte socioculturel dans lequel il a évolué. Le style est concis, le récit captivant. Pour chaque entrée, la liste des sources consultées est mentionnée, et elle témoigne du colossal travail de recherche archivistique exigé dans bien des cas.

Pour réaliser cette somme monumentale, Janson, bien connu pour son érudition auprès des historiens et des archivistes québécois, s'est entouré d'une riche sélection de collaborateurs. Près d'une vingtaine de spécialistes participent à l'ouvrage, certains pour un nombre imposant de biographies, tel Serge Gaudreau, d'autres pour quelques-unes, voire une seule. Janson a mis à profit son réseau de connaissances dans le domaine archivistique, celui des bibliothèques et celui du monde sportif, pour recruter des auteurs férus d'histoire. Il a même, dans certains cas, pu bénéficier de l'expertise de collaborateurs ayant côtoyé de près des oubliés, par exemple Joseph Graham, qui a rédigé la biographie de sa mère, Patricia de Burgh Paré ou Tom Thompson, qui a rédigé la biographie de son professeur Arthur S. Lamb.

Véritable archéologie de l'arène sportive québécoise, ce dictionnaire fournira aux passionnés de sports, aux étudiants en histoire et en intervention sportive ainsi qu'aux professionnels gravitant dans l'univers sportif un ouvrage de référence inestimable, d'ailleurs le premier du genre. Le *Dictionnaire des grands oubliés du sport au Québec* fait honneur à notre devise, *Je me souviens*.

Suzanne LABERGE

Département de kinésiologie,
Université de Montréal.
suzanne.laberge@umontreal.ca

COMMENTAIRE

L'AFFAIRE CHARBONNEAU

« L'affaire semblait pourtant entendue », écrit le recenseur de la biographie de M^{sr} Charbonneau due à Denise Robillard (*Monseigneur Joseph Charbonneau. Bouc émissaire d'une lutte de pouvoir*, Les Presses de l'Université Laval, 2013) paru dans *Recherches sociographiques* (LV, 1, 2014, p. 145). Étonnamment, il fait ici référence au mythe de « Charbonneau et le Chef » qui n'est rien de plus qu'une bonne pièce de théâtre. Or on sait depuis belle lurette – 1984 au moins – que « la non-confessionnalité et non Asbestos est la corde avec laquelle on a pendu M^{sr} Charbonneau » (Jean Hamelin) et que Duplessis n'y était pour rien. Comment un historien respectable pouvait-il l'ignorer? Alexandre Turgeon reconnaît à bon droit que « la somme de travail est au bas mot respectable et mérite d'être soulignée » (p. 144). Effectivement, la biographie de Robillard a été amorcée depuis au moins trente ans : précieuses entrevues dans les années 1980 avec une soixantaine de témoins dont la plupart sont aujourd'hui disparus et considérable travail d'archives dont elle ramène énormément d'information. Turgeon a lu le résultat un peu vite et en retire une fausse impression : la non-confessionnalité est « la traditionnelle goutte d'eau qui fait déborder le vase » (p. 146), alors qu'il s'agissait du cœur de la question.

Pour le lecteur curieux surtout des dessous de l'affaire plutôt que du personnage, le récit de Robillard sera un peu pénible. Elle nous perd dans des détails dont elle sait mal faire ressortir les enjeux, elle suit méticuleusement la chronique et nous abreuve de citations de correspondance dont la pertinence n'est pas toujours évidente. Convenons que, s'étant tapé tout ce travail d'archives, elle a choisi d'en ramener tout ce qui pourrait éventuellement servir à quelque autre chercheur, même si cela n'a pour le moment guère d'intérêt. Et venons-en à l'Affaire.

Le pourquoi est clair : Charbonneau était coupable de diviser les catholiques du Québec en gauche et droite et de prendre le parti des premiers, ce dont on avait fini par informer l'intéressé, nous apprend Robillard, et sur quoi Hamelin avait déjà mis le doigt. C'est le comment qu'elle n'arrive pas à trancher. Que la décision ait été prise par Pie XII lui-même et non par la curie ne fait pas question. Mais qui fut le procureur? D'après Robillard, c'est le mémoire de M^{sr} Courchesne en 1949, dont elle cite plusieurs extraits, qui aurait convaincu le pape. Elle y ajoute, sans l'endosser, un témoignage tiré des mémoires inédits du dominicain Ceslas Forest, selon lequel le futur cardinal Léger, qui avait l'oreille de Pie XII, se serait chargé de faire valoir à ce dernier la thèse de M^{sr} de Rimouski (p. 409). Le soupçon circulait déjà à l'époque dans le clergé, et c'est fort vraisemblable, mais Robillard aurait dû discuter, ou du moins faire état de deux autres conjectures, celle de Groulx et celle de Hamelin. Elle se contente de disqualifier les deux pour éviter d'en tenir compte. Groulx, à cause de ses considérations psychologiques farfelues sur le « cas pathologique » de M^{sr} Charbonneau, le chanoine étant incapable de comprendre comment un personnage considérable pouvait ne pas partager l'évidence de ses propres convictions et le considérant alors comme malade mental. Hamelin, pour

cause de « préjugé » (p. 4), celui-ci ayant repris sans méfiance une fausse information tirée de la thèse d'un de ses dirigés, selon laquelle M^{gr} Charbonneau était en partie d'ascendance irlandaise. C'est somme toute d'importance secondaire, mais on aurait tout de même aimé savoir ce sur quoi se basait Noël Bélanger (affirmation gratuite? énoncé avec bémol? appuyé sur quelque source? selon M^{gr} Courchesne, sur qui portait la thèse?).

D'après Groulx, le cardinal Villeneuve aurait en 1946, peu de temps avant sa mort, emporté à Rome un mémoire dont le contenu est resté secret, mais qui aurait vraisemblablement concerné Charbonneau, car le délégué aurait confié à M^{gr} Douville au moment des faits, lequel l'aurait répété à Groulx, que le sort de l'archevêque était scellé depuis quatre ans. Le témoignage de l'homme qui a vu l'homme qui a vu l'ours est sujet à caution et le délégué n'a pas nécessairement employé le mot « scellé ». Il n'en est pas moins possible que le cardinal Villeneuve ait alerté la curie, qui aurait eu ensuite Charbonneau dans sa mire. L'explication de Hamelin est plus générale et il y met un bémol de prudence (« une version s'accrédite ») : « des évêques, dont le délégué apostolique via les congrégations romaines ». Il reproduit cependant dans son livre le témoignage d'un sulpicien français, emprunté au reportage de Renaude Lapointe : « la perte de l'archevêque était résolue ou du moins projetée et préparée à Rome depuis près de deux ans. Le grand meneur me paraît être M^{gr} Antoniutti. » Plus difficile cette fois, car le dossier de Robillard laisse plutôt voir une certaine considération du délégué à l'endroit de Charbonneau. Il n'est cependant pas impensable qu'Antoniutti ait résolu de sacrifier un homme de mérite au bien commun.

Le bien commun, c'était l'unité de l'Église. Outre qu'elle ignore une dimension du diagnostic de Hamelin susceptible d'entacher l'aura de son héros, à savoir que Charbonneau est « mort pour n'avoir compris ni Rome ni le Québec », Robillard conclut par un diagnostic erroné et à saveur de tarte à la crème, retenu en sous-titre de son livre : « Bouc émissaire d'une lutte de pouvoir ». Charbonneau était un mouton noir, bien ciblé, pas un bouc émissaire, et il ne s'agissait pas à proprement parler d'une lutte de pouvoir mais de principe : l'unité de direction dans l'Église. On pouvait toujours rallier aux vues communes M^{gr} Courchesne, qui signait parfois à contrecœur les documents collectifs, mais pas M^{gr} Charbonneau, et d'autant moins qu'il avait cessé d'assister aux réunions de l'assemblée des évêques du Québec. Robillard nous apprend ici qu'il ne s'agissait pas tant de la part de M^{gr} Charbonneau d'un refus de collaborer que d'une allergie singulière à M^{gr} Courchesne, dont il ne supportait pas les attaques en règle.

Que le père Lévesque, doyen de la Faculté des sciences sociales à Laval, allié de Charbonneau et partageant ses vues, ait été épargné s'explique ainsi facilement et pas seulement parce qu'il était protégé par sa communauté, alors que Charbonneau était un homme seul. Tout influent et dérangeant fût-il, Lévesque n'en était pas un, i.e. que, ne faisant pas partie de l'assemblée épiscopale, il ne remettait pas en cause le principe de l'unité de direction.

Qui fut le procureur? Sans être triviale, la question reste secondaire, sauf pour un éventuel biographe d'un des protagonistes incriminés, et les trois conjectures ne sont pas incompatibles. L'important, c'est ce que l'Affaire nous donne à comprendre sur l'Église du temps. Le principe d'unité de direction empêchait les

évêques d'admettre que ce qui valait pour Rimouski ne valait pas nécessairement pour Montréal et vice-versa. Et que la diversité des pratiques n'aurait pas inévitablement compromis l'unité des cœurs et des principes. Quant au méchant dans l'Affaire, il n'avait pas complètement tort. M^{gr} Courchesne s'en prenait au processus à long terme de montréalisation du Québec, encore bien vigoureux de nos jours, endossé notamment par la Commission Bouchard-Taylor.

Nicole GAGNON

*Professeur retraité de sociologie,
Université Laval.*



IN MEMORIAM

Henrique Urbano, 1938-2014

Oswaldo Gil, alias Henrique, de Carvalho Urbano, né à Fermentelos (Portugal) le 27 septembre 1938, est décédé à Lima (Pérou) le 24 octobre 2014. À sa demande, ses parents l'avaient confié au collège classique tout nouvellement fondé par les Dominicains québécois, qui avaient été chargés en 1948 de réimplanter leur Ordre au Portugal, d'où ils avaient été expulsés au milieu du 19^e siècle. Il a ensuite rejoint la communauté, qui lui a décerné le doctorat de théologie en 1963 puis l'a inscrit aux études à son Institut de théologie pastorale de Montréal en 1966. Tout naturellement, ils l'ont dirigé l'année suivante vers le Département de sociologie à l'Université Laval, où il a obtenu un diplôme de maîtrise en 1970 et un doctorat en 1979.

D'abord professeur assistant puis substitut de 1976 à 1978, Henrique Urbano est entré à temps complet au Département de sociologie de l'Université Laval le 1^{er} juin 1978 et il y a enseigné jusqu'au 30 mai 1999, date de sa retraite. Il a alors poursuivi à plein temps et jusqu'à la fin la carrière parallèle qu'il menait au Pérou (durant le trimestre d'été ou ses années sabbatiques) depuis les années 1970, désormais au titre de responsable des études doctorales sur le tourisme et le patrimoine à l'Université San Martin (Lima), ainsi que titulaire d'une chaire de l'Unesco dans le domaine.

Comme plusieurs autres professeurs de l'époque, Urbano a donné un grand nombre de cours différents pour répondre aux exigences des programmes du Département de sociologie. La liste de ces cours mérite d'être rappelée car elle témoigne des compétences générales qui étaient alors exigées des professeurs et des sociologues de cette génération : Cours sur Lévi-Strauss, Sociologie de l'utopie, L'explication en sociologie, Langage de la sociologie, Cours sur les successeurs de Marx, Sociologie du développement, Sociologie de l'Amérique latine, Les concepts fondamentaux en science de la religion, Théorie sociologique, Sociologie de la connaissance, Identité et modes de production, Culture et développement, Sociologie des religions, Méthodes qualitatives, Séminaire de doctorat.

Tout en menant quelques recherches au Québec – entre autres sur l'idéal missionnaire, sur la religion populaire ou sur l'identité – Urbano a consacré l'essentiel de ses travaux savants à l'époque de la Conquête au Pérou. Intitulée *Mythes et utopies*, sa thèse de doctorat traite de la mythologie inca. Il a ensuite poursuivi

divers travaux d'érudition sur les chroniqueurs de la Conquête et animait à la fin un groupe de recherche international sur l'extirpation des idolâtries.

D'abord imprégné de structuralisme dumézilien, Urbano a rédigé son mémoire de maîtrise dans cette perspective, à propos des fonctions sacerdotales dans les écrits bibliques. Il a tout aussi bien intériorisé la sociologie de la culture de Fernand Dumont, qu'il a pris soin de diffuser auprès de ses étudiants péruviens.

Henrique Urbano a été l'un des membres fondateur du *Centro de estudios rurales andinos Bartolomé de Las Casas* à Cusco (Pérou) dont il a été par la suite président. Il a reçu des subventions d'organismes canadiens, notamment Développement et Paix, le CRSH, l'ACDI et le SUCO pour financer les activités du centre. Il a dirigé pendant de nombreuses années la revue *Allpanchis* portant sur les questions sociologiques et anthropologiques andines et il a fondé la *Revista Andina*, considérée comme la meilleure revue d'études dans le domaine. Le professeur Urbano a été très actif dans la promotion des études latino-américaines à l'Université Laval et ailleurs, tant par la direction de nombreux mémoires de maîtrise ou de thèses de doctorat que par l'organisation de colloques au Canada et à l'étranger. Il a ainsi coordonné les échanges entre l'Université Laval et diverses institutions d'Amérique latine pendant plusieurs années.

Henrique Urbano laisse le souvenir d'un homme toujours souriant, à la personnalité captivante, arborant une attitude positive contagieuse et un sens de l'humour aiguisé. D'esprit imaginatif et quelque peu poétique, il a donné une œuvre à la langue subtilement caustique, marquée par un œil critique souvent cuisant. Toujours soucieux de rendre son savoir accessible à chacun, il a non seulement patronné un nombre considérable de disciples qui poursuivent aujourd'hui une carrière dans diverses universités, mais il a su aussi nourrir des amitiés profondes et généreuses comme en témoignent les nombreuses manifestations d'affection provenant de tous ses réseaux. Henrique Urbano a laissé une empreinte durable dans le cœur, l'esprit et la langue de ses complices et de sa descendance intellectuelle.

Simon LANGLOIS

(avec le concours de Nicole GAGNON,
Alexandra ARELLANO et Jean GOULD)

*Département de sociologie,
Université Laval.*

ABSTRACTS

Michael R. SMITH, *Les anglophones au Québec*

Discussion of the situation of anglophones in Quebec tends to involve one of the following three characterizations: they have been oppressors, first conquerors then occupiers of the dominant positions in the provincial economy; they have been and are a fifth column (metaphorically speaking), increasing the likelihood that immigrants will adopt English, the dominant language of North America, rather than French; or, they have become victims, with access to both English-language institutions and government jobs limited by government policy. A case can be made that, while something can be said for each these characterizations, each also risks turning into caricature. Most anglophones did not occupy dominant positions in the economy in the past, let alone the present. The contribution of Quebec anglophones to inducing immigrants to adopt English as their language of use is probably smaller than that of Hollywood; besides the population has undergone substantial shrinkage over the last decades. And evidence suggests that, whatever grievances its members might have, a significant proportion has higher than average incomes and, by failing to out-migrate, a majority demonstrate that continuing to live in Quebec is more appealing than the alternatives. Rather than addressing these large questions the papers in this issue of *Recherches sociographiques* deal with anglophones getting on with their lives and the problems and opportunities associated with that. They may serve as a useful corrective for a tendency to overgeneralization in much of the writing on the subject.

Keywords: anglophones, demography, income, immigrants, anglophone institutions, Quebec

Diane GERIN-LAJOIE, *Identity and group belonging among anglophone youth of Montreal*

As the product of a social construction, identity cannot be considered as being linear and fixed. Rather, identity is a fluid phenomenon that is strongly influenced by social practices, which are in turn embedded in specific power relations. This phenomenon is all the more true for linguistic minorities, since these live at the frontier between two languages and two cultures — and sometimes even three in the case of racial and ethnic minorities. The results of our analysis are drawn from an ethnographic study conducted in English schools in the Montreal area. At the end of three years of field study, the results indicated 1) the presence of a bilingual or trilingual identity among the young; 2) diverse representations of the anglophone community; and 3) the young participants conceded that they did

not feel like they were a part of the French-speaking majority in the province; yet at the same time they did not express a sense of minority status in their relationship with the majority group.

Keywords: identity, language, sense of belonging, linguistic minority, ethnography

Sebastien ARCAND and Najari MAHER, *The quest for professional recognition of immigrants preferring to speak English in the Montreal region: Similarities and disagreements*

Although the issue of the recognition of degrees and skills of immigrants is well-documented in the literature, immigrants preferring English (IPE) is a category too often overlooked. From focus group discussions conducted with IPE, this article identifies some of the challenges these people face in their quest for recognition of their achievements and skills. The results from our sample show that despite similarities in the experiences of this group of immigrants with those of immigrants preferring French (IPF), poor command of French promotes information asymmetry with regard to the programs offered, which indicates the existence of barriers that are unique to this category of immigrants. The analysis of testimonials of participants also points to gaps in the coordination between the Quebec institutions involved.

Keywords: immigrants, professional integration, language use, recognition of accomplishments and skills, Quebec institutions

James FALCONER and Amélie QUESNEL-VALLÉE, *Disparities in access to health care among official language minorities in Quebec*

This study examines the effect of a person's ability to speak French on their health and their access to health care in Quebec using a multiple logistic regression model. Our results indicate that unilingual anglophones in Quebec are 26% more likely than bilingual anglophones to report poor health. This could suggest that unilingual anglophones also make greater use of health care services than their bilingual counterparts. However, unilingual anglophones are instead 52% more likely than their counterparts to report that their health care needs were unmet. These disparities in health status and access to health care appear to hinge on people's ability to express themselves in French. The results suggest that policies aimed at reducing barriers to access to health care among unilingual anglophones in Quebec could improve the access to health care, and subsequently the health, for this segment of the population.

Keywords: official language minorities, anglophones, Quebec, use of health care services, health inequalities, access to health care

Gillian LANE-MERCIER, *Anglo-Quebec fiction and its translation into French since 1990: Agents, agencies and texts*

This article is part of a larger study aiming to strengthen the methodological foundations of the sociology of translation, while developing links between this discipline and that of translation studies. Its objective is to present the various difficulties of a demographic, cultural, linguistic, aesthetic or identity-related nature encountered in the framework of a pilot project, as well as the selected solutions and some preliminary results. The pilot project focused on the issues raised by the creation and statistical analysis of a database of all Anglo-Quebec works of fiction translated into French between 1990 and 2013. We begin with the hypothesis that the criteria for establishment and the variables retained convey an image not only of the social conditions of the production and dissemination of translations in the contemporary Quebec context but also of the relationship between the anglophone and francophone literary communities.

Keywords: sociology of literary translation, contemporary Anglo-Quebec literature, translation studies and sociology, bibliographies of literary translations

Anne ROBINEAU, *The Anglo-Quebec music scene: Institutionalization, social change and notions*

This article examines the link between the greater recognition given to a part of the anglophone Quebec music scene and the development of English arts and cultural organizations and institutions in Quebec. To the extent that the notion of the "two solitudes" applies to the art world, it is changing in the case of Franco- and Anglo-Quebec coproductions, which are attracting a new audience that, although still poorly circumscribed, is primarily a bilingual audience from Montreal. We address this issue in dealing with the Anglo-Quebec identity and its relation to culture, describing many aspects of institutionalization and professionalization of anglophone artists in Quebec since the 1960s, and then attempting to identify recent changes in the Anglo-Montreal music scene in addressing the issue of generational take over and cultural diversity.

Keywords: anglophone from Quebec music scene, linguistic identity, official languages, artistic professions, cultural institutions, social change

NORMES D'ÉDITION

- La revue *Recherches sociographiques* n'accepte que les documents exclusifs et inédits (article, note critique, note de recherche, compte rendu). Cela signifie...
 - a) qu'il s'agit d'un travail non publié qui n'est pas en évaluation dans une autre revue ;
 - b) qu'on attend d'avoir reçu une réponse de notre part avant de proposer son texte ailleurs ;
 - c) que le *copyright* appartient à *Recherches sociographiques*.
- Prière d'adresser les textes ainsi :

Recherches sociographiques
Département de sociologie
1030, avenue des Sciences-Humaines
Pavillon Charles-De Koninck, local 3465
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6
Canada
- Les textes doivent être dactylographiés à **interligne double**, sur des feuilles blanches de 21,5 sur 28 cm. Paginer et laisser une marge d'au moins trois centimètres de chaque côté, en haut et en bas de la page. Également, votre document sera **de préférence** sur Word ou l'envoyer par courrier électronique à rechsoc@soc.ulaval.ca.
- Indiquer, **sur une page à part**, le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse électronique de chacun des signataires. Inscrire le titre de l'article ou de la note critique, en majuscules, en tête de la page 1.
- La longueur des articles se situera entre 20 et 35 pages à double interligne, pour un maximum de 60 000 caractères incluant les espaces ; celle des comptes rendus, entre 2 et 6 pages, soit entre 700 et 800 mots.
- Quant aux genres, on peut suivre l'usage traditionnel ou employer le masculin et le féminin en s'inspirant de *Pour un genre à part entière : guide pour la rédaction de textes non sexistes* (Québec, Publications du Québec, 1988).
- Les tableaux et les graphiques sont **sur des feuilles distinctes**, par ordre numérique, titrés, et leurs sources, bien identifiées. On en limitera le nombre, ne conservant que ceux jugés essentiels à la compréhension du texte, question de coût. On utilisera le Système international d'unités (SI).
- Pour un sigle ou un acronyme, veuillez en indiquer le sens complet, la première fois. Par exemple, Université Laval (UL), Université du Québec à Montréal (UQAM). Par la suite, le sigle ou l'acronyme (sans points) peut suffire.
- Prière de porter une attention particulière à l'exactitude des citations et des références bibliographiques. Les citations en d'autres langues doivent être traduites en français et précédées du mot « traduction » entre crochets.
- Un document publié électroniquement doit indiquer clairement la source précise sur internet ainsi que la date de consultation du site où il se trouve. Les articles publiés dans une revue électronique doivent aussi donner l'adresse de la revue en plus des renseignements habituels (auteur, titre, etc.). Voir l'exemple encadré.

- Indiquer le titre de la collection entre parenthèses après le nombre de pages.

BOURDON, Sylvain et Mircea VULTUR (dir.)

Les jeunes et le travail, Québec, Les Éditions de l'IQRC et Les Presses de l'Université Laval, p. 129-155. (Regards sur la jeunesse du monde.)

- Les notes de bas de page, brèves de préférence et en nombre limité, seront à **interligne double**. Pour la bibliographie, se référer aux exemples.

CALDWELL, Gary et Simon LANGLOIS

1986 « Les cégeps vingt ans après », *Recherches sociographiques*, XXVII, 3 : 355-364.

GAUTHIER, Anne

1988 « État-mari, État-papa, les politiques sociales et le travail domestique », dans : Louise VANDELAC (dir.), *Du travail et de l'amour*, Montréal, St-Martin, 257-311.

Dans le cas de documents d'organisme (ministériel, parlementaire, indépendant, etc.), le sigle ou l'acronyme (sans points) identifie l'auteur.

Conseil économique du Canada (CÉC)

1970 *Les diverses formes de la croissance*, Ottawa, Imprimeur de la Reine (« Exposé annuel », 7.).

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

1981 *Statistiques de l'enseignement dans les pays de l'O.C.D.E.*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques.

VILLENEUVE, Nathalie

2003 « Myles, unilingue anglophone – Une pelure de banane surprise pour la candidate défusionniste », *Cité Nouvelles*, Montréal, 5 octobre.
[<http://www.westisland.ca>] (7 octobre 2003).

- Dans les notes ou le corps du texte, on ne fait référence qu'au nom des auteures et auteurs cités, à la date de publication si la même personne compte plus d'un titre à la bibliographie (a, b, c..., si même année) et, s'il y a lieu, à la ou aux pages. Exemple : (MOREUX, 1982, p. 17) ou (CALDWELL et LANGLOIS, 1986a, p. 395-399).
- Pour un article ou une note critique, fournir un résumé d'environ 100 mots. Notices biographiques (maximum 8 lignes : situation institutionnelle actuelle, quelques repères de carrière, dernière publication).
- Les comptes rendus ne sont pas soumis à l'évaluation. Une fois publiés, les auteurs dont l'ouvrage est recensé ont un droit de réplique. L'auteur de la recension dispose alors également d'un droit de réplique et les deux textes paraissent dans le même numéro.
- Les articles seront publiés en français. Toutefois les articles peuvent être soumis en anglais pour fins d'évaluation. S'ils sont acceptés, l'auteur est responsable de la traduction en français, et la revue de la révision linguistique.

NUMÉROS ANTÉRIEURS

2012, volume LIII, numéro 2

Migration et marché du travail au Québec

Présentation; Emploi qualifié chez les travailleurs immigrants; Titres scolaires et minorités visibles; Usages des dispositifs d'aide aux immigrants; L'intégration des Français au Québec; Mondialisation, travail et précarisation; Discrimination dans l'accès à l'emploi 27,00 \$

2012, volume LIII, numéro 3

Visions de l'embourgeoisement rural; Les agents d'assurance vie; Récit publicitaire et classe moyenne; Significations du loisir; L'industrie des produits forestiers..... 27,00 \$

2013, volume LIV, numéro 1

Actions conflictuelles à Montréal; Réaménagement des Plaines LeBreton; Une innovation sous tension; Guides moraux et manuels de politesse; Retour du chanoine Groulx; Quand l'art vaut de l'or : culture pour tous et l'artiste en manager 29,00 \$

2013, volume LIV, numéro 2

Écrits de voyageurs européens sur le Québec

Présentation; Les épigones d'Ulysse; Les voyageurs italiens et le fait français; Un Belge au Canada français, Hubert Pierlot; Les écrits personnels d'Auguste Viatte; Genèse de la société acadienne; Les partis politiques municipaux 29,00 \$

2013 volume LIV, numéro 3

Carrés rouges. Éléments d'une sociographie du mouvement de 2012

Présentation; Le printemps contre l'hégémonie; Les sous-cultures politiques du savoir; Le déve-
loppement du nord et le destin du Québec; La longue marche des carrés rouges; Tout voir et tout
entendre, mais sans comprendre!; « Les enfants gâtés d'une province parasite » 29,00 \$

2014, volume LV, numéro 1

Le sentiment de sécurité chez les personnes âgées; Les comités de résidents et leur
autonomie; Instabilité des unions libres; La mobilité de la francophonie canadienne;
Les choix résidentiels des jeunes familles.....30,00 \$

2014, volume LV, numéro 2

Actualité de l'oeuvre de Léon Gérin

L'énigme du réel; La redécouverte de Léon Gérin; Hommage à mon professeur;
Sociographie de la différenciation sociale; Léon Gérin et l'économie; Mémoires
disciplinaires et pratiques scientifiques; Journal de voyage dans l'Ouest canadien; La
construction sociale de la mobilité durable urbaine; L'attraction des diplômés univer-
sitaires en région.....30,00 \$

INDEX DU VOLUME LV

RECHERCHE

ARCAND, Sébastien et MAHER Najari, <i>La quête de reconnaissance professionnelle d'immigrants favorisant l'usage de l'anglais dans la région de Montréal : entre dissonances et ressemblances</i>	485
BEAUDRY, Catherine, Josée LAFLAMME, Andrée-Anne DESCHÊNES et Mounir AGUIR, <i>L'attraction des diplômés universitaires en région périphérique : l'influence des facteurs régionaux</i>	363
CHARRON, Hélène, <i>Mémoires disciplinaires et pratiques scientifiques : usages de la monographie en sociologie et en service social à l'Université Laval, 1943-1965</i>	275
DUGUAY, Benoit, Moustapha BAMBA et Danièle BOULARD, <i>Le sentiment de sécurité chez les personnes âgées dans les habitations à loyer modique : le cas de l'Office municipal d'habitation de Longueuil</i>	11
FALCONER, JAMES et Amélie QUESNEL-VALLÉE, <i>Les disparités d'accès aux soins de santé parmi la minorité de langue officielle au Québec</i>	511
FOURNIER, Marcel, <i>La redécouverte de Léon Gérin, premier sociologue du Canada</i>	207
GAGNON, ÉRIC, Michèle CLÉMENT, Marie-Hélène DESHAIES et Émilie RAIZENNE, <i>Fonctions et limites de la participation publique. Les comités de résidents en centre d'hébergement et leur autonomie</i>	31
GÉRIN, Léon, <i>Observation de sociologie comparative dans l'Ouest canadien (inédit)</i>	301
GÉRIN-LAJOIE, Diane, <i>Identité et sentiment d'appartenance chez les jeunes anglophones de Montréal</i>	467
HELLER, Monica, Lindsay BELL, Michèle DAVELUY, Hubert NOËL et Mireille McLAUGHLIN, <i>La mobilité au coeur de la francophonie canadienne</i>	79
JEAN, Sandrine, <i>Ville ou banlieue? Les choix résidentiels des jeunes familles de la classe moyenne dans la grande région de Montréal</i>	105
LANE-MERCIER, Gillian, <i>La fiction anglo-québécoise en traduction française depuis 1990 : agents, agences et textes</i>	531
LE BOURDAIS, Céline, Évelyne LAPIERRE-ADAMCYK et Alain ROY, <i>Instabilité des unions libres : une analyse comparative des facteurs démographiques</i>	53
PARENT, FRÉDÉRIC, Présentation. <i>L'énigme du réel et l'actualité de l'oeuvre de Léon Gérin</i>	185
PARENT, Frédéric, <i>Des sociologues en campagne : sociographie de la différenciation sociale du Québec rural francophone</i>	227
ROBINEAU, Anne, <i>La scène musicale anglo-québécoise : institutionnalisation, mutations et représentations</i>	559

ROCHER, Guy, <i>Léon Gérin, mon « professeur » de sociologie, un hommage</i>	223
SABOURIN, Paul, <i>Léon Gérin et l'économie</i>	253
SCANU, Emiliano, <i>La construction sociale de la mobilité durable urbaine : les discours sur les enjeux du transport dans la ville de Québec</i>	333
SMITH, Michael R., <i>Présentation. Les anglophones au Québec</i>	455

NOTE CRITIQUE

DESAUTELS, Éric, <i>La géographie des religions : quel apport à la compréhension de l'évolution du catholicisme québécois au 20^e siècle? (Fabien Venon, <i>Géographie et religion en France et au Québec</i>)</i>	583
--	-----

COMPTES RENDUS

BAILLARGEON, Normand, <i>Turbulences. Essais de philosophie de l'éducation</i> (Nancy BOUCHARD).....	591
BALTHAZAR, Louis, <i>Nouveau bilan du nationalisme au Québec</i> (Jean-Herman GUAY).....	392
BARIL, Daniel et Yvan LAMONDE (dir.), <i>Pour une reconnaissance de la laïcité au Québec. Enjeux philosophiques, politiques et juridiques</i> (David KOUSSENS)	395
BEAULIEU, Alain, Stephan GERVAIS et Martin PAPILLON (dir.), <i>Les Autochtones et le Québec. Des premiers contacts au Plan Nord</i> (Leila INKSETTER).....	597
BEAULIEU, Victor-Lévy, <i>Désobéissez</i> (Janik BASTIEN CHARLEBOIS).....	410
BEAUPRÉ, Sylvain, <i>Des risques, des mines et des hommes. La perception du risque chez les mineurs de fond de l'Abitibi-Témiscamingue</i> (Mona-Josée GAGNON)	411
BELLAVANCE, Claude, Yvan ROUSSEAU et Jean ROY (dir.), <i>Histoire du Centre-du-Québec</i> (Harold BÉRUBÉ)	388
BERTHOLD, Étienne, <i>Patrimoine, culture et récit : l'île d'Orléans et la place royale de Québec</i> (Mathieu DORMAELS).....	151
BRISSON, Frédéric, <i>La pieuvre verte. Hachette et le Québec depuis 1950</i> (Josée VINCENT) ..	137
CARDINAL, Jacques, <i>Humilité et profanation : au pied de la pente douce de Roger Lemelin</i> (David DÉCARIE)	138
CAREL, Ivan, Robert COMEAU et Jean-Philippe WARREN (dir.), <i>Violences politiques. Europe et Amériques, 1960-1979</i> (Jean LAMARRE).....	606
CHENARD, Pierre et al. (dir.), <i>L'accessibilité aux études postsecondaires : Un projet inachevé</i> (Sawsen LAKHAL)	400
CHEVRIER, Marc, <i>La République : hommage à une idée suspecte</i> (Anne TRÉPANIER).....	158
CHEVRIER, Marc, Louis-Georges HARVEY, Stéphane KELLY et Samuel TRUDEAU, <i>De la république en Amérique française : anthologie pédagogique des discours républicains et au Québec, 1703-1967</i> (François CHARBONNEAU).....	160

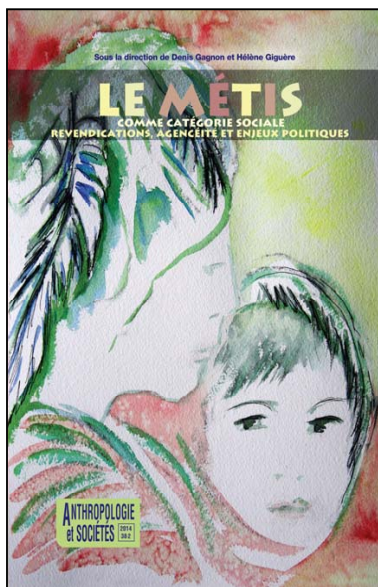
CHIASSON, Guy et Édith LECLERC, <i>La gouvernance locale des forêts publiques québécoises. Une avenue de développement des régions périphériques?</i> (Julie HAGAN).....	152
CURTIS, Bruce, <i>Ruling by Schooling Quebec. Conquest to Liberal Governmentality. A Historical Sociology</i> (Yvan LAMONDE).....	143
DANAUX, Stéphanie, <i>L'iconographie d'une littérature. Évolution et singularités du livre illustré au Québec, 1840-1940</i> (Alexandre TURGEON)	136
DE KONINCK, Maria, <i>Soeur Simone Voisine</i> (Jacques PALARD).....	595
DESLAURIERS, Jean-Pierre, <i>Les groupes communautaires : vers un changement de paradigme?</i> (Pierre HAMEL).....	598
DORION, Jean, <i>Inclure. Quelle laïcité pour le Québec?</i> (Pierre LUCIER).....	397
FALARDEAU, Pierre, <i>Résistance : Chroniques 2008-2009</i> (André C. DRAINVILLE)	608
GAGNON, Éric et al., <i>L'invention du bénévolat. Genèse et institution de l'action bénévole au Québec</i> (Yolande COHEN)	141
GARAND, Dominique, Laurence DAIGNEAULT DESROSIERES et Philippe ARCHAMBAULT, <i>Un Québec polémique. Éthique de la discussion dans les débats publics</i> (Andrée FORTIN)	604
GODBOUT, Jacques, <i>Le tour du jardin. Entretiens avec Mathieu Bock-Côté sur les livres, la politique, la culture, la religion, le Québec et la saisine</i> (Colette BOUCHER).....	610
GUILBEAULT-CAYER, Émilie, <i>La crise d'Oka. Au-delà des barricades</i> (Daniel SALÉE).....	405
GROULX, Lionel, <i>Correspondance. 1894-1967. Tome 4 : Le conférencier traditionaliste et nationaliste, 1915-1920</i> (Yvan LAMONDE).....	393
HAMEL, Pierre et Jean-Michel LACROIX (dir.), <i>Les relations Québec-Canada. Arrêter le dialogue de sourds?</i> (Sylvie LACOMBE).....	155
JANSON, Gilles, assisté de Paul Foisy, Serge Gaudreau et collaborateurs, <i>Dictionnaire des grands oubliés du sport au Québec, 1850-1950</i> (Suzanne LABERGE)	611
KLEIN, Jean-Louis et Christine CHAMPAGNE (dir.), <i>Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion</i> (Roberson ÉDOUARD)	402
LABELLE, Micheline, Rachad ANTONIUS et Pierre TOUSSAINT (dir.), <i>Les nationalismes québécois face à la diversité ethnoculturelle</i> (Sarah PRÖWROCK).....	602
LALIBERTÉ, Robert, Francesca BOURGAULT et Mylène POULIN, <i>Pierre Perrault : homme de parole</i> (Vincent BÉLANGER).....	161
LAPERRIÈRE, Guy, <i>Histoire des communautés religieuses au Québec</i> (Jean GOULD).....	414
LAPOINTE, Paul-André, <i>La qualité du travail et de l'emploi au Québec</i> (Maria Eugenia LONGO).....	153
LAPRADE, Patric et Bertrand HÉBERT, <i>À la semaine prochaine, si Dieu le veut! L'histoire inédite de la lutte professionnelle au Québec</i> (Louis-Simon CORRIVEAU).....	413
LÉVESQUE, Benoît, Jean-Marc FONTAN et Juan-Luis KLEIN (dir.), <i>L'innovation sociale. Les marches d'une construction théorique et pratique</i> (Jacques PALARD).....	599
LÜSEBRINK, Hans-Jürgen, « <i>Le livre aimé du peuple</i> ». <i>Les almanachs québécois de 1777 à nos jours</i> (Carmen MATA BARREIRO).....	592

MATA BARREIRO, Carmen (dir.), <i>Espagnes imaginaires du Québec</i> (Blanca NAVARRO PARDIÑO)	135
MATHIEU, Jacques et Sophie IMBEAULT, <i>La guerre des Canadiens, 1756-1763</i> (Caroline-Isabelle GARON)	385
MCKAY, Scott, <i>Pour un Québec vert et bleu: le virage vert, l'économie et la gouvernance</i> (Elisabeth ABERGEL)	601
MCMILLAN, Gilles, <i>La contamination des mots</i> (Colette BOUCHER)	607
MIMEAULT, Mario, <i>L'exode québécois, 1852-1925 : correspondance d'une famille dispersée d'Amérique</i> (Thierry NOOTENS)	149
NEVERT, Lélia, <i>Les caricatures de Mahomet entre le Québec et la France. Étude comparative des journaux Libération et Le Devoir</i> (Alexandre TURGEON)	139
NIGET, D. et M. PETITCLERC (dir.), <i>Pour une histoire du risque : Québec, France, Belgique</i> (Thierry COANUS)	150
OLSON, Sherry et Patricia THORNTON, <i>Peopling the North American City: Montréal, 1840-1900</i> (André TURMEL)	386
OTIS, Ghislain (dir.), <i>L'adoption coutumière autochtone et les défis du pluralisme juridique (1969-2009)</i> (Françoise-Romaine OUELLETTE)	142
PARENTEAU, Danic, <i>Précis républicain à l'usage des Québécois</i> (Yvan LAMONDE)	603
ROBILLARD, Denise, <i>Monseigneur Joseph Charbonneau. Bouc émissaire d'une lutte de pouvoir</i> (Alexandre TURGEON)	145
ROUSSEAU, Nicole et Johanne DAIGLE, <i>Infirmières de colonie. Soins et médicalisation dans les régions du Québec, 1932-1972</i> (Éric GAGNON)	389
SAVARD, Stéphane, <i>Hydro-Québec et l'État québécois 1944-2005</i> (Paul CHAREST)	399
SIMARD, Jean-François et Maxime ALLARD, <i>La révolution coopérative. Un jalon d'histoire de la pensée sociale au Québec</i> (Sylvie LACOMBE)	593
SIMARD, Marc, <i>Histoire du mouvement étudiant québécois 1956-2013. Des Trois Braves aux carrés rouges</i> (Anthony GLINOER)	147
SURPRENANT, Marie-Ève et Mylène BIGAOUETTE (dir.), <i>Les femmes changent la lutte. Au cœur du printemps québécois</i> (Maude BONENFANT)	409
VATZ LAAROUSSI, Michèle, Estelle BERNIER et Lucille GUILBERT (dir.), <i>Les collectivités locales au cœur de l'intégration des immigrants. Questions identitaires et stratégies régionales</i> (Aude-Claire FOUROT)	156

DIVERS

Commentaire. <i>L'Affaire Charbonneau</i> (Nicole GAGNON)	613
<i>In memoriam. Hervé Carrier (1921-2014)</i> (Jean-Philippe WARREN)	423
<i>In memoriam. Henrique Urbano (1938-2014)</i> (Simon LANGLOIS, avec le concours de Nicole GAGNON, Alexandra ARELLANO et Jean GOULD)	617

Notices biographiques	7
Notices biographiques	183
Notices biographiques	453
Abstracts	163
Abstracts	419
Abstracts	619



Achetez le numéro en ligne
et abonnez-vous!

www.ant.ulaval.ca/anthropologieetsocietes

ABONNEMENT 2014

	Canada	Étranger	
Étudiant	35 \$	55 \$	CAN
Régulier	60 \$	80 \$	CAN
Institution sans agence	115 \$	155 \$	CAN
Institution avec agence	110 \$	130 \$	CAN

Prochains numéros

Vues de l'Autre, images de Soi en muséographie, 38-3, 2014

Liaisons animales : questions d'affects, 39-1, 2015

LE MÉTIS COMME CATÉGORIE SOCIALE REVENDEICATIONS, AGENCÉITÉ ET ENJEUX POLITIQUES VOLUME 38, NUMÉRO 2 (2014)

Mot de la rédaction
Frédéric Laugrand

Présentation : Le Métis comme catégorie sociale
Agencéité et enjeux sociaux
Denis Gagnon et Hélène Giguère

Madagascar : une île métisse sans métis ? La catégorie « métis »
et son contournement dans les Hautes Terres centrales
de Madagascar pendant la période coloniale (1896-1960)
Violaine Tisseau

Métissage, multi-appartenance, créolité à l'île de La Réunion
Laurence Pourchez

Devenir « demi » en Polynésie française. Les enjeux de l'ethnicité,
du statut socioéconomique et du genre
Laura Schult

Les transformations de la « question métisse » en Nouvelle-
Calédonie (1853-2009)
Adrian Muckle et Benoît Trépied

Au pays des Mayas métis
Michel Boccara

Le métissage brésilien. Du « mélange » généralisé au rappel
des origines
Cécilia Gutel et Patrick Le Guirriec

La communauté comme sujet et objet du droit
Implications pour les Métis du Canada
Natacha Gagné, Claudie Larcher et Sébastien Grammond

Confrontations entre le discours, la situation actuelle
et les traditions : La place des femmes métisses du Manitoba
sur la scène politique autochtone canadienne
Joanna Seraphim

Colonisation, acculturation et métissage
Les Russes en lakoutie (Sibérie orientale) du XVII^e au XIX^e siècle
Mikhail Bashkurov

L'identité des métis belgo-congolais : entre post-colonisation
africaine et globalisation européenne (note de recherche)
Dana Hennes

HORS-THÈME

Métissages : étude comparative des systèmes de classification
sociale et politique
Montserrat Ventura i Oller et al.

Les hommes qui partent et ceux qui restent : migration et
masculinité au Mexique et aux Philippines (note de recherche)
Asuncion Fresnoza-Flot et Anna Perraudin

Survivre dans un camp de réfugiés : entre réel et symbolique
(note de recherche)
Roxane Caron et Dominique Damant

Abonnement



Cahiers de géographie du Québec

Au service des géographes
du Québec et d'ailleurs
depuis plus de 50 ans

www.cgq.ulaval.ca

Revue internationale de géographie humaine

1956-2015

Trois numéros par année, dont un thématique:

2004 (n° 135) Enjeux stratégiques des détroits dans le monde

2005 (n° 138) Conflits, proximité, coopération

2006 (n° 141) Les chantiers de la géographie

2008 (n° 147) Géographie et littérature

2009 (n° 150) Géographies de la violence

2010 (n° 153) Les figures géographiques du sujet

2011 (n° 156) Géographie de la santé

2012 (n° 159) Géographies autochtones

2013 (n° 162) Routes touristiques: lire le passé, lier l'avenir

Abonnement à la version électronique: www.erudit.org/revue/cgq/

Tarifs 2015 en \$ Can (taxes incluses)

	1 an	2 ans
Institution (Canada)	125 \$	210 \$
Institution (Étranger)	165 \$	280 \$
Particulier (Canada)	70 \$	120 \$
Particulier (Étranger)	95 \$	160 \$
Étudiant (Canada)	50 \$	85 \$
Association (Canada)	50 \$	85 \$

Paiement en \$ US accepté

Bulletin d'abonnement

Veuillez prendre note que votre abonnement prendra effet à la date de réception de votre bulletin. Nous n'expédions plus les numéros rétroactivement.

Nom	Prénom
Profession	Institution
Adresse	
Ville	Province
Pays	Code postal
☐ Nouvelle adhésion	☐ Adhésion / 2 ans
☐ Renouvellement d'adhésion	☐ Collection complète (prix sur demande)
☐ Au numéro (25 \$)	☐ Numéros antérieurs à 2009 (10 \$)

Veuillez joindre un chèque ou un mandat postal à l'ordre d'Express Mag

☐ Facturer ☐ Reçu sur demande Montant total \$

Veuillez retourner ce bulletin à Express Mag

8155, rue Larrey
Montréal, Québec
H1J 2L5

P.O. Box 2769
Plattsburg, N.Y.
12901-0239

Téléphone: 1 800 363-1310 ou (514) 355-3333

Télécopieur: (514) 355-3332

Courriel: expsmag@expressmag.com

Site web: www.expressmag.com

THE TOCQUEVILLE REVIEW

LA REVUE TOCQUEVILLE

VOL. XXXIV No. 1 – 2014

CONTENTS

A mould for the nation.

The theory of national characters in nineteenth-century French political thought

- 7 Michela NACCI – *Introduction: The long life of characters*
- 27 Emilio MAZZA – « *An Irishman cannot have wit* ». *Hume and the prejudice of national characters*
- 55 Anna-Marie CHABROLLE-CERRETINI – *L'approche anthropologique du caractère national chez Wilhelm von Humboldt*
- 73 Regina POZZI – *Guizot et l'Europe des nations : une âme aux différents caractères*
- 87 Michela NACCI – *A counter voice: Gustave de Beaumont and the theory of national characters*
- 117 Cheryl B. WELCH – « *Une société civilisée et religieuse* »: *Postrevolutionary French liberalism and the character of Europe*
- 139 Marion MOREAU – *Le modèle de la commune rurale dans la pensée française (1840-1850): un trait du « génie slave » ?*
- 163 Laurence GUELLEC – *Du caractère national aux méthodes du capitalisme : Paul Valéry et « La conquête allemande » (1897)*

Tocquevilliana

- 181 Filippo CORIGLIANO – *Tocqueville e l'Occidente*

Review

- 209 Arthur GOLDHAMMER – *François Furet: A melancholy revisionist?*

Abonnement/Subscription

1 an / 1 Year – 2 numéros / 2 Issues :

Europe : 45 € - Canada : Can\$50 - USA: US\$50 – elsewhere: US\$60

www.utpjournals.com or www.tocqueville-review.org

Paiement en euros / Payments in euros :

La Société Tocqueville – 69, quai d'Orsay 75007 Paris

Contact: laurence.duboyesfresney@sciences-po.fr



nouvelles
pratiques
sociales

Volume 26, numéro 1

Dans le dernier numéro :
LES ENJEUX DE L'INTERVENTION
SOCIALE TERRITORIALE

Jacques Caillouette, Jean-François Roos et Jean-François Aubin



L'Entrevue

PrATIC d'une Maison de Jeunes : L'Escalier et la cyber-indimidation chez les jeunes

Le dossier

- Initiative de lutte contre la pauvreté et intervention socioterritoriale intégrée Recherche-action et recherche collaborative : quel rapport aux savoirs et à la production de savoirs?
- L'intervention sociale territoriale en trois questions
- La participation citoyenne pour développer un quartier
- La lutte contre l'exclusion numérique et la revitalisation des collectivités locales : Une étude de cas à Pointe-Saint-Charles à Montréal
- L'intervention de quartier à Sherbrooke ou quand le CLSC s'installe à la porte d'à côté
- Organismes communautaires et développement des communautés : une pratique d'intervention sociale territoriale qui mérite réflexion
- Logiques territoriales et professionnalisation dans le champ de l'intervention sociale
- La territorialisation du social à l'épreuve des associations parapubliques
- L'action locale à l'ère de la « glocalisation ». Les limites du développement territorial intégré
- Une approche innovante en développement intégré : l'animation territoriale dans une perspective de développement durable (ATDD) de Lanaudière
- Réduction des inégalités sociales de santé : Dispositions actuelles et intelligence collective au service du développement des communautés

Perspectives étatiques

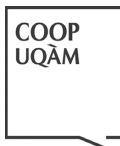
- L'écologie politique de la ville : vers un revenu suffisant garanti

Perspectives communautaires

- Démocratisation des institutions et des pratiques en santé : l'exemple historique des cliniques populaires

Écho de pratique

- Insolent.es et Insoumis.es. Esquisses sur les droits en santé mentale. Projet d'art conscientisant. Une collaboration artistique entre Action Autonomie et le Musée des Beaux-Arts de Montréal



**Pour vous abonner ou pour commander un numéro
de la revue NPS, adressez-vous à :**

www.coopuqam.com
revues@coopuqam.com

Tél. : 514 987-3000 (poste1044) Téléc. : 514 987-8518

GLOBE

REVUE INTERNATIONALE D'ÉTUDES QUÉBÉCOISES

École des médias
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888
Succursale Centre-ville
Montréal (Québec)
Canada H3C 3P8
courriel : contact@revueglobe.ca
<http://www.revueglobe.ca>

PRÉSENTE DANS PLUS DE 20 PAYS

Volume 17

2014

Numéro 1

L'ACTUALITÉ DE L'ART AU QUÉBEC

Introduction. L'actualité de l'art au Québec • Marie-Ève Charron et Thérèse St-Gelais

L'autochtonie dans l'art actuel québécois. Une question partagée • Jean-Philippe Uzel

L'art actuel au Québec vu de la francophonie canadienne. Réseaux et influences • Anne Robineau

Critères et processus d'évaluation en art contemporain. Les concours d'aide à la création du CALQ • Marcel Fournier et Marian Misrahi

Le corail, la dynamite et autres objets hétéroclites. Originalité et nouveauté par l'image • Maxime Coulombe

Documentaire et jeux de fiction. Le cas du cinéma québécois • Mélissa Thériault

Des formes de vie à la restitution du présent. De l'artiste anthropologue à l'archéologue • Marie Fraser

NOTE CRITIQUE

Penser l'histoire du mouvement étudiant au Québec : sous les lieux communs, un chantier • Daniel Poitras

ÉTUDE LIBRE

Le fédéralisme canadien peut-il encore être réformé? • Hugo Tremblay

RECENSIONS

PARUTIONS RÉCENTES EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES

Directeur : Pierre Barrette

Coordonnatrice à l'édition : Marie Fortin

Comité de rédaction : Micheline Cambron, Linda Cardinal, Daniel Chartier, Karine Collette, Guy Lachapelle

Responsable des comptes rendus : Maxime Raymond-Dufour

On peut se procurer la revue
en s'adressant au secrétariat : contact@revueglobe.ca

Québec Studies

Published by Liverpool University Press from 2014

Québec Studies

In 2014, Liverpool University Press will be publishing *Québec Studies* on behalf of the American Council for Québec Studies www.acqs.org.

Québec Studies is a twice yearly, fully refereed journal, publishing articles dealing with all aspects of Québec society and Francophone Canadian culture. The editors of *Québec Studies* welcome interpretive or theoretical essays, book reviews, and interviews in all fields of the humanities and social sciences. Interdisciplinary essays are particularly encouraged. Issues devoted in part to a single topic or major cultural figure will appear regularly and occasionally will include pedagogical articles.

Editor: Jane Moss, *Duke University*

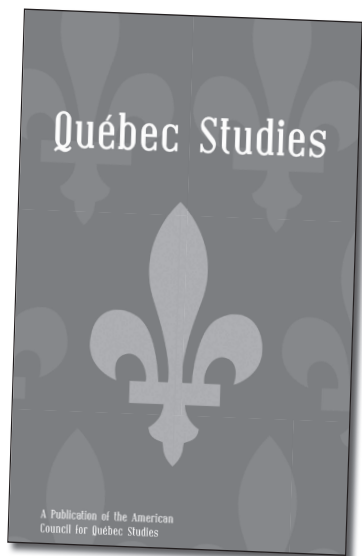
Associate Editor:

Kevin J. Christiano, *University of Notre Dame*

Book Reviews Editor: Patrice J. Proulx,
University of Nebraska, Omaha

Editorial correspondence and manuscripts in the humanities should be sent to:
Jane Moss (jmm91@duke.edu)

Editorial correspondence and manuscripts in the social sciences should be sent to:
Kevin J. Christiano (kevin.j.christiano.1@nd.edu)



ISSN: 0737-3759 (Print), 2052-1731 (Online)

2015 Subscription Rates (for two issues)

Print and Online rates:

Institutions \$97 (North America) £74/\$122 (ROW)

Members of the American Council for Québec Studies receive the journal as part of their membership. For more information, please visit:
www.acqs.org/organization/membership.html

Québec Studies will be distributed worldwide for Liverpool University Press by Turpin Distribution.

For ordering information contact:
Liverpool@turpin-distribution.com

<http://liverpool.metapress.com>

Liverpool University Press

Tel: +44 (0)151 794 2233 Email: lup@liv.ac.uk

For advertising queries contact Chantel Baldry: c.baldry@liv.ac.uk

www.liverpooluniversitypress.co.uk


LIVERPOOL
UNIVERSITY PRESS

2014

69-3

ÉTÉ SUMMER

REVUE TRIMESTRIELLE

RELATIONS INDUSTRIELLES

RIIR

Revue trimestrielle bilingue publiée
depuis 1945 par le Département des
relations industrielles de l'Université Laval

ARTICLES

Conflits travail-famille et intention
de quitter dans le secteur de la santé

AZIZ RHNIMA, THIERRY WILS, CLAUDIO E. POUSA
ET MÉLANIE FRIGON

Organizational Contexts
for Union Renewal

KYOUNG-HEE YU

Étude des conflits inter-rôles :
les hommes gestionnaires ou
professionnels en fonction
de leur profil d'engagement
dans les rôles de vie

ÉRIC JEAN ET LISE LACHANCE

Dialing it in: A Missed
Opportunity regarding the
Strategic Use of Telework?

GORDON B. COOKE, JAMES CHOWHAN
AND TOM COOPER

Le prêt de main-d'œuvre :
un dispositif innovant
au service des territoires

LUDIVINE CALAMEL ET VIRGINIE GALLEGO-ROQUELAURE

The Relationship between
the Internal Labour Market and
Transitions from Temporary to
Permanent Employment in Korea

HYONDONG KIM AND DONG-JIN LEE

Envergure du poste et engagement :
le rôle modérateur du soutien
et des relations avec le supérieur

CATHERINE MARCHAND
ET CHRISTIAN VANDENBERGHE

INDUSTRIAL RELATIONS
QUARTERLY REVIEW

A bilingual quarterly published since
1945 by the Industrial Relations
Department, Université Laval

RI/IR EN LIGNE

RI/IR est disponible en ligne sur le site Érudit :
www.erudit.org/revue/ri

Pour abonnement à la version numérique,
contacter Érudit.

Pour consulter les sommaires des numéros
publiés, les résumés d'articles ou pour
vous abonner à la version papier,
visitez notre site Internet :

www.riir.ulaval.ca

RI/IR ONLINE

RI/IR is available on line
on Erudit website at:
www.erudit.org/revue/ri

To subscribe to the online version,
please contact Érudit.

Visit our website for contents listings,
abstracts, or to subscribe to
the print edition:

www.riir.ulaval.ca

RELATIONS INDUSTRIELLES
INDUSTRIAL RELATIONS

Pavillon J.-A.-DeSève
1025, avenue des Sciences-Humaines
Bureau 3129, Université Laval
Québec (Québec) Canada G1V 0A6

TÉLÉPHONE : (418) 656-2468

COURRIEL / E-MAIL :
relat.ind@rli.ulaval.ca

www.riir.ulaval.ca



SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS

Les Presses de l'Université de Montréal
www.pum.umontreal.ca

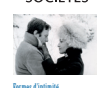
**SOCIOLOGIE
ET SOCIÉTÉS**



**Villes contemporaines
et recompositions sociologiques**

Les Presses de l'Université de Montréal

**SOCIOLOGIE
ET SOCIÉTÉS**



**Figures d'altérité
et couples amoureux**

Les Presses de l'Université de Montréal

**SOCIOLOGIE
ET SOCIÉTÉS**



Manger – entre plaisir et nécessité

Les Presses de l'Université de Montréal

Université 
de Montréal

revue de
l'Association des
démographes
du Québec

cahiers québécois de démographie

Les Cahiers québécois de démographie, seule revue de démographie de langue française en Amérique du Nord, offrent aux chercheurs, étudiants et fonctionnaires de l'État la possibilité de publier leurs travaux en démographie ou sur tout sujet d'intérêt pour les spécialistes de la population.

- revue publiée depuis 1971
- deux numéros par année
- disponible gratuitement en version électronique sur **éru^{dit}** (incluant toutes les archives)

www.erudit.org

renseignements

Pour consulter la revue | <http://www.erudit.org/revue/cqd/>
Pour soumettre un manuscrit | helene.vezina@uqac.ca
Pour tout renseignement | cahiers@demograpescq.org

Direction | Hélène Vézina
Département des sciences humaines
Université du Québec à Chicoutimi

Prix de l'abonnement papier

	Individus	Institutions
CANADA	35\$ CAN	80\$ CAN
ÉTRANGER	35\$ US ou 35€	80\$ US ou 80€

Aspects

SOCIOLOGIQUES

Dernier numéro

Changement social

Vol. 21 n. 1

Janvier 2014

Ce numéro se propose d'aborder le changement social dans le cadre d'une réflexion globale sur les transformations contemporaines qui semblent travailler les sociétés actuelles. Nous souhaitons ainsi investiguer, dans un premier temps, la construction même du changement en ce qu'il constitue un objet sociologique - comment le définir? Quelle est sa nature? Est-il en soi observable et si oui, dans quel cadre? Comment l'interpréter?

Dans un deuxième temps, appréhender les traces visibles que laisse le changement social à l'échelle planétaire. Dans une perspective comparative et historique, nous cherchons donc à définir et à ausculter les temps présents, et ce, afin de mieux saisir leurs particularités. À l'heure actuelle, penser et employer les concepts de nation, d'État, d'identité, de genre, de droit, de démocratie, de religion est-il toujours pertinent? Cette réflexion en appelle une autre, soit celle des mouvements sociaux dont la fonction première demeure l'appui ou le rejet du changement sous toutes ses formes. Les pistes de réponses sont ici nombreuses comme en font preuve les articles proposés.



Autres numéros disponibles

- / Vol. 20, No. 1 – Mars 2013 – Les impacts sociaux des nouvelles technologies
- / Vol. 19, No. 1 & 2 – Janvier 2012 – (In)sécurité
- / Vol. 18, No. 1 – Mars 2011 – Sociologies contemporaines: objets, préoccupations et réflexions
- / Vol. 17, No. 1 – Août 2010 – Société et arts martiaux
- / Vol. 16, No. 1 – Août 2009 – Éducation en transformation: entre réflexion et adaptation
- / Vol. 15, No. 1 – Mai 2008 – Identité et territoire: la question autochtone
- / Vol. 14, No. 1 – Mai 2007 – Ordre et violences
- / Vol. 13, No. 1 – Août 2006 – Retour à la théorie: perspectives et auteurs contemporains
- / Vol. 12, No. 1 – Avril 2005 – Abîme du politique: des formes de domination au Xxe siècle

Nos numéros sont aussi disponibles en ligne sur notre site internet :

<http://www.soc.ulaval.ca/aspectssociologiques>

www.recherchesfeministes.ulaval.ca



RECHERCHES FÉMINISTES
Vol. 27 2004
N° 1

RECHERCHES
de la Société de la langue et de la littérature
française
depuis 1800
 sous la direction de **André BÉGIN**
 1990-1991 : **André BÉGIN** / *La langue et la littérature françaises de 1800 à 1990*
 1992-1993 : **André BÉGIN** / *La langue et la littérature françaises de 1800 à 1990*
 1994-1995 : **André BÉGIN** / *La langue et la littérature françaises de 1800 à 1990*
 1996-1997 : **André BÉGIN** / *La langue et la littérature françaises de 1800 à 1990*
 1998-1999 : **André BÉGIN** / *La langue et la littérature françaises de 1800 à 1990*
 2000-2001 : **André BÉGIN** / *La langue et la littérature françaises de 1800 à 1990*
 2002-2003 : **André BÉGIN** / *La langue et la littérature françaises de 1800 à 1990*
 2004-2005 : **André BÉGIN** / *La langue et la littérature françaises de 1800 à 1990*
 2006-2007 : **André BÉGIN** / *La langue et la littérature françaises de 1800 à 1990*
 2008-2009 : **André BÉGIN** / *La langue et la littérature françaises de 1800 à 1990*
 2010-2011 : **André BÉGIN** / *La langue et la littérature françaises de 1800 à 1990*
 2012-2013 : **André BÉGIN** / *La langue et la littérature françaises de 1800 à 1990*
 2014-2015 : **André BÉGIN** / *La langue et la littérature françaises de 1800 à 1990*
 2016-2017 : **André BÉGIN** / *La langue et la littérature françaises de 1800 à 1990*
 2018-2019 : **André BÉGIN** / *La langue et la littérature françaises de 1800 à 1990*
 2020-2021 : **André BÉGIN** / *La langue et la littérature françaises de 1800 à 1990*
 2022-2023 : **André BÉGIN** / *La langue et la littérature françaises de 1800 à 1990*
 2024-2025 : **André BÉGIN** / *La langue et la littérature françaises de 1800 à 1990*

» » » » » Abonnement (2 numéros par année)

Cocher ☐ 2014 ☐ 2015 ☐ 2016» » » » » **TARIFS CANADA** (taxes incluses)

Individu ☐ 45 \$ 1 an ☐ 80 \$ 2 ans ☐ 100 \$ 3 ans
 Étudiant* ☐ 30 \$ 1 an ☐ 55 \$ 2 ans ☐ 80 \$ 3 ans
 Organisme ☐ 90 \$ par année

» » » » » TARIFS ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS

L'abonnement inclut la copie papier et l'accès exclusif à la version numérique des textes des 4 derniers numéros par ÉRUDIT : www.erudit.org
La collection entière de 1988 à 2011 en texte intégral est aussi disponible sur le portail ÉRUDIT

Nom

Adresse _____

Ville Code postal

_____ sent postcard _____

Téléphone _____ / _____

Bureau	Résidence
--------	-----------

Courriel _____

» » » » » **MODE DE PAIEMENT**

Chèque ou mandat ☐ Mastercard ☐ Visa ☐

Numéro

Date d'expiration

Signature _____

Chèque ou mandat en dollars canadiens seulement.

À l'ordre de la revue *Recherches féministes*